Lebeau VITRES D'AUTOS
Votre expert en installation de téléphones cellulaires

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

GREICHE & SCAFF
2 POUR 1
OBTENEZ UNE 2e MONTURE DE NOTRE COLLECTION SPÉCIALE SANS FRAIS
SERVICE EXPRESS 1 JOUR 336-4444 40 SUCCURSALES

Aujourd'hui: Nuageux avec quelques averses
Minimum 15° Maximum 23°
Demain: Nuageux, quelques averses parfois fortes DÉTAILS PAGE C 14
MONTRÉAL, SAMEDI 23 JUIN 1990 106e ANNÉE N° 240 214 PAGES, 12 CAHIERS
Îles de La Madeleine: 2,00 1,25 $

Aujourd'hui

Meech est mort

Arts et Spectacles



D 1 Jean Doré vit Montréal

Littérature



K 1 Les merveilles de Vaclav Jamek

Vacances-Voyage



I 1 Entre l'aventure et la légende

Plus



B 1 La recette de Jean Chrétien

Sommaire

Annonces classées
immobilier ..... E1 à E8, F1 à F3
marchandises F3, F4
emplois ..... F4 à F9
automobiles ..... F9 à F11
propositions d'affaires A18
Arts et spec. ..... cahiers D et K
horaires D14, D22
Avis C10, C11, C13
Bandes dessinées J6
Bridge, Echecs, Timbres ... L14
Carr. et prof. ..... cahier L
Cinéma ..... D17 à D26
Décès F11, F12
Économie ..... A17 à A22
Encans C12, C13
Etes-vous observateur? E5
Feuilleton L13
Habitat ..... cahier J
Horoscope L13
Le monde C8, C9
Maisons d'enseig. A16
Mots croisés F1, L13
«Mot mystère» F9
Restaurants K5, K6
Sports ..... C1 à C7

Ottawa blâme Wells

GILLES PAQUIN
du bureau de La Presse
OTTAWA

L'Accord du lac Meech est mort et le grand responsable de son échec n'est nul autre que le premier ministre de Terre-Neuve Clyde Wells, a déclaré en substance hier soir le sénateur Lowell Murray, ministre d'État aux Relations fédérales-provinciales.

«La décision de M. Wells de ne pas tenir parole et de ne pas tenir le vote ce soir (vendredi) a tué le dernier espoir de succès du Lac Meech», a dit M. Murray au cours d'une conférence de presse convoquée en début de soirée au parlement.

Le sénateur a indiqué que le premier ministre Brian Mulroney s'adressera à la population canadienne au cours d'une allocution télévisée aujourd'hui, afin de tirer les conclusions qui s'imposent.

«Devant cet échec, le premier ministre Brian Mulroney doit au cours des 24 prochaines heures s'interroger sur son avenir et sur sa capacité de continuer à gouverner», a quelques instants plus tard déclaré le chef du Nouveau Parti démocratique, Audrey McLaughlin.

Selon elle, M. Mulroney a «failli à la tâche». «Il a parlé de lancer les dés, la partie est terminée», a lancé Mme McLaughlin.

À son avis, le blâme repose entièrement sur les épaules du chef du gouvernement.

Même si elle a été élue en faisant campagne contre l'Accord du lac Meech, Mme McLaughlin soutient qu'elle ne porte aucune responsabilité face au dénouement de la crise constitutionnelle, pas plus d'ailleurs que les premiers ministres du Nouveau-Brunswick, du Manitoba et de Terre-Neuve.

Brandissant l'entente intervenue le 9 juin entre les 11 premiers ministres au terme de leur réunion d'Ottawa, le sénateur Murray a souligné que MM. Wells, Filmon et McKenna s'étaient engagés à déployer «tous les efforts possibles» pour en arriver à une décision avant le 23 juin.

«Le Manitoba a fait de son mieux, mais a été empêché de tenir son engagement. Néanmoins

VOIR MEECH EN A 2

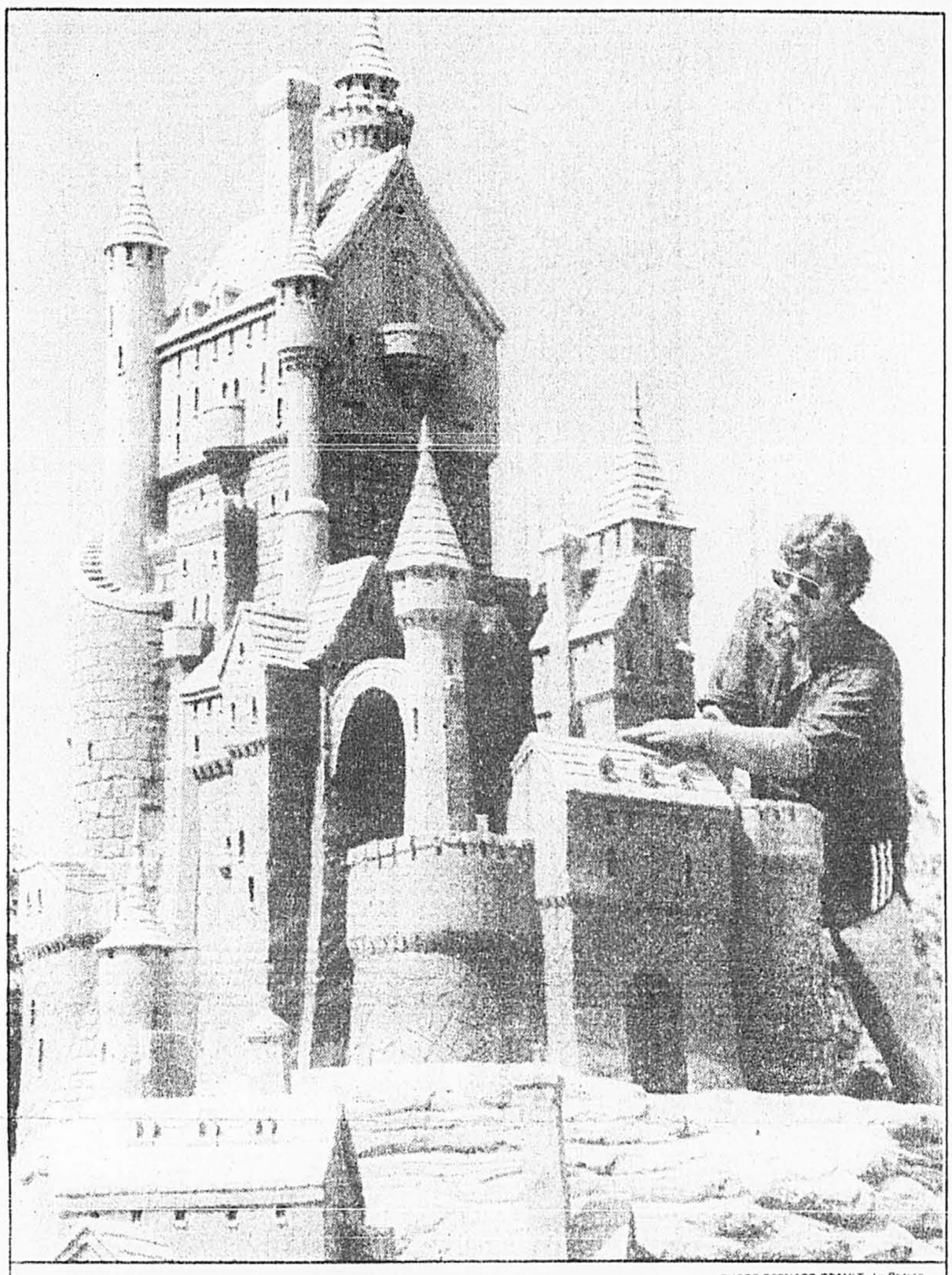


PHOTO BERNARD BRAULT, *La Presse*

Le sculpteur et son oeuvre!

Le plus grand château de sable jamais fait au Québec peut être vu actuellement aux Jardins floraux de l'île Notre-Dame. Façonné par Paul Dawkins, un sculpteur d'Ottawa, et son équipe, le château mesure vingt pieds de longueur sur six pieds de hauteur. On pourra le voir jusqu'au 1er juillet sur l'emplacementt des anciennes Floralies auquel on accède par le pont de la Concorde.

Le Québec est libre d'assumer son destin, réplique Bourassa

DENIS LESSARD et ANDRÉ PEPIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

L'Accord du lac Meech est mort, soit, mais le Québec sera toujours «une société distincte, libre et capable d'assurer son destin et son développement», a prévenu hier Robert Bourassa, dans une déclaration solennelle à l'Assemblée nationale.

Prenant la balle au bond, le chef péquiste Jacques Parizeau, a «tendu la main» pour chercher, au-delà des lignes partisanes, «la voie de l'avenir du Québec».

Moment historique hier soir à l'Assemblée nationale où, avec une «profonde déception», Québec a constaté l'échec de l'entreprise lancée il y a trois ans. Deux provinces, Terre-Neuve et le Manitoba, «qui s'étaient engagées à tout faire pour que soit adoptée la résolution, et qui n'ont pas respecté leur engagement», sont responsables de l'échec de Meech, a accusé M. Bourassa.

Même si l'entente est morte, Québec n'abandonnera jamais le principe qu'il demeure une société distincte, a prévenu M. Bourassa.

«Le Canada anglais doit comprendre, d'une façon très claire, que, quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse, le Québec est aujourd'hui et pour toujours une société distincte, libre d'assurer son destin et son développement», a lancé M. Bourassa, salué par une ovation de ses députés et par les applaudissements des Jacques Parizeau et Guy Chevrette.

Par ses conditions «modérées et raisonnables», le gouvernement du Québec a répondu, en 1985, à la fameuse question *What does Québec want*, a soutenu M. Bourassa. «Depuis 1985, la question est *What does Canada want*, et on attend toujours la réponse», a-t-il enchaîné.

Dans une atmosphère chargée d'émotion — plusieurs ministres avaient les larmes aux yeux — le

VOIR BOURASSA EN A 2

Wells enfonce le dernier clou

GILLES GAUTHIER
envoyé spécial
La Presse *À St. John's, T.-N.*

Dans un geste dramatique, le gouvernement libéral de Terre-Neuve a planté hier le dernier clou dans le cercueil de l'Accord du lac Meech en refusant que les membres de l'Assemblée législative de cette province votent sur l'entente constitutionnelle.

Il a en fait ajourné le débat et reporté le vote plus tard, enterrant ainsi l'Accord en s'abstenant de se prononcer avant l'échéance, fixée à ce soir.

Le premier ministre Clyde Wells, dont l'opposition à l'entente était plus farouche que jamais, a justifié sa décision en rappelant l'ajournement du débat sur Meech à la Législature du Manitoba hier, et en accusant le gouvernement fédéral d'avoir tenté de le manipuler.

Il en veut plus particulièrement au sénateur Lowell Murray d'avoir déclaré devant les caméras de télévision hier qu'il serait peut-être possible de sauver l'Accord si Terre-Neuve l'entérinait.

«Je regrette la situation dans laquelle nous nous retrouvons maintenant», a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse tard hier soir. «Il faut encore répondre aux préoccupations légitimes du Québec.»

Selon lui, il appartient maintenant au gouvernement fédéral de reprendre l'initiative.

Il a expliqué que si l'Assemblée avait entériné l'Accord, cela n'aurait rien changé parce que le processus était bloqué au Manitoba.

Et si le vote avait été négatif, ajoute-t-il, cela n'aurait qu'aggravé le ressentiment au Québec et dans le reste du Canada.

VOIR WELLS EN A 2

■ **Meech éclipse la course au leadership libéral**
page A 24

■ **Dernières heures, la chronique de Lysiane Gagnon**
page B 3

L'Iran accepte l'aide humanitaire de Washington

Le bilan continue de s'alourdir: 40 000 morts et 100 000 blessés

d'après Reuter, AFP et AP
TÉHÉRAN

L'Iran a accepté hier la proposition d'aide humanitaire des États-Unis à la suite du terrible séisme qui a ravagé le nord-ouest du pays dans la nuit de mercredi à jeudi, faisant près de 40 000 morts selon les derniers bilans.

Le président américain George Bush avait offert l'assistance de son pays à l'Iran jeudi par l'intermédiaire de l'ambassade de Suisse à Téhéran. Depuis la rupture des relations diplomatiques avec l'Iran en 1979, les États-Unis utilisent la Suisse comme canal de communication.

«Nous voulons être utiles sans tenir compte de nos différences politiques», a déclaré le porte-parole du département d'État à Washington, Richard Boucher.

La réponse iranienne n'a pas tardé et les groupes privés américains, qui transmettent l'aide humanitaire des États-Unis, ont été invités à prendre contact avec le Croissant-Rouge iranien, le Croissant-Rouge étant l'équivalent de la Croix-Rouge dans les pays arabes.

Les relations irano-américaines, particulièrement glaciales depuis la prise d'otages à l'ambassade des États-Unis à Téhéran et l'arrivée au pouvoir de l'ayatollah Khomeney en 1979, s'étaient détendues récemment à La Haye, les deux pays parvenant à un accord sur 2 400 plaintes à caractère économique.

D'autre part, le Canada a annoncé hier qu'il acheminerait une aide d'urgence de 300 000 $ à l'Iran. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Joe Clark, a envoyé un message de condoléances au premier ministre iranien, M. Ali Akbar Hachemi-Rafsanjani. L'aide doit parvenir via la Société canadienne de la Croix-Rouge.

Beaucoup d'autres pays ont fait parvenir des secours d'urgence, incluant des ennemis comme l'Irak ou Israël, ou encore la Grande-Bretagne, encore échaudée par l'affaire Rushdie.

En fin de journée hier, le gouvernement iranien établissait à 36 000 le nombre de morts et à plus de 100 000 le nombre de blessés.

C'est la région de Rudbar, dans le nord-ouest de l'Iran, qui a été la plus touchée avec au moins 6 000 morts, selon le bureau de coordinations des secours de l'ONU, à Genève. Des responsables ont précisé que certains endroits étaient encore inaccessibles.

Le bilan pourrait «doubler ou tripler», a déclaré Solaiman Eleghmari, un haut responsable de la Croix-Rouge internationale à Genève.

Une délégation des Nations-Unies a été

VOIR IRAN EN A 2

PANASONIC • DATATRAIN • AMSTRAD • RAVEN • IBM • CELESTION • BROTHER • ENERGY • ROLAND • AMIGA • LUXMAN • SANYO • SHARP • SONY • TOSHIBA • MITSUBISHI • QUASAR • HITACHI • ZENITH • SAMSUNG • JVC • DENON
En panne?
Pas de problème: nous sommes là!
Nous réparons TOUT ce qui touche l'électronique ou l'informatique (ou presque) et notre travail est GARANTI
DEPUIS 50 ANS DE SERVICE
Centre de service Dumoulin
Montréal 783, Mistral (coin 8250, St-Hubert) 271-1732

SUITE DE LA UNE

Le député autochtone dit encore non; la colère contre Mulroney monte d'un cran

PAUL ROY
envoyé spécial
La Presse *À WINNIPEG*

À midi 26 hier, Elijah Harper a dit non une dernière fois: il n'y aurait pas de prolongation des travaux parlementaires à Winnipeg. C'en était fait: Meech venait de se buter aux autochtones du Manitoba.

Les 57 députés se sont levés et, spontanément, ont entonné l'*O'Canada*. Ne restait plus qu'à ajourner. Indéfiniment. Le Manitoba ne pouvait plus adopter l'entente constitutionnelle avant l'échéance du 23 juin.

«Ceci est un grand jour pour le Canada et pour ses autochtones», a déclaré M. Harper, à sa sortie de la chambre. Le député autochtone de 41 ans avait à la main la plume d'aigle, «symbole de courage et de dignité», qui ne l'a pas quitté depuis une dizaine de jours.

Il a répété que son combat n'avait pas été contre le Québec, mais «pour corriger le traitement injuste que subissent les autochtones».

«Je suis très fatigué, je suis épuisé émotivement», a-t-il dit. «Mais la force de mon peuple va me soutenir.»

Dehors, c'était la fête, plusieurs centaines de personnes, des autochtones en majorité, s'étant massées devant la législature, attendant le verdict final.

Bernice Baldwin, 71 ans, y était. Tous les jours, depuis deux semaines, on peut la voir monter la garde, sur les marches de la législature, avec chaque jour un message différent: appui aux autochtones, opposition à Meech, au libre-échange, etc.

Hier, elle rayonnait: «J'ai été fortement impressionnée par le calibre des discours des autochtones. Brian Mulroney, dans toute sa vie, n'a jamais prononcé de discours d'une telle sincérité.»

Mais, chez les «vainqueurs», hier après-midi, la joie se dissippait à mesure que se répandait la rumeur voulant que le gouvernement fédéral ait un autre tour dans son sac. Le sénateur Lowell Murray venait en effet d'annoncer que la Cour suprême du Canada allait être appelée à se prononcer sur le report de l'échéance du 23 juin.

«Nous allons devoir attendre la décision de la Cour suprême avant de nous prononcer», a prudemment commenté le premier ministre conservateur Gary Filmon.

— Mais si la décision se fait attendre? s'est-il fait demander par un journaliste.

— Peut-être le premier ministre (Brian Mulroney) enfermera-t-il les juges de la Cour suprême dans une pièce et les y gardera-t-il jusqu'à ce qu'ils ne rendent leur décision...

M. Filmon se moquait ainsi de la stratégie utilisée par M. Mulroney au début du mois, à Ottawa, quand il avait enfermé les premiers ministres des provinces durant une semaine complète, pour rallier à l'Accord du lac Meech les récalcitrants.

M. Filmon a cependant précisé qu'il n'était pas question, pour sa législature, de poursuivre jusqu'à nouvel ordre le processus devant mener au vote sur Meech. «On verra après la décision des juges.»

Pour Sharon Carstairs, leader du Parti libéral, la nouvelle manoeuvre fédérale n'avait qu'un but: isoler Terre-Neuve et son premier ministre, Clyde Wells. «Depuis trois ans, il (M. Mulroney) n'a pas cessé de jouer avec nous», a-t-elle lancé, excédée. «Nous ne voulons plus de ça, nous ne voulons plus de lui!»

Quant au leader néo-démocrate Gary Doer, il a carrément accusé le sénateur Murray de trahison. «Hier soir encore, il nous a demandé de court-circuiter notre procédure pour rencontrer l'échéance du 23 juin. Et aujourd'hui, il nous dit qu'il existe une façon de reporter cette échéance.»

M. Doer a prévenu que si l'échéance était effectivement reportée, il n'écartait pas de proposer des ajouts à Meech. «J'espère qu'on pourra au moins aborder les questions autochtones, et je ne parle pas ici d'une commission royale d'enquête:»

Pour amadouer les autochtones, le week-end dernier, Brian Mulroney leur avait offert une commission royale d'enquête. L'offre avait été unanimement rejetée par les 61 chefs du Manitoba.

Hier, Phil Fontaine, président de l'Assemblée des chefs, a violemment réagi à la possibilité d'extension de l'échéance de Meech. «C'est une farce! Nous allons nous battre jusqu'au bout pour que cela n'arrive pas.» À plusieurs reprises, depuis deux semaines, M. Fontaine a indiqué que Meech était un document fondamentalement mauvais et que la seule solution était de recommencer à zéro en intégrant les autochtones à tout le processus constitutionnel.

On en était là hier, au Manitoba. La colère contre Brian Mulroney avait encore monté d'un cran.

MEECH

Meech est mort

trois chefs de partis, M. Filmon, Mme Carstairs et M. Doer se sont prononcés en faveur de l'Accord et si le temps l'avait permis il y a tout lieu de croire que l'Accord aurait été adopté au Manitoba», a-t-il dit.

«Avec l'engagement du premier ministre Wells du 9 juin, les chances de succès de Meech étaient excellentes si la Cour suprême avait accepté l'avis de nos conseillers juridiques au sujet de la limite de trois ans», a poursuivi M. Murray.

Pressé de dire pourquoi il n'avait pas demandé à la Cour suprême de se prononcer plus tôt sur cette interprétation, M. Murray a répliqué que la question ne se posait qu'en raison du manque de temps au Manitoba. Il a dit qu'il était devenu inutile de le faire maintenant.

Le sénateur Murray a reconnu qu'il n'avait pas sollicité l'avis du premier ministre Bourassa à ce propos, mais s'est dit confiant qu'en retournant le voir avec l'appui de toutes les provinces, ce dernier aurait sans doute accepté de présenter une nouvelle résolution à l'Assemblée nationale.

Accusé d'avoir tenté de manipuler les députés de Terre-Neuve en sortant son lapin juridique du chapeau à deux heures du vote par cette législature, M. Murray a soutenu qu'il ne visait qu'à «garder en vie» la dernière chance de rescaper l'Accord.

«J'ai fait cette déclaration pour indiquer que nous avions de bonnes chances de réussir avec un vote positif de Terre-neuve et un appui assuré des leaders manitobains», a dit M. Murray.

Il a déclaré qu'il était dorénavant impossible de revenir devant les Parlements pour faire ratifier au moins les trois sections de l'Accord qui ne réclament pas l'unanimité. Selon lui, les conseillers du gouvernement affirment qu'on ne peut diviser l'Accord du lac Meech, qu'il s'agit d'un tout.

La journée d'agonie

La rocambolesque agonie de l'Accord du lac Meech a tenu Ottawa en haleine toute la journée hier, alors que le premier ministre Brian Mulroney et ses stratèges tentaient de s'ajuster aux événements qui rebondissaient d'heure en heure, du Manitoba jusqu'à Terre-Neuve.

Ayant acquis la certitude que le Parlement de Winnipeg suspendrait ses travaux à midi sans se prononcer sur l'Accord du lac Meech, le cabinet de M. Mulroney annonçait très tôt dans la journée que celui-ci comptait faire une déclaration au début de l'après-midi.

Puis, se rendant compte quelques heures plus tard que le débat s'éternisait à Terre-Neuve dans le but évident de laisser Winnipeg fermer la porte avant, les tacticiens fédéraux décidaient de déclencher une nouvelle opération de sauvetage de l'entente constitutionnelle.

Au cours d'une conférence de presse convoquée à la hâte, le sénateur Lowell Murray proposait donc de soumettre l'échéancier constitutionnel jusque-là immuable à la Cour suprême afin d'obtenir un sursis. Selon M. Murray, il suffisait que le tribunal confirme l'interprétation des juristes fédéraux selon laquelle le délai de trois ans était renouvelable.

Jusqu'ici Ottawa avait toujours affirmé que toutes les provinces devaient ratifier l'Accord du lac Meech au plus tard trois ans après son adoption par l'Assemblée nationale du Québec le 23 juin 1987. Mais hier, M. Murray a soutenu que seul la résolution adoptée par le Québec arrivait à échéance samedi à minuit.

De l'avis des juristes fédéraux a-t-il dit, un nouveau délai de trois ans pouvait commencer à compter le jour où une deuxième province, la Saskatchewan le 23 septembre 1987, avait à son tour ratifié l'Accord.

Selon M. Murray, il était cependant indispensable que la législature de Terre-Neuve donne son appui au préalable, ce qui permettait à Ottawa de plaider que la seule voix manquante, celle du Manitoba, viendrait par la suite comme l'avaient promis les trois chefs de partis de cette province.

Pour boucler la boucle, a expliqué M. Murray, l'Assemblée nationale du Québec devait adopter à nouveau l'Accord original et ainsi la règle d'unanimité était sauve.

Ce fragile stratagème a provoqué la colère du premier ministre de Terre-Neuve qui a suspendu les travaux de la Chambre pour consulter son caucus et remettre en question la tenue du vote libre prévu alors qu'il était sous l'impression que le 23 juin était incontournable.

Devant ce rebondissement, le gouvernement fédéral a été convoqué à une réunion d'urgence en fin d'après-midi. La réunion s'est prolongée tant que M. Wells n'eut pas fait connaître sa décision de reporter le vote à plus tard, enterrant ainsi l'Accord du lac Meech.

Quelques minutes après la déclaration de M. Wells, le sénateur convoquait la presse pour lui communiquer le constat d'échec dressé par le gouvernement. □

WELLS

Wells enfonce le dernier clou

En reportant le vote, poursuit-il, «Terre-Neuve laisse la porte ouverte», ce qui n'aurait pas été le cas si l'Accord avait été battu à la Législature.

Il a notamment reproché au Québec son intransigeance. Il se dit par ailleurs incapable de prédire ce qui se passera maintenant dans la province dirigée par le premier ministre Robert Bourassa.

M. Wells avait promis un vote libre à l'Assemblée législative et le débat se poursuivait depuis trois jours.

Hier, tous les députés avaient prononcé leur discours et 22 d'entre eux s'étaient prononcés contre Meech, 19 en faveur et dix étaient indécis ou n'annonçaient pas publiquement leurs couleurs.

Précédant M. Wells, qui prenait la parole le dernier, le chef de l'opposition conservatrice, Tom Rideout, a pris par surprise les journalistes et ceux qui assistaient aux délibérations dans les tribunes en affirmant que le gouvernement reniait ses engagements en annulant le vote.

M. Wells a par la suite dénoncé vigoureusement l'Accord du lac Meech, reprenant essentiellement les arguments qu'il utilise depuis plusieurs mois.

Il s'est dit convaincu que l'entente constitutionnelle aurait été rejetée si le vote avait été tenu tel que promis.

Il admet que Terre-Neuve ne compte que pour 2,2 p. cent de la population canadienne mais soutient que la majorité des citoyens du Canada étaient opposés à l'entente.

Le ministre fédéral John Crosbie avait rencontré les leaders des deux partis terre-neuviens plus tôt dans la journée pour faire du lobbying au nom du gouvernement Mulroney.

Le gouvernement terre-neuvien gardait un oeil attentif sur ce qui se passait à Winnipeg et il espérait en fait que le sort de l'entente constitutionnelle soit scellé dans la capitale du Manitoba avant que les députés insulaires n'aient à se prononcer.

En annulant le vote, ils évitaient d'être accusés d'avoir formellement dit non à l'Accord et au Québec.

M. Wells avait évoqué depuis quelques jours la possibilité que le vote n'ait pas lieu si le Manitoba ne se prononçait pas avant l'échéance, et ce, expliquait-il, pour éviter des déchirements au sein de la députation à l'assemblée de St. John's.

Il avait cependant affirmé jeudi soir qu'il y aurait un vote à moins que le premier ministre Brian Mulroney ne déclare officiellement que le processus d'adoption de Meech n'avait pu être mené à terme.

Les stratèges de Terre-Neuve ont sans doute été pris au dépourvu par la tactique du sénateur Murray de demander aujourd'hui à la Cour suprême si l'échéance ne pouvait être repoussée.

«Nous recommencerons dès demain à chercher des façons d'accommoder le Québec tout en respectant le principe de l'égalité de tous les citoyens et de toutes les provinces», a déclaré hier soir le premier ministre. □

BOURASSA

Le Québec est libre d'assumer son destin, replique Bourassa

chef péquiste, Jacques Parizeau, a déclaré: «Je tends la main à mon premier ministre. C'est à lui, et à lui seul, que je m'adresse. Essayons, entre nous, de nous retrouver. Cherchons, cet automne, la véritable voie du Québec. Le Canada nous dit «non» à nous Québécois. Indépendamment de nos querelles, des accusations parfois blessantes, essayons de trouver la voie.»

M. Parizeau estime que le premier ministre Bourassa a pris un risque en maintenant, durant trois ans, cinq conditions minimales. Il croit que le premier ministre a cédé durant le dernier sprint de négociation. «Il fallait peut-être qu'il prenne ce risque-là, l'Histoire le dira. Il serait facile de juger les stratégies et tactiques, mais d'aucune façon je ne veux le condamner», a déclaré le leader péquiste.

Quant à l'ancien chef libéral et très influent ministre de l'Éducation Claude Ryan, il s'est dit «très triste», hier soir, admettant que l'on doit maintenant tout repenser, y compris l'hypothèse de la souveraineté. «Je ne réponds pas ce soir, je dois tout repenser. C'est un travail de recherche qu'il faut entreprendre», a-t-il dit, lorsqu'un journaliste lui demandait s'il était encore fédéraliste.

Quant à Robert Libman, chef du Parti Égalité, il a demandé aux Québécois de ne pas céder à la «rhétorique voulant que le Québec est repoussé par le Canada anglais. Une ou deux provinces ne sont pas la majorité», a-t-il lancé.

Adresse à la nation

Après des heures de suspense, M. Bourassa a profité de l'ajournement des travaux, pour l'été, à l'Assemblée nationale pour y aller de «remarques préliminaires» sur le plan de sauvetage proposé hier, in extremis, par le sénateur Lowell Murray.

Le premier ministre prévoit faire «une déclaration à la nation», à 16h, aujourd'hui, au Salon Rouge du parlement. Il lèvera alors le voile sur les intentions de son gouvernement, devant l'évidence que l'Accord du lac Meech, conclu le 23 juin 1987, ne pourra être ratifiée avant l'échéance ultime de minuit, ce soir.

L'entourage de M. Bourassa se tenait coi, hier, sur le contenu de la déclaration de cet après-midi.

M. Bourassa a semblé écarter définitivement toute construction à partir de Meech, «qui, constitutionnellement, n'a plus d'existence».

Dès la matinée, il avait retraité sur ses déclarations du 9 juin, alors que, dans l'enthousiasme de l'entente à Ottawa, il avait soutenu que le Canada, de «pays légal» était devenu «un vrai pays pour les Québécois». Le Canada serait devenu «un pays réel», mais avec la ratification de Meech, a-t-il insisté.

Les déclarations de MM. Bourassa et Parizeau arrivaient en conclusion d'une journée où, pendant plusieurs heures, Québec avait laissé planer le suspense sur ses intentions.

«C'est évident qu'il y a un cercueil qui est là. On le voit, mais il n'y a pas de corps dedans encore», avait soutenu le ministre responsable du dossier constitutionnel, Gil Rémillard, en fin de matinée.

Deux heures plus tard, à Ottawa, le sénateur Lowell Murray lève le voile sur un ultime plan de sauvetage de Meech, s'appuyant sur une extension du délai du 23 juin, pourtant jugé incontournable jusqu'ici.

Misant sur un vote favorable à Terre-Neuve, Ottawa voulait demander à la Cour suprême de se prononcer sur la possibilité d'étendre le délai de trois ans, quand seuls des problèmes techniques — les audiences du Manitoba — empêchent la ratification d'une résolution partout au Canada. Selon le scénario Murray, le début du délai de trois ans devient la seconde ratification de Meech en 1987, celle de la Saskatchewan, le 23 septembre. Au Manitoba, les chefs des trois partis ont, sans détour, immédiatement condamné la stratégie fédérale.

Saisissant la balle au bond, le chef péquiste Jacques Parizeau, avant même que le rideau ne tombe à Terre-Neuve, a célébré la fin de l'entente de 1987. «Dieu merci, Meech est mort», a-t-il lancé en conférence de presse, dès l'après-midi.

Évitant de «charger M. Bourassa» pour avoir «mis tous ses oeufs dans un panier disparu», M. Parizeau l'a exhorté à convoquer le plus tôt possible des états généraux pour déterminer l'avenir constitutionnel du Québec.

Pour lui, toutefois, il n'est pas question d'adhérer aux conclusions d'éventuels états généraux, s'il advenait qu'ils proposent une autre voie que la souveraineté. Il demande toutefois à M. Bourassa d'expliquer quelle autre voie fédéraliste le Québec pourrait envisager à partir d'aujourd'hui.

«Meech est mort, vive le Québec souverain», a-t-il lancé. Sans «taponner», Québec doit au plus tôt convoquer ce ralliement ultime, puis demander l'opinion des citoyens par un référendum. «Soyons ce que nous voulons être», a dit M. Parizeau. Même le plus ardent adversaire du nationalisme québécois, l'ex-premier ministre Pierre Trudeau, a demandé aux Québécois «de se brancher», a rappelé le chef péquiste.

Outré de voir Ottawa mettre toute la pression sur lui, à Terre-Neuve, le premier ministre Clyde Wells avait retardé de quelques heures, puis remis indéfiniment, la tenue du vote sur Meech à son Assemblée législative.

Dès le début de la journée, le ministre Gil Rémillard avait prévenu que, pour Québec, seule la ratification de Meech serait satisfaisante.

«On peut imaginer toutes sortes de scénarios. Pour nous, il n'y en a seulement un qui est réaliste juridiquement, parce qu'il se réfère à la constitution. C'est le 23, à minuit moins une minute, c'est l'ultime limite, après cela, c'est terminé», a-t-il soutenu.

Depuis longtemps, Québec soutient que tous les avis juridiques qu'il a obtenus indiquent que la date du 23 juin est un délai incontournable.

Il avait répété qu'il ne saurait être question pour Québec d'accepter qu'on enclenche un nouveau processus de discussion pour trois ans, assurance toutefois fournie, en début d'après-midi, par le sénateur Murray.

Venu plus tard annoncer que le premier ministre Bourassa allait prendre la parole en début de soirée, lors de l'ajournement des travaux, M. Rémillard a soutenu que ses propos de la veille «tenaient toujours». Jeudi, il avait soutenu qu'au-delà de minuit, samedi soir, «Meech est mort, il faudra tourner la page et chercher autre chose».

Plus tard, il avait refusé de répéter que Meech était bel et bien mort, ni que le délai ne pouvait d'aucune manière être prolongé. Il a soutenu n'avoir été prévenu que «quelques secondes» en avance du plan de sauvetage présenté en après-midi à Ottawa par le sénateur Lowell Murray.

Plus tard, après que l'Assemblée législative du Manitoba eut suspendu ses travaux sans avoir ratifié Meech, M. Rémillard s'est contenté de dire qu'il faudrait un certain temps pour «l'enterrement».

Par la suite, toutefois, le premier ministre de Terre-neuve, Clyde Wells, annonçait que son Assemblée législative ne se prononcerait pas vendredi sur la résolution constitutionnelle, contrairement à ce qui avait été prévu. □

IRAN

L'Iran accepte l'aide humanitaire de Washington

dépêchée en Iran pour coordonner les opérations de secours. Les responsables ont indiqué que plusieurs villages avaient été complètement détruits et que de nombreuses villes de la province de Gilan, au nord-ouest de Téhéran, étaient lourdement endommagées.

Les Nations-Unies doivent ce matin envoyer un avion chargé de 37 tonnes de vivres. Des avions transportant tentes et couvertures pour les milliers de sans-abri ont déjà été envoyés. L'ampleur du séisme n'empêche pas l'Iran de vouloir bien contrôler les allées et venues sur son territoire. Ainsi, il est interdit aux médecins, techniciens et autres professionnels étrangers de se rendre dans les zones affectées et les personnes qui accompagnent les envois de secours se voient émettre un visa de 24 heures seulement. Cela a contrarié plusieurs pays qui ont accepté d'envoyer des secours.

Une équipe française de «Médecins sans frontières» a quand même réussi à pénétrer sur le territoire, mais est demeurée en poste dans un hôpital de Téhéran.

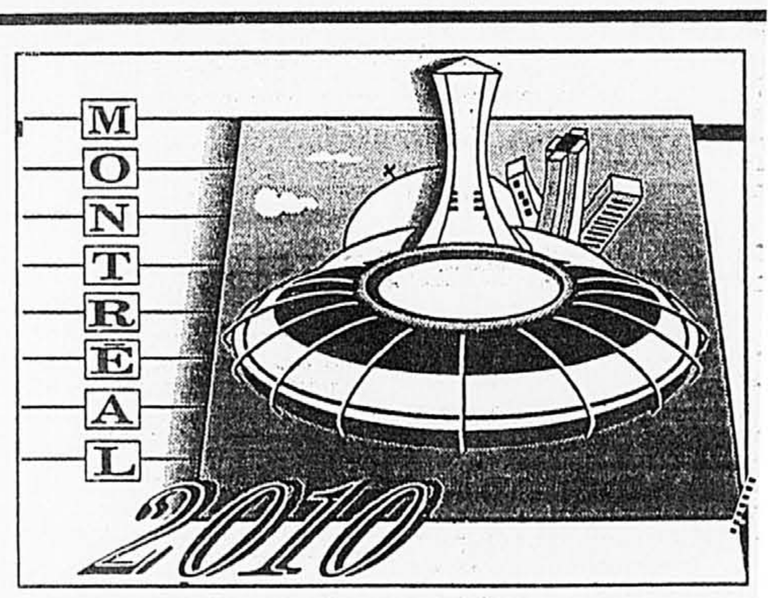
L'Iran compte déjà sur sa propre organisation de 10 000 secouristes entrainés.

Même si ce séisme est le pire à avoir jamais frappé le pays, la population a l'habitude des tremblements de terre et des bombardements et dispose d'une infrastructure de secours particulièrement efficace.

Les secours sont néanmoins rendus difficiles par les conditions climatiques dans les zones affectées, rapporte la délégation de l'ONU. Tous les hélicoptères civils et militaires en Iran auraient d'ailleurs été réquisitionnés.

Le tremblement de terre le plus violent à avoir frappé l'Iran avant celui de jeudi matin remonte à 1978. □

■ **Le séisme en photos**
page C1



■ ***La Presse*** **continue aujourd'hui la publication de sa série d'articles sur comment vivront les Montréalais en l'an 2010.**

Intitulée «Montréal 2010», cette série paraît en dix tranches tous les samedis de l'été jusqu'au 18 août dans le cahier *Plus*.

Aujourd'hui, en pages B 4 et B 5, Danielle Bonneau aborde le thème de l'alimentation.

La Quotidienne — Tirage d'hier
à trois chiffres 108
à quatre chiffres 9018

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h.
REDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classees 285-6900

ANNONCES CLASSEES
Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h. a 17h. 285-7111
GRANDES ANNONCES
Detaillants 285-7202
National, Tele-Presse 285-7306
Vacances, Voyages 285-7265
Carrieres et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400. Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518

RENSEIGNEMENTS 285-7272

SAMEDI 23 JUIN 1990
25-6-01

AirCanada Touram
NOUS SOMMES LES SPÉCIALISTES DE VOS VACANCES EN FRANCE...
VOYAGEZ SUR NOS VOLS DIRECTS GROS PORTEURS D'AIR CANADA
Consultez votre agent de voyages (Aucun supplément de fin de semaine).
Spécial PARIS
DÉPARTS ENTRE LES 1er ET 7 JUILLET
AVEC RETOURS AVANT LE 24 JUILLET
398$
Taxes d'aéroport: 21$

La Presse

Faux pas de Douida: il réclamait de l'aide sociale pour ses enfants kidnappés

YVES BOISVERT

■ Une pénible affaire d'enlèvement d'enfants a rebondi, hier, au Palais de justice de Montréal, où comparaissait un père qui avait fui la justice et qui a été épinglé la semaine dernière après avoir passé près de deux ans au large.

Le père, Abdellah Douida, 37 ans, a été accusé en 1987 d'avoir enlevé son plus jeune enfant à son ex-femme, à la faveur d'un droit de visite, et de l'avoir emmené en Algérie, chez ses parents.

Le couple avait immigré au Canada en 1980, un an après son mariage, célébré en Algérie. Ils ont eu une première fille en 1980. Quelques années plus tard, l'enfant était envoyée chez ses grands-parents paternels. En 1985, le couple a une deuxième fille et, quelques mois plus tard, c'est le divorce.

La mère obtient la garde de son enfant et Douida conserve un droit de visite. Mais de crainte que Douida ne parte avec le deuxième enfant en Algérie, la mère conclut une entente avec son ex-mari: son passeport canadien sera confisqué, ce qui l'empêchera de quitter le pays.

C'est du moins ce qu'elle croit. Car peu de temps après cette entente, Douida obtient un faux passeport. Il se rend chez son ex-femme, part avec l'enfant... et s'envole vers son pays d'origine, où il confie à ses parents cette deuxième fille.

Douida laisse l'enfant là-bas et revient au Canada. La mère porte plainte, on accuse Douida d'enlèvement et d'avoir menti pour obtenir un passeport. L'accusation d'enlèvement tombe, la mère s'étant présentée en retard en Cour. Douida plaide coupable à l'accusation concernant le passeport (nous sommes en 1988).

À ce moment, plutôt que de rendre jugement (Douida est passible de deux ans pour l'affaire du passeport), le juge Joncas accorde une permission extraordinaire au père: il le libère et lui donne six mois pour retourner en Algérie et ramener ses deux enfants!

Douida prend la poudre d'escampette. On n'en entend plus parler. Sa femme fait des pieds et des mains pour rapatrier ses enfants: rien n'y fait. Les autorités canadiennes ne peuvent rien faire, les autorités algériennes refusent d'intervenir.

Hier, Me Harry Pierre-Étienne, qui représente le ministère public, a expliqué au juge de quelle façon, la semaine dernière, les policiers ont réussi à mettre la main au collet de Douida: non content d'avoir «déporté» ses enfants en Algérie, Douida tentait d'obtenir de l'aide sociale du gouvernement du Québec pour eux! On a retracé sa nouvelle adresse et on l'a arrêté.

Douida a plaidé coupable à deux autres accusations, hier: violence conjugale armée et menaces de mort contre son ex-femme. Il est incarcéré jusqu'au 23 août, date à laquelle il connaitra sa peine. Mais le juge Joncas a déjà annoncé qu'il songe à «une peine d'emprisonnement substantielle».

Les enfants, pendant ce temps? La mère a peu de chances de les revoir. «J'aimerais moi-même aider la mère», a prétendu hier l'avocat de Douida, Me Joseph El Fassi. «Mais l'Algérie est un pays patriarcal», a-t-il expliqué au juge. «Ce sont les lois du Coran, pas les lois canadiennes qui s'appliquent là-bas. C'est le père qui est responsable des enfants.»

La mère, qui est remariée depuis, assistait à l'audience, hier, impuissante. Elle ne cachait pas sa rage et sa tristesse devant cette impasse.

Une entente est proche entre Québec et les policiers de la SQ

■ Les négociations pour le renouvellement de la convention collective des policiers de la Sûreté du Québec semblaient engagées sur la voie d'une entente, hier soir, à quelques heures de la date limite du 24 juin fixée par l'Association des policiers provinciaux.

«Tout va bien et on se dirige vers un règlement», a indiqué Hélène Ménard, directrice adjointe de cabinet du ministre de la Sécurité publique Sam Elkas.

«Le climat est excellent», a-t-elle ajouté.

Rien n'indiquait par ailleurs que les policiers auraient le feu vert de leur association pour une «troisième phase» des moyens de pression entrepris depuis quelques jours.

Les policiers refusent déjà certaines tâches administratives et n'émettent plus de contraventions. On leur prêtait l'intention, dans un troisième temps, de limiter leurs interventions aux situations d'urgence.

Depuis deux jours, le président de l'APPQ, M. Jocelyn Turcotte, est à Québec pour mener ces négociations intensives. Personne à l'APPQ n'a cependant accepté hier de commenter la poursuite des pourparlers.

En avril dernier, les 200 délégués de l'APPQ ont décidé d'exiger une entente avant le 24 juin, sans quoi les policiers auraient recours à des moyens de pression plus musclés.

Les policiers de la SQ sont sans contrat de travail depuis le 31 décembre dernier.

Blessé d'une balle à la jambe en résistant au voleur

■ Le gérant d'un commerce de la rue Saint-Jean, à Longueuil, a été blessé d'une balle à la jambe, hier soir, par un voleur à qui il s'est farouchement opposé.

Le suspect a fait irruption vers 19h30, réclamant au gérant les sacs de dépôts. Le gérant, un homme de 45 ans, a refusé et l'individu a tiré un premier coup de feu au plafond avec une arme de petit calibre, a raconté l'inspecteur Gérald Desève, de la police de Longueuil.

Le gérant refusait toujours de céder, le suspect a fait feu une nouvelle fois, en direction du plancher. Les deux hommes se sont alors bagarrés et le voleur a blessé d'une balle l'employé, le blessant à la jambe.

Le voleur, un homme dans la quarantaine vêtu d'un habit gris, a réussi à s'enfuir avec un sac de dépôt. Un complice l'attendait dans une Cordoba 1976 bourgogne. Des témoins ont cependant fourni une description du tireur qui correspond à celle d'un individu connu des policiers de Longueuil.

D'autre part, les policiers de l'escouade technique de la police de la CUM tentaient toujours, au moment de mettre sous presse, de vérifier si une prise d'otage avait bel et bien cours dans un salon de coiffure du 6025 est, Jean-Talon.

Ouvert et fermé

■ Presque tout sera fermé au cours du week-end de la Saint-Jean-Baptiste.

À Montréal, tous les bureaux de la Ville seront fermés lundi. Il n'y aura pas non plus d'enlèvement des ordures ménagères. Les marchés publics seront néanmoins ouverts ainsi que les piscines extérieures, le Centre Claude-Robillard, les courts de tennis et le golf municipal, le Jardin botanique et l'Insectarium, l'Aquarium, le Jardin zoologique et le Planétarium Dow.

Mais les maisons de la culture et les bibliothèques seront fermées.

Les bureaux de Loto-Québec seront fermés ainsi que les bureaux de poste et autres succursales postales.

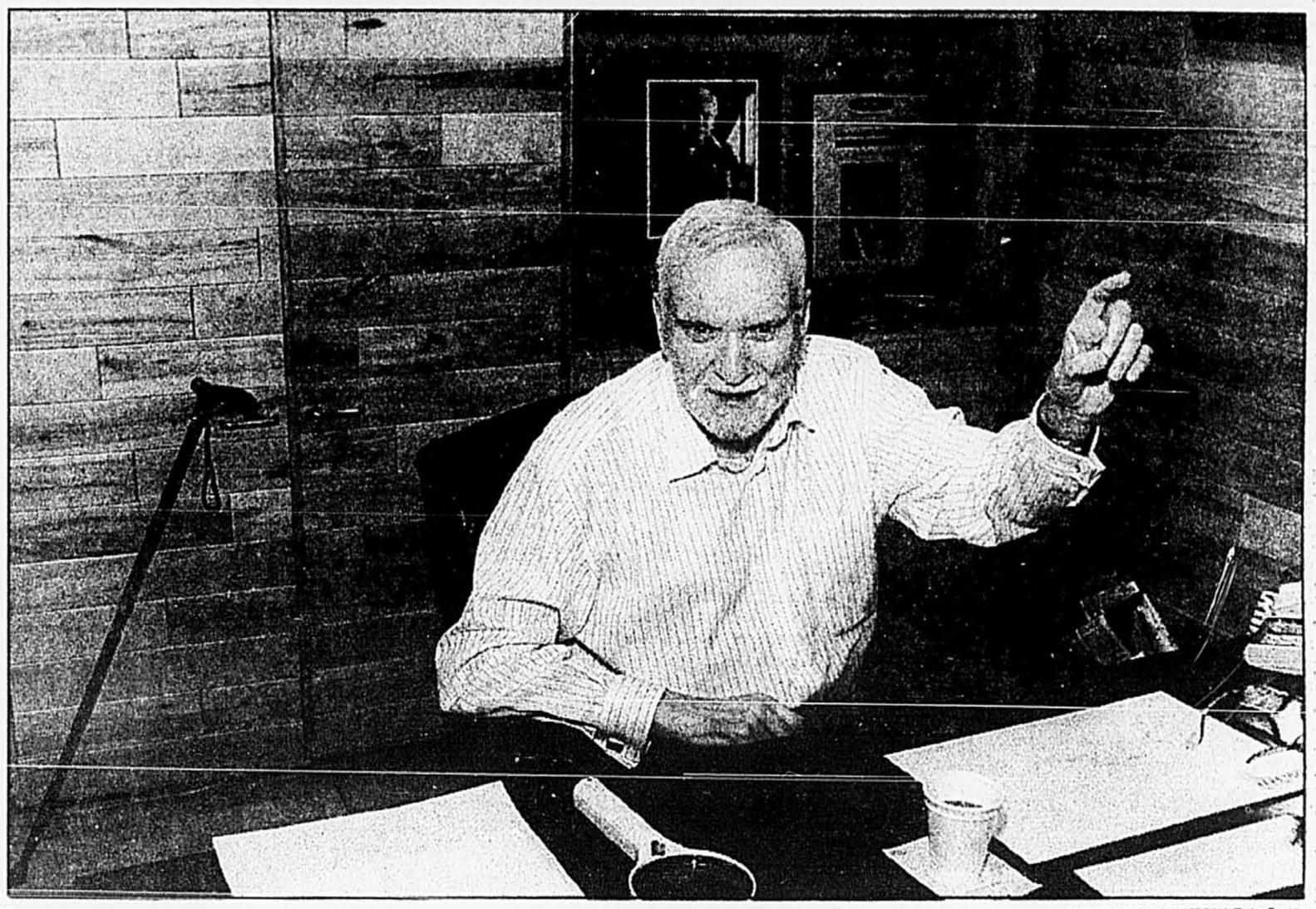
Toutes les succursales de la Société des alcools du Québec seront fermées, sauf cinq à Montréal et trois à Québec qui demeurent ouvertes le dimanche.

À Laval, les bureaux de l'hôtel de ville seront fermés et il n'y aura pas d'enlèvement des ordures ménagères.

Tous les grands magasins seront également fermés et il n'y aura pas de service du train Métropolitain (Repentigny-Montréal), tandis que les horaires des trains Montréal/Rigaud et Montréal/Deux-Montagnes seront modifiés.

On peut obtenir plus d'information auprès de la STCUM en composant A-U-T-O-B-U-S.

LA FÊTE NATIONALE



Des moments exaltants pour un nationaliste de longue date comme Jean Duceppe. PHOTO LUC SIMON PERRAULT, *La Presse*

«On n'a rien vu du Québec qui s'en vient!»

Pour Jean Duceppe, c'est la marche qui commence

MARC DORE

■ S'il y a une chose que Jean Duceppe voudrait dire demain soir, quand il s'adressera à la foule rassemblée sur l'île Sainte-Hélène, c'est qu'on n'a rien vu du Québec qui s'en vient.

«Les Anglais ont une phrase pour ça — *You aint see nothing yet*. Eh! bien ils vont voir, que le Québec, c'est bien plus fort qu'ils pensent. C'est une histoire de force qui est là, qui marche en avant.»

«C'est la marche qui commence», lance l'homme de théâtre de 66 ans que les organisateurs de la Fête nationale ont associé aux manifestations publiques en lui demandant de prononcer le traditionnel discours patriotique du 24 juin.

Et c'est aussi Jean Duceppe qui a invité «tous les Québécois», il y a une dizaine de jours, à embarquer dans la marche qui clôturera le défilé officiel, rue Sherbrooke.

Le dernier char allégorique sera en effet suivi d'une banderole sur laquelle on pourra lire les mots «Le Québec en marche». À la demande de Duceppe lui-même, toutes les grandes organisations sociales et politiques ont accepté d'être là sans pancartes et sans banderoles.

Les fêtes de la Saint-Jean semblent cette année bien servie par l'actualité, avec le cafouillis qui accompagne l'agonie du Lac Meech.

«On aurait fait ça en téléroman, ça n'aurait pas marché, les gens auraient dit que c'était trop gros», dit-il en parlant du processus rocambolesque qui a entouré l'entente entre les premiers ministres à Ottawa, il y a deux semaines, ainsi que les rebondissements qui se poursuivent depuis.

Mais à quelque chose, malheur est bon: «Les gens n'accepteront plus jamais que le sort du Québec soit décidé ailleurs», croit- il.

«Et tous ces gens-là qui diffèrent d'opinion sur les moyens à prendre, ils vont être là, à la marche». Lieu de réunion, la Fête nationale sera l'occasion pour Jean Duceppe de lancer un appel «à se tenir debout et à faire le Québec» ensemble.

Ardent souverainiste comme beaucoup de monde dans le milieu artistique dans les années 60 et 70, Jean Duceppe ne croit pas que son appel à l'unité en sera handicapé. Les longues et souvent pénibles tractations qui ont entouré l'Accord du lac Meech ont ouvert les yeux à bien du monde, estime-t-il. «C'est notre chance de faire le Québec à notre goût», ajoute-t-il, en disant espérer voir bientôt les «États généraux» avoir lieu.

Les organisateurs du défilé, Jean Duceppe l'a répété hier, voudraient que les gens s'habillent de blanc et de bleu, les couleurs du drapeau du Québec.

Ce devrait être «très spectaculaire» et même «étonnant», espère M. Duceppe qui s'attend à la présence de «pas mal» d'allophones et d'anglophones.

Cette marche qu'il prévoit pacifique revêt beaucoup d'importance, et il y trouve des échos ailleurs dans le monde.

«J'ai été frappé en Tchécoslovaquie avec (Vaclav) Havel. Il n'y a pas eu d'émeutes, mais le peuple marchait dans les rues, 100000, 150000 personnes. En France aussi, dans l'histoire des cimetières juifs, ils ont marché sans pancartes.»

«Et quand le peuple marche comme ça, il ne s'arrête pas...»

Quant au petit discours qu'il prononcera, disons qu'il sera bref. «Pas plus de 45 secondes, jure-t-il. Les gens seront là pour entendre chanter Vigneault, Piché, Rivard, Dufresne.»

Mais de quoi parler à cette foule, alors?

«Je veux les avertir de ce qui reste à faire.»

Serait-il une sorte de «patriarche» québécois?

«Je ne suis pas vieux à ce point-là», dit-il en éclatant de rire.

Il a bien quelques problèmes de santé, reliés au diabète dont il souffre depuis des années et qui l'empêchent de se déplacer aussi librement qu'il le voudrait, mais il sera quand même, à l'automne, de la distribution d'au moins deux pièces présentées par la compagnie qui porte son nom.

«Je suis un gars de 66 ans, qui est content d'avoir 66 ans, qui admet sans parti-pris qu'on a fait du travail, mais qu'il en reste à venir pour les gars et les filles de 25, 30, 40 ans.

«Et si je peux les aider, s'ils me trouvent pas trop emmerdant, je vais essayer de le faire.»

Tous les policiers seront sur le qui-vive

PATRICK GRANDJEAN

■ L'ampleur des célébrations de la Fête nationale 1990, sur l'île de Montréal, y compris le grand défilé de la Saint-Jean-Baptiste, ont amené les autorités et les organisateurs à adopter un dispositif de sécurité d'envergure.

L'effectif maximum du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal sera sur pied. Le responsable des affaires publiques, Réal Cantin a simplement déclaré que «plus de mille policiers» seront chargés du service d'ordre pour les Fêtes de la Saint-Jean dans l'île cette fin de semaine, en plus des 500 patrouilleurs habituels.

Pour cet événement qu'elle qualifie de «politique», le SPCUM refuse de dévoiler sa stratégie. Cependant les groupes tactique et technique de la division d'intervention, ainsi que des groupes de policiers de réserve, sont prévus dans le dispositif policier, a déclaré un agent.

Selon M. Cantin, l'annulation de tous les congés des policiers pour la Saint-Jean 1990 est une procédure normale, chaque année.

En outre, un millier de bénévoles seront chargés d'accueillir les centaines de milliers de personnes attendues le long de la rue Sherbrooke pour le défilé.

«La grande majorité de ces bénévoles ont l'expérience des événements d'envergure. Nous avons collaboré avec le Marathon et le Tour de l'île de Montréal et coordonné nos efforts avec le Service de police de la CUM», a indiqué M. Normand Latourelle, coordonnateur et directeur de production du défilé. Selon lui, le défilé sera un spectacle familial, pas une manifestation.

L'effigie du «Mouton de Troie» ornera le maillot des bénévoles. Ce mouton de plus de 8 mètres de haut ouvrira le défilé, accompagné de 36 Québécois de cinq à 18 ans, y compris des représentants des minorités ethniques. Ces enfants ont été recrutés dans les écoles à vocation particulière de la CECM.

Circulation fermée

Pour le défilé, qui partira à 14h, la rue Sherbrooke sera fermée à la circulation:

■ dès 5h du matin, entre l'avenue McGill College et l'avenue du Parc, afin de faciliter l'arrivée des chars allégoriques et de permettre au cortège de se former;

■ à compter de 13h, sur l'ensemble des axes nord-sud, depuis McGill College jusqu'à la rue Viau. Seuls les véhicules des services d'urgence pourront les emprunter.

Des barrières amovibles seront installées aux intersections. Les policiers qui y seront postés rétabliront progressivement la circulation d'est en ouest, après le passage du défilé et du cortège de marcheurs qui le suivra ensuite en direction du parc du Stade olympique.

Un Salut au drapeau aura lieu, à l'intersection du boulevard Pie-IX et de la rue Sherbrooke, après l'arrivée des chars et des marcheurs, dimanche, vers 19h15. Il faudra donc choisir entre la cérémonie et le grand spectacle dans l'île Sainte-Hélène (à 21h), a indiqué Mme Johanne Morissette, responsable des communications du comité des Fêtes nationales.

Le spectacle de la Saint-Jean

Lors du spectacle, comme pour toutes les autres activités extérieures, les policiers seront chargés d'appliquer les règlements municipaux limitant ou interdisant la consommation et la vente d'alcool dans les lieux publics.

Bouteilles en verre et cannettes d'aluminium seront interdites durant le spectacle, a indiqué Mme Morissette. Les gens seront surveillés à l'entrée du parc situé entre la station de métro de l'île Sainte-Hélène et le pont de la Concorde. Il sera toutefois possible de boire et de se restaurer sur place.

«Le sol est un peu dur à cause de la couche de gravier et nous conseillons d'apporter un coussin», a-t-elle ajouté.

Cent mille personnes pourront assister à la fête dans l'île Sainte-Hélène. Les portes ouvriront à 18h. Des toilettes chimiques ont été installées à proximité.

Moyens de transport

Pour assister aux événements qui souligneront la Fête nationale, il est recommandé de venir à pied ou d'utiliser les transports en commun, précise-t-on.

Un service spécial a été mis en place par les sociétés de transport pour le 24 juin. Tout comme il en est des événements, les dispositions prises seront remises au lundi 25 juin, en cas de pluie.

Ainsi, 40 agents de surveillance supplémentaires seront assignés aux stations de métro situées près des lieux de rassemblements, comme Pie IX, Île-Sainte-Hélène et Berri-UQAM. Le personnel d'intervention y aidera les voyageurs.

Au terminus de Longueuil, la STRSM a aussi prévu des effectifs supplémentaires pour accroitre le service sur ses lignes en cas de besoin. La société a demandé la collaboration de la police pour assurer la sécurité en soirée.

La STCUM a prévu des trains supplémentaires sur les lignes 1 et 2 l'après-midi du défilé. Pour le spectacle, les rames de la ligne 4 (jaune) compteront trois wagons de plus et seront plus nombreuses. Ainsi, sur cette ligne, l'intervalle entre deux trains sera ramené à quatre minutes entre 20h et 2h du matin.

Les différentes lignes d'autobus recoupant le parcours du grand défilé seront déroutées le 24 juin. Il s'agit des lignes 10, 14, 24, 29, 30, 34, 45, 55, 67, 80, 94, 97, 125, 129, 132, 139 et 185. Durant la nuit, des autobus seront ajoutés sur les lignes 361-Saint-Denis et 363-Saint-Laurent.

Pour connaître les détails de ces modifications, la STCUM indique qu'on peut appeler les préposés aux renseignements en composant A-U-T-O-B-U-S.

AUTRES TEXTES EN PAGE A 10

Air Canada Touram Envolez-vous vers PARIS

COUREZ LA CHANCE DE GAGNER 2 BILLETS D'AVION POUR PARIS sur nos vols nolisés D'AIR CANADA. Remplissez le bon de participation et retournez-le avant le 28 juin 1990 à l'adresse indiquée. Le tirage aura lieu le 2 juillet 1990.

Règlements du concours disponibles en écrivant chez Air Canada Touram BONNE CHANCE! Valeur approximative de 1000$

BON DE PARTICIPATION
CONCOURS «Envolez-vous vers PARIS!»
NOM: .....
ADRESSE: .....
VILLE: ..... CODE POSTAL: .....
No de tél. résidence: (...) ..... au travail: (...) .....
Retournez à: Air Canada Touram, Service des promotions,
1440 rue Ste-Catherine Ouest, Bureau 800, Montréal, Québec H3G 1R8

La malpropreté chronique de la Charcuterie Vicky lui coûte, cette fois-ci, 5100 $

RAYMOND GERVAIS

■ Pour la deuxième fois en sept mois, le restaurant *Charcuterie Vicky V.G.V Enr.*, sis au 2587 est, rue Ontario, à Montréal, a été reconnu coupable de malpropreté, hier, en Cour municipale, et a écopé d'amendes totalisant 5100 $.

Condamné le 17 novembre dernier à 2000 $ après avoir été reconnu coupable de malpropreté et à 300 $ pour des affaires de résilles, le juge René Déry de la Cour municipale de Montréal a rendu, hier, une sentence exemplaire contre la compagnie propriétaire de l'établissement, d'autant plus qu'une vérification récente a permis de constater que la situation est toujours la même au chapitre de la propreté.

Selon les témoignages, deux des trois délits ont été corrigés. Il s'agit d'une accusation de n'avoir pas obligé les employés à porter la résille et d'avoir gardé des rebuts dans des contenants ouverts.

L'infraction reprochée remonte au 26 janvier 1990.

D'après les inspecteurs, les murs au-dessus des comptoirs de préparation étaient tachés de traces brunes et d'éclaboussures d'aliments. Les comptoirs de préparation étaient gras et le bâti des appareils de cuisson était couvert d'une croûte carbonisée.

De plus, le rapport précise que les tablettes du réfrigérateur à légumes étaient rouillées et les inspecteurs ont noté que des aliments étaient posés directement sur ces tablettes. Il y avait de la laitue, des rouleaux impériaux, des paquets de viande suintant le sang et des boîtes de champignons. Par ailleurs, l'épicerie *Kien Vinh Trading Inc.*, sise au 1062 boulevard Saint-Laurent, a été condamnée à une amende imposante après avoir plaidé coupable de malpropreté, d'avoir eu de la vermine et des rongeurs et d'avoir gardé des aliments à une température supérieure à quatre degrés et inférieure à 60 degrés.

L'infraction remonte au 14 décembre 1989; une récente vérification a permis aux fonctionnaires de constater que la situation était toujours la même.

Selon les inspecteurs, il y avait sur le bâti de la cuisinière des traces d'un liquide collant dans lequel grimpait une coquerelle. Il y avait aussi des coquerelles qui se déplaçaient sur une table de travail en bois, fendue et trouée. Dans les fentes, il y avait une accumulation de résidus d'aliments moisis. Un plat de cailles cuites était placé sur cette table.

Dans l'aire de service, le comptoir réfrigéré contenant les fruits et légumes était sale et la peinture qui recouvrait les parois internes était écaillée et souillée d'éclaboussures.

Les fonctionnaires ont de plus constaté que les récipients de plastique contenant les fruits et légumes étaient encroûtés d'une substance blanchâtre et brunâtre et de débris d'aliments séchés.

De plus, différents produits étaient entreposés directement sur le plancher de la chambre froide, sale et recouvert de plus d'un centimètre d'eau stagnante, de papiers, de ficelle et de débris de légumes.

Finalement le rapport précise qu'il y avait six poulets, 1 kg d'estomac de porc, 2 kg d'utérus de porc, deux seiches, quatre canards entreposés dans une vitrine à des températures variant de 20 à 30 degrés.

Un restaurant, qui est maintenant fermé, et cela au grand soulagement du juge Déry qui n'a pu s'empêcher de lancer un «j'espère qu'il est fermé», après avoir lu le constat, le *Circuit* enregistré, sis au 4552 rue Saint-Denis, a écopé, pour sa part, d'une amende de 800 $ après avoir été reconnu coupable de malpropreté et d'avoir été encombré par des objets de toutes sortes.

Le rapport des inspecteurs précise que les fourneaux étaient encroûtés d'une épaisse couche d'aliments calcinés; que les réfrigérateurs étaient sales et tachés d'aliments qui avaient coulé. Un gâteau moisi a été confisqué par les inspecteurs.

Par ailleurs, la Cafétéria de l'Université McGill, *Versabec*, a écopé de 500 $ d'amende pour ne pas avoir pourvu un appareil de cuisson d'une hotte de ventilation.

L'infraction remonte au 11 janvier dernier et une récente vérification a permis de constater que la situation n'est pas corrigée.

Un autre restaurant fermé, le *Café Hoolyrock Enr.*, sis au 102 ouest, rue Saint-Viateur, à Montréal, devra payer 450 $ au greffe de la Cour municipale après avoir été reconnu coupable d'avoir eu un «pitt-bull» errant sans laisse parmi les clients, le rapport précise de plus qu'il y avait des dizaines d'excréments de chien au sous-sol de l'établissement et qu'une odeur d'égout provenant d'un tuyau se répandait dans l'établissement.

Le restaurant *L'Arlésienne*, du 4216 rue Saint-Denis, a été reconnu coupable de malpropreté et condamné à une amende de 400 $.

L'infraction remonte au 9 novembre 1989; une récente vérification a permis de constater que la situation était corrigée.

En plus d'avoir écopé d'une amende pour n'avoir pas nettoyé régulièrement l'arrière de ses appareils de cuisson, le propriétaire de l'établissement a aussi été condamné pour avoir négligé de garder propre un cabanon servant à entreposer les déchets.

Finalement, le *Rosemont Delicatessen*, au 2500 rue Holt, à Montréal, a écopé de 350 $ d'amende après avoir été reconnu coupable de malpropreté.

L'infraction remonte au 20 septembre 1989 et la situation est maintenant rétablie.

Québec interviendra pour protéger les animaux

MARTIN PELCHAT

■ Dans la foulée des spectaculaires interventions de la SPCA à Saint-Samuel et à Weedon, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Michel Pagé, a annoncé hier qu'il convoquera, dans les prochains mois, une commission parlementaire devant ouvrir la voie à l'automne à une intervention législative concernant la protection des animaux.

Dans une lettre adressée à la Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux, le ministre Pagé explique que son gouvernement «verra à doter le Québec des moyens les plus appropriés pour assurer la prévention de la cruauté envers les animaux et leur bien-être, et ce dans les meilleurs délais».

Une telle commission parlementaire pourrait siéger en août ou septembre, indique-t-on au cabinet du ministre.

L'assurance donnée par le ministre a été bien accueillie par les responsables de la SPCA. «Enfin, nous sommes traités comme des interlocuteurs sérieux», a lancé Suzanne Galaise, porte-parole de la SPCA.

Elle a rappelé qu'il y a quelques jours, la SPCA avait en vain tenté d'attirer le ministre au symposium qu'elle avait organisé. Le ministère n'y était pas représenté.

Mais le retentissement des saisies de Saint-Samuel et de Weedon et la réaction du public à ces affaires sordides auront probablement activé le dossier, pensent les responsables de la SPCA.

La déclaration du ministre est particulièrement bien accueillie à l'heure où les enquêteurs de la SPCA redoutent l'existence d'un réseau provincial de chenils clandestins où des animaux pourraient être tenus dans des conditions abominables comme à Saint-Samuel et à Weedon.

Ce sont des chenils qui vraisemblablement s'échangent entre eux des animaux, explique un autre porte-parole de la SPCA, Johanna Dupras, et qui vendent les portées à des laboratoires, marchés aux puces, encans et animaleries.

Actuellement, n'importe qui peut s'improviser éleveur de petits animaux, dit-elle. Dans le projet de loi sur la protection des animaux qu'elle a elle-même élaboré, la SPCA propose d'obliger tout éleveur à déclarer ses activités, lesquelles seraient régies par des normes uniformes. La SPCA aurait le droit d'inspecter chacun des élevages.

Le Québec et la Nouvelle-Écosse sont les deux seules provinces canadiennes qui n'ont encore aucune loi précisant les conditions de garde et l'usage des animaux. Les interventions préventives sont pratiquement impossibles.

Débordée, la SPCA recherche maintenant pour ces bêtes des foyers temporaires. Les personnes qui voudront les abriter ne pourront cependant adopter les chiens tant que ne sera pas connu le dénouement judiciaire de cette intervention. Toute personne intéressée peut appeler le 735-2711.

Deuxième condamnation pour une firme de sablage au jet

RAYMOND GERVAIS

■ Pour la seconde fois en un peu plus d'un mois, une entreprise qui se spécialise dans le sablage au jet, la firme Entrepreneurs Clarke & Compagnie Ltée, du 7360 rue Vérité, à Saint- Laurent, a reconnu sa culpabilité à une accusation d'avoir effectué du ravalement à sec sans utiliser de bâche.

L'incident s'est produit le 30 novembre 1989, au 19601 rue Clark Graham, à Baie d'Urfé où l'entreprise effectuait le ravalement d'un édifice en béton.

Cette fois, le juge René Déry, de la Cour municipale de Montréal, a condamné la compagnie à 1200 $ d'amende.

Le 11 mai dernier, la même entreprise avait écopé une amende de 3000 $. Selon les inspecteurs, on pouvait voir de la poussière de sable sur la neige à plus de 15 mètres du chantier.

Par ailleurs, la compagnie Ciment Saint-Laurent, a été reconnue coupable hier d'avoir pollué l'air de la ville en omettant d'arroser les chemins de gravier empruntés par les camions à son usine de l'Est de Montréal.

L'infraction remonte au 18 septembre 1989 et le juge a condamné l'entreprise à verser à 750 $.

Finalement, Les Produits de Freins Satisfait Inc., du 2745 rue Duchesne, à Saint-Laurent, ont écopé de 500 $ d'amende pour avoir émis des fumées opaques dans l'atmosphère. Cette infraction remonte au 5 septembre 1989.

Cette fumée provenait d'un incinérateur de sabots de frein usés muni d'un brûleur d'appoint.

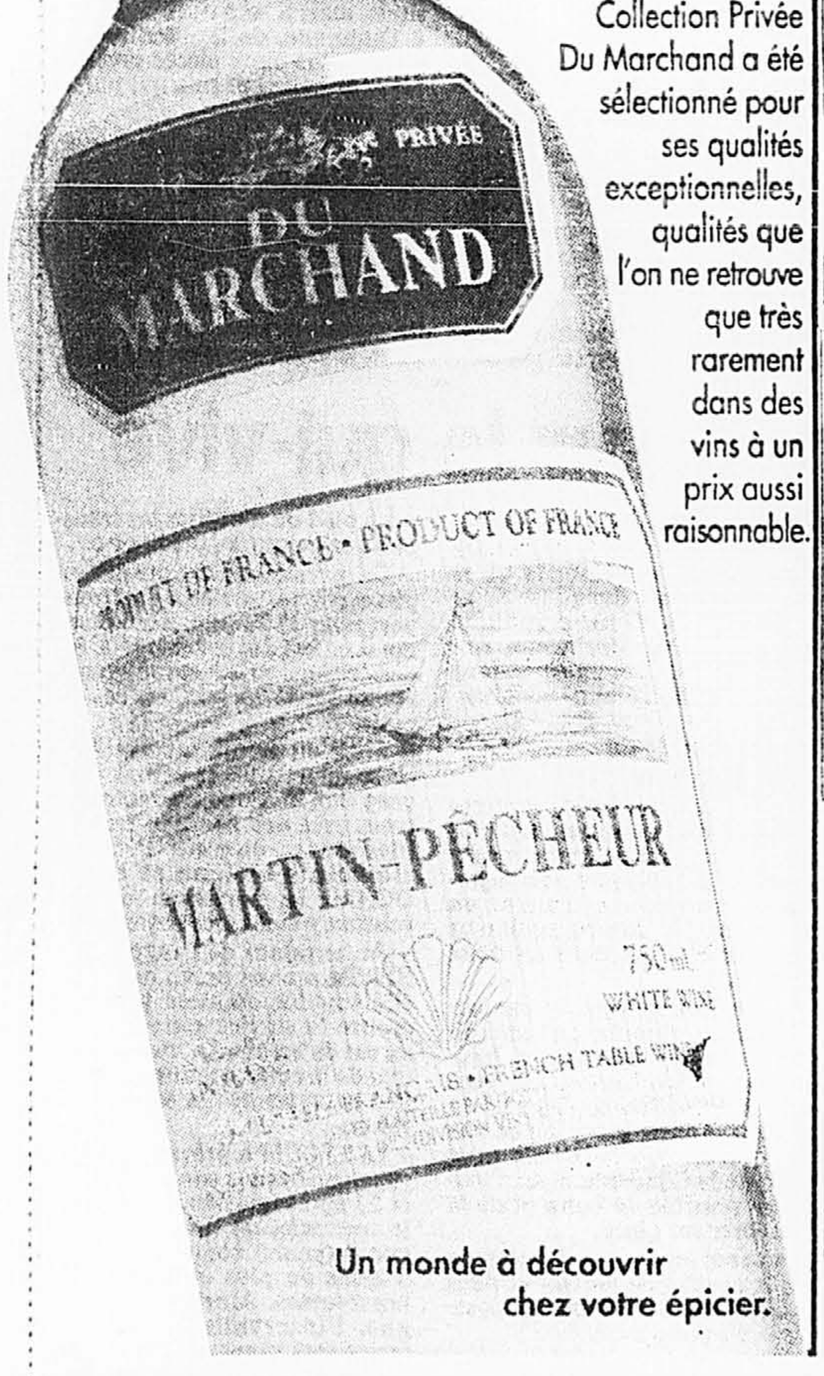
NOUVEAU EN ÉPICERIE!

MARTIN - PÊCHEUR
Vin blanc de FRANCE

BON À MARIER...

avec coquillages, fruits de mer, poissons frits, pâtés et charcuterie.

Ce vin de la Collection Privée Du Marchand a été sélectionné pour ses qualités exceptionnelles, qualités que l'on ne retrouve que très rarement dans des vins à un prix aussi raisonnable.



Un monde à découvrir chez votre épicier.

ADOLESCENTS (13-17 ANS)
ÉCOLE D'ÉTÉ
(aussi cours pour adultes)
MONTRÉAL

— ANGLAIS	Lun. au ven.	13h-16h	3 sem.	170$
— FRANÇAIS	Groupes de 8 à 16 étudiants			
— INFORMATIQUE: INTRODUCTION — IBM DOS	Lun.-mer. ou mar.-jeu.	10h-13h	3 sem. (Groupes de 9 étudiants)	150$

2 SESSIONS: 9-27 JUILLET ET 6-24 AOÛT
Tests d'évaluation et inscription: 26, 27, 28 juin et 3, 4, 5 juillet entre 12h et 14h ou 16h et 18h
1450, rue Stanley (Métro Peel (sortie Stanley)) SUCCURSALE CENTRE-VILLE 849-8393 postes 712 et 732

LA MALADIE D'ALZHEIMER

Le Centre de Recherche de l'hôpital Douglas, affilié à l'Université McGill, propose l'essai d'un nouveau médicament pour les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer.

L'étude, d'une durée de 6 mois, s'adresse aux patients entre 50 et 75 ans. Le patient doit être accompagné d'un parent ou d'un gardien.

La participation à l'étude est libre et gardée strictement confidentielle; les évaluations et traitements sans aucuns frais.

Pour plus d'informations, S.V.P. contacter:

Georges Schwartz, psychologue, ou Nicole Étienne au 761-6131 poste 23333 (lundi à vendredi 9 h - 16 h).

Le plus grand marchand de
Tapis d'Orient
aux États-Unis
Un quart de siècle de service
Notre premier magasin au Canada
lundi à mercredi: 10 h à 18 h
jeudi et vendredi: 10 h à 21 h
samedi: 10 h à 17 h
Parvizian Masterpieces
1826, SHERBROOKE OUEST, MTL. Qc H3H 1E4 939-8906

COURS DE LANGUES AU YMCA
(AUSSI ANGLAIS, FRANÇAIS POUR ADOLESCENTS 13-17 ANS)
MONTREAL
☐ ANGLAIS ☐ FRANÇAIS ☐ ESPAGNOL ☐ ITALIEN
PORTUGAIS • GREC • JAPONAIS • ALLEMAND • RUSSE
Groupe de 8 à 16 étudiants
Matin, après-midi, soir ou samedi
Cout: 95 $ (21 heures) - 175 $ (42 heures)
280 $ (84 heures)
DÉBUT: 9 JUILLET
INSCRIPTION: 26, 27, 28 JUIN 3, 4, 5 JUILLET
CENTRE-VILLE
1450, rue Stanley (métro Peel)
849-8393, poste 712 ou 732
HOCHELAGA-MAISONNEUVE
4567, rue Hochelaga (métro Viau)
255-4651

RÉSULTATS
loto-québec

Provincial — Tirage du 90-06-22

NUMÉROS	LOTS
4062586	1 000 000 $
062586	10 000 $
62586	1 000 $
2586	100 $
586	25 $
86	10 $

Le billet donne droit à cinq tirages consécutifs

Quotidienne — Tirages du: 90-06-16 au 90-06-22

	3	4
SAMEDI	884	0686
LUNDI	790	7162
MARDI	460	8709
MERCREDI	151	3195
JEUDI	502	2642
VENDREDI	108	9018

La Mini — Tirage du 90-06-22

NUMÉROS	LOTS
154143	50 000 $
54143	5 000 $
4143	250 $
143	25 $
43	5 $
15414	1 000 $
1541	100 $
154	10 $
4	

Banco — Tirage du 90-06-22 — Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirages

1	3	4	7	9
10	11	13	23	24
27	33	40	43	44
52	53	54	62	66

Prochain tirage: 90-06-25

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

5000 lires EN BONS CANADIENS



Depuis plus de 30 ans, Unico offre aux consommateurs québécois des produits italiens de qualité. Voici maintenant l'occasion rêvée de vous mitonner un petit souper à l'italienne. Avec tout achat de 5 produits Unico, vous recevrez 5 $ (environ 5000 lires) en bons de remboursement sur des produits Unico. Profitez de cette offre unique et vous direz vous aussi: avec Unico, mamma mia, quel délice... et quelle aubaine!

Unico

Membre de la grande famille de produits de qualité Culinar.

Envoyez-nous 5 preuves d'achats de produits Unico et nous vous enverrons 5 $ (environ 5000 lires) en bons de remboursement applicables à l'achat de produits Unico. Aucune reproduction mécanique acceptée.

Offre valide jusqu'au 31 août 1990.

NOM:
ADRESSE:
CODE POSTAL:

Envoyez à:
Unico
Offre de remboursement de 5 $
C.P. 6329
Montréal (Québec)
H3C 3L2

CULINAR

Tournée insolite dans le Montréal gris

LUCIE CÔTÉ

■ À midi, il fait gris, la chaleur est supportable et la *Main* encore tranquille. Seulement une ou deux prostituées montent la garde tout près, au coin des rues Sainte-Catherine et Sainte-Élisabeth, quand je commence ma visite.

Mon guide connaît bien le milieu; pendant cinq heures, nous arpenterons ensemble le secteur.

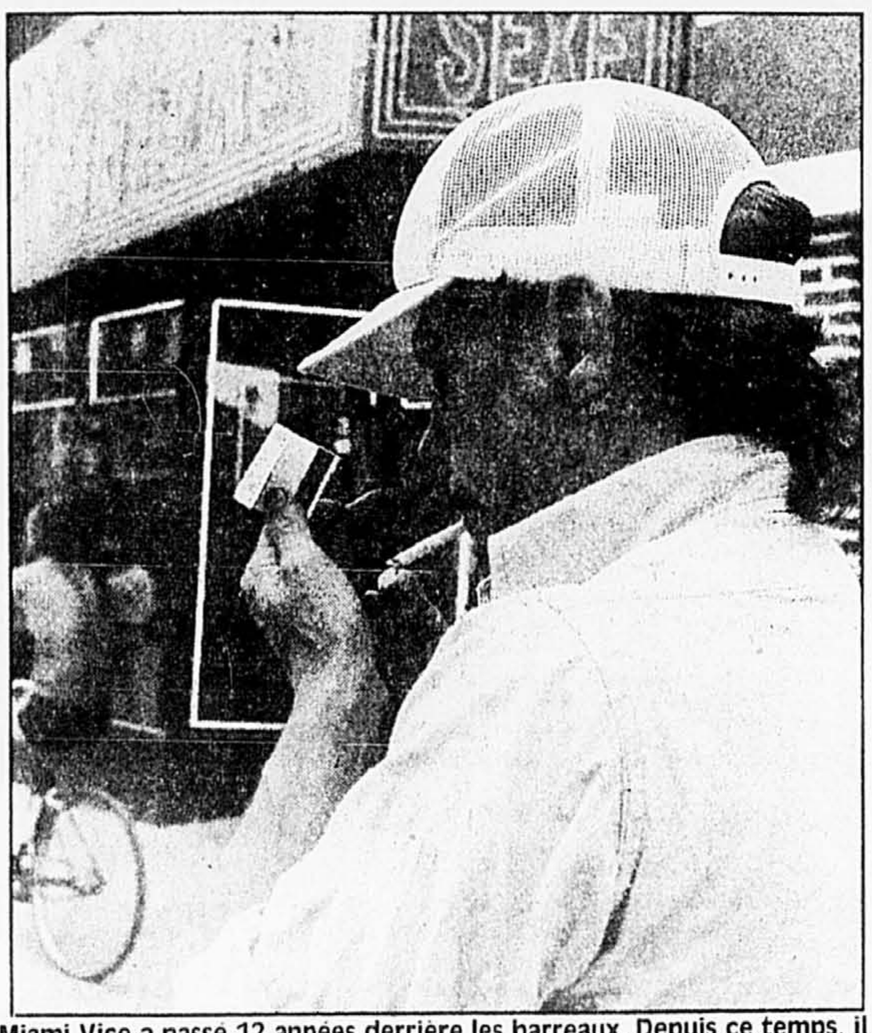
Il me signale une petite fille, qui ne peut pas avoir plus de 14 ans, appuyée sur un mur, en *t-shirt* et culottes courtes. Elle racole, m'assure-t-il. Pourtant, elle n'a pas l'air d'une prostituée. Moi non plus, mais nous restons à observer son manège suffisamment longtemps pour qu'un «client» m'accoste sans trop de nuances. Il semble plus embarrassé que moi de sa méprise. La petite fille, penchée sur la portière d'une automobile, mène rondement ses négociations avec le chauffeur et ils disparaissent ensemble.

Il y a dans le secteur plusieurs *peep shows* aux vitrines de néons rouges, où l'on peut regarder de courts films porno. Le voyeur s'installe dans une petite cabine, sur une confortable banquette, avec corbeille à papiers tout près, pour regarder en privé ses films. Pour un dollar, il a droit à une sélection de 16 films qui défilent en quatre minutes.

Mon guide se fait appeler *Miami Vice* ou *Cobra*. À 36 ans, il raconte qu'il a passé 12 années derrière les barreaux et se «tient tranquille» depuis cinq ans. Il est prestataire de l'aide sociale et boucle ses fins de mois en dansant nu.

Il aurait été condamné pour fraude, usage de faux, substitution de personne et vol de voiture. Depuis cinq ans, il collabore avec les policiers, les travailleurs sociaux, les psychologues. Il leur fournit des renseignements sur les activités du milieu: drogue, prostitution juvénile, mystérieuses disparitions, règlements de comptes, etc.

C. est un *travailleur de rue*, un indicateur, une *taupe*, mais bénévole. Il n'exige rien en retour de ses informations. Il ne serait pas le seul à agir ainsi; dans le seul secteur de la *Main*, on peut compter une bonne demi-douzaine de personnes qui fréquentent comme lui cette faune bien particulière.



Miami Vice a passé 12 années derrière les barreaux. Depuis ce temps, il agit à titre de taupe ou d'indicateur bénévole afin de faire fermer les piqueries.

PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

Il affirme que c'est après avoir vu au pénitencier des jeunes de 18 ou 19 ans, aux prises avec la drogue, qu'il a décidé de leur venir en aide. Il les écoute, essaie de les comprendre et de les aider. Il s'acharne à faire fermer les *shooting galleries*, les piqueries, une après l'autre. Informé par des prostituées, il revendique la découverte de plusieurs des 23 piqueries qui ont reçu la visite des policiers.

Un fabulateur? En tout cas, il est vigilant et a l'oeil exercé. Tout au long de la journée, il ne cessera d'attirer mon attention sur des détails qui finiront par composer un tableau, la *Main* de ce mardi après-midi... gris.

Il m'indique le terrain vague, derrière la station de métro Saint-Laurent, où, en voiture, les filles emmènent leurs clients pressés. Les petits hôtels de passe, à dix dollars la nuit, près du terminus d'autobus, où échouent les fugueuses, à leur arrivée à Montréal. «Souvent, elles sont d'abord danseuses, puis elles consomment de la drogue et finissent par se prostituer, m'explique mon guide. Je parle de la prostitution juvénile pour sauver des vies», ajoute-t-il.

Nous croisons deux jeunes filles, accompagnées par un «papa gâteau» en bottes de travail et chemise mouillée de sueur, tachée de peinture. Elles se ressemblent, sont très jeunes, 13 ou 14 ans, avec de longs cheveux teints en noir, les yeux outrageusement maquillés de khôl noir, en collants déchirés et minuscules corsages.

Au restaurant où nous les avons suivies, elles discutent, avec leur interlocuteur, d'un film porno, qu'elles prévoient tourner. *Miami Vice* affirme avoir vu leur photo sur des avis de recherche. Elles seraient en fuite et munies de faux papiers.

Notre tournée se terminera par une rencontre avec des policiers en civil, curieux de comprendre notre comportement, alors que nous surveillons les mêmes filles qu'eux depuis un moment.

Reine De La Mer



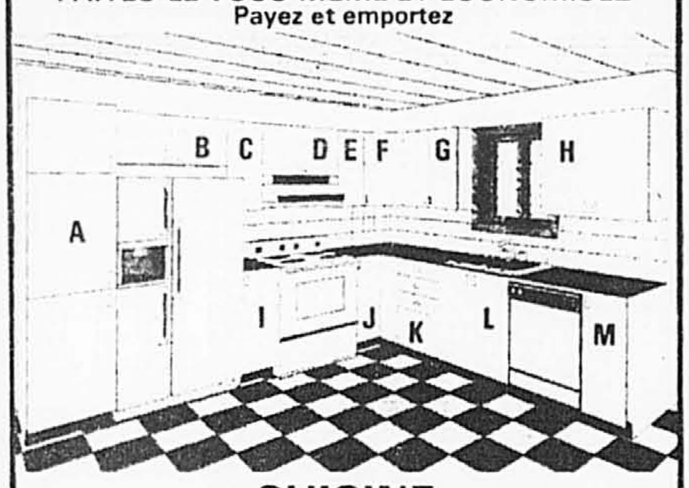
20 000 lb de homard directement des îles-de-la-Madeleine

À 7 pour 20$

Samedi 9h tant qu'il y en aura
1840, René-Lévesque est, Montréal

portes & fenêtres VERDUN ltée

NOUVEAU! NOUVEAU! NOUVEAU!
en stock
CABINET MODULAIRE BLANC
FAITES-LE VOUS-MÊME ET ÉCONOMISEZ
Payez et emportez



CUISINE

A: GM15	$181.99	H: H33	$95.99
B: H3315	$63.99	I: B15	$77.99
C: H15	$57.99	J: BCA3636	$146.99
D: H3018	$67.99	K: BT18	$154.99
E: H12	$50.99	L: B30	$113.99
F: CMD24	$109.99	M: B12	$71.99
G: H30	$89.99		

Cabinet seulement, côté fini, mélamine 5/8



FENÊTRES À GUILLOTINE
Aluminimum SUPER ROBUSTE
Boîte 7", fini émaillé blanc
36x60 $249
36x72 $269



GARANTIE 20 ANS
Aluminium

FENÊTRES COULISSANTES
Cadre 7" émaillé blanc, en inventaire
SUPER ROBUSTE
3x2 $139
4x3 $179
5x4 $225

Heures d'ouverture
Lun., mar., mer. de 8h30 a.m. à 5h30 p.m.
Jeudi de 8h30 m. à 8h p.m.
Vendredi de 8h30 a.m. à 6h p.m.
Samedi de 8h30 a.m. à midi
Fermé entre midi et 1h p.m. sur semaine

ÉCONOMISEZ, PAYEZ ET EMPORTEZ!
Prix en vigueur jusqu'au 30 juin

RIVE-SUD ..... 139, boul. Laurier rte 116 (St-Basile) 653-2265
LAVAL ..... 4525, boul. Samson 681-1547
VERDUN ..... 925, rue Hickson 762-3517
VERDUN ..... 3032, boul. Lasalle 769-1725
MONTRÉAL ... 2269, St-Clément (près Viau) 255-6868
VERDUN ..... 4281, rue Verdun 761-7895

CLINIQUE MÉDICALE D'AMAIGRISSEMENT

Dr Jean-Marie Marineau, M.D. — Dr Jacques Lemay, M.D. Omnipraticiens

Montréal: 6716, rue Saint-Denis 274-3561 — 6520, rue Beaubien est 259-5531

Laval	Longueuil	Cartierville	Repentigny
24, boul. de la Concorde E.	3180, ch. Chambly	5609, boul. Gouin O.	520, rue Notre-Dame
662-2192	646-4364	339-1611	654-0089

WOW!!

Le logiciel le plus vendu!



Nous avons aussi TOUS les autres!

3-SOFT LOGICIELS

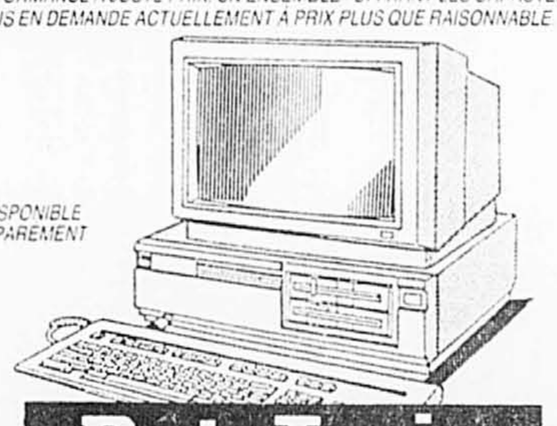
(514) 646-2259

APPELS A FRAIS VIRÉS ACCEPTÉS.

UN ORDINATEUR...

DE BUREAU ? OU PORTATIF

LA PERFORMANCE À JUSTE PRIX! UN ENSEMBLE* OFFRANT LES CARACTERISTIQUES LES PLUS EN DEMANDE ACTUELLEMENT À PRIX PLUS QUE RAISONNABLE



*DISPONIBLE SÉPARÉMENT

DataTrain

La grande puissance du 386 avec
• LECTEUR RIGIDE 40 MEG
• ECRAN VGA COULEUR

2 995$

DPC 3016
• Processeur 80386SX, 16 MHz • Lecteur 1 Meg
• Compatible avec IBM • Mémoire vive de 2 Meg
• Carte vidéo super VGA (800 x 600)
• Compatible avec NOVELL
• MS-DOS 4.01, GW Basic 3.23

UN ORDINATEUR NE DOIT-IL PAS ÊTRE LÀ OÙ VOUS VOUS TROUVEZ? UN PORTATIF VOUS SUIVRA PARTOUT! IL A TOUTE LA PUISSANCE DES MODÈLES DE BUREAU. NOUS AVONS UN TRÈS GRAND CHOIX DE PORTATIFS À PRIX TRÈS COMPETITIFS



1 XT-640K Ram, 2 lecteurs de 720K — 1 295$
2 XT-1 Meg Ram, Disque 1.44 Meg, Notebook — 1 995$
3 XT-640K Ram, Disque rigide 40 Meg — 2 495$
4 AT-640K Ram, Disque rigide 20 Meg — 2 995$

TOSHIBA | DataTrain
SHARP | EPSON

Les petits magasins au Grand Choix
Informatique Dumoulin

MONTRÉAL: 8251, St-Hubert (au sud de Métropolitain) 385-1777 LAVAL: 1533, Autoroute 440 Ouest (à l'est de l'Autoroute des Laurentides) 688-1001

Pierre Foglia



Plus bête que ça tumeur

La verveine fleurit délicatement tandis que les pivoines éclatent comme des bombes sur le mur de la remise. Les cléomes à barbiche blanche s'abritent sous les tournesols qui culminent déjà à la hauteur du blé d'Inde. Les colibris se font la guerre ou l'amour, allez savoir, au-dessus des cosmos roses et des myosotis céruléens. Ma fiancée jure qu'elle vient de voir un tangara écarlate à ras les nicotines qui vermillonnent sous la fenêtre de notre chambre.

Bref rien n'est plus bouillonnant de vie que nos étés brefs. C'est pour cela qu'il ne faut pas les gaspiller à parler du cancer, aussi n'en parlerons-nous pas aujourd'hui. Nous parlerons seulement de sa banlieue: les «métastases de l'angoisse», comme dit une de mes amies qui a un peu le cancer...

Cette amie est une journaliste connue et ne tient pas à exhiber sa tumeur à toute la province mais elle aimerait bien dire quand même que le plus difficile n'est pas la vie qui foisonne de fleurs et d'oiseaux, le plus difficile n'est pas la bête tapie dans l'ombre de l'été. Le plus difficile c'est la vulgarité. La mort trivialisée. Une foule de petites indélicatesses. Et quelques énormes obscénités...

À la suite d'un examen de routine tu apprends qu'un cancer est en train de faire ses pré-arrangements en toi, ton univers pique du nez, tu hésites un instant: «Je crève ou je me bats?» Tu te bats bien sûr. Tu te soumets aux traitements de choc. Tu endures... Et miracle, mille angoisses plus tard, tu gagnes (du moins tu tentes de te le faire croire). Tu rentres enfin à la maison pour de bon. Le téléphone sonne, tu décroches: c'est Magnus Poirier le croque-mort qui appelle pour te suggérer un pré-arrangement funéraire! Ce vautour nécrolo prétend te vendre un condo-colombarium à tempérament.

Tu hurles. Qui a osé? Quel médecin, infirmière ou secrétaire a déjà vendu ton cadavre à ce morticole épicier?...

o

Mon amie qui a un peu le cancer m'a appris un nouveau mot: oncologie. Il n'est pas dans mon *Petit Robert*. Il paraît que cela veut tout simplement dire cancer mais servirait justement à ne pas dire cancer. Il serait moins traumatisant pour les patients d'aller se faire soigner en oncologie (on dit en enco) qu'en cancérologie par exemple... L'euphémisme est discutable, mais bon, il se veut prévenant et on s'attendrait à ce que tout l'environnement du service d'onco, reflète le même zèle attentionné... Hélas, me dit mon amie, hélas!

On est accueilli en onco par ce genre de message, punaisé au mur: «Vous fumez? Eh bien toussez maintenant»... Autrement dit: «Vous avez couru après le cancer des poumons? Bien bon pour vous!». Cela rappelle les propos vengeurs des bonnes soeurs d'avant la pilule: «Vous avez couchez? Eh bien accouchez maintenant». Plus bête que ça, TUMEUR.

Sur le même mur, le calendrier des prêtres des missions étrangères vous invite délicatement: «Faites un don ou un legs testamentaire»... Une manière comme une autre de vous rappeler que vous n'en avez plus longtemps et que c'est le moment d'amadouer le Bon Dieu en vous achetant un lopin d'au-delà...

Mais attention, ne donnez pas tout aux prêtres missionnaires. Laissez à vos héritiers de quoi faire un don aux oeuvres du Cardinal Léger (Voir l'encart dans les pages nécrologiques du Devoir et de La Presse qui explique qu'on peut utiliser les formulaires disponibles dans les maisons funéraires).

Sinistre marketing de la mort... Sans parler des malheureux hasards qui pourraient être évités avec un minimum de vigilance... C'était dans l'antichambre de mon médecin traitant; histoire de... tuer le temps, j'ouvre un vieux magazine (un «Lundi») et je tombe sur un reportage sur la fabrication des cercueils...

— Bien sûr que je suis fier de mon travail, dit l'artisan au reporter. Il y a de la place pour l'esthétique et la création dans mon métier, comme en témoigne ce nouveau cercueil couleur rose thé avec roses en médaillons, créé spécialement pour inhumer les dames...»

La verveine fleurit délicatement tandis que les pivoines éclatent comme des bombes sur le mur de la remise. Rien n'est plus éclatant de vie que nos étés, c'est pour cela qu'il ne faut pas les gaspiller à parler de la mort.

D'ailleurs on n'en a pas parlé. La bête que je vous ai montrée, tapie dans l'ombre là bas, ce n'est pas elle. C'est seulement dame bêtise. Mais attention, elle tue aussi.

Bonjour vous!

■ La semaine prochaine je la passe chez vous. Votre vélo est prêt? Graissé et tout? Le champagne est au frais? C'est manière de parler, parce que je ne bois pas. Du café, du lait... Mais c'est vrai par exemple que je m'en vais chez vous. Lundi matin à l'aube je suis là. Toc, toc, toc, yatu quequn?

C'est comme ça que je voulais titrer ma chronique d'été: yatu quequn? Mon boss m'a dit déconne pas, tu sais bien qu'ils t'attendent, que tu ne les surprendras pas. Trouve autre chose...

Alors j'ai trouvé ***Bonjour vous!*** Je me suis forcé, non? Anyway que vous aimiez ou pas ce sera le titre de ma chronique d'été qui commencera mardi le 3 juillet, sur une colonne, à la une, comme l'an dernier. Les lundis, mardis, jeudis, samedis. Jusqu'à la mi-septembre, ou dans ces coins-là...

La semaine prochaine je ne serai pas dans le journal. Mais je serai déjà chez vous. Je me donne le temps de me dégêner... Vous ai-je dit que j'étais épouvantablement timide? Si vous l'êtes le moindrement aussi, ça va être long, mon ami!

Oui j'ai reçu beaucoup d'invitations. Je vous remercie. Et je vous prie de m'excuser d'avance si je ne reponds pas à la votre. Si je devais me rendre à chacune, j'en aurais pour deux ans, sept jours par semaine...

J'ai fait trois piles. Une, Montréal et la banlieue. L'autre, le reste de la province. La troisième pile ce sont les lettres (environ 12 000) qui commencent par: «M. Foglia, vous êtes mon soleil du matin»... Même si je suis du genre modeste et discret je n'ai pu m'empêcher de souligner la chose à ma fiancée: «Tu vois hein, un soleil, rien de moins...» Depuis, elle ne m'appelle plus que Pierre *sunny side up* Foglia... Mais l'ironie n'aura qu'un temps mon vieux, je dirai un jour combien il est dur d'être traité comme astre par de purs étrangers, et comme un total désastre par sa propre famille...

Je niaise pour cacher mon trac. Sérieux, je n'ai aucune idée de ce que va donner cette chronique d'été. Je freake un peu... Je ne sais pas sur quel ton, je ne sais pas quoi, ni comment. Vous êtes mieux d'être fins mes sacrements...

EN BREF

CADAVRE ENSANGLANTÉ DÉCOUVERT

■ Le cadavre ensanglanté d'un homme d'environ 40 ans a été trouvé hier après-midi sur un terrain vague situé en face du 417 rue Berri, à Montréal, près du viaduc de la rue Notre-Dame. Découvert par des passants qui ramassaient des bouteilles, vers 15 h, l'homme avait du sang à la tête. L'enquête a été confiée à la section des homicides. Une autopsie doit avoir lieu.

UNE FEMME MEURT ÉCRASÉE

■ Une femme de 39 ans a péri sous les roues d'un camion hier avant-midi, à l'angle des rues Sanguinet et Émery, à Montréal. Selon la police de la CUM, la femme circulait sur un scooter et aurait tenté un virage à droite en même temps que le fardier, vers 11 h 30. La victime a été traînée sur une distance de 15 mètres avant que le conducteur du camion ne s'aperçoive de l'accident. Le dossier a été confié à la section Enquêtes-Accidents. C'est la seconde fois en deux jours à Montréal qu'une femme est victime d'un accident causé par un camion. Jeudi, une femme de 57 ans a été traînée dans son véhicule sur une distance de 83 mètres sous un camion qui aurait brûlé un feu rouge à l'intersection des rues Chabot et Jean-Talon.

HÉROÏNE SAISIE

■ Les douaniers de Mirabel ont saisi mardi dernier dans le porte-documents d'un voyageur américain, originaire du Nigeria, quelque 335 grammes d'héroïne, d'une valeur de 2 millions $. Paul I. Nwokedi, 28 ans, qui habite l'État de la Géorgie, a été accusé de possession de stupéfiants pour fins de trafic. Des traces de colle dans le fond de son porte-documents ont éveillé la curiosité des douaniers. Ils ont trouvé la drogue dans les parois latérales de la mallette. Le suspect arrivait de Lagos au Nigeria, via Francfort, et se dirigeait vers Atlanta, en Géorgie.

MOHAWKS: NOUVEAU DÉLAI

■ La requête en injonction interlocutoire de la ville d'Oka contre les Mohawks qui ont érigé des barricades pour s'opposer à la prolongation du terrain de golf, ne sera entendue que vendredi prochain. Un nouveau délai en a retardé hier l'audition. On s'attend par ailleurs à ce que les représentants de la Ville et ceux des Mohawks soient conviés la semaine prochaine à une rencontre conjointe avec le ministre des Affaires indiennes, Tom Siddon. Mercredi, les représentants de la municipalité rencontreront le ministre, qui s'est entretenu jeudi avec ceux des Mohawks. Rencontre d'introduction, a indiqué Me Jacques Lacaille, avocat des Mohawks.

BROUSSEAU COUPABLE

■ Germain Brousseau a été reconnu coupable hier du meurtre au second degré de Louis Durant, 81 ans, de Saint-Cuthbert, tué de trois balles le 31 décembre dernier. Le jury de sept femmes et cinq hommes a rendu son verdict hier après-midi, après des délibérations qui duraient depuis le 13 juin. Le juge Réjean Paul entendre les représentations sur sentence des avocats le 28 juin. Durand est passible d'une peine d'emprisonnement d'au moins dix ans ferme.



PHOTO ROBERT NADON, *LA PRESSE*

Mohamed réconfortant sa mère Saada Ali, sous le regard compatissant de Mme Lyne Desrosiers.

Une famille éthiopienne fait face à la déportation avec un fils hospitalisé

LILY TASSO

■ Une Éthiopienne arrivée au Canada le 20 mars 1989 en demandant le statut de réfugié, vit dans l'angoisse et le désespoir depuis qu'elle a reçu un ordre d'exclusion.

N'ayant pas réussi à convaincre la Commission du statut de réfugié du bien-fondé de sa demande, Saada Ali doit quitter le pays avec ses fils, Mohamed et Yassin, âgés de 19 et 17 ans.

Ils devaient être déportés jeudi aux États-Unis d'où ils étaient venus. Mais comme Yassin est hospitalisé depuis un an souffrant d'épilepsie et de troubles psychiatriques, il a fallu retarder le départ jusqu'à ce que les États-Unis donnent l'assurance au Canada que le jeune homme sera soigné chez eux. C'est ce qu'a confirmé à *La Presse* M. René Daoust, directeur adjoint du Centre d'Immigration Canada, rue Papineau.

Une amie de cette famille éthiopienne, Mme Lyne Desrosiers, souhaite que les États-Unis refusent d'accueillir ces gens sans le sou dont l'un a besoin de soins médicaux prolongés.

«J'espère que le Canada finira par leur donner la résidence permanente pour des raisons humanitaires», a-t-elle déclaré à *La Presse*.

Éducatrice spécialisée, mariée à un policier d'Ottawa, Mme Desrosiers avait accouru à Montréal afin d'alerter mer et monde sur le drame que vivent ses protégés. Connaissant Mohamed depuis trois mois, elle l'avait formé à son studio de céramique et fait de lui son homme de confiance, le seul qui ait les clés de cette petite entreprise dans laquelle elle a investi toutes ses économies.

«Ces gens ont toujours vécu dans l'insécurité. Ils ont connu énormément de misères. La mort les attend s'ils rentrent chez eux», explique-t-elle.

La maison de Saada ne désemplit pas. Une quarantaine d'amis, réfugiés comme elle et inquiets sur son sort, l'entourent constamment.

«Saada a vu son fils Yassine renaître ici», soupire Mme Desrosiers qui dit garder confiance et espoir.

Le mandat d'inaptitude disponible

■ Deux mois après l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la curatelle publique, les gens peuvent se procurer gratuitement le fameux mandat d'inaptitude qui permet à quelqu'un en pleine santé de confier à un proche la responsabilité légale de veiller à ses intérêts le jour où elle ne sera plus en mesure de le faire.

Des avocats de l'aide juridique ont, en effet, préparé un guide et des formulaires à l'intention du public. Ces pochettes d'information, plus de 20 000, seront distribuées dans les CLSC, les clubs de l'Âge d'or, les bureaux de l'aide juridique et de Communication Québec, ainsi qu'à tous les organismes qui en feront la demande.

Selon Me Louis Gauthier, «on a choisi une formule simple, accessible à tous». Grâce à ce document, les personnes intéressées pourront mettre sur papier leurs volontés en prévision du jour où leurs capacités seront réduites à la suite d'un accident ou d'une maladie. Il ne s'agit pas d'un testament, mais d'une garantie. On peut ainsi désigner à l'avance un représentant légal qui prendra les décisions pour soi le moment venu.

Le mandat doit être rédigé en présence de deux témoins. Des copies seront remises au représentant légal et à quelques personnes de l'entourage. Au moment où la personne s'avère incapable de s'occuper de sa personne et de ses biens, le mandataire doit se présenter devant le protonotaire pour faire homologuer le document.

Le Québec est la première province à autoriser cette formule qui pourrait réduire le nombre de personnes placées sous la curatelle publique et la curatelle privée.

LA SYMPHONIE DE L'ÉTÉ
LAVAL EN FÊTE LE 24 JUIN
AU CENTRE DE LA NATURE



De 12 h 00 à 18 h 00
Des activités et spectacles pour tous !

20 h 00
IVANHOE
LE CONCERT IVANHOE
DE L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE LAVAL
Artiste invitée : Johanne Blouin
Directeur artistique : Paul André Boivin
En collaboration avec
La Presse CFGL 105,7

21 h 45
Feu d'artifice et feu de joie
Pour un horaire détaillé et pour plus de renseignements, communiquez avec le service des Communications de Ville de Laval au 662-4411.

CENTRE DE LA NATURE
600, avenue du Parc
Sainte-Vincent-de-Paul

SUPER RABAIS D'ÉTÉ
SUR PLANTES ARTIFICIELLES



SCHEFFLERA
ORD. 79.99
SOLDE 49.99

FICUS 4'
sur tronc naturel
ORD. 129.99
SOLDE 59.99

25% DE RABAIS
SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN
Non valable sur les articles en solde. Sur présentation de cette annonce.

BONSAÏ Prix cour.: 69.99 36.99
DRACAENA Prix cour.: 59.99 36.99
CAOUTCHOUC Prix cour. 109.99 49.99

Shalimar design
3303, Griffith, Saint-Laurent
735-2365
HEURES D'OUVERTURE:
LUNDI-JEUDI 10-17 H
VENDREDI 10-21 H
SAMEDI-DIMANCHE 10-17 H

Vivez-la en famille!

Voyez notre annonce dans la section Vacances/Voyage en page i 8

Base de plein air
le p'tit bonheur
lac Quenouille dans les Laurentides

Un séjour à l'auberge et vous serez enchantés



Père Marcel de la Sablonnière

— Site merveilleux au bord d'un lac
— Activités de plein air, nautiques et sociales
— Nouveau pavillon tout confort
— Programme séparé pour les activités des enfants et celles des adultes, dirigé par des moniteurs qualifiés
— Excellente table

Pas encore décidés pour vos vacances?

Quelle détente!

POUR INFORMATION:
Montréal et environs: 875-5555
Ailleurs au Québec: 1 (800) 567-6788

Une cinquantaine de candidats sont déjà choisis en vue des élections de novembre

MARIANE FAVREAU

■ Les partis municipaux de Montréal achèvent un premier tour en vue de trouver des candidats aux élections de novembre. Le second tour se fera à la rentrée de septembre.

Le Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM) a déjà choisi la moitié des candidats qu'il entend présenter dans chacun des 50 districts. Parmi eux, un seul nouveau venu, M. J. C. Icart, qui tentera de se faire élire dans le district Saint-Édouard.

Un jeune homme de 25 ans, Benoit Grenier, tentera d'obtenir l'investiture du parti dans Ahuntsic. Il fera la lutte, lors de l'assemblée qui se tiendra en septembre, à un entrepreneur, M. Rejean Mireault. Ce district est actuellement détenu par le Parti municipal de Montréal, et le chef, Alain André, tentera de conserver ce district par le biais d'une colistière.

Très peu de conseillers municipaux actuels du RCM ont dû se soumettre à l'épreuve d'une élection par les membres de leur organisation, la plupart ne recevant pas d'opposition à cette première étape.

Au Parti municipal de Montréal, on a choisi un premier candidat mercredi, dans le district Hochelaga, lors d'une assemblée qui réunissait une centaine de personnes. Il s'agit de Robert Lavoie, un marchand de la rue Ontario.

Le PMM entend tenir la moitié de ses assemblées d'investiture d'ici la mi-août. Son congrès aura lieu le 26 août alors qu'on adoptera le programme du parti.

Du côté du Parti civique de Montréal, 20 candidats sont déjà choisis. Ainsi, Mme Nicole Lalumière-Pace est choisie candidate du PCM dans le district Hochelaga. Ce sera donc à cette commissaire d'école de la CECM et à Robert Lavoie, candidat du PMM, que l'actuelle conseillère municipale du RCM, Mme Diane Barbeau, sera opposée.

La Coalition démocratique de Montréal a aussi commencé à tenir ses assemblées d'investiture. Ce parti n'ambitionne pas cependant de présenter des candidats dans chacun des districts.

Dans des allocutions cette semaine, à l'occasion d'assemblées publiques, deux chefs de partis d'opposition ont visé les fêtes du 350e anniversaire de Montréal comme exemple de l'incapacité de l'équipe RCM.

«On préfère discuter, au RCM, comme dans le dossier du 350e anniversaire; le maire pietine, c'est l'éternel verbiage», accusait Mme Nicole Gagnon-Larocque, chef du Parti civique.

Le chef du Parti municipal de Montréal, Alain André, s'interroge quant à lui sur la faisabilité d'un tel projet à 18 mois des festivités. Il s'inquiète du financement et propose des fêtes plus sobres axées sur les priorités des Montréalais.

Les vétérinaires se portent à la défense du pitbull

LILIANNE LACROIX

■ «On ne règle pas le problème en exterminant une race. Toute race, sans exception, a ses bons et ses mauvais sujets. Qu'on leur donne donc une chance avant de les condamner.»

Président de l'Académie de médecine vétérinaire, le docteur Michel Pepin a été fort choqué par l'entrée de Saint-Jean-sur-Richelieu dans la liste des villes de plus en plus nombreuses qui défendent «l'existence» de pitbull sur leur territoire.

Selon lui, l'Académie de médecine vétérinaire du Québec, qui représente la majorité des vétérinaires oeuvrant dans le domaine des animaux de compagnie, propose plutôt l'adoption d'un règlement municipal qui, tout en visant à protéger le public, ne discriminerait pas un groupe au point de souhaiter son anéantissement.

Ce règlement existe déjà à Saint-Hyacinthe. Selon l'Académie, il suffirait, pour les municipalités qui envisagent de légiférer sur les chiens nuisibles, de suivre cet exemple.

«La semaine dernière, à Saint-Jean, ils ont tué, sans autre forme de procès, leur premier pitbull. Peut-être le seul de Saint-Jean d'ailleurs», dit-il.

Selon lui, une sorte de psychose collective s'est emparée de la population face aux pitbulls et à un moindre degré, aux Rottweiler, une autre race canine qualifiée «d'agressive».

«La scène suivante s'est produite il n'y a pas si longtemps dans ma salle d'attente. Tout le monde flattait un chien qu'on trouvait bien sympathique avec ses drôles de petites oreilles. Quand les clients ont appris qu'il s'agissait d'un pitbull, ils se sont collés au fond de leur sièges et se sont mis à crier: 'Attachez-le! Tenez-le bien!' Pourtant, c'était le même toutou, fort gentil par ailleurs, qu'ils caressaient quelques secondes plus tôt.»

Selon lui, le problème des agressions canines, toutes races confondues, se situe principalement chez les propriétaires inconscients, les éleveurs et promoteurs illégaux de chiens de combat et les dresseurs incompétents de chiens de garde ou d'attaque.

«Une dame ne pouvait même pas sortir par la porte avant de sa maison parce que le chien de son mari, qui n'obéissait qu'à lui, l'aurait attaquée. C'est ridicule. Le problème, dans ce cas-là, ce n'est pas le chien. C'est celui qui l'a élevé.»

Le docteur Pepin admet toutefois que, si on ne s'y attaque pas tout de suite, le problème des pittbulls, rotweillers et compagnie ira grandissant. «Des éleveurs peu scrupuleux tentent d'obtenir les chiens les plus agressifs possible. Si, à deux mois, un sujet ne grogne pas, on l'élimine tout simplement. Ce qu'il faudrait, c'est de revenir au processus contraire en faisant plutôt reproduire seulement les bons sujets.»

Le règlement des municipalités comme Beauport, Lachine, Saint-Jean ou Saint-Nicéphore avance la méthode forte qui consiste à exterminer certaines races spécifiques ou encore «tout chien de race croisée qui en possède les dites caractéristiques».

«Selon cette réglementation, les autorités compétentes possèdent le pouvoir absolu de capturer, euthanasier, tuer ou faire tuer à vue, et sans aucune forme de procès, ces chiens qui ont eu la malchance de naître de la mauvaise race. Le gentil pitbull n'a droit à rien...»

Et il ajoute: «Je ne connais aucun vétérinaire qui ait été mordu par un pitbull. Ce sont des chiens très endurants. Tu piques ça dans une fesse et ça ne dit pas un mot.»

Le médecin ne cache pas toutefois que certains vétérinaires favorisent cette élimination de certaines races et qu'un pitbull agressif est sûrement plus dangereux qu'un chihuahua ou un poméranien au caractère irascible. «L'un ne peut que mordiller les chevilles tandis que l'autre peut sérieusement blesser. S'il a été entraîné au combat, il ne lâchera d'ailleurs pas sa prise jusqu'à ce qu'il en ait reçu l'ordre.»

Selon lui, les pittbulls attirent

Les Fraises sont à leur Meilleur!

DU PLAISIR POUR TOUTE LA FAMILLE

Vous vous amuser et profiter d'une journée agréable en cueillant vous-mêmes vos fraises. Nous vous attendons avec plaisir.

La Ferme Quinn, 2495, boul. Perrot Sud
Île-Perrot — Tél.: 453-1510

À 4 milles de la 20 ouest sur l'Île-Perrot, près du Parc historique de la Pointe-du-Moulin.

La ferme est ouverte de 8 h à 20 h, 7 jours sur 7, tant que la récolte durera. Auto-cueillette fermé le dimanche après-midi. Toutefois, le kiosque sera ouvert.

SPÉCIAL DU MOIS
la «NOUVELLE» thermopompe Tech 2000
Carrier
• FINANCEMENT DISPONIBLE À 100%
• TARIF ÉCONOMIE D'HYDRO-QUÉBEC
• SERVICE 24 HEURES
Tech 2000 YG
Thermopompe Carrier 2 tonnes Add on
MEILLEURS PRIX TOUJOURS GARANTIS
3995$ installation complète
À VOTRE CENTRE DE RABAIS DE THERMOPOMPE
ECONO-TECH
Offre valide jusqu'au 30 juin 1990
TEL.: 733-1414

GRAND SOLDE
18e ANNIVERSAIRE
DERNIÈRE SEMAINE
PLUS POUR VOTRE ARGENT

UNE CREUSÉE À PARTIR DE 7999$
TOUT L'ÉQUIPEMENT STANDARD HABITUEL*
• Conseiller en aménagement à domicile, sans frais supplémentaires
• SEULEMENT 20 PISCINES DISPONIBLES EN INVENTAIRE
AJOUTEZ 3000$ et obtenez une piscine en béton projeté Gunite!
JUSQU'À 1500$ DE RABAIS
* Glissoire, marches et tremplin non inclus. ** Sur certains modèles

UNE HORS-TERRE À PARTIR DE 1490$
TOUT L'ÉQUIPEMENT STANDARD HABITUEL
• SEULEMENT 396 PISCINES HORS-TERRE DISPONIBLES EN INVENTAIRE
• Structure d'acier, de résine ou d'aluminium
JUSQU'À 500$ DE RABAIS
* Sur certains modèles

RABAIS DE 100$

CHLORE HI-CHLON 94,99$
Baril de 40 kg au prix de 30 kg

CHLORE STABILISÉ
35 rondelles 7 kg 54,99$
40 bâtonnets 6 kg 49,99$
BONI EXCLUSIF
Traitement de choc Oxy-Stop sans chlore

CONFORT GARANTI ! 549$
• 2 chaises à 5 positions*
• 4 chaises empilables Grosfillex*
• 1 table ovale de 67 sur 39 po
• 1 parasol de 7 1/2 pi (régulier) en textilène superopaque
• 1 base en ciment
* Coussins en sus
Seulement 8 ensembles disponibles

ALGICIDE 12 %
Contenant de 4 litres
2 POUR 1

TOILE SOLAIRE
piscine hors-terre de 18 pi 39,99$
piscine creusée de 14 sur 28 pi 79,99$

Région de Montréal
Fabreville, Laval 515, boul. Labelle 622-9801
Ville Lemoyne 2500, boul. Taschereau 465-7701
Châteauguay 115, boul. Saint-Jean-Baptiste 698-2210
Saint-Léonard 5940, boul. Métropolitain Est 255-7014
Pierrefonds 13101, boul. Gouin Ouest 620-8740
Pointe-aux-Trembles 11800, rue Sherbrooke Est 640-4500
Boucherville 1235, rue Ampère 449-2411
• Mise de côté
• Contrat de financement
• Chèques acceptés
Heures d'affaires
Du lundi au vendredi de 9 h à 21 h
Samedi de 9 h à 17 h
Dimanche de 10 h à 17 h (piscines seulement)
VISA
Trevi

OUVERT LE DIMANCHE
L'EXPÉRIENCE PAR EXCELLENCE
Trevi

Les femmes meurent plus vite

Confession poignante d'une sidéenne qui a décidé de crier son désespoir avant de mourir

PIERRE GINGRAS
envoyé spécial
La Presse *à SAN FRANCISCO*

■ Au coin de Mission Street, hier, à deux pas du Moscone Convention Center, une autre manifestaion, comme il y en a tous les jours, cette semaine, dans les rues de San Francisco, à l'occasion de la conférence sur le sida. Cette fois, ils étaient deux ou trois cents à crier « Women die faster » (les femmes meurent plus rapidement).

Betty Pejko, elle, criait peut-être un peu plus fort que les autres. Dans son cas, plus besoin d'être convaicue. À 31 ans, elle est atteinte de la maladie et se considère chanceuse d'être encore en vie. Le sida semble frapper plus rapidement chez les femmes que chez les hommes. La mort survient habituellement dans les deux ans après que le diagnostic a été posé. Voilà un peu plus de 24 mois, elle a appris qu'elle était séropositive. Elle a déjà contracté une violente pneumonie attribuable au virus. Elle s'en est sortie. Pour combien de temps?

Aujourd«hui, Betty Pejko est une activiste «à temps plein», comme elle dit. «Je ne peux mourir comme ça sans rien faire. C'est la seule façon de me défendre, en criant ma soif de justice. Pour que le gouvernement aide davantage ceux qui ont la maladie, pour que les gens comprennent, pour que ma petite fille vive dans un monde meilleur.» Elle se considère comme un condamné qui attend la date de son exécution. «Ce sera dans deux semaines, une couple de mois, peut-être un an», lance-t-elle.

Betty est issue d'un quartier pauvre de Chicago, où la prévalence du virus est très élevée. Elle ne se pique pas, ne fait pas de prostitution. Son histoire est plus simple. Son amant est parti à l'aventure et il est revenu avec le virus. Il est mort quelques mois après la naissance de leur fille, Maggie, aujourd'hui âgée de trois ans et demi. «Quand j'ai su que j'avais moi-même le sida, ma réaction a été tout de suite de me demander si je n'avais pas tué ma fille sans le vouloir?» Mais ce ne fut pas le cas. «Soixante-dix pour cent des mères séropositives ne transmettent pas le virus à leur enfants», dit-elle, avec un rare sourire, comme pour montrer qu'il s'agit-là d'une de ses rares satisfactions dans l'existence.

Mais la vie de la petite Maggie ne sera pas facile pour autant. «Comme je sais que je n'en ai plus pour longtemps, j'ai voulu confier la garde légale à ma soeur, mais il fallu que je me batte contre le gouvernement, en cour, pour atteindre mon but. Et ce n'est pas encore réglé. D'autres enfants seront moins chanceux. Qui voudra adopter un enfant dont les parents sont morts du sida. À New York, la rumeur veut que l'on ouvre un orphelinat pour des enfants, un orphelinat qui n'en portera jamais le nom bien sûr.»

Cette semaine, Betty Pejko est à San Francisco, pour protester. C'est le groupe *Act Up* (Aids Coalition for Unleash Power) qui défraie ses dépenses, qui la nourrit, précise-t-elle. Dans les locaux d'*Act Up*, où je l'ai rencontrée, elle s'occupait d'organiser la prochaine manifestation. «Vous savez, je ne suis pas politisée, mais je soutiens, comme beaucoup, que les sidéens n'ont pas les moyens de se payer des frais d'admission de 550 $ pour assister à la conférence internationale. Nous aussi nous voulons savoir ce qui se passe dans un domaine qui nous préoccupe plus que quiconque.»

Mais déjà, mercredi, l'action d'*Act Up*, dans ce domaine, avait porté fruit, les organisateurs décidant d'offrir une centaine de billets d'entrée supplémentaires gratuits, pour en porter le nombre à 375.

Betty a joint *Act Up* au moment où le groupe réussissait, après plusieurs manifestions, à obliger la direction d'un hôpital de Chicago à ouvrir une unité de soins à l'intention des femmes atteintes par la maladie, il y a six mois. *Act Up* a été fondé officiellement en janvier 1988 par la fusion de deux organismes dont l'un répondait au nom de « Des citoyens pour une justice médicale» (Citizens for Medical Justice). Regroupant aujourd'hui de nombreuse personnes porteuses du virus ainsi que de nombreux défenseurs des droits de la personne, *Act Up* compte maintenant des associations régionales dans 40 États et dans 20 pays. Le groupe de pression a aussi un bureau à Montréal.

Le représentant officiel d'*Act Up*, invité à donner une conférence lors des cérémonies d'ouverture, mentionnait que son groupe, par ses manifestations bruyantes, avait remporté plusieurs succès dans sa lutte personnelle contre la maladie, notamment en accélérant l'adoption des protocoles expérimentaux pour tester des médicaments chez des malades. *Act Up* a aussi forcé l'industrie pharmaceutique à baisser le prix de l'AZT, le seul médicament qui apporte jusqu'ici un certain répit aux sidéens.

Pour Betty Pejko, faire partie d'un groupe d'activistes est simplement une question de dignité humaine. «Le sida a fait prendre conscience à beaucoup de monde qu'aux États-Unis le système de santé peut te ruiner si tu es malade. C'est plus vrai que jamais avec le sida. Nous vivons dans un pays où la longévité dépend de l'argent que tu as dans ton compte de banque. Il faut changer tout cela.»

Aux États-Unis: la santé ou la ruine

PIERRE GINGRAS
envoyé spécial
La Presse *À SAN FRANCISCO*

■ Les États-Unis auront-ils un jour un système d'accès universel aux soins de santé, comme cela existe au Canada?

Walter L. Burt, conseiller en éducation au département de la Santé de Californie sourit. Pour lui, la question ne s'est jamais posée. «Nous vivons dans un sytème capitaliste où l'argent est maître de tout. Et ceux qui sont riches ne veulent pas partager leur richesse. La règle veut, par ailleurs, que l'individu assure lui-même son bien-être.»

M. Burt travaille notamment dans le domaine de la prévention, auprès du public, en matière de sida. Pour lui, pas de doute possible: tôt ou tard, pour se soigner, un sidéen aura dépensé toutes ses économies et épuisé toutes les ressources prévues sur sa police d'assurance ...s'il est assuré. Ensuite, et ensuite seulement, il sera traité dans des établissements publics financés par l'État ou le gouvernement fédéral.

Aux États-Unis, la santé ça se paie d'abord à même sa poche.

Ce sont les compagnies d'assurances, par le biais de couvertures spéciales, qui assument les frais de santé de leurs clients. Une majorité d'Américains possèdent ce genre d'assurances qui, souvent, sont défrayées en partie par leur employeur. Mark Kostopoulos, un employé de la Société des postes, à Los Angeles, explique que ses primes d'assurances-santé coûtent 120 $ par mois, dont la moitié est payée par l'employeur. Mais il devra payer une franchise de 200 $ pour la première tranche de 2000 $ de frais. Il s'estime chanceux, car les gens à faible revenu, les pauvres et de nombreux employés, ne sont pas couverts par de telles assurances, car il n'en ont pas les moyens. Certains hôpitaux offrent aussi des plans de base au prix de 36 $ par mois. Une assurance privée peut coûter plusieurs centaines de dollars par mois, selon la couverture offerte.

M. Burt explique qu'une personne qui se fait heurter sur la rue par une automobile, par exemple, sera immddiatement dirigée vers l'hôpital le plus proche pour les soins d'urgence, même s'il s'agit d'un établissement privé, comme il en existe des centaines aux États-Unis. Sur place, on lui demandera s'il possède des assurances. Le cas échéant, on le transférera dès que possible dans un hôpital public, mais non sans lui avoir auparavant livré une facture qui devra être payée un jour ou l'autre. On parle d'une note qui pourrait atteindre quelques milliers de dollars.

À l'hôpital public, on demande aussi au malade s'il a des assurances ou s'il possède quelques biens, une maison par exemple. Si la chose est inévitable, les administrateur de l'hôpital lèveront une hypothèque judiciaire sur la résidence pour être assurés d'être payés. Chez les couples, où un conjoint est atteint du sida, la maladie est aussi synonyme de ruine financière.

Les travailleurs de la santé

Activiste pour le groupe *Act Up*, Mark Kostopoulos confie qu'en Californie, les compagnies d'assurances feront tout ce qu'elles peuvent, légalement, pour éviter d'assurer une personne qui risque de contracter la maladie d'une façon ou de l'autre. Par exemple, dans une situation qui peut paraître paradoxale, les travailleurs de la santé ont beaucoup de difficulté à s'assurer et la situation été dénoncée à plusieurs reprises, cette semaine, à la conférence. À Los Angeles, fait-il valoir, on doit payer jusqu'a 600 $ par mois pour assurer chaque employé qui travaille sur un projet d'aide aux sidéens, parfois plus que le salaire qui lui est versé.

Par ailleurs, poursuit-il, une personne mâle et célibataire qui ne fait pas un travail physique aura aussi de la difficulté à trouver de l'assurance. «Elle sera considérée automatiquement comme une cas douteux, c'est-à-dire comme une gay, une personne à risque comme ont dit dans le jargon», une situation qui a été confirmmée par plusieurs ici.

Ce comportement fait partie de l'«homophobie» si présente dans la société américaine et chez les dirigeants du pays, raconte pour sa part M. Burt. «Moins d'un mois après le tremblement de terre, Washington a débloqué un fonds de secours de quelques millards de dollars pour aider la Californie. Pourtant, il n'y a eu que qulques dizaines de morts dans cette tragédie. Eh bien! cette année, les fonds fédéraux qui ne dépassent pas quelques dizaines de millions $, ont baissé par rapport à l'an dernier. Mais l'épidémie de sida est toujours en progression et, en Californie, la maladie a fait plus de 10 000 morts jusqu'à maintenant.

Aux enfants, maintenant, de subir les assauts du sida

Agence France-Presse
SAN FRANCISCO

■ Dix ans après l'apparition du sida, les enfants se retrouvent en première ligne, fauchés par le virus au Zaïre et à Porto Rico tout comme dans le New Jersey, et le tribut qu'on y paye à la maladie devrait encore s'alourdir d'ici l'an 2000, selon les médecins réunis à San Francisco pour la 6e Conférence internationale sur le sida.

«Le problème de la prochaine décennie, en Afrique, va être celui des enfants infectés par le virus», assure Peter Lamptey, chargé par le gouvernement américain d'un programme de prévention du sida dans les pays en voie de développement.

Sur les 250 000 enfants touchés par la maladie dans le monde, 70 p. cent se trouvent en Afrique, selon ce médecin originaire du Ghana. À l'horizon de l'an 2000, trois à cinq millions d'enfants dans le monde, séropositifs ou non, seront également des «orphelins du sida», dont le père ou la mère aura été emporté par la maladie, selon le médecin, qui se fonde sur des prévisions de l'Unicef.

«La situation va s'aggraver, de nombreuses femmes infectées continuent à avoir des enfants», a-t-il ajouté. Ces enfants ont été contaminés par leur mère séropositive, elle-même infectée par relation sexuelle ou transfusion sanguine.

Dans les grandes villes africaines, jusqu'à 20 p. cent des donneurs de sang sont infectés. Or, dans un pays comme le Cameroun, 80 p. cent des transfusions concernent les mères qui viennent d'accoucher, ajoute Peter Lamptey.

Dans les pays africains, il est souvent trop cher, à 4 $ le test, de s'assurer de la non-contamination du sang.

Alors qu'aux États-Unis les femmes enceintes séropositives représentent moins de cinq pour cent du total, ce pourcentage grimpe à 10 voire 20 dans les villes africaines.

Les enfants africains infectés par le virus ont une espérance de vie de deux ans en moyenne. L'AZT, seul médicament capable de freiner le progression de la maladie et qui vient d'être autorisé pour les enfants aux États-Unis, est lui aussi trop cher pour l'Afrique, à 1000 $ la cure d'un an.

Un appel de la FTQ aux forces vives du Québec

Le temps de la souveraineté est venu

La démarche de notre organisation syndicale vers le chemin de la souveraineté a, tout comme celle de la société québécoise, quelques décennies d'âge. Ce sont des démarches qui se sont opérées alternativement dans le calme et la fébrilité, qui ont connu des moments d'arrêt en raison de l'émergence d'autres priorités ou d'un regain de confiance en d'autres avenues politiques.

Aujourd'hui, alors que le Québec hésite encore au carrefour, la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec réaffirme son adhésion à l'objectif de la souveraineté du Québec et rend compte du consensus large, du consensus évident parmi ses affiliés, dont procède cette prise de position. **C'est sur la base de ce consensus que nous lançons un appel aux forces vives du Québec pour qu'elles prennent parti, pour que cesse l'époque des tergiversations et des hésitations, pour mettre un terme à cette enfilade de négociations vaines et humiliantes, et pour que notre histoire collective en vienne enfin à se bâtir sur une base fière et résolue.** Pour la FTQ, ce temps est venu. Notre centrale est prête à participer à une initiative large, démocratique et représentative, qui prendrait forme afin de dessiner notre avenir collectif.

Les contours du Québec souverain

La FTQ véhicule depuis longtemps des revendications constitutionnelles qui vont cent coudées plus loin que l'actuel état des choses. Les négociations entourant l'entente du Lac Meech ont démontré que, en dehors d'une démarche formelle vers la souveraineté, le Québec ne peut plus avancer. **La souveraineté du Québec, pour la FTQ, est une condition indispensable à la construction d'un pays et d'institutions qui répondent aux besoins et aux priorités de la majorité du peuple québécois.** La souveraineté est donc un objectif en soi, et notre adhésion à ce projet politique n'est assortie d'aucune condition.

Toutes les familles politiques ont leur place dans la promotion de la souveraineté. La FTQ se situe, pour sa part, dans le camp de la social-démocratie et souhaite, bien entendu, que, dans le contexte de la souveraineté, ce soit de ce côté que penche résolument le Québec. Il nous apparaît cependant que le Québec, en plus de sa spécificité linguistique et culturelle au sens étroit du terme, entretient d'ores et déjà une culture politique différente de celle du Canada anglais. Déjà, par plusieurs de ses lois, par les attitudes de sa population, le Québec est une société accueillante, où l'injustice et l'inégalité apparaissent encore intolérables.

Le Québec à l'édification duquel nous voudrions contribuer présenterait les caractères suivants:

- *une société où le français est langue commune et trait d'union, avec toutes les tolérances historiques que nous avons consenties à la minorité anglophone;*
- *une société qui fait du plein emploi sa priorité économique;*
- *une société d'accueil, ouverte aux immigrants et aux immigrantes, respectueuse de leurs cultures;*
- *une société qui reconnaît les droits des peuples autochtones et accepte de les négocier avec eux;*
- *une société qui complète et améliore l'ensemble de ses services sociaux et de santé, et qui résiste aux mouvements de privatisation;*
- *une société qui affirme, de façon pleine et entière, le droit d'association des travailleurs et des travailleuses ainsi que la légitimité des institutions syndicales;*
- *une société où l'État assume un rôle économique moteur, en concertation avec les partenaires socio-économiques;*
- *une société qui se donne pour objectif général de lutter continuellement contre la montée des inégalités et des privilèges.*

L'urgence d'un consensus

La FTQ lance un appel pressant à la population québécoise et à ses organisations pour qu'elles fassent clairement le choix du Québec, et pour que toutes nos énergies soient dorénavant consacrées à l'édification de ce pays qui nous appartient. Nous sommes une collectivité pleine de talents et de ressources, et il faut mettre un terme à cette période de morosité, de piétinement, de querelles absurdes et répétitives.

La tâche qui nous attend est double. D'une part, définir les grands paramètres de la société que nous devons construire, dotée de tous les pouvoirs qui nous ont toujours fait cruellement défaut et dont l'absence a hypothéqué nos meilleures volontés. D'autre part, redéfinir nos liens avec le Canada, à partir de nouvelles bases et de la nouvelle identité qui sera nôtre: une collectivité nationale qui s'adresse à une autre collectivité nationale et qui, forte de sa légitimité, sort enfin du quémandage pour passer à l'étape de la négociation.

L'urgence actuelle est donc l'organisation d'un consensus au sein de la population du Québec pour que tous et toutes puissions enfin nous mettre au travail. États généraux, assemblée constituante ou autre formule, la FTQ sera partie prenante, parce qu'elle est solidaire du Québec.

Louis Laberge, président — **Fernand Daoust,** secrétaire général

FTQ **Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec**

Mode

Mardi, dans le cahier mode, *La Presse* vous propose **Denis Desro**, un jeune designer de 35 ans dont le style éclate.



Un article signé **Anne Richer**

La Presse

Programme officiel de la Fête nationale 1990

Un cahier spécial à ne pas manquer Aujourd'hui

Publié dans La Presse

ne taxe sur production de roduits nocifs

La Fédération des CLSC du ébec estime que le syndrome as dans ma cour» provient n manque d'information et ntérêt des citoyens envers les leurs environnementales.

Il en va de la responsabilité de aque personne et de chaque mmunauté de gérer les déchets ngereux qu'elles produisent, a claré en substance Jeanne Arc Vaillant, directrice-généra- de la fédération.

C'était hier, dernier jour de la urnée de consultation de la ommission Charbonneau sur les échets dangereux. Le commis- ire Yvon Charbonneau qui doit mettre son rapport d'ici à la fin l'été a recu 145 mémoires en x semaines d'audiences dans 12 lles du Québec.

Témoignant hier, les directeurs énéraux des CLSC impliqués ans les incendies de l'entrepôt BPC à St-Basile et du dépotoir St-Amable ont lancé un appel n faveur de l'adoption de politiues claires de gestion des déhets dangereux: les personnes ui ont vécu ces situations, ont-ils ndiqué, ont été affectées psychoogiquement.

Jean Ouimet, le chef du Parti Vert du Québec, a par ailleurs inliqué que le seul moyen d'arriver créer un sens des responsabilités dans la population est de faire comprendre à tous et chacun qu'il est primordial de gérer les déchets en diminuant avant tout eur production.

Pour renflouer la dette écologique de la province, le Parti Vert suggère d'associer des prix aux déchets dangereux. Ceux qui en génèrent devraient payer une redevance basée sur la nocivité des déchets et du volume produit.

Des boîtes recyclées pour des déménagements écologiques

Alors que des milliers de personnes déménagent ou s'apprêtent à le faire, se livrant à la traditionnelle course aux boites de carton, la compagnie Kruger, spécialisée dans les emballages, a lancé hier une opération «déménagement écologique».

Pour la première fois au Canada, une entreprise mettra en vente des boites de carton recyclé pour «tous ceux et celles qui déménagent et qui aimeraient faire un geste pour l'environnement», a déclaré hier M. George Richer, vice-président de la compagnie, au cours d'une conférence de presse.

Ces boites, vendues par paquet de 10 au coût de 5 $, seront disponibles à partir du 26 juin dans les 63 quincailleries Ro-Na participantes, à travers le Québec.

Elles pourront y être retournées, jusqu'à la fin de juillet, afin d'être recyclées à nouveau. La firme qui lance cette opération versera alors 25 cents à la Fondation québécoise en environnement, qui collabore à cette campagne.

Toutes ces boites, formant un cube de 60cm de côté, ne sont pas entièrement faites de matière recyclée. Le carton ondulé inséré entre les parois n'a pas été produit par Kruger et peut, dans certains cas, être fait de matière première, a concédé M. Richer.

La multinationale, qui a son siège à Montréal, produit chaque année 100 000 tonnes de papier carton à son usine de la Place Turcot, à base de carton et de papier recyclés provenant de la collecte industrielle, surtout dans les magasins d'alimentation.

Selon l'entreprise, qui utilise des matières recyclées pour sa production depuis 1961, son effort de recyclage permet d'épargner annuellement quatre millions d'arbres.

Grève chez les agents de bord d'Air Alliance

Les 40 agents de bord du transporteur Air Alliance ont déclenché une grève hier matin. L'arrêt de travail, qui est légal, a pour but de forcer l'employeur à retourner à la table de négociations dont il s'était retiré le 13 juin. Les syndiqués du SCFP comptent convaincre les habitués d'Air Alliance de voyager avec d'autres transporteurs. «C'est en affectant leur part de marché que l'on pourra ramener les administrateurs de la compagnie à la table», a souligné la présidente du syndicat, Marlène Gauthier. Air Alliance dessert toutes les villes d'importance au Québec, ainsi qu'Ottawa et Boston. Elle procure de l'emploi à 170 personnes dont 150 au Québec.

Espèce en voie de disparition.



Portez-vous acquéreur d'une partie de nos plus grandes ressources naturelles:

la terre, l'air et l'eau. Devenez propriétaire d'un grand terrain boisé en bordure du lac Désert à Minerve sur le Lac. À moins d'une heure et demie de Montréal, un des derniers sites privilégiés à quelques minutes de la Réserve Faunique de Papineau-Labelle et du Parc du Mont-Tremblant.

Une valeur bien terre-à-terre à partir de 22,500.00$. Les espèces en voie de disparition prennent de la valeur... beaucoup de valeur.

Agissez dès maintenant

Contactez Claude Tremblay (514) 434-8014

Minerve sur le lac

Une valeur sûre à: 11¾%

À ce taux-là, vous avez tout intérêt à vous dépêcher... avant qu'il ne disparaisse lui aussi!

OR Prix du Meilleur Commerce 1990 Le Choix des Consommateurs

AU BON MARCHÉ

Gagnant de la médaille d'or du meilleur commerce dans sa catégorie en 1990.

LE CHOIX DES CONSOMMATEURS!

La voici... La Gigantesque Vente 41e Anniversaire que vous attendiez

Vous n'avez rien vu encore, des milliers de spéciaux fantastiques dans tous les rayons à travers le magasin. Nous garantissons les plus bas prix à Montréal! Si vous recherchez: stores verticaux ou vénitiens, stores plissés, stores de fenêtre, rideaux, draperies, literie, vaisselle ou accessoires de salle de bain, c'est maintenant le temps de venir chez AU BON MARCHÉ! C'est notre plus grande vente anniversaire jamais vue!

VENTE 41e ANNIVERSAIRE

OUVERT AUJOURD'HUI JUSQU'À 17 H.
FERMÉ LUNDI
FÊTE DE LA ST-JEAN

NOUS FABRIQUONS LES STORES PLISSÉS, VERTICAUX ET VÉNITIENS QUELLE QU'EN SOIT LA GRANDEUR, PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ!

Achetez-en 1, obtenez-en 1 à ½ PRIX
Achetez-en 3, obtenez-en 1 DE PLUS GRATUIT
Achetez-en 5, obtenez-en 2 DE PLUS GRATUITS
Achetez-en 7, obtenez-en 3 DE PLUS GRATUITS

SUR LES STORES VERTICAUX, VÉNITIENS, PLISSÉS ET STORES DE TOILE

STORES VERTICAUX

TRINGLE DE LUXE GARANTIE À VIE

VERTICAUX EN ALUMINIUM 3½" 75"x84" 34.99	EXTRA SPECIAL VERTICAUX EN TISSUS «Nuage» 75"x84" 39.99	VERTICAUX PVC RIGIDES* 75" x 84" POUR PORTE-PATIO TOUT COMPRIS 29.99 l'ens.	VERTICAUX TEXTURES 3½" 75"x84" 48.99 l'ens.	VERTICAUX MINI ALUMINIUM 2" EN STOCK 75"x84" 48.99 l'ens.
VERTICAUX MINI PVC 2" EN STOCK 75"x84 38.99 l'ens.	VERTICAUX DE LUXE POUR PORTE-PATIO 75"x84" 5 couleurs DÉCORATIVES 45.99 l'ens		VERTICAUX GROOVER* 75"x84" 58.99 l'ens.	VERTICAUX MIROIR DE LUXE 75"x84" 118.99 l'ens.

STORES HORIZONTAUX ET STORES PLISSÉS: PLUS DE 78 COULEURS, 600 GRANDEURS EN STOCK, HAUTEUR DE 45, 64 ET 78 PO.

STORES HORIZONTAUX PVC 1" En vinyle de 1re qualité 4 couleurs décoratives

16x45	2.99	16x64	6.99
18x45	4.48	18x64	7.47
20x45	3.99	20x64	7.99
22x45	3.99	22x64	8.47
23x45	6.77	23x64	8.49
24x45	3.99	24x64	7.99
26x45	6.99	26x64	8.99
27x45	4.99	27x64	7.99
28x45	8.99	28x64	13.88
29x45	9.99	29x64	13.99
30x45	5.49	30x64	9.99
31x45	5.99	31x64	10.88
33x45	10.99	33x64	15.88
35x45	7.99	35x64	15.99
36x45	6.99	36x64	10.99
38x45	8.99	38x64	13.99
40x45	10.99	40x64	17.99
44x45	11.99	44x64	15.99
46x45	14.99	46x64	18.99
48x45	10.99	48x64	14.99
54x45	17.99	54x64	25.99
60x45	13.99	60x64	18.99
64x45	19.99	64x64	24.99
72x45	21.99	72x64	27.99
77x45	23.99	77x64	32.99

PORTE-PATIO 78x84 34.99

STORES HORIZONTAUX* 100% ALUMINIUM

18x45	3.99	18x64	5.99
24x45	7.99	24x64	11.99
27x45	8.99	27x64	13.99
31x45	10.99	31x64	17.99
36x45	13.99	36x64	22.99
40x45	18.99	40x64	25.99
44x45	23.77	44x64	27.77
48x45	23.99	48x64	27.99
60x45	25.99	60x64	36.99

STORES HORIZONTAUX* 100% aluminium en stock

20x45	3.95	31x64	17.99	31x78	30.79
22x45	6.59	32x64	18.99	32x78	32.99
24x45	7.99	33x64	19.99	33x78	34.99
28x45	9.99	34x64	20.99	34x78	36.99
29x45	10.47	35x64	22.99	35x78	38.99
30x45	10.99	37x64	23.99	36x78	40.99
32x45	12.99	38x64	24.99	37x78	42.99
34x45	13.47	39x64	25.99	38x78	44.99
35x45	13.77	42x64	27.99	39x78	46.99
36x45	13.99	55x64	35.79	40x78	48.99
37x45	15.99	58x64	36.77	42x78	50.99
38x45	16.99	60x64	36.99	44x78	52.99
39x45	17.99	62x64	38.99	48x78	54.99
40x45	18.99	64x64	42.99	50x78	56.99
42x45	23.99	66x64	46.99	52x78	58.99
62x45	27.99	68x64	49.99	54x78	60.99
64x45	32.99	70x64	52.99	56x78	62.99
66x45	34.99	72x64	56.99	58x78	64.99
68x45	39.99	18x78	12.99	60x78	66.99
70x45	44.99	20x78	14.99	62x78	68.99
72x45	49.99	22x78	16.99	64x78	70.99
20x64	5.99	24x78	18.99	66x78	72.99
22x64	8.99	26x78	20.99	68x78	74.99
26x64	12.99	27x78	22.99	70x78	76.99
28x64	13.99	28x78	24.99	72x78	78.99
29x64	15.99	29x78	26.95		
30x64	16.99	30x78	28.99		

PORTE-PATIO 78x84 89.99

STORES DE FENÊTRES

STORES OPAQUES BLANC - 1re QUALITÉ

Grandeurs	Unis	Frange
28¼x58	9.99	14.99
37¼x70	12.99	18.99
37¼x82	14.99	29.99
43¼x70	15.99	21.99
43¼x82	17.99	23.99
49¼x70	18.99	24.99
49¼x82	20.99	27.99
55¼x70	23.99	31.99
54¼x82	27.99	34.99
64¼x58	27.99	36.99
64¼x70	29.99	36.99
73¼x58	30.99	39.99
73¼x70	31.99	41.99
78¼x82	49.99	59.99
85½x70	59.99	79.99
97½x82	69.99	89.99
109½x70	89.99	109.99
121½x70	119.99	139.99

STORES HORIZONTAUX EN BOIS VÉRITABLE

18x45	66.99	18x64	99.99
20x45	70.99	20x64	93.99
22x45	75.99	22x64	99.99
23x45	79.99	23x64	106.99
24x45	80.99	24x64	107.99
26x45	81.99	26x64	108.99
27x45	82.99	27x64	110.99
28x45	90.99	28x64	120.99
30x45	96.99	30x64	126.99
31x45	99.99	31x64	132.99
33x45	103.99	33x64	137.99
35x45	108.99	35x64	143.99
36x45	112.99	36x64	148.99
38x45	114.99	38x64	154.99
40x45	124.99	40x64	165.99
44x45	132.99	44x64	176.99
48x45	148.99	48x64	198.99
54x45	165.99	54x64	220.99
60x45	181.99	60x64	242.99
64x45	190.99	64x64	253.99
72x45	198.99	72x64	264.99

STORES PLISSÉS EN TISSU 7 COULEURS DÉCORATIVES

18x45	12.99	30x45	19.99	44x45	27.99
20x45	14.99	31x45	20.99	48x45	29.99
23x45	15.99	35x45	21.99	54x45	34.99
24x45	16.99	36x45	22.99	60x45	39.99
26x45	17.99	38x45	23.99	64x45	49.99
27x45	18.99	40x45	24.99	72x45	59.99
18x64	16.99	30x64	25.99	44x64	38.99
20x64	18.99	31x64	27.99	48x64	39.99
23x64	19.99	35x64	28.99	54x64	44.99
24x64	21.99	35x64	29.99	60x64	49.99
26x64	23.99	36x64	34.99	64x64	59.99
27x64	24.99	40x64	36.99	72x64	69.99

MICRO-STORES HORIZONTAUX PVC ½" «MONTE CARLO» EN STOCK

18"x64"	SPÉCIAL	12.99
20"x64"	SPÉCIAL	13.99
22"x64"	SPÉCIAL	14.99
24"x64"	SPÉCIAL	15.99
26"x64"	SPÉCIAL	16.99
27"x64"	SPÉCIAL	17.99
30"x64"	SPÉCIAL	19.99
33"x64"	SPÉCIAL	22.99
36"x64"	SPÉCIAL	24.99
40"x64"	SPÉCIAL	27.99
48"x64"	SPÉCIAL	29.99
54"x64"	SPÉCIAL	34.99
60"x64"	SPÉCIAL	39.99
64"x64"	SPÉCIAL	44.99

L'article à ½ prix ou gratuit doit avoir une valeur égale ou inférieure à l'article acheté. Cette offre ne s'applique pas aux articles annoncés ici.

BONI ADDITIONNEL DE 20%

Sur présentation de ce coupon, obtenez un rabais *additionnel de 20%* sur nos prix les plus bas à Montréal sur les rideaux, draperies, literie, nappes, napperons, vaisselles et accessoires de salle de bain partout dans le magasin.

RAYON DE LITERIE

ÉDREDONS CONTINENTAL L'authentique édredon modèle scandinave 100% HOLLOFIL md
Simple 69.99 Double 79.99
Reine 99.99 Roi 134.99

DUVETS Duvets de haute qualité, garanti à vie!
Simple 99.99 Double 129.99
Reine 144.99 Roi 184.99

COUVRE-DUVETS ASSORTIS par Texmade, Wamsutta et Helfner
Simple 24.99 Double 29.99 Reine 34.99

DOUILLETTES FORMAT GÉANT ASSORTIES Polyester/coton
Simple 24.99 Double 29.99 Reine 34.99

OREILLERS DE QUALITÉ Nouveauté! Oreillers de luxe, synthétiques. Lavables/séchables à la machine, non allergènes «ULTRA-PUFF»
2 POUR 11.99

ENSEMBLES DE DRAPS «DREAMSTYLE» Style Bond Street - couleur: gris Poly/coton

GRANDEUR	SPÉCIAL
Simple	12.99 l'ens.
Double	19.99 l'ens.
Reine	24.99 l'ens.
Roi	39.99 l'ens.

ENSEMBLES DE DRAPS PERCALE Texmade, Wamnetta, Pacific

GRANDEUR	SPÉCIAL
Simple	24.99 l'ens.
Double	34.99 l'ens.
Reine	44.99 l'ens.
Roi	54.99 l'ens.

ENSEMBLE DE DRAPS JUVÉNILES Inclus: «Alf», «Hyperspace», «Saurus», «Boutons, courbettes et coeurs»
Rég. 29.99 SPÉCIAL 19.99 l'ens.

ENSEMBLES DE BASSINETTE 4-MCX Inclus: douillette, drap contour, pare-choc Styles: «Tedabet» (couleurs pastel), «Dinosaurs», «Ballons et Oursons»
PRIX RÉGULIER 69.99 VENTE 42.99 l'ens.

ENSEMBLES DE DOUILLETTE Styles: «Mikado», «Alexis», «Ultimate», «Europa», «Chelsea», «Cortina», «Melody-Gris».

GRANDEUR	RÉGULIER	VENTE
Simple	149.99-189.99	84.99 l'ens.
Double	199.99-219.99	114.99 l'ens.
Reine	229.99-279.99	134.99 l'ens.
Roi	299.99-349.99	154.99 l'ens.

COUVRE-LITS PIQUÉS Genre jeté dans «Mikado», «Alexis», «Ultimate», «Cortina».

GRANDEUR	RÉGULIER	VENTE
Simple	129.99-189.99	69.99 ch.
Double	159.99-199.99	79.99 ch.
Reine	199.99-229.99	99.99 ch.
Roi	229.99-299.99	129.99 ch.
Cache-oreiller	19.99-24.99	9.99 ch.
Rideaux croisés: 140" x 63"	185" x 81"	39.99 ch.

COUVRE-LIT EN DENTELLE Styles: «TINA», «LYONS», «REGINE» Couleurs: Blanc, ivoire, rose, menthe, pêche.

	RÉGULIER	VENTE
Simple	89.99	39.99 ch.
Double	109.99	49.99 ch.
Reine	129.99	59.99 ch.
cache-oreiller	18.99	11.99 ch.

RAYON D'ACC. DE SALLE DE BAINS

ENSEMBLES DE SERVIETTES DÉCORATIVES 3 MCX
PRIX RÉGULIER 18.99 VENTE 8.99 L'ENS.

RIDEAUX DE DOUCHE EN VINYLE ASSORTIS
PRIX RÉGULIER 16.99-19.99 VENTE 9.99 ch.

NOUVEAU! VAISSELLE

SERVICE DE VAISSELLE 20 PIÈCES Incluant 4 de chaque: assiettes, assiettes à salade, bols, tasses, soucoupes
RÉG. 49.99 VENTE 27.99

SERVIETTES CHRISTIAN DIOR

	Rég.	VENTE
Bain	29.99	19.49
Main	23.99	15.49
Débarbouillette	9.99	5.99
Drap de bain	69.99	36.99

SERVIETTE RAYÉE OU UNIS DE 100% COTON VELOURS Couleurs: Noir, Vert, Rose, Bleu, Pêche Ivoire, Framboise, Marin, Blanc

Bain	VENTE	5.99
Main	VENTE	3.99
Débarbouillette	VENTE	1.79

NAPPES

NAPPES EN VINYLE VENTE 5.99 ch.

NAPPES EN TISSU VENTE 12.99 ch.

RIDEAUX DE DOUCHE EN TISSUS NOUVEAU CHOIX! Avec doublure ou imperméables
PRIX RÉGULIER 39.99-54.99 VENTE 19.99 ch.

RIDEAUX ET DRAPERIES

RIDEAUX DE CUISINE VENTE 19.99 ch.

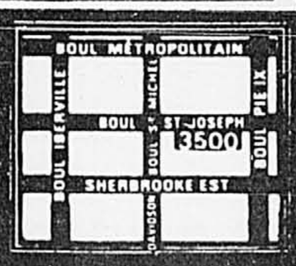
PANNEAUX À «PASSE POLE» VENTE 5.99 ch.

DRAPERIES PLIS FRANÇAIS Couleurs et grandeurs variées
VENTE 22.99 ch.

L'offre de 20% ne s'applique pas aux articles annoncés ici ou aux articles identifiés d'un astérisque.

LE PLUS GRAND CENTRE DE DÉCORATION AU MONDE

Au Bon Marché



* Couleurs sélectionnées. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

UNE SEULE ADRESSE
3500 boul. ST-JOSEPH Est
(entre boul. St-Michel et Pie-IX)

HEURES D'AFFAIRES OUVERT
Lundi au mercredi 9 h 15 à 18 h
Jeudi, vendredi 9 h 15 à 21 h
Samedi 9 h à 17 h

VASTE STATIONNEMENT GRATUIT
259-3500
À l'extérieur seulement composez sans frais 1-800-363-3030

VISA AMERICAN EXPRESS MasterCard TeleCheck

CHÈQUES ACCEPTÉS

LA FÊTE NATIONALE

Un défilé à l'enseigne d'un rêve contrôlé

JEAN-PIERRE BONHOMME

Les organisateurs du défilé de la Saint-Jean ont voulu faire percevoir aux Québécois, par le moyen d'un «rêve contrôlé», par une imagerie de second degré parfaitement adulte, leur puissance, leur force tranquille, leur créativité.

C'est de cette manière que Richard Blackburn, le concepteur et directeur artistique du défilé moderne de demain après-midi, perçoit la grande aventure dans laquelle il s'est engagé depuis des mois. C'est lui qui a fait le «scénario» de cette nouvelle manifestation.

Si ce défilé doit prouver quelque chose, dit-il, c'est au moins que les neuf concepteurs visuels québécois responsables des tableaux et de la quarantaine de séquences d'animation qui les entourent — toutes tenues par des jeunes — sont devenus de grands créateurs eux-mêmes, des créateurs «qu'il n'a pas été difficile de trouver».

La créativité québécoise en art plastique, en art du théâtre, dit-il avec un orgueil mal dissimulé, est du reste «reconnue internationalement» et cela, promet-il, éclatera demain.

L'organisation d'un défilé, dit le directeur de la troupe de théâtre La-Dame-de-Coeur (celle-ci manipule les marionnettes géantes) n'est pas une forme d'art mineur. C'est au contraire un grand art, une forme artistique que les Québécois peuvent pratiquer aujourd'hui parce que leur imagination, folle, débridée, est sans limite. Il faut se rappeler, signale-t-il à cet égard, que l'art du défilé s'est pratiqué de tout temps et que les Égyptiens de l'antiquité le maîtrisaient parfaitement.

Richard Blackburn n'hésite par à comparer la représentation théâtrale des Québécois à celle des autres pays. La manière américaine, dit-il, est plus «quantitative que significative». Ses moyens sont gros mais son symbolisme est bien mince, plus mince en tout cas, que le nôtre.

M. Blackburn, même s'il s'en défend, devient donc le Jean-Paul Goude du Québec. Son défilé, reconnaît-il, n'est pas, fondamentalement, d'une nature très différente de celle du grand défilé moderne que la France s'est payée l'année dernière pour célébrer le 200e anniversaire de sa Révolution.

On retrouve, dans les deux cas, les mêmes caractéristiques: le mouvement, la compréhension au second degré, l'humour. Mais le créateur québécois préfère néanmoins sans vergogne sa propre oeuvre. Pour lui, la création française de Jean-Paul Goude était davantage celle d'un «communicateur publicitaire» que celle d'un homme de théâtre.

Le défilé, souligne le concepteur québécois, non sans une teinte de chauvinisme, sera plus «bougeant», plus «signifiant». Ce sera un long bas-relief ambulant et chacune de ses parties sera «porteuse d'un sens»: celui, précisément, de cette convergence d'énergie que le Québec a accumulée depuis une trentaine d'années. Pour tout dire, il équivaudra, comme au théâtre, à une petite thérapie de groupe, à un rêve éveillé, à un contact avec l'intime qui animera la conscience.

Un défilé réussi, explique encore M. Blackburn, se trouve «à la base de toute théâtralité». Comme au bon théâtre, les acteurs, les objets parleront directement à l'inconscient collectif.

Les défilés d'autrefois, explique le scénariste, étaient «descriptifs», parlaient plus à la tête qu'au champ plus vaste de l'inconscient.

Les tableaux du défilé de cette année, en tout cas, projetteront du rêve positivement.

Le mouton de saint Jean-Baptiste, reconnaît M. Blackburn, est, en bien des pays, une image positive. Ici, explique-t-il, l'image du puissant Saint-Jean et de son mouton qui représente le troupeau, a été «polluée par des projections négatives». L'image qui sera présentée cette année sera celle d'un mouton avec lequel on «jouera sainement», avec lequel, grâce à l'humour, on fera éclater l'ancienne mythologie de l'impuissance. Sa tranparence, certes, aidera à réduire l'ancienne allusion au caractère de «suiveux» qu'on lui prêtait jadis.

Le tableau le plus didactique, le plus «documentaire», le moins allégorique, pourrait être celui qui évoquera l'accession des femmes à la plénitude de leurs droits politiques. Mais en ce cas aussi on parlera à l'inconscient.

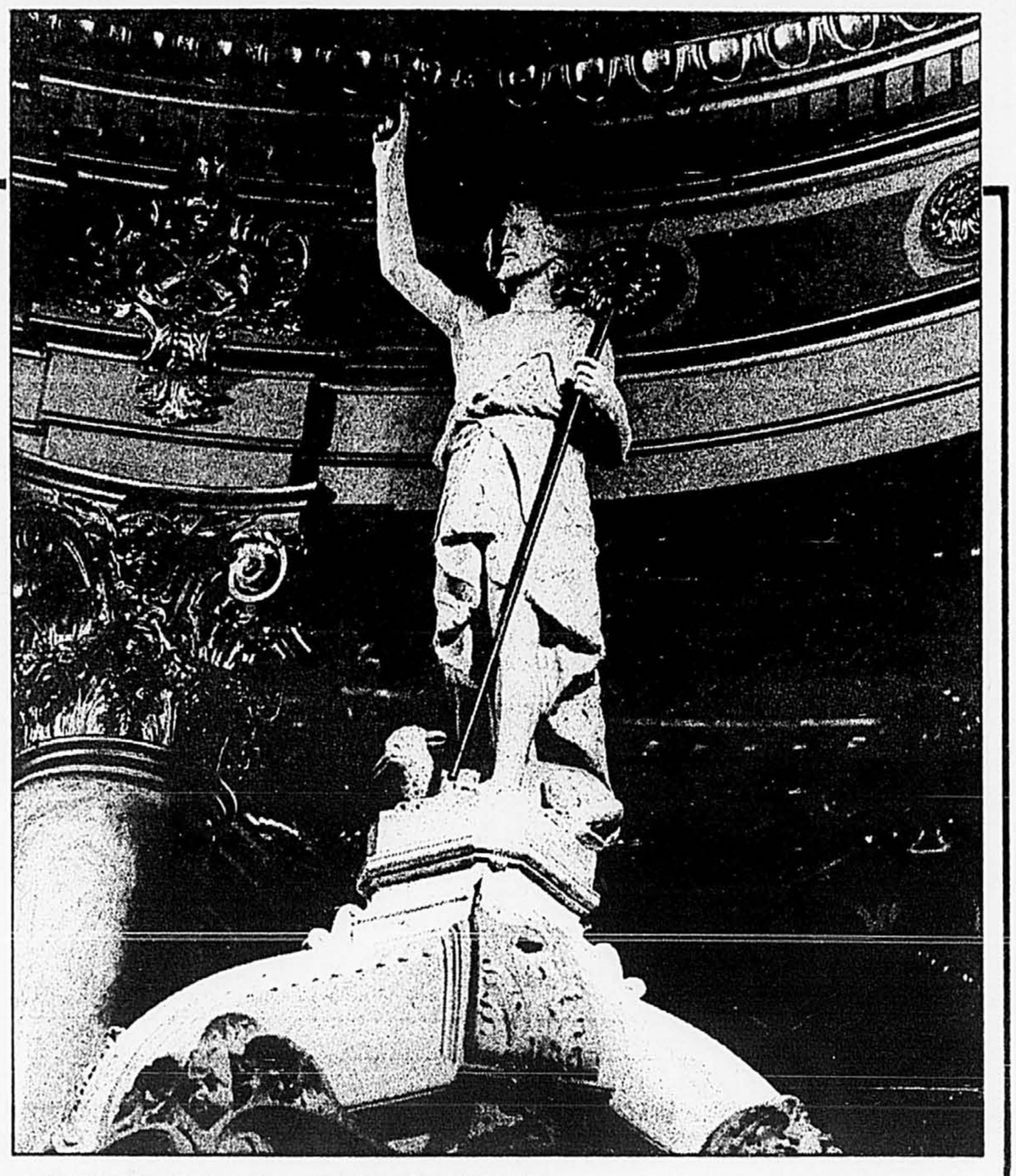
Cela dit, le Québec, comme tout peuple, a ses côtés sombres; ceux-ci seront abordés, mais c'est encore un secret... L'envers de notre créativité théâtrale débridée, signale le concepteur, c'est justement un certain manque de rigueur technique, de droiture consciente... Mais passons.

Dans ce défilé, chaque tableau sera un événement théâtral qui s'exprimera en boucles de deux minutes. Le défilé sera donc plus lent que de coutume. Le défilé lui-même s'étrendra sur près de deux kilomètres de longueur et il en parcourra cinq. Il comprendra plus de 40 séquences regroupées en 10 tableaux animés par 2000 figurants dont les gestes ont été chorégraphiés.

Les dix tableaux thématiques sont «Le mouton de Troie», «Place aux femmes», «L'école au coeur du changement», «On s'affaire», «La distance apprivoisée», «Nourrir le Québec», «Une force en mouvement», «Les arts au Québec», «Les couleurs de l'énergie», «Ouverture du Québec sur le monde».



Richard Blackburn, le concepteur et directeur artistique du défilé de la Saint-Jean.



Saint Jean-Baptiste, patron des Canadiens français — PHOTO MICHEL GRAVEL, *La Presse*

Saint Jean-Baptiste, un patron «taillé sur mesure»

JULES BÉLIVEAU

Pourquoi saint Jean-Baptiste?

Pourquoi la Saint-Jean-Baptiste?

Pour le père Benoît Lacroix, spécialiste des coutumes religieuses et populaires au Québec, ces deux questions appellent les mêmes réponses.

«C'est très étrange ce qui s'est passé, dit d'entrée de jeu le prêtre dominicain. Le saint patron du Canada, c'était d'abord — et c'est encore — saint Joseph, dont la fête est en mars. Mais c'était une célébration strictement religieuse. La fête de saint Jean-Baptiste, elle, est en juin, au début de l'été. Il fallait sans doute aux Canadiens français un patron religieux qui rejoigne le séculier. Il nous fallait sans doute un patron qui, après notre long hiver, nous permettrait de donner libre cours à notre goût de fêter...»

Le «support cosmique» de la Saint-Jean-Baptiste apparaît très important aux yeux du père Lacroix. Cette fête est en effet célébrée au cours de la période du solstice d'été, à la fin de l'année scolaire pour les enfants et au début d'une saison bien particulière pour tous les Québécois.

Le père Lacroix fait à peine une pause avant de dire pourquoi saint Jean-Baptiste lui semble un saint patron «taillé sur mesure» pour les Canadiens de langue française: «Il est celui qui a tenu tête aux autres. Il est celui qui annonce l'avenir et qui annonce la libération, le Christ apparaissant comme le libérateur. Il est celui qui n'avait pas peur de parler.»

C'est le 25 février 1908 que le pape Pie X a proclamé officiellement saint Jean-Baptiste patron des Canadiens français. «Nous constituons et Nous proclamons saint Jean-Baptiste patron spécial auprès de Dieu des fidèles franco-canadiens, tant de ceux qui sont au Canada que de ceux qui vivent sur une terre étrangère», énonçait notamment le bref pontifical.

Cette proclamation a été faite après que le cardinal Louis-Nazaire Bégin, archevêque de Québec, en eut fait la demande au chef de l'Église catholique, exauçant ainsi un voeu de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec transmise par son président, l'honorable Adélard Turgeon.

Bien avant 1908, saint Jean-Baptiste occupait toutefois une place importante dans le coeur des Canadiens français. En fait, les premiers colons de la Nouvelle-France célébraient la fête liturgique de ce saint en soulignant de belle façon le solstice d'été par des feux de joie que l'on allumait dans tous les villages établis le long du fleuve Saint-Laurent.

Si les *Relations des Jésuites* ne racontent la cérémonie du «feu de la Saint-Jean» qu'à partir de 1636, il est fort probable, selon Benjamin Sulte, que les Normands déjà fixés à Québec depuis plusieurs années se soient donné, chaque 24 juin, le plaisir d'un feu de joie et d'autres réjouissances en ces occasions. Le feu de la Saint-Jean est en effet une coutume qui se pratiquait en France depuis le début du 13e siècle et qui a été apportée en Nouvelle-France par les premiers colons.

La France elle-même aurait reçu cette fête de plus haut encore. Il semble en effet, comme le souligne Gérard Turcotte dans un texte distribué par la Société Saint-Jean-Baptiste, «que nous ayons là une de ces coutumes naïves que l'Église a conservées, baptisées, anoblies et tournées à la gloire de Dieu».

Quoi qu'il en soit, la Saint-Jean a été célébrée dans les paroisses et sur les «côtes» du Saint-Laurent même après la Conquête anglaise. Philippe-Aubert de Gaspé et le docteur La Rue ont décrit cette fête au siècle dernier. Après avoir chanté un Salut au Saint-Sacrement, le curé, en étole, bénissait le bûcher puis y mettait le feu en frappant le briquet avec un caillou.

Benjamin Sulte rapporte avoir vu, en 1850, bien des feux entre Québec et Trois-Rivières: «Ces feux, sur le bord du fleuve, se regardaient les uns les autres. Tout le pays était en fête.»

Gérard Turcotte fournit plusieurs informations intéressantes au sujet de la célébration de la Saint-Jean au cours du 19e siècle: «La Saint-Jean était alors, on le voit, surtout populaire, une coutume poétique sans but de patriotisme militant. Cette date du 24 juin n'en était pas moins tout indiquée pour le jour où on voudrait instituer une fête patronale et nationale. Ludger Duvernay sut le comprendre. Aussi son initiative du 24 juin 1834 de doter les Canadiens français d'un patron national, d'une fête nationale et d'une société nationale suscita-t-elle l'enthousiasme de tous ses compatriotes.»

Selon le même auteur, dès 1835, 1836 et 1837, la fête de la Saint-Jean-Baptiste «s'officialise et se célèbre un peu partout, notamment à Saint-Denis, Terrebonne, Saint-Benoit, Saint-Ours, Boucherville, Saint-Jacques-de-l'Achigan, Trois-Rivières, Saint-Hyacinthe, etc., puis, dans les années qui suivirent, dans tout le Québec, en Ontario, en Acadie et même aux États-Unis.»

Depuis l'accession du Parti québécois au pouvoir à Québec en 1976, les Québécois célèbrent leur Fête nationale le 24 juin. Pour un grand nombre — sinon pour la majorité — cette fête demeure toutefois «la Saint-Jean-Baptiste».

Il faut dire que le garçonnet blond et frisotté d'autrefois, qui était inévitablement accompagné d'un agneau, est maintenant devenu un adulte. On le représente le plus souvent sans son mouton. Et debout!

La Saint-Jean des leaders

MARIE-CLAUDE LORTIE

Ils ont défrayé la manchette, ils sont à l'Assemblée nationale, au Sénat, ils chantent, ils écrivent, ils sont pour ou contre Meech, mais tous fêteront la Saint-Jean... différemment, évidemment.

Le premier ministre Robert Bourassa célèbrera la Fête nationale dans la région de Québec, au Manoir Montmorency de Beauport. Comme le veut la tradition, il a invité quelques centaines de dignitaires à une réception qui a lieu chaque année, à Montréal ou à Québec, en alternance. Ghislain Dufour y sera probablement, a fait savoir la secrétaire du président du Conseil du patronat du Québec.

Jacques Parizeau, en revanche, sera à Montréal. Il doit passer la matinée de demain à parler avec Michel Viens, sur les ondes de CKAC, dans le cadre de l'émission *Le premier jour*, a révélé son attaché de presse. Celui-ci a toutefois précisé que les plans du chef de l'opposition dépendaient des événements politiques qui pourraient survenir durant le week-end. Il est toutefois prévu que M. Parizeau participe ensuite à la marche qui suivra le grand défilé organisé par le comité de la Fête nationale, rue Sherbrooke.

Aux dernières nouvelles, l'horaire du premier ministre Mulroney n'était pas encore fixé. Il était question qu'il fasse une tournée de son comté, mais rien n'est sûr.

Les présidents des trois grandes centrales syndicales, la CSN, la CEQ et la FTQ, ainsi que de l'UPA, feront partie de ce défilé. Non, ils ne seront pas vus sur un char allégorique, mais plutôt dans une voiture, entre deux chars, a précisé l'attachée de presse de Lorraine Pagé, présidente de la CEQ.

Monique Simard, vice-présidente de la CSN, ira voir le défilé. «C'est la première fois depuis très longtemps, au moins cinq ou six ans, que je me déplace pour fêter la Saint-Jean», a-t-elle expliqué.

Le président de la FTQ, Louis Laberge, fera un discours ce soir au parc Ahuntsic, en tant que patriote de l'année choisi par la Société Saint-Jean Baptiste de Montréal.

Le sénateur libéral Jacques Hébert sera à Calgary ce week-end, pour le congrès libéral. Il s'est organisé avec un groupe de députés et de sénateurs libéraux pour célébrer la Saint-Jean avec les Franco albertains, a-t-il confié à *La Presse*, dans un bref entretien au téléphone. «Vous savez, la Saint-Jean, c'est la fête de tous les Canadiens français, pas juste celle des Québécois», a-t-il dit.

Robert Keaton, président du groupe de pression anglophone Alliance Québec passera le week-end à North Hatley, où il a une maison de campagne, pas loin de chez Pauline Julien et Gérald Godin, a-t-il précisé en riant. Le 24 juin, il ira à Sherbrooke, comme il le fait chaque année, pour y assister aux fêtes organisées sur le bord du lac.

Claude Castonguay, président du conseil d'administration du Groupe La Laurentienne, et président du regroupement en faveur de Meech, passera aussi le long week-end dans cette région, au bord du lac Memphrémagog, avec sa famille.

Gérald Godin et Pauline Julien, en revanche, doivent être à Montréal, a fait savoir un porte-parole du bureau de comté de M. Godin. Celui-ci doit inaugurer la fête au Parc Laurier, dans sa circonscription de Mercier, en prononçant une allocution demain soir. Mme Julien doit l'accompagner. Dimanche, ils iront probablement à la marche qui suivra le défilé.

Pierre Bourgault, indépendantiste de la première heure, a expliqué sèchement qu'il ne savait encore rien de ce qu'il ferait, qu'il était actuellement à la campagne et qu'il ne déciderait pas avant la dernière minute.

Des *gaminets* qui se vendent comme des petits pains

MARIE-CLAUDE LORTIE

Le T-shirt est fabriqué au Canada dit l'étiquette, mais le message qu'il véhicule est résolument québécois: «Enfin, Oui, René», avec le Oui écrit dans la même couleur et avec les mêmes caractères que le Oui du référendum, il y a dix ans.

Apparemment, ce T-shirt fait actuellement un malheur. Ses créateurs, Pascal Lennad, journaliste et Robert Mooney, vendeur de camions, ne savent plus où donner de la tête et semblent sincèrement surpris de ce succès inattendu.

Ils affirment que le projet était de produire de 500 à 2000 T-shirts — des gaminets, insistent-ils. Ils en ont déjà produit plus de 10000 et les commandes abondent.

Est-ce à cause de la Fête nationale? Sûrement, répondent-ils, confortablement installés dans leur bureau improvisé, rue de La Roche. Pourtant, s'ils ont écrit «24 juin 1990» sur le T-shirt, ce n'est pas à cause de la Saint-Jean, précise M. Mooney. C'est plutôt parce que c'est le lendemain de l'échéance de l'Accord du lac Meech.

L'idée de faire des T-shirts nationalistes leur est venue durant un dîner d'anniversaire, au printemps. Ils étaient déçus qu'il n'y ait pas plus «d'effervescence» autour d'un possible échec de Meech et de l'éventuelle renaissance du nationaliste. Ces deux membres du PQ voulaient absolument «passer un message».

Ils se sont donc rendus au Parti québécois pour obtenir la permission d'utiliser le Oui référendaire et ont commencé à mettre leur projet à exécution.

Les deux hommes d'affaires improvisés ont pris conscience du succès de leur initiative en se rendant à Trois-Rivières, au début de mai, pour le lancement de la série télévisée *Lance et compte*. Ils sont partis avec 40 gaminets et sont revenus les mains vides. «Tout le monde s'est lancé sur nos gaminets, ils en voulaient pour leurs amis, c'était incroyable», dit Pascal Lennad.

Les deux associés ont toutefois été confrontés à de nombreuses critiques. On leur a reproché de profiter des événements politiques récents pour faire «une piasse». Leurs T-shirts se détaillent 14 $ pièce. Ils les laissent pour 11 $ à leurs revendeurs. Robert Mooney, ne s'attend pas à faire plus de 15000 $ avec toute cette affaire, à moins que les ventes ne continuent à croître. Il n'en sait rien. «C'est pas le Klondike», insiste-t-il.

En revanche, *CBC* et le *Globe and Mail* ont fait des reportages sur leur projet. Résultat: ils vendent leurs T-shirts jusque dans les Territoires du Nord-Ouest! En outre, ils ont commencé à les distribuer au Saguenay, à Rimouski.

Les deux associés travaillent avec une équipe d'une quinzaine d'étudiants. La seule condition requise pour vendre leurs T-shirts est d'être fervent nationaliste.

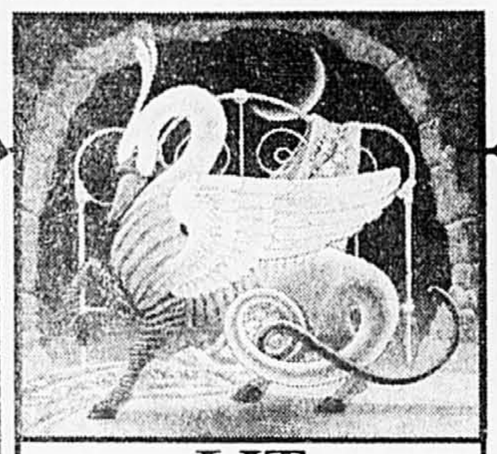
Ils ont aussi contacté deux centres communautaires, qui se servent de la vente des T-shirts pour amasser des fonds. Une douzaine de commerce et une équipe de vendeurs de la rue, «criant comme les anciens vendeurs de journaux», détaillent aussi les populaires «gaminets».



Pascal Lennad et Robert Mooney portent fièrement leur «gaminet». — PHOTO PIERRE McCANN, *La Presse*

La Grande Vente de Blanc 1990

Épargnez jusqu'à 60%!



LIT

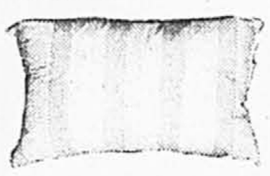


DUVETS

Prix garantis les plus bas!

	Notre prix
Jumeau	79,95
Double	109,95
Queen	129,95
King	159,95

Prima



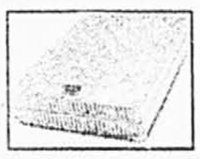
Une nouveauté! Les oreillers synthétiques les plus luxueux. Laver / secher à la machine. Non-allergènes.

40% DE RABAIS!

	Rég.	Notre prix
Standard	26,00	14,95
Queen	33,00	17,95
King	44,00	23,95

MATELAS - jusqu'a 50% DE RABAIS!

Sealy · POSTUREPEDIC · SIMMONS Beautyrest



CADRE DE LIT GRATUIT avec tout achat d'un ensemble Sealy Posturepedic ou Simmons Beautyrest

FORMAT (Sealy)	Posturepedic

Tous les ensembles comprennent matelas, sommier, cadre et livraison gratuits

	Rég.	Notre prix
Ens. jumeau	700,00	349,00
Ens. double	800,00	399,00
Ens. queen	980,00	489,00
Ens. king	1 380,00	689,00

Aussi offerte: une vaste sélection de matelas. Prix à partir de ..... **99 $**



LITS EN LAITON VÉRITABLE

Une superbe sélection de têtes de lit «JB Ross» et «Victorian Brass».

A partir de **199$**

LIVRAISON GRATUITE EN 24 HEURES

50% DE RABAIS sur tous les LITS JB Ross!



ENSEMBLES DE DRAPS Percale américaine

	Notre prix
Jumeau	24,95
Double	34,95
Queen	49,95
King	59,95

JUSQU'À 60% DE RABAIS!

sur le plus vaste choix de DRAPS, DOUILLETTES ASSORTIES ET ACCESSOIRES DE PERCALE ET SUPERCALE.



Fieldcrest · CANNON · MARTEX · Springmaid · STEVENS · Wamsutta



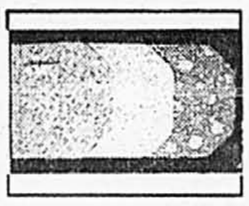
DOUILLETTES GÉANTES RÉVERSIBLES

50% DE RABAIS!

	Rég.	Notre prix
Jumeau	60,00	29,95
Double	80,00	39,95
Queen	100,00	49,95
King	120,00	59,95



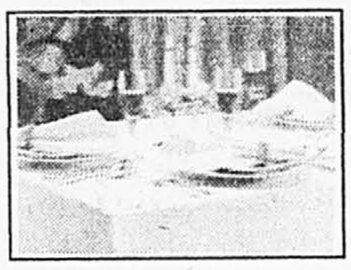
TABLE ET SALLE DE BAIN



NAPPERONS

Styles inusités, élégants, attrayants, traditionnels... un beau choix pour bien garnir votre table.

20% à 60% DE RABAIS!

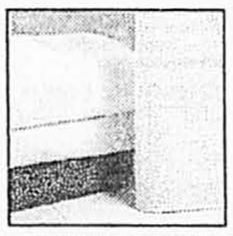


Visa

NAPPES TOUTES GRANDEURS 24,95$

Nous offrons la sélection la plus imposante de nappes - toutes les grandeurs pour toutes occasions.

JUSQU'À 50% DE RABAIS!



Fieldcrest · Royal Velvet

50% DE RABAIS!

Serviettes «Royal Velvet» de «Fieldcrest». Légères imperfections.

	Sugg. au détail	Notre prix
Bain	38,00	18,95
Mains	30,00	14,95
Débarbouillette	12,00	5,95
Drap de bain	74,00	36,95
Descente de bain	54,00	26,95

ESPRIT

Draps de bain et serviettes de plage. Sugg. au détail 50.00 ..... Notre prix **19,95** (Légères imperfections)

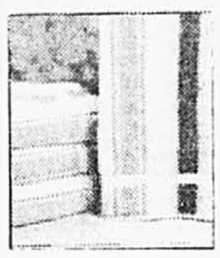


CANNON SERVIETTES DE BAIN

Légères imperfections. Sugg. au détail 22.95

60% DE RABAIS!

Notre prix **8,95**



CANNON DRAPS DE BAIN ET SERVIETTES DE PLAGE

Rayés et unis.

60% de rabais!

Légères imperfections

Sugg. au détail 60,00

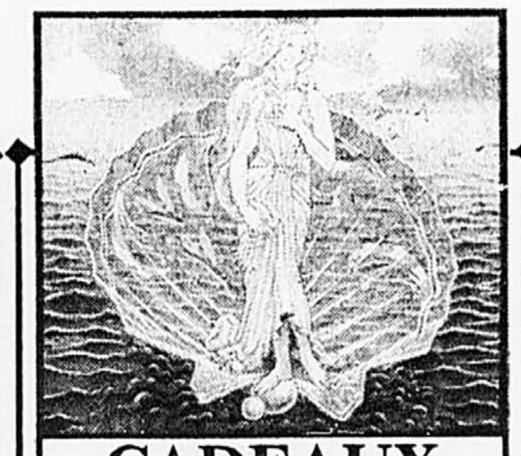
Notre prix **19,95**



RIDEAUX DE DOUCHE ET ACCESSOIRES

Faites votre choix parmi la plus vaste sélection de rideaux de douche et accessoires.

JUSQU'À 60% DE RABAIS!



CADEAUX



ONEIDA

Coutellerie en acier inoxydable «GOLDEN VERMONT»

Ensemble de 46 pièces avec garniture or (service pour 8) plus... ens. 6 pièces d'hôtesse.

Rég. 375,00

Achat spécial **179,95**



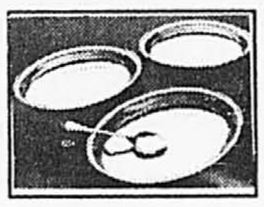
Porcelaine «Caviar»



Service de table «Garden Harvest» allant du four à la table

MIKASA Épargnez 40%

sur plus de 100 motifs en magasin - nous sommes le plus grand détaillant de Mikasa au Canada.



INOXBECK

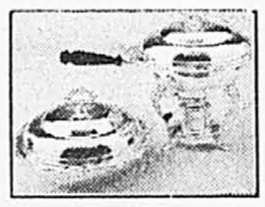
De l'Italie... les plus belles pièces en acier inoxydable avec touches de plaqué or (vont au lave-vaisselle). Maintenant à prix abordables.

A partir de **69,95**



La plus vaste sélection de cadres de qualité en acier inoxydable et en laiton.

A partir de **9,99**



F.B. Rogers

Une offre absolument remarquable! Du beau plaqué argent au design traditionnel Casserole 1,2 pinte avec pyrex. Reg. 80.00

Vente **49,95**



NACHTMANN

Du beau cristal pour offrir en cadeau

MAINTENANT, ÉPARGNEZ 25%

Une sélection remarquable à prix très abordables.



Moser

Élégante verrerie de cristal au motif de ton or.

JUSQU'À 50% DE RABAIS!

LIVRAISON IMMÉDIATE

SERVICE D'EMBALLAGE-CADEAU GRATUIT

Faites votre choix parmi plus de 500 motifs et profitez de rabais allant jusqu'à 50% (jusqu'à 50% de rabais sur prix régulier nat. sugg.)

• Mikasa • Minton • Waterford • Wedgwood • Spode • Royal Worcester • Royal Albert • Royald Doulton • Fitz & Floyd • Paragon • Limoges • Hutschenreuther • Villeroy & Boch • St-James • Morton Parker • Towle • Kosta Boda • Ercuis • Wilkens • Lalique.. et beaucoup plus encore!



PARURES DE FENÊTRES

Linen Chest vous offre la plus grande sélection qui soit de parures de fenêtres de manufacturiers réputés mondialement. Toutes offertes à bas prix garantis!

draco · OPTIMA · SERVICE À DOMICILE GRATUIT 341-7810 · Plein jour · HunterDouglas · ALTEX · Levolor

TENTURES ET PARURES DE FENÊTRES SUR MESURE

Une superbe sélection de styles imprimés, unis, voilages, dentelles, stores bouffants, stores romains, persiennes, écrans Sohji, cantonnières et plus!

JUSQU'À 50% DE RABAIS!

VOILAGE 118 po

AUBAINE INCROYABLE! PLUS DE 20 TEINTES LIVRAISON 1 SEMAINE PRIX SUGG. 20$ LA VERGE **NOTRE PRIX 7,95$ LA VERGE**

- Poly-soie
- Voile de neige



JUSQU'À 50% DE RABAIS TENTURES 144 X 95 PO À PARTIR DE 29,95$

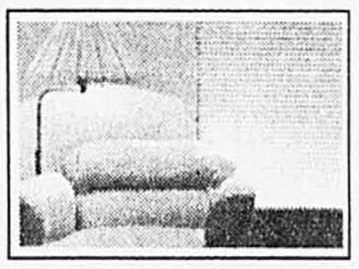
STORES VERTICAUX

Stores horizontaux 3½ po prêts-à-poser. 75 po x 84 po

P.V.C.	29,95
Aluminium	34,95
Tissu	39,95

Stores verticaux de marque **Prima** en tissu, P.V.C., aluminium et styles à rainures.

- Toutes grandeurs disponibles
- Plus de 1 000 couleurs et tissus au choix
- Livraison garantie en 3 jours
- Garantis à vie. Prix garantis les plus bas.



Stores horizontaux prêts-à-poser à lamelles 1 po. Blanc et ivoire

Notre prix 18 po x 45 po	Notre prix 18 po x 64 po
3,99	**5,99**

PLUSIEURS AUTRES GRANDEURS!

Stores en aluminium de qualité Vertilux, fabriqués au Canada. Lamelles de 1 po. Nous ayons des milliers de stores en magasin, tous garantis à vie et offerts à prix garantis les plus bas. Largeurs, toutes les grandeurs jusqu'à 72 po x longueurs, toutes les grandeurs jusqu'à 64 po en magasin.



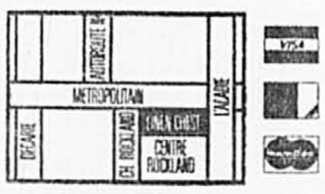
Notre magnifique catalogue en couleur de 52 pages «Grandes Vente de Blanc» met à portée de la main une foule d'achats exceptionnels pour votre foyer. Voir en magasin pour tous les détails.

APPELEZ LE CONSEILLER PROFESSIONNEL EN DÉCOR DE VOTRE RÉGION.

SERVICE D'ACHATS À DOMICILE GRATUIT 341-7810

Liste "DE LA MARIÉE"

Centre Rockland



341-7810

En dehors de Montréal appelez sans frais 1-800-363-3832

LC

LINEN CHEST

Boutique & Magasin à rayons

Le choix qui s'impose

Une fonctionnaire d'Anjou, victime de politicaillerie, obtient justice

MARIE-JOSÉE GAGNON

■ Après une bataille de longue haleine contre l'administration d'Anjou, Mme Madeleine Tremblay, femme du ministre fédéral et ex-maire de la ville, Jean Corbeil, pourra réintégrer son poste de directrice des communications de la Ville qu'elle avait perdu, selon ses dires, pour des raisons politiques reliées à son état marital.

C'est ce qu'ordonne la Commission municipale du Québec, dans une décision rendue la semaine dernière. La Commission avait été saisie de la question par Mme Tremblay elle-même, après que le conseil municipal angevin eut invoqué des raisons de restructuration administrative pour abolir son poste.

La commission a rejeté cet argument. Selon sa décision, la Ville n'a jamais aboli le poste de Mme Tremblay, elle l'a tout simplement transféré à la direction générale, et ce «en raison de la qualité de la titulaire».

Mme Tremblay a commencé à travailler pour la Ville d'Anjou en 1969, presque 20 ans avant qu'elle n'épouse Jean Corbeil. Dans l'intervalle, M. Corbeil a été maire et chef de l'Alliance municipale d'Anjou, le parti opposé à l'actuel maire Richard Quirion.

Elle occupe le poste de directrice des communications depuis 1982. Selon les documents de la commission, aucune plainte n'a jamais été portée contre elle. Or, depuis l'élection du maire Quirion, en mars 1989, rien ne va plus. Elle a affirmé à *La Presse* qu'elle a été harcelée par ses employeurs.

Tout a débuté le 14 mars 1989 alors que Richard Quirion, tout juste élu, la convoque dans son bureau. Il la félicite pour son mariage qui avait eu lieu quatre mois plus tôt, et lui demande si elle a l'intention de se rendre à Ottawa pour rejoindre son mari. Sa réponse est négative, mais elle lui promet son entière collaboration. Lui, de son côté, s'engage à ne faire aucun geste pouvant lui être préjudiciable et, ce, jusqu'aux élections de novembre dernier.

Pendant ce temps, la Ville crée le poste d'adjoint administratif qui sera occupé par M. Serge Gosselin. Dans une lettre qu'il envoie à Mme Tremblay, ce nouvel employé l'informe des exigences qu'on attend désormais d'elle: tout ce qu'elle fera devra être approuvé par la direction générale. Elle ne peut donc prendre aucune décision seule.

De plus, le 11 juillet 1989, M. Fernand Poiré, directeur général, lui retire la responsabilité des plaintes des contribuables, c'est-à-dire 40 p. cent de sa tâche. «J'ai toujours su que M. Poiré et M. Gosselin voulaient ma tête. Mais, j'ai tout de même été très blessée par ce qu'ils ont fait», a-t-elle déclaré.

Le 7 décembre, tout éclate. M. Poiré la convoque à son bureau et lui apprend qu'elle est suspendue sans salaire jusqu'au retour des vacances, aussi sans aucune raison, ajoute-t-elle. Mais elle refuse de quitter la mairie. Ce seront les policiers qui la forceront à partir.

Elle est de retour au travail le 8 janvier de cette année. Deux mois plus tard, elle apprendra à une séance du conseil municipal que son poste est supprimé et qu'elle est, par le fait même, remerciée.

Malgré cela, elle se dit décidée à ne pas céder. Ainsi, dès le lendemain de la décision de la Commission municipale du Québec qui lui donne raison, elle retourne travailler. M. Poiré la prie alors de rentrer chez elle et lui demande d'attendre que la Ville décide d'interjeter appel ou non. Joint au téléphone hier, le maire Quirion a dit être actuellement en consultation avec des experts juridiques à ce sujet.

M. Tony De Michel, chef du troisième parti angevin et avocat de profession, déplore ces événements. Selon lui, si la Ville décide de déposer un bref d'évocation, cela pourrait coûter au-delà de 10 000 $ aux contribuables.

Quoi qu'il en soit, Mme Tremblay est convaincue que si sa cause se rend en Cour supérieure, elle la gagnera. Aussi, elle se dit déterminée à retourner à l'hôtel de ville pour retrouver le poste qu'elle a dû laisser en dépit d'un climat de travail détérioré.

«Je suis une fonctionnaire dans l'âme. Ceux du gouvernement du Québec n'ont pas à quitter leur poste lorsque survient un changement de gouvernement, pourquoi moi? Aussi, je ne veux pas être victime de discrimination parce que mon mari est Jean Corbeil», conclut-elle.



Madeleine Tremblay

Île de Montréal

Les Montréalais pourront dire non aux circulaires



FLORIAN BERNARD

L'administration de Montréal prépare un projet de règlement qui contrôlera non seulement la distribution de circulaires, mais qui permettra en outre aux résidents de signaler, de manière non équivoque, leur refus de recevoir de tels articles publicitaires.

Les gens se plaignent en grand nombre de l'accumulation des circulaires devant les portes et dans les vestibules, ou encore de celles qui remplissent les boîtes aux lettres. De plus, l'accumulation d'articles publicitaires à la porte, en leur absence, fournit aux voleurs l'indication que la maison est déserte.

La Ville distribuera des pictogrammes à ceux qui voudront interdire le dépôt de circulaires à leur domicile. Le règlement déterminera les heures pendant lesquelles la distribution d'articles publicitaires sera permise. Des dispositions spéciales seront prévues afin d'éviter l'accumulation de circulaires dans les vestibules. Le règlement permettra en outre l'utilisation de sacs à suspendre, contenant les circulaires en vrac. Le président de la Commission de l'aménagement, M. André Lavallée, a signalé que le règlement aura pour but de préserver le domicile, la liberté, la sécurité et la vie privée des gens qui habitent à Montréal.

À quand un règlement concernant la prolifération des messages publicitaires au téléphone? Il s'agit, là aussi, d'une intrusion dans la vie privée des ménages.

FEU SUR LES CANONS DE ...WESTMOUNT

■ Des citoyens voudraient que soient enlevés les canons qui ornent le parc municipal de Westmount. Il s'agit, selon certains, d'un symbole belliqueux qui n'a pas sa place dans un parc paisible où s'amusent les enfants. Tout récemment, l'un des protestataires, M. Bruce Thomson, a eu la joie de découvrir, un beau matin, que les canons avaient disparu. Il s'est empressé de féliciter la ville. Hélas! le directeur des parcs, M. Robert Aiken, lui a répondu que les canons avaient tout simplement été livrés à un atelier pour y être restaurés, et qu'ils réintégreront leur socle bientôt. Selon M. Aiken, ces canons peuvent aussi être un symbole de paix parce qu'ils commémorent la fin d'une guerre.

CONGÉDIEMENT À ROXBORO

■ Quelques heures seulement avant que ne prenne fin sa période d'essai d'un an, le directeur général de Roxboro, M. Lionel Simard, a été licencié. Ni le maire, M. William Boll, ni les conseillers ne lui ont fourni les motifs précis de son renvoi. M. Simard a décidé d'en appeler auprès de la Commission municipale de Québec. Le conseil a fait valoir que cette affaire ne relevait pas de la juridiction de la Commission puisque le directeur général avait été embauché au moyen d'un contrat. Cette prétention vient d'être rejetée par la Commission municipale. À l'unanimité, les commissaires ont décidé que ce licenciement relevait de la juridiction de la Commission et que la cause de M. Simard sera entendue lors d'audiences qui débuteront le 6 juillet prochain.

PROMOTION DES MUSÉES

■ L'administration de Montréal consacrera 50 000 $ à la réalisation d'une étude et à la mise au point d'une stratégie destinée à mieux faire connaître ses musées. Cette étude sera réalisée en collaboration avec la Société des musées québécois et la Commission d'initiative et de développement culturels. Montréal possède de nombreux musées dont seuls les plus importants sont connus, notamment le Musée des beaux-arts, le Musée McCord d'histoire canadienne, le Musée d'art contemporain, le Musée Sir George-Étienne Cartier, le château Ramesay et le Centre canadien d'architecture. À côté de ces «grands musées», il existe quelques douzaines de petits musées fort intéressants et dignes de l'intérêt du public et des touristes.

TROIS NOUVEAUX SITES HISTORIQUES

■ Trois propriétés possédant une grande valeur historique et architecturale viennent d'être déclarées d'intérêt public et inscrites au patrimoine de Montréal par le conseil municipal. Il s'agit d'abord de la maison Longpré, de la 38e Avenue, dans Rosemont. Érigée à la fin du 18e siècle, elle témoigne du passé agricole de cette partie de la ville. Quant à l'édifice Blumenthal, rue Sainte-Catherine ouest, construit en 1911, il est un témoin bien conservé des beaux immeubles commerciaux de l'école de Chicago. Enfin, le cénacle Notre-Dame, situé au 7440 est, rue Notre-Dame, témoigne du noyau de l'ancien village de la Longue-Pointe. L'administration de Montréal a aussi désigné au registre du patrimoine l'église Saint-Jean-Baptiste, l'académie Marie-Rose et l'hospice Auclair. Ces trois édifices de Pointe-aux-Trembles reflètent l'architecture de la fin du 19e siècle.

NON AU PROLONGEMENT DU BOUL. SALABERRY

■ La Coalition verte et le mouvement écologique Environnement Saint-Laurent ont uni leurs forces dans le but de faire avorter le projet de prolongement du boulevard Salaberry, de Dollard-des-Ormeaux jusqu'à Saint-Laurent. Cette route à six voies traverserait le parc régional Bois-de-Liesse, ce qui suscite l'opposition vive de plusieurs citoyens. L'un des responsables de la Coalition verte, M. Alan DeSousa, estime que cette route sera construite au détriment d'une partie du parc et que la pollution engendrée par les voitures compromettra l'ensemble du bois. Il a demandé à la Communauté urbaine de Montréal d'intervenir auprès de Dollard-des-Ormeaux et de Saint-Laurent afin de trouver une autre solution.

BONNES VACANCES

■ Cette chronique fera relâche pour la période des vacances estivales. Elle reprendra à l'automne. Bonnes vacances aux élus, aux employés municipaux et à tous les lecteurs.

WOW!

Une piscine dans MA cour maintenant? ...et payable en 1991* seulement!



Du 18 juin au 31 juillet 1990, votre Maître Piscinier VOGUE prend vos rêves au sérieux: Aucun intérêt, aucun versement, avant janvier 1991* sur la plupart de nos modèles de piscines hors-terre en inventaire**(taxes non incluses) ou sur notre modèle creusé "ARUBA" de 14'X28' (équipée) incluant trottoir et taxes.

INSTALLATION IMMÉDIATE! Sur modèles en inventaire.

Avec une qualité de service après-vente qui fait toute notre renommée.

**Applicable sur certains modèles seulement.

Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre.

Alors...Plongez! et laissez vos voisins...rêver.

Pas de problème avec Vogue!

MONTRÉAL ET ENVIRONS

BLAINVILLE 899, boul Labelle (514) 435-2426
BROSSARD 8705, boul Taschereau (514) 445-9595
CHAMBLY 1177, rue Bourgogne (514) 658-1949
DOLLARD-DES-ORMEAUX 4701, boul St-Jean (514) 626-0202
L'ANNONCIATION 216, rue Principale sud (819) 275-3332
LAVAL 1355, boul des Laurentides (514) 629-1234
REPENTIGNY 622, rue Notre-Dame (514) 581-6943
ST-HUBERT 4240, montée St-Hubert (514) 678-7219
ST-JEAN-SUR-RICHELIEU 345, boul du Séminaire (514) 348-6851
TERREBONNE 1615, chemin Gascon (514) 471-5623
VALLEYFIELD 223, rue Grande Ile (514) 373-4940

ESTRIE CENTRE DU QUÉBEC:

ARTHABASKA 55, rue Girouard (819) 357-2235
DRUMMONDVILLE 1215, boul St-Joseph (819) 477-3545
GRANBY 480, rue Guy (514) 375-5225
MAGOG 1743, rue Sherbrooke (819) 847-3777
PLESSISVILLE 1200, rue St-Edouard (819) 362-6464
SHERBROOKE 1150, rue King est (819) 566-5225
TROIS-RIVIÈRES 7595, boul des Forges (819) 372-9230

QUÉBEC ET ENVIRONS:

CHICOUTIMI 1657, boul St-Paul (418) 543-3003
RIMOUSKI 84, rue Léonidas (418) 722-7311
STE-MARIE-DE-BEAUCE 1056, boul Vachon sud (418) 387-2121
VILLE VANIER 355, rue Marais (418) 683-7777

RÉGION ABITIBI-TÉMISCAMINGUE:

ROUYN-NORANDA 100, rue du Terminus (819) 764-3988
ST-BRUNO-DE-GUIGUES 54, rue Principale nord (819) 728-2231

ONTARIO:

CORNWALL 121 Cornwall Center Road (613) 932-0469
HAWKESBURY 300, rue Principale ouest (613) 632-0686
ORLÉANS 1803, boul St-Joseph (613) 824-6374
PLANTAGENET 747, rue Gérard (613) 673-5418

Le Maître Piscinier* VOGUE*

MasterCard VISA

Plan de financement disponible

*Marques de commerce de Les Industries Vogue Ltée

JE FILE CHEZ IKEA. Bien pensé Claude ! J'EN SORS PLUS VITE. J'EN SORS GAGNANT.

Ils ont doublé le nombre de caisses. Finies les files d'attente !
Ils ont informatisé leur accès aux stocks. Allez hop ma commande !
J'économise, et en plus, je gagne du temps.

Bien pensé IKEA®

Une autre école abandonnée pourrait accueillir des aînés, si la CÉCM se laisse convaincre

JEANNE DESROCHERS

■ L'école est barricadée depuis plus d'un an, à la suite d'un incendie. Dans la rue d'à côté une autre école est en train d'être transformée en coopérative d'habitation. Parmi les institutions locales, un mouvement prend de l'ampleur, en vue de récupérer l'école incendiée, dans ce secteur où les emplacements se font rares, en faveur d'un autre projet pour les aînés.

La bâtisse abriterait des appartements pour ceux qui ne peuvent plus vivre seuls chez eux (on dit en perte d'autonomie), au-dessus d'un centre communautaire pour pré-retraités et retraités. Les aînés qui, avec des jeunes familles, partageront l'école de l'autre côté de la cour (Notre-Dame du Perpétuel-Secours) n'auraient qu'une rue à traverser pour venir au centre communautaire, fraterniser avec des plus vieux et des moins vieux, des gens qui comme eux ont fréquenté autrefois cette école de Lévis, devenue ces dernières années le COFI Maurice Lefebvre, dans le quartier Ville-Émard.

Le mouvement semble faire l'unanimité, puisqu'une pétition a recueilli en très peu de temps plus de 2000 signatures, et puisque le projet reçoit l'appui des deux conseillers municipaux du secteur, des deux curés, du CLSC, du Centre de services sociaux, des cercles de l'âge d'or, etc. De tout le monde, en somme, sauf de la Commission scolaire propriétaire de l'école.

Pourquoi la CECM tarde-t-elle tant à appuyer une si belle initiative? Trois représentants du mouvement ont fait hier quelques hypothèses. M. Jocelyn Vinet, intervenant communautaire du CLSC Verdun-Côte-Saint-Paul, M. Jean-Paul Ledoux, du Conseil des aînés de Ville-Emard/Côte-Saint-Paul, Mme Micheline Brunet, de l'Entraide Saint-Jean-de-Matha, ne peuvent que répéter ce que dit la rumeur publique, puisqu'ils n'ont pas de réponse officielle.

D'une part, il est question d'une enquête sur les tendances démographiques, ou cas où d'ici quelques années le quartier ait à nouveau besoin de son école. D'autre part, il est question d'une école aérospatiale, peut-être destinée au sud-ouest, peut-être à Ville-Émard, mais plus probablement à la Polyvalente Saint-Henri si jamais le projet aboutit.

L'objectif des promoteurs du centre communautaire, réunis autour de l'organisme ACHIM (alternatives communautaires et d'habitation de l'île de Montréal), qui ont organisé cette rencontre hier matin, était de hâter la réaction de la CECM. Car les projets de coopératives seront tous en compétition, d'ici deux ou trois mois, pour les subventions qui se font rares à la Société d'Habitation du Québec.



PHOTO JEAN-YVES LETOURNEAU

MM. Jean-Paul Ledoux et Jocelyn Vinet, entourés des membres d'un comité de promotion qui cherche à récupérer l'ancienne école de Lévis, inutilisée depuis qu'elle a été dévastée par un incendie.

Bisbille à la Fédération des commissions scolaires

RICHARD FORTIN

■ La Commission scolaire Jérôme-Le Royer va quitter le giron de la Fédération des commissions scolaires du Québec. Les commissaires ont adopté cette mesure par sept voix contre deux (et une abstention) à leur réunion de mercredi dernier. Mais les raisons du divorce sont assez obscures.

Pour le président de Jérôme-Le Royer, M. Joseph Morselli, la FCSQ est un «club» honorable sans doute, mais trop cher. Les cotisations des membres ont été augmentées de 0,15 $ par élève lors du congrès de la fédération tenu début juin. Cette augmentation porterait la contribution de la commission scolaire de l'est de Montréal à quelque 75 000 $ par année.

«La fédération est sans doute utile pour les petites commissions scolaires, mais nous ne recevons pas assez de services pour notre argent. La somme sera réaffectée à des postes budgétaires plus essentiels», a déclaré le président Morselli.

Celui-ci estime que l'île de Montréal était sous-représentée au conseil d'administration de la FCSQ. Il a repris à son compte le slogan de l'émeute de Boston «Pas de taxation sans représentation», en justifiant la décision de Jérôme-Le Royer.

«Il s'agit d'un divorce à l'amiable. D'ailleurs, a-t-il ajouté, si la fédération n'avait pas eu le mandat de nous représenter au cours des négociations avec les employés du secteur public, nous l'aurions probablement quittée avant.»

Ce n'est pas l'avis du président de la FCSQ, M. Guy D'Anjou, qui soutient que les vraies raisons de la désaffiliation de Jérôme-Le Royer sont d'ordre personnel.

«C'est ridicule, a-t-il lancé, mi-amusé, mi-amer. M. Morselli ne voulait pas qu'une de ses propres commissaires, Mme Colette Paul, siège au conseil d'administration de la fédération. Il a fait adopter une résolution en ce sens avant le congrès de la fédération du 6 juin. Mais il était trop tard. Mme Paul avait été désignée par les délégués des commissions scolaires de l'île de Montréal.

Elizabeth Hager

TOUT À 1/2 PRIX

TOUTE NOTRE MARCHANDISE D'ÉTÉ

Mail Cavendish 5256, ch. Queen Mary
Côte St-Luc (métro Snowdon)

Les 2 magasins sont ouverts jeu. et ven. jusqu'à 21 h.

Les Grands prix Nissan.

Les spécialistes de l'automobile se sont prononcés et ont fait de Nissan un grand gagnant en lui permettant de remporter les prix les plus prestigieux.

Voilà pourquoi, jusqu'au 29 juin, nous désirons vous faire profiter de ces grands prix à bon prix!

Pour tous les détails sur cette offre gagnante, passez voir votre concessionnaire Nissan... et repartez gagnant!

NISSAN

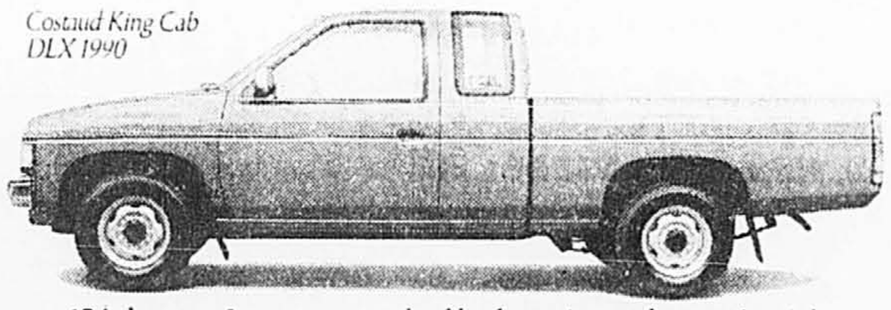
Dépêchez-vous, le 29 juin il n'y en aura plus!

Sentra DLX 4-portes 1990



Gagnante du trophée de la CAA† 1990. Climatisation et stéréo gratuits – valeur de 1700 $ plus financement génial!*

Costaud King Cab DLX 1990



134 chevaux. Le moteur standard le plus puissant de sa catégorie! 1000 $ de rabais ou financement génial!*

Pulsar NX 1990



Élue meilleur nouveau coupé sport, selon l'Association canadienne des journalistes de l'automobile. 1000 $ de rabais ou un financement génial!*

240 SX 1990, Fastback



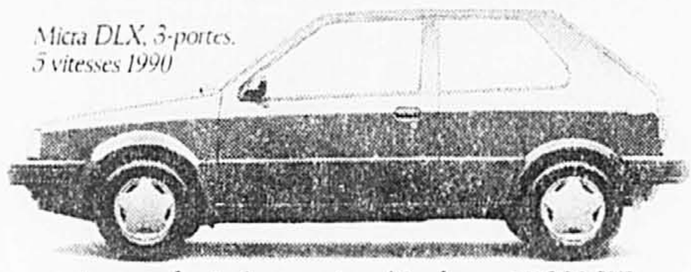
Meilleur nouveau coupé sport de l'année 1989, selon l'Association canadienne des journalistes de l'automobile. À partir de 18 890 $!**

Axxess 1990



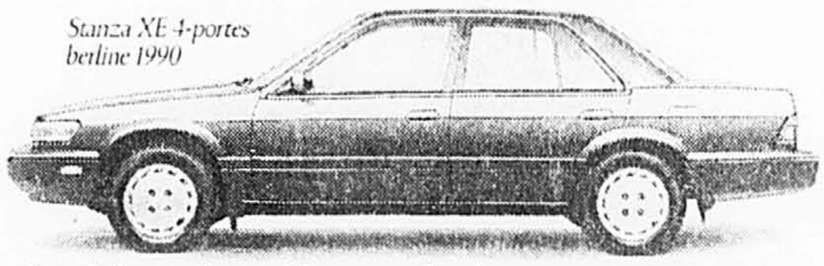
La familiale sport! Financement génial!*

Micra DLX, 3-portes, 5 vitesses 1990



Le grand prix économique! Seulement 7 990 $***

Stanza XE 4-portes berline 1990



Prix de la «Meilleure réalisation technologique», selon l'Association canadienne des journalistes de l'automobile. Financement génial!*

Pathfinder SE, Trail Boss, 4-portes 1990



Meilleur 4 x 4 de l'année, selon le *4 Wheel & Off Road Magazine*. On vous offre 100 $ si, suite à un essai routier du Pathfinder, vous optez pour un Jeep Cherokee ou un Toyota 4-Runner!

*L'offre de financement est applicable sur les Sentra, Costaud, Pulsar, Stanza et Axxess sur approbation de crédit. L'offre de financement ou remboursement de 1000 $ ne peut être jumelée.
**240SX : P.D.S.F. pour le modèle Coupe, 2-portes 1990. Modèle illustré – Fastback – à partir de 19 390 $, transport, préparation, immatriculation et taxe en sus. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. ***Micra : transport, préparation, immatriculation et taxe en sus. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails sur ces offres. †CAA est la marque déposée de l'Association canadienne des automobilistes.

L'Association des concessionnaires Nissan du Québec.

La Presse	Automobile	Mode	Consommation	Design et art de vivre
	MARDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
VOUS OFFRE	*«La Porsche 944 Cabriolet, un*	*«Denis Desro»*	*«Manger pour vivre»*	*«La folle avoine pour défier le temps»*
CETTE	*souffle d'air frais».*	*(Un jeune designer de 35 ans dont*	*(Françoise Kayler suggère huit livres*	*(Les fleurs séchées peuvent*
SEMAINE		*le style éclate).*	*consacrés à l'alimentation pour*	*agrémenter votre décor pendant*
			meubler vos temps libres cet été).	*plusieurs années).*
	Un texte de Denis Duquet	Un texte d'Anne Richer	Un texte de Françoise Kayler	Un texte de Raymond Bernatchez

Les piscines
Aqua-Sol Inc.
8245, boul. Taschereau O., Brossard, tél. : 445 7172 • 397 9858 Mtl, fax : 445 6536

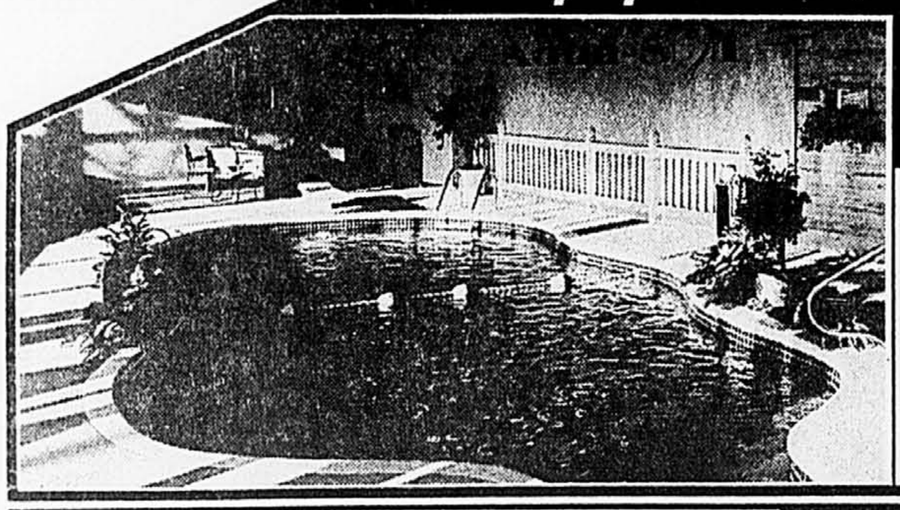
Financement sur place
sans intérêt
payer en 91

• Durable • Forme au choix
• Fabriquée selon votre «Design»
• La solidité du béton et
notre expérience sont VOS GARANTIES

Piscine 15' x 30'
Béton soufflé
13 995$

Piscine en acier • vinyle
9 995$

Équipements, installation et trottoirs inclus



Lundi au vendredi 9 h 30 à 21 h 00
Samedi 9 h 00 à 17 h 00
Dimanche 11 h 00 à 17 h 00

GAZAILLE Construction et Les Piscines Aqua-Sol
vous offrent une résidence neuve, gazonné et une piscine creusée à un prix jamais vu.

Informez-vous :
Pierrefond : 684 3090, D.-D.-O. : 684 2467, Île Perrot : 453 0479

Excellent coup de marketing d'un hebdomadaire régional

■ L'éditeur du *Journal de la Vallée*, un hebdomadaire de Saint-Sauveur, est d'avis qu'il a réussi jeudi dernier un coup de marketing sans pareil qui a déjà rapporté d'importants dividendes pour son journal et pour l'ensemble de la région des Laurentides.

Pour la première fois l'hebdo de M. Gilles Ménard a été inséré dans *La Presse* et distribué à quelque 102 000 exemplaires. Cet encart se trouvait dans les exemplaires vendus dans une partie de Montréal, à Laval et jusqu'à Saint-Jovite.

«Dès 9 h, nous avons commencé à recevoir des appels téléphoniques de nos annonceurs qui venaient d'être informés par leurs clients demeurant à Montréal ou à Laval. Nous avons aussi reçu des appels de commerçants qui veulent être du prochain numéro qui sera inséré dans *La Presse*», a expliqué M. Ménard au téléphone.

M. Ménard, qui est aussi président de la Chambre de commerce de la Vallée de Saint-Sauveur, a expliqué que cette expérience avait été faite dans le but de promouvoir la région des Laurentides auprès d'une clientèle cible. «Cette première est extraordinaire, elle sera répétée le 16 août et tous les mois, par la suite, jusqu'à la fin de l'année», a-t-il ajouté.

Cette édition avait 48 pages et le tarif des annonces était plus élevé que dans les cas où le journal est distribué à 17 000 exemplaires seulement. Leur prix se situe entre les tarifs local et national. Si une page normale est vendue 500 $, l'annonceur a déboursé 1500 $ environ pour paraître dans l'édition encartée.

Pour le directeur de la publicité du quotidien de la rue Saint-Jacques, M. Denis Bélanger, cet encart est semblable aux autres que l'on fait à l'occasion. «Nous n'avons pas signé de contrat d'exclusivité avec M. Ménard. C'est pour nous une source de revenus. Si un autre hebdomadaire vient nous voir, nous allons étudier sa demande au mérite», a-t-il dit.

«Les entreprises qui annoncent dans la Vallée ne sont pas du tout les mêmes que nous retrouvons dans notre journal. Il est évident qu'un hebdomadaire du Grand Montréal ne sera pas inséré parce qu'il peut, lui, avoir des annonceurs visés par notre journal. J'espère que M. Ménard va répéter l'expérience», a ajouté le vice-président au marketing de *La Presse*, M. Mario Savard.



MERCI
AU PUBLIC DE LA RONDE

La sixième édition de l'**International Benson & Hedges Inc.** est maintenant chose du passé, mais son souvenir restera vivant jusqu'à la prochaine fois.

En tant que membre du Comité exécutif de la Ville de Montréal, responsable de l'**AMARC**, je tiens à remercier tous les spectateurs et spectatrices qui se sont rendus nombreux à ces merveilleuses démonstrations d'art pyromusical.

J'aimerais également souligner l'appui des nombreux partenaires du secteur privé qui ont permis de faire un succès de l'événement, ainsi que tous les services municipaux qui ont apporté leur collaboration.

Enfin, merci à tous ceux et celles qui ont permis, par leur travail, la réalisation d'un autre **rendez-vous international à Montréal.**

Je vous dis donc à l'an prochain, mais d'ici là, place à l'été et à toutes les activités offertes à La Ronde. **Place à LA RAGE DE L'ÉTÉ!**



Léa Cousineau
Membre du Comité exécutif
de la Ville de Montréal
Responsable de l'AMARC

MILLE MERCIS AUX PLUS GRANDS ENRAGÉS DE FEUX D'ARTIFICE AU MONDE

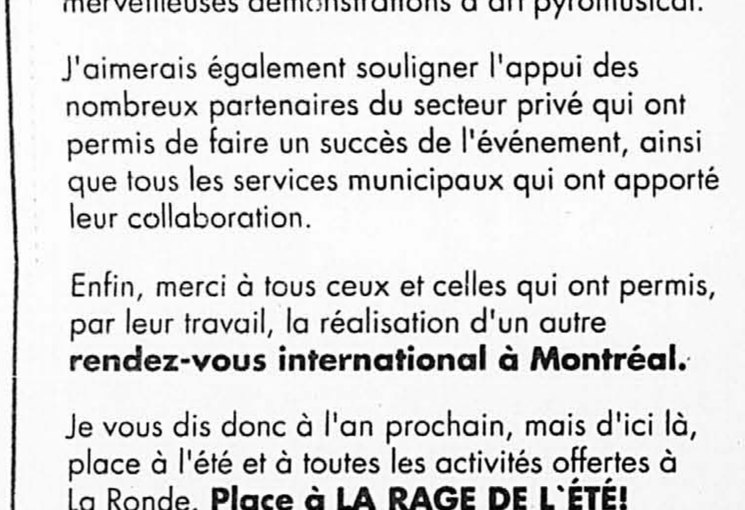


MERCI
À NOS COMMANDITAIRES

L'INTERNATIONAL BENSON & HEDGES INC.

CBC 6 · CITE 107,3 FM · La Presse · CKAC 73 AM · cftm

Fournisseurs officiels :
Holiday Inn Crowne Plaza · Canadien



MERCI



GRAZIE



DANKE SCHÖN

THANK YOU

LA RAGE DE L'ÉTÉ

L'enquête sur l'explosion du Vol 182 fut-elle teintée de racisme?

Les parents des 329 victimes rappellent qu'il s'agit d'une «tragédie canadienne» et non d'un «incident indien»

Presse Canadienne

■ La veille du jour où Rama Murthy embrassa sa femme et ses enfants avant qu'ils prennent place à bord d'un avion, à Montréal, en vue de se rendre en vacances en Inde, il acheta — pour des raisons qu'il est encore incapable d'expliquer — un livre sur la mort.

«Mon fils me demanda pourquoi j'achetais ce livre. Je répondis qu'étant médecin, je devais côtoyer la mort quotidiennement, de dire M. Murthy. Je ne sais vraiment pas, toutefois, pourquoi j'avais choisi ce livre.

«Puis, le lendemain...»

Il était 3h 14 du matin, le 23 juin 1985: le Vol 182 d'Air India, venant de Toronto et ayant fait escale à Montréal avant de prendre la direction de New Delhi et de Bombay, explosa en vol, au large des côtes sud-ouest de l'Irlande.

Tous ceux qui étaient à bord périrent: 307 passagers et 22 membres d'équipage, dont 86 enfants.

Ce fut le pire désastre aérien en mer de toute l'Histoire et la tragédie devint l'acte terroriste le plus meurtrier de tous les temps.

M. Murthy y perdit sa femme, Susheela, sa fille Bhawani, 11 ans, et son fils Narayani, 10 ans. Depuis lors, M. Murthy, un urologue de Bathurst, au Nouveau-Brunswick, a tenté de lire à plusieurs reprises le livre acheté la veille de la tragédie.

«Je n'ai même pas réussi à en lire la moitié, affirme-t-il. À chaque fois que je prenais ce livre, je me remémorais les circonstances dans lesquelles je l'avais acheté. Encore aujourd'hui, il ne me rappelle que de pénibles souvenirs.

«*J'ai perdu mon univers, ma vie.*»

Tragédie... canadienne

Cette tragédie a semé le deuil dans plus de deux cents familles à travers le Canada — presque toutes les victimes étaient de citoyenneté canadienne mais originaires de l'Inde — et beaucoup d'entre elles ont perdu toute foi à l'endroit de leur pays adoptif.

Cinq ans plus tard, en effet, les enquêteurs de la GRC n'ont toujours pas identifié les auteurs de l'attentat et n'ont même pas déterminé avec exactitude ce qui a provoqué la perte de l'avion.

Les familles des victimes estiment que le gouvernement canadien traite l'affaire comme s'il s'agissait d'un problème étranger plutôt que d'un acte terroriste perpétré au Canada, contre des Canadiens.

«Cette tragédie représente le meurtre de 329 personnes et ce crime a été perpétré au Canada, selon toutes les données», rappelle Bal Gupta, un ingénieur de Toronto qui a perdu son épouse Ramwati dans l'écrasement.

«Le gouvernement d'Ottawa, toutefois, semble croire qu'il s'agit d'un incident indien.»

Il rappelle qu'immédiatement après la tragédie, la première réaction du premier ministre Brian Mulroney fut de téléphoner au premier ministre Rajiv Gandhi, en Inde, pour lui offrir ses condoléances.

Pas d'enquête

Dès le début, Ottawa a également refusé d'instituer une commission d'enquête sur cette tragédie, affirmant ne pas vouloir intervenir dans le processus d'investigation policière. Trois ans plus tard, en juin 1988, le gouvernement fédéral a servi une fin de non-recevoir à ceux qui réclamaient de nouveau une enquête royale, affirmant que ce «serait prématuré et que cela nuirait à l'enquête policière en cours».

M. Gupta et les autres membres de l'«Association des familles des victimes du Vol 182 d'Air India» estiment qu'une commission d'enquête aurait été immédiatement convoquée si les victimes avaient été des Canadiens de race blanche. Malgré que plusieurs députés aient sympathisé avec les familles des victimes, ils n'ont jamais réussi à faire bouger le gouvernement fédéral.

«Nos gens croient que toute l'affaire procède d'une certaine forme de racisme», de dire Rajinder Sehgal, président du Forum Indo-Canadien.

«Ils croient que le gouvernement et la GRC attendent que nous oubliions ce qui s'est produit sur le Vol 182, mais nous n'oublierons jamais.»

Les familles accusent surtout la GRC d'avoir gaffé à plusieurs reprises, dans cette affaire, effaçant notamment — par accident — les conversations téléphoniques enregistrées de certains suspects.

La GRC n'a jamais réussi à préciser l'origine de l'explosion qui a détruit le Vol 182, faisant plonger le Boeing 747 dans la mer, d'une hauteur de neuf kilomètres, en moins de 45 secondes. Une enquête instituée par le gouvernement indien a toutefois conclu que la tragédie avait été provoquée par une bombe.

Certains affirment que cet acte de terrorisme a été orchestré par les mêmes personnes qui sont responsables, le même jour, d'avoir fait sauter une cargaison provenant d'un autre avion d'Air India venant du Canada, à l'aéroport Narita de Tokyo.

Les sikhs

Une théorie avancée par l'auteur d'un livre sur cette tragédie place la responsabilité de celle-ci sur les extrémistes sikhs de Vancouver. Ils auraient fait transiter deux valises piégées à bord d'un avion de CP Air et qui devaient ensuite être transférées sur le Vol 182 et sur celui en partance pour Tokyo.

La GRC, pour sa part, refuse de lier les deux attentats.

«Nous n'avons jamais associé les deux affaires et il serait dangereux de le faire», soutient un porte-parole de la GRC, le sergent Pierre Bélanger.

«Tout ce que je peux dire, c'est que la GRC poursuit son enquête et qu'aucune piste ne sera négligée aussi longtemps que nous n'aurons pas colligé assez de preuves pour les présenter aux tribunaux.»

Après avoir combattu pendant deux ans une demande d'extradition d'Ottawa, Inderjit Singh Reyat, qui a finalement été rapatrié d'Angleterre, subira son procès en septembre, en Colombie-Britanique, sous diverses accusations liées à l'attentat de l'aéroport de Narita, qui a provoqué la mort de deux bagagistes.

La GRC refuse de révéler toutefois où en est l'enquête sur la tragédie d'Air India, sinon pour rappeler que des enquêteurs retourneront sur les lieux de la tragédie, à l'été 1991, et tenteront de récupérer du fond de l'océan des débris de l'appareil, dans l'espoir de déterminer l'origine de l'explosion. Ils travailleront à l'aide d'un submersible automatisé pouvant évoluer à grande profondeur.

Aucun risque

Les porte-parole de la GRC refusent tous d'avancer quelque théorie que ce soit, de crainte de créer un préjudice au dossier lorsqu'il sera présenté devant les tribunauxx.

Ceux qui s'en prennent aux enquêteurs, par ailleurs, affirment que la GRC devrait admettre qu'elle ne fait aucun progrès dans son enquête alors qu'il y a trois ans le gouvernement affirmait qu'on était sur le point de clore l'enquête et de confronter les terroristes.

«Cette enquête a été parsemée de gaffes. C'en est renversant», soutient le député libéral torontois John Nunziata, qui a réclamé une enquête royale à plusieurs occasions.

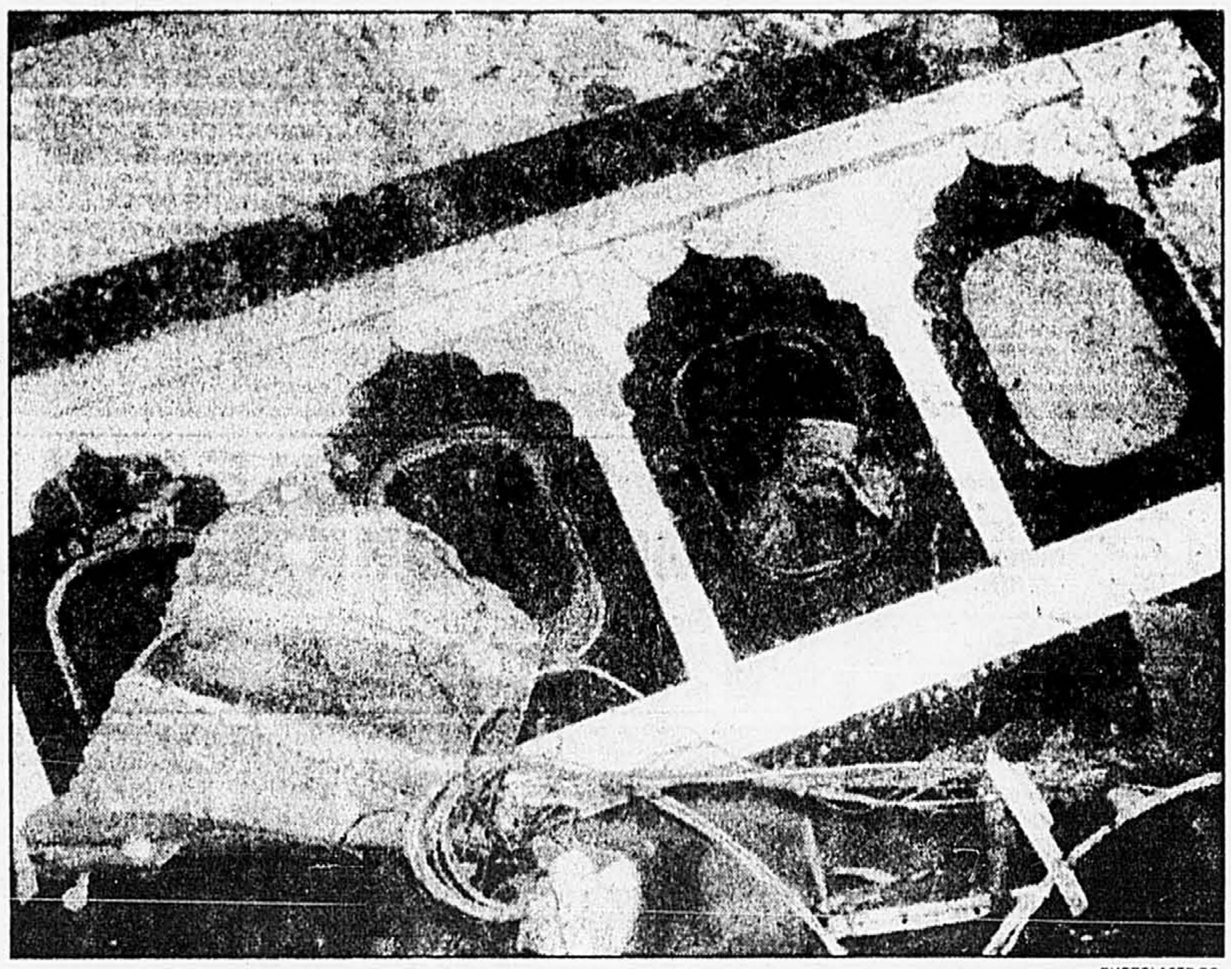
Quant au solliciteur general Pierre Cadieux, il a refusé de formuler tout commentaire que ce soit.

Beaucoup de parents des victimes n'espèrent même plus que le gouvernement canadien en vienne un jour à faire toute la lumière sur l'affaire. D'autres s'accrochent, espérant qu'Ottawa en arrivera un jour à admettre que cette tragédie est... canadienne.

«Je suis aujourd'hui un homme profondément déçu», de dire M. Murthy qui, à la fin du mois, refera sa vie en épousant l'ex-professeur de musique de ses enfants.

«Je suis profondément déçu que, cinq ans après la tragédie, rien ne se soit produit. Je crois que la GRC a complètement raté son coup et que le gouvernement canadien a clos le dossier.

«Où est donc la justice?»



PHOTOLASER PC

Une image qui avait bouleversé le monde entier, il y a cinq ans, celle d'une partie du fuselage du Vol 182 et de divers débris, photographiée par plus de 2000 mètres de fond, au large de l'Irlande.

Maîtrise en sciences administratives

Date limite de demande d'admission: Le 30 juin 1990

Options:
- Finance
- Gestion
- Marketing
- Sciences de la décision et des systèmes d'information de la gestion

Pour plus de renseignements veuillez nous contacter au : (514) 848-2711

UNIVERSITE Concordia

LITS DE LAITON
LIQUIDATION jusqu'à 70% de moins
- PLUS DE 100 MODÈLES EXPOSÉS
- CONSTRUCTION ENTIÈREMENT SOUDÉE
- FINI PERMANENT GARANTI
- LITS, TABLES, ÉTAGÈRES, COIFFEUSES, BANCS, MIROIRS SUR PIED, RAMPES D'ESCALIER.

LITS DE LAITON SOLIDE incluant tête, pied et cadre Prix cour. 650$ 199$
735-6343 L'ATELIER DU LAITON DIRECT

Collège de Bois-de-Boulogne

L'avenir en formation

En cette fin d'année scolaire, le collège de Bois-de-Boulogne désire rendre hommage à ses étudiants et étudiantes qui ont obtenu des succès remarquables:

Quelques exemples:

- **Concours de l'Ordre des chimistes du Québec:**
  — quatre des cinq meilleures places.
- **American High School Mathematics Examination:**
  — Première place parmi les francophones participants.
- **Rencontre intercollégiale des étudiants et étudiantes secouristes**
  — premier prix d'excellence à l'équipe de secouristes du collège.
- **Bourses Canada 89-90 (bourses d'excellence pour encourager la poursuite d'études universitaires en sciences et en génie)**
  — dix-huit récipiendaires.
- **Volley-ball féminin AAA**
  — équipe championne provinciale junior, participation à la finale canadienne junior.
- **Fête de l'excellence du collège**
  — quatorze mentions de mérite scolaire
  — trois mentions humanitaires

BRAVO pour ces réalisations et **MERCI** à ceux et celles qui ont accompagné ces jeunes vers la réussite.

10555, avenue de Bois-de-Boulogne
Montréal, (Québec)
H4N 1L4
Tél.: 332-3000

QUESTION D'ENVIRONNEMENT AVEC O'KEEFE

Informez-vous tout en vous amusant !
Et participez au concours en composant le
1-976-1990
chaque jour, une nouvelle question !

du 16 mai au 24 août
AU TÉLÉPHONE
UN GAGNANT PAR HEURE 24 HEURES PAR JOUR, 7 JOURS PAR SEMAINE !
À gagner : 1 chandail en coton ouaté «Question d'environnement avec O'Keefe» à chaque heure. 168 gagnants par semaine.

du 26 mai au 24 août
1 gagnant sélectionné chaque jour se méritera 1 ensemble de plein air O'Keefe (valeur approx. 300 $) et participera au jeu télévisé «Question d'environnement avec O'Keefe».

du 5 juin au 28 août
À LA TÉLÉVISION
À GAGNER CHAQUE MARDI À 22H52
(en reprise le mercredi à 13h52)
1er PRIX : 10 100 $ COMPTANT
2e PRIX : UN VOYAGE DE PÊCHE de 3 jours pour 2 personnes dans une pourvoirie québécoise (valeur approx. 1 500 $)
ÉMISSION FERLAND-NADEAU
CFCM TVA (et toutes les stations affiliées du réseau)

FONDATION QUÉBÉCOISE EN ENVIRONNEMENT
LES PROFITS RÉALISÉS PAR LES FRAIS D'APPEL SERONT VERSÉS À LA FONDATION QUÉBÉCOISE EN ENVIRONNEMENT

FRAIS D'APPEL 75¢ LIGNE TOUCH-TONE REQUISE
Règlements complets sur demande auprès de la Brasserie Molson O'Keefe. Fin du concours: 24 août 1990. Aucun achat requis. 18 ans et plus.

L'environnement, ça nous tient à coeur.

PRÈS DE 800 QUESTIONS-RÉPONSES DIFFÉRENTES

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

Collège Rachel

UNE RELÈVE QUI S'IMPOSE!

(Continuité de l'école secondaire Marie-Rose)

Externat privé pour filles — Cours secondaire complet

- ☐ une école aux dimensions humaines ouverte au multiculturalisme
- ☐ où l'on se préoccupe de donner une solide formation de base en français et en mathématiques (orthopédagogie - récupération)
- ☐ où les aptitudes et le sens des responsabilités des jeunes sont développées à travers des activités dirigées (Journal - Théâtre - Pastorale)

Fête des nations
Semaine culturelle

Groupe Amnistie internationale
Droit de parole

Inscriptions en tout temps

Pour informations **287-1944** de 8 h à 16 h

COLLÈGE RACHEL

310, rue Rachel est H2W 1E7 collège d'intérêt public

UNE CARRIÈRE?

COURS DE JOUR ET DE SOIR
INTENSIFS UNISEXE
HÂTEZ-VOUS!
Service de placement
Inscription dès maintenant!

École de coiffure NEW YORK

3622, rue Saint-Denis
Téléphone: 499-1948

Métro Sherbrooke (carré Saint-Louis)

Permis du ministère en formation d'appoint no FA9023



MONTRÉAL

COURS D'INFORMATIQUE AU YMCA

DACTYLO SUR ORDINATEUR
INTRODUCTION À IBM DOS (aussi pour adolescents 13-17 ans)
COMPTABILITÉ 1
COMPTABILITÉ INFORMATISÉE 2
WORDPERFECT
WORDPERFECT avancé
LOTUS 1-2-3 (et avancé)
dBASE III +

DÉBUT: 9 JUILLET — **GROUPE DE 9 ÉTUDIANTS**

INSCRIPTION: DÈS MAINTENANT

1450, rue Stanley (métro Peel) — **SUCCURSALE CENTRE-VILLE** — **849-8393** Poste 712 ou 732

ÉCOLE DE FORMATION PROFESSIONNELLE EN HYPNOTISME

HYPNOSE

SESSION INTENSIVE D'ÉTÉ
Devenez
HYPNOTHÉRAPEUTE DIPLÔMÉ(E)

Contenu:
- Psychiatrie clinique
- Psychologie du développement
- Behaviorisme
- Introduction à l'hypnose
- Hypnose: approches et méthodes
- Relation d'aide
- Démarche cognitive
- Hypnothérapie I et I et III

DÉBUT: 3 juillet 1990
Supervision et pratique clinique

INSCRIPTION IMMÉDIATE
381-7038
Nombre de place limité
8344, rue St-Denis, Montréal H2P 2G8

LES MALADIES MENTALES
COMPRENDRE C'EST FONDAMENTAL

Gouvernement du Québec
Ministère de la Santé et des Services sociaux

La C.É.C.M. applaudit le mérite

Le 4 juin dernier, au Théâtre Maisonneuve de la Place des Arts, la C.É.C.M. soulignait avec éclat la qualité du rendement scolaire et l'engagement de quelque 72 élèves du niveau secondaire.

Ces derniers ont reçu un certificat et une médaille honorifiques décernés lors du Gala de l'excellence 1990 de la C.É.C.M.

De plus, treize finissants ont mérité chacun une bourse d'études et un micro-ordinateur IBM.



Sur la photo Me Michel Paliascio, président de la C.É.C.M., et M. Laurent Portugais, directeur général, entourent onze des treize finissants: **Catherine Savard** de l'école Honoré-Mercier, **Marie-Joie Renaud** de l'école Jeanne-Mance, **Claude Fortin** du Centre Antonio-Barrette, **Magali Roy** de l'école Édouard-Montpetit, **Simon Hébert** de l'école Louis-Riel, **Steve Michalcio** de l'école Joseph-François-Perrault, **Sua Lim** de l'école Louis-Joseph-Papineau, **Valérie Gouaillier** de l'école Sophie-Barat, **Nancy Boulerice** de l'école Henri-Bourassa, **Giuseppe Ficara** de l'école Vincent Massey, et **Deborah Iera** de l'école St. Pius X. N'apparaissent pas sur la photo: **Francis Gobeil** de l'école Pierre-Dupuy et Noha Thibaudeau de l'école Rosalie-Jetté.

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

Ensemble ON PEUT VAINCRE LE CANCER

SOCIETE CANADIENNE DU CANCER | CANADIAN CANCER SOCIETY

DONNONS GÉNÉREUSEMENT

ATTENTION MAISONS D'ENSEIGNEMENT

Soyez présents!
dans le cahier spécial

LA RENTRÉE

publié le mercredi 8 août
dans *La Presse*

RÉSERVATION D'ESPACE AVANT LE LUNDI 30 JUILLET

Pour plus de renseignements communiquer avec Johanne Martin
(514)285-7234

La Presse

Nous recyclons vos vieux papiers

Le recyclage est depuis longtemps à l'ordre du jour au COLLÈGE LASALLE...

Renouveler ses compétences, c'est le meilleur moyen de conserver un avantage certain sur le marché du travail. Vous perfectionner ou entreprendre une nouvelle formation multiplie vos opportunités de carrières.

L'Éducation permanente au COLLÈGE LASALLE permet aux adultes l'accès à une formation pratique et d'actualité. Les nouveaux besoins du marché du travail nous les connaissons bien.

Au COLLÈGE LASALLE, nous reconnaissons votre expérience personnelle. Demandez notre brochure sur les différents programmes offerts et leurs choix de carrières ou venez nous rencontrer dans nos nouveaux locaux.

Éducation permanente
Tél.: (514) 939-2006 *poste 100*
Fax: (514) 939-2015

Voici les choix de carrières qui s'offrent à vous selon les programmes suivis:

Mode

Dessin de mode
- Styliste
- Styliste de fourrure
- Concepteur d'accessoires de mode
- Concepteur de bijoux de mode
- Dessinateur de tricot
- Patronnier
- Tailleur vêtement masculin

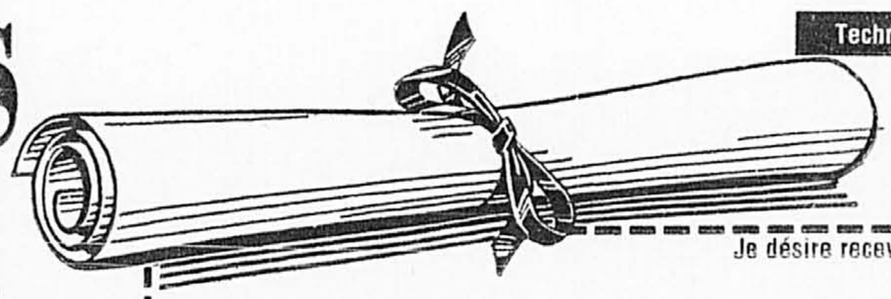
Gestion de la production de la mode
- Technicien en génie industriel
- CFAO pour patronnier
- Superviseur, Contremaître de production

Mise en marché de la mode
- Assistant acheteur
- Gérant
- Spécialiste en mise en marché d'un commerce de mode

Gestion hôtelière/restauration
- Gérant d'hôtel/restaurant
- Gérant restaurant / bar
- Maître d'hôtel
- Sous-chef
- Sommelier/ responsable de bar

Tourisme / voyages
- Guide accompagnateur. Agent d'information
- Conseiller en voyage
- Perfectionnement pour conseiller en voyage

Techniques de bureau
- Secrétaire générale
- Secrétaire médicale
- Secrétaire juridique
- Secrétaire comptable
- Opératrice micro-informatique
- Retour sur le marché du travail



Je désire recevoir GRATUITEMENT la brochure de l'Éducation permanente du COLLÈGE LASALLE.

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____ Code postal _____

tél. résidence: _____ tél. bureau: _____

Compléter et retourner à l'adresse suivante: Éducation permanente
COLLÈGE LASALLE
2000, rue Sainte-Catherine Ouest
Montréal (Québec)
H3H 2T2

2000, rue Sainte-Catherine Ouest
Montréal (Québec)
H3H 2T2

COLLÈGE LASALLE

IRFI 1981 INC
Conseillers Experts IBM®
S/38 AS/400 Mainframe
.Logiciel.Télécom.Migration.Développement
1255 Laird, Suite 101, Mont-Royal, 341-7760

CELTEX inc.
8000 M MOTOROLA PORTATIF
1299$ ACTIVATION
984-3292 BUREAU 967-9770
AVEC BATTERIE, CHARGEUR ET ETUI

Marine pourrait renoncer à son contrat sur l'assemblage des frégates de l'armée

JACQUES BENOIT

Marine Industrie (MIL) n'écarte pas la possibilité de renoncer à son contrat de 400 millions $ portant sur l'assemblage de trois frégates des Forces armées, en raison des pertes qu'elle s'attend à essuyer dans cette affaire.

«Est-ce que vous connaissez un actionnaire qui va accepter des pertes aussi importantes?» a en effet déclaré hier à *La Presse* sa directrice des communications, Mme Liliane Eigl, laissant ainsi planer la possibilité que MIL abandonne.

Elle ajoutait: «On n'a pas encore eu de pertes liées à ce contrat, mais on va en avoir. On essaie de régler le problème avant qu'il devienne trop dramatique.»

Dans un volumineux rapport de 350 pages, préparé par son principal actionnaire, la SGF, Marine Industrie (MIL) a fait savoir au mois de mai aux deux gouvernements que le nombre d'heures de travail qui lui était alloué — et donc les fonds — pour l'assemblage de trois frégates était nettement insuffisant.

Depuis, dit-elle en substance, MIL attend la réponse du ministère fédéral de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie.

Réponse qui, si elle va dans le sens des demandes de MIL, équivaudrait à modifier le contrat, d'une valeur de 400 millions $, adjugé à Versatile-Vickers en 1983 (compagnie qu'a rachetée MIL en 1987), portant sur l'assemblage de trois des 12 frégates (6,3 milliards $), destinées à la marine.

Un sous-traitant

Dans cette affaire, précise Mme Eigl, MIL est simplement un sous-traitant, parmi une centaine d'autres, du maître d'oeuvre, la *Saint John Shipbuilding*, du Nouveau-Brunswick. «On assemble, et tous les matériaux nous sont fournis par *Saint John Shipbuilding*.»

Pour sa part, le quotidien The Gazette écrivait hier que le maître d'oeuvre, dans une lettre en date du 1er juin, menace MIL de lui retirer la commande, si elle n'a pas revisé certaines de ses méthodes de travail d'ici le 7 juillet. L'entreprise du Nouveau-Brunswick reprocherait à MIL son «manque de prudence» concernant ses dépenses, et de ne pas avoir pris les mesures voulues pour réduire ses frais.

Toujours selon le quotidien anglophone, MIL, qui appartient à 65 p. cent à la SGF, aurait demandé aux deux gouvernements 200 millions $ de plus pour terminer l'assemblage des frégates, qui sont des navires spécialisés dans la chasse aux sous-marins.

«On n'a jamais cité de chiffres. Les 200 millions $, je ne sais pas d'où ça vient», a soutenu Mme Eigl, qui reconnaît, toutefois, que le rapport de la SGF établit le nombre d'heures additionnelles dont a besoin MIL pour terminer, à un juste prix, les travaux. Elle se refuse à dire, cependant, quel pourcentage supplémentaire de la quantité d'heures requises cela représente.

Si MIL revise ainsi à la hausse ses frais, c'est que, explique-t-elle en substance, les évaluations des coûts remontent au début des années 80, et étaient alors fondées sur un programme de construction de destroyers, datant en ce temps-là d'une douzaine d'années. Sans parler, poursuit-elle, de l'évolution accélérée, depuis, des technologies, ce qui complique le travail d'assemblage.

Pas de réponse

«Les négociations se poursuivent directement entre Québec et Ottawa. On a demandé une réponse rapide, mais on n'en a pas encore eue», a-t-elle dit.

Par ailleurs, d'après elle, l'ensemble des travaux de construction accuse un retard de deux ans, en ce qui regarde à la fois les neuf frégates qui doivent être construites au Nouveau-Brunswick et les trois qu'assemble MIL.

Faux, a dit en substance à *La Presse* le directeur du programme d'achat, le Commodore Michael Saker, des Forces armées. «Le retard de deux ans, c'est juste pour les frégates de MIL. MIL a dit ça à *Saint John Shipbuilding* et *Saint John* nous l'a dit.»

Pour le reste, ajoute-t-il, cela concerne les deux entreprises.

Au départ, précise le militaire, la date de livraison de la première frégate assemblée au Québec était octobre 90, date qui fut repoussée à janvier 91 au moment de l'achat de Versatile-Vickers par MIL.

Avec le retard pris, dit Mme Liliane Eigl, MIL livrera la première à l'automne 92, la seconde à l'automne 93 et la troisième au printemps 94.

Par ailleurs, selon un porte-parole des forces armées, le capitaine Donald Roy, la firme du Nouveau-Brunswick, qui devait remettre sa première frégate — le Halifax — à la fin de 89, commencera à faire les essais en mer en juillet, pour ensuite livrer le vaisseau de guerre en octobre.

Quelque 3000 salariés sur les 4500 de MIL travaillent à l'assemblage des frégates, lequel se fait par modules. Une partie de ceux-ci sont assemblés à Tracy, près de Sorel, puis transportés ensuite par barge aux chantiers de Lauzon (Lévis), où se fait l'assemblage final.

Tremblay pas inquiet

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Le chantier maritime de Saint-John au Nouveau-Brunswick lance des roches dans une maison de verre quant il attaque Marine Industrie pour son retard dans la construction des frégates estime le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, Gérald Tremblay.

Le prototype des frégates, que doit réaliser la Saint John Shipbuilding est lui même en retard «en retard de nombreux mois, possiblement d'un an et demi» sur l'échéancier prévu à l'origine», a souligné le ministre hier.

Ainsi, le retard de deux ans dans l'exécution des travaux au chantier de Marine à Lauzon devient plus compréhensible, quand on sait que les travaux sur le premier bateau à être réalisé accusent un retard aussi important.

M. Tremblay ne s'inquiète guère de l'ultimatum lancé par la Saint John. Le chantier du Nouveau-Brunswick réclame que Marine change ses méthodes de travail avant le 7 juillet, sans quoi le sous-contrat de $400 millions pour la construction des frégates sera annulé.

Discrétion

Dans un «avis de défaut» datée du 1 er juin, la Saint John prévient le chantier québécois qu'à partir de ce moment, elle pourra «à tout moment et à notre discrétion» exercer sont droit pour mettre fin en tout ou en partie au sous-contrat de MIL pour la construction de trois des 12 frégates de la Défense nationale, un contrat de $6.3 milliard octroyé il y a sept ans par Ottawa.

Ce n'est pas la première fois que le chantier du Nouveau-Brunswick pose de tels ultimatums a rappelé le ministre Tremblay, paraissant ne pas prendre cette menace au sérieux. Les relations contactuelles entre les deux chantiers —habituellement concurrents— sont «très complexes et litigieuses depuis plusieurs mois» a dit M. Tremblay.

Selon lui, Saint John comme maître d'oeuvre du contrat, peut réaliser des économies d'échelles qui ne sont pas à la portée du chantier de Lauzon. M. Tremblay a soutenu qu'il n'avait pas l'intention d'intervenir dans les relations commerciales de deux firmes privées —bien que le gouvernement, par la Société de développement industriel, soit propriétaire de 65 p. cent de Marine.

Pour M. Tremblay, c'est avec Ottawa que Québec doit discuter. Les négociations se poursuivent sur la réouverture des contrats signés «sur des bases irréalistes», maintient M. Tremblay. Trois études indépendantes le confirment et de tels mécanisme de «réouverture de contrats» existent aux États-Unis, a-t-il rappelé.

500 millions $ par année en sécurité privée

GILLES ST-JEAN

L'industrie de la sécurité privée, au Québec, génère un chiffre d'affaires qui dépasse les 500 millions $. Plus de 7000 compagnies se partagent le marché, offrant qui des services de garde ou d'enquête, qui des systèmes. Plus de 18000 détenteurs ou détentrices de permis d'agent de sécurité travaillent régulièrement pour une ou plusieurs des 168 agences détentrices de permis.

Au seul chapitre de la quincaillerie, Marc Mineau, président pour le Québec de l'Association canadienne de l'alarme et de la sécurité (CANASA), parle d'un chiffre d'affaires de 250 à 300 millions $ par année.

Dans un article paru l'an dernier dans *Sûreté*, le magazine de la Sûreté du Québec, la criminologue Martine Fourcaudot estimait le marché des agences de sécurité et d'investigation à 240 millions $.

Des chiffres extrapolés à partir de données américaines et cités par Mme Fourcaudot dans une thèse de maîtrise présentée l'an dernier faisaient état, pour 1982, de plus de 538 millions $. Alors imaginons!...

Et ce n'est pas fini, selon toute vraisemblance.

«Les ventes de systèmes d'alarme connaissent une augmentation soutenue depuis cinq ans, à raison de 15 à 20 p. cent par année. La situation économique plus difficile n'a pas d'impact négatif dans cette industrie, au contraire», a souligné M. Mineau au cours d'un entretien téléphonique.

Selon lui, la recrudescence de la criminalité associée à une économie en mauvaise santé oblige justement les compagnies à se doter de meilleurs systèmes de sécurité.

Assurances moins chères

Les compagnies d'assurance consentent des allègements de primes substantiels aux commerçants qui acquièrent un système de sécurité. Par exemple, Bruno Tremblay, propriétaire d'Audio-Présence, une boutique de haute fidélité de Montréal, assure qu'il récupère en escompte sur ses assurances les quelque 110 $ que lui coûte son système d'alarme, chaque mois.

«Ça me permet aussi de dormir sur mes deux oreilles. Je sais que la compagnie de sécurité appellera la police s'il se passe quelque chose d'anormal», dit-il.

Les systèmes électroniques de sécurité ont considérablement évolué. Ils se sont multipliés, d'abord: 100000 commerces et résidences en sont pourvus dans la seule région de Montréal, soit 80 p. cent des commerces et six p. cent des maisons de banlieue.

Presque tous les dépanneurs et les stations d'essence libre-service ont au moins une caméra de surveillance.

De plus en plus de magasins à grande surface et de boutiques ont des étiquettes antivol reliées à des émetteurs.

Cependant, le *Wall Street Journal* rapportait dans une livraison récente que plusieurs voleurs se sont rendu compte que ces étiquettes peuvent être neutralisées quand on enfouit le vêtement convoité dans un sac doublé d'aluminium. L'aluminium coupe le contact avec l'émetteur.

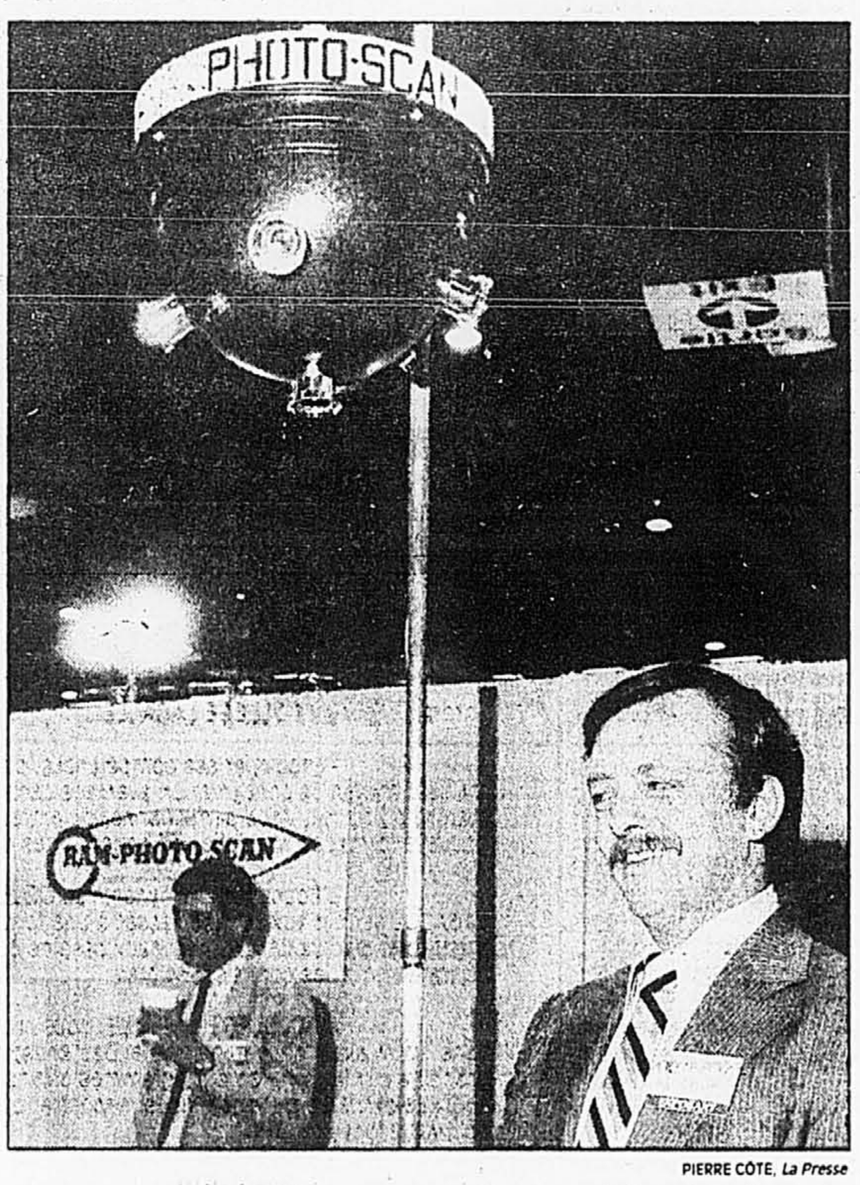
«On ne pourra sans doute jamais résorber complètement les vols à l'étage, estime Pierre Côté, de Sencorp, une compagnie montréalaise qui fabrique et distribue des systèmes de sécurité. Mais en rendant nos produits plus performants, on arrive à dissuader plusieurs voleurs.»

Sensormatic, la compagnie-mère de Sencorp, a présenté récemment une étiquette antivol autonome, qui émet un signal strident dès qu'on sort du magasin le vêtement sur lequel elle est attachée ou qu'on tente de la briser. Son point fort est qu'elle réagit quand on lui coupe le contact avec son émetteur. Étant dotée d'un haut-parleur, elle se révèle un embarras pour le voleur sorti du magasin.

Nouveautés

Du reste, les recherches pour créer de nouveaux produits ou rendre ceux qui existent plus performants bénéficient considérablement de l'apport de l'informatique et des micro-circuits.

Au nombre des nouveaux gadgets, signalons que plusieurs compagnies américaines exploitent déjà des systèmes radio permettant de repérer les voitures volées, en autant évidemment que le client ait placé un émetteur à bord. Les systèmes les plus avancés permettent de repérer le véhicule par radio-guidage, une fois l'appareil déclenché par une manipulation anormale des serrures ou du contact de la voiture.



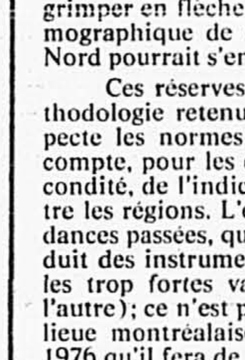
PIERRE CÔTE, *La Presse*

Les caméras de surveillance, comme celle-ci, contribuent à dissuader les voleurs à l'étalage.

«Les caméras de surveillance antivol peuvent maintenant être dissimulées dans les orifices des têtes d'extinction (communément appelées *gicleurs*)», raconte Réjean Brunet, directeur de la sécurité à l'Université du Québec à Montréal et président de la Société canadienne de sécurité industrielle.

La police de la CUM, qui s'est plainte à plusieurs reprises du nombre croissant de fausses alertes, ne peut plus de toute façon faire face seule à l'augmentation des petits crimes. Elle n'a pas les ressources ni le personnel pour faire enquête sur chaque vol de moins de 100 $ commis à Montréal.

«Si l'on constate une série de vols dans la petite caisse, ça n'a pas beaucoup d'importance aux yeux de la police. Mais pour une compagnie, ça peut devenir une vraie plaie», dit Réjean Brunet.



Claude Picher

Le Québec de 2006

Au cours des quinze prochaines années, certaines régions du Québec vont continuer de se vider, à un point tel que leur population ne représentera plus qu'une infime fraction de l'ensemble québécois. Quant au poids démographique de Montréal, il va constamment s'amenuiser; en 2006, la population de la Communauté urbaine, c'est-à-dire non seulement de la Ville de Montréal, mais aussi des 28 autres municipalités de l'île, sera inférieure à celle de la grande banlieue (Laval, Rive-Sud, couronne nord).

C'est ce qu'indiquent les plus récentes prévisions démographiques du Bureau de la Statistique du Québec. En cette veille de fête nationale, il serait peut-être utile d'y jeter un coup d'oeil, question d'entrevoir le portrait du Québec de demain.

RIGUEUR

Il va de soi que des prévisions réalisées sur une aussi longue période comportent une part d'incertitude. D'ici quinze ans, par exemple, des changements importants pourraient survenir dans les politiques d'immigration, ce qui entraînerait des bouleversements démographiques que même les meilleurs modèles de prévision ne peuvent cerner aussi longtemps à l'avance. Et si, pour quelque raison que ce soit, le prix de l'or ou du minerai de fer se met à grimper en flèche dans cinq ou dix ans, le profil démographique de régions comme l'Abitibi ou Côte Nord pourrait s'en trouver radicalement transformé.

Ces réserves étant faites, ajoutons que la méthodologie retenue par les spécialistes du BSQ respecte les normes les plus rigoureuses. On a tenu compte, pour les différentes régions, du taux de fécondité, de l'indice de mortalité, des migrations entre les régions. L'exercice s'appuie donc sur les tendances passées, qu'elles prolongent, mais on a introduit des instruments de pondération pour atténuer les trop fortes variations (*dans un sens ou dans l'autre*); ce n'est pas parce que tel secteur de la banlieue montréalaise a doublé sa population depuis 1976 qu'il fera de même pendant encore 15 ans! Les projections du BSQ, qui prennent tout cela en considération, constituent donc le meilleur outil disponible pour évaluer ce qui nous attend.

La population du Québec, dans 15 ans, frisera les 7,5 millions d'habitants (contre 6,7 millions maintenant). Mais cette croissance sera fort inégalement répartie, certaines régions subissant même des reculs importants.

Le tableau qui suit fait ressortir l'évolution démographique de chacune des régions du Québec. On y voit, par exemple, les pertes importantes de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. La population de cette région n'a pratiquement pas bougé depuis vingt ans; mais d'ici 2006, on s'attend à ce qu'elle perdre 5000 habitants. Comme, pendant cette même période, la population du Québec continue d'augmenter, le poids démographique relatif de la Gaspésie ne cesse de diminuer. En 1971, cette région comptait 1,92 p. cent de la population québécoise; cette proportion ne sera plus que de 1,48 p. cent dans quinze ans.

MONTRÉAL

La population de la Communauté urbaine de Montréal, qui a fortement reculé dans les années 70, tend à se stabiliser autour de 1,8 million d'habitants. Cela est toutefois insuffisant pour stopper l'érosion de son poids relatif au profit de Laval, de la Rive-Sud et de la Couronne nord. La CUM représentait près de 33 p. cent de la population québécoise en 1971; l'an prochain, cette proportion ne sera plus que de 26 p. cent; dans quinze ans, elle se maintiendra tout juste au-dessus de la barre des 25 p. cent.

Pendant ce temps, la grande banlieue, qui comprend Laval et une forte proportion de la population de la Montérégie, de Lanaudière et des Laurentides, augmente de façon spectaculaire (administrativement, des municipalités comme Blainville et Deux-Montagnes font partie des «Laurentides», tandis que Lanaudière englobe Repentigny, Terrebonne, Mascouche, et quelques autres grosses municipalités de la banlieue).

L'évolution de certaines MRC (municipalités régionales de comté) est particulièrement spectaculaire. En Montérégie, la MRC de la Lajemmerais (Boucherville et les environs) comptait moins de 38000 habitants en 1971; elle en abrite maintenant 81000 et ce nombre dépassera 96000 dans quinze ans. Dans Lanaudière, la MRC des Moulins (Terrebonne et les environs) passe, pendant la même période, de 27000 à 103000 habitants!

La Rive-Sud immédiate de Québec (Lévis et les environs) fait partie de la région Chaudière-Appalaches; c'est essentiellement ce qui y explique sa forte croissance. De même, l'importante porogression de l'Outaouais est fortement concentrée dans le secteur Hull-Gatineau.

Évolution de la population dans les régions du Québec (en milliers), 1971-2006

Région	1971	1991	2006
Abitibi-Témiscamingue	143	155	160
Bas-Saint-Laurent	210	219	216
Chaudière-Appalaches	306	381	404
Côte-Nord	104	106	98
Estrie	241	272	283
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	116	115	110
Lanaudière	177	315	373
Laurentides	242	360	423
Laval	228	315	357
Mauricie-Bois-Francs	427	477	490
Montérégie	833	1 211	1 376
Montréal (CUM)	1 959	1 831	1 885
Nord-du-Québec	30	38	39
Outaouais	216	288	335
Québec	528	605	617
Saguenay-Lac-Saint-Jean	266	298	296
TOTAL, QUÉBEC	6 028	6 995	7 463

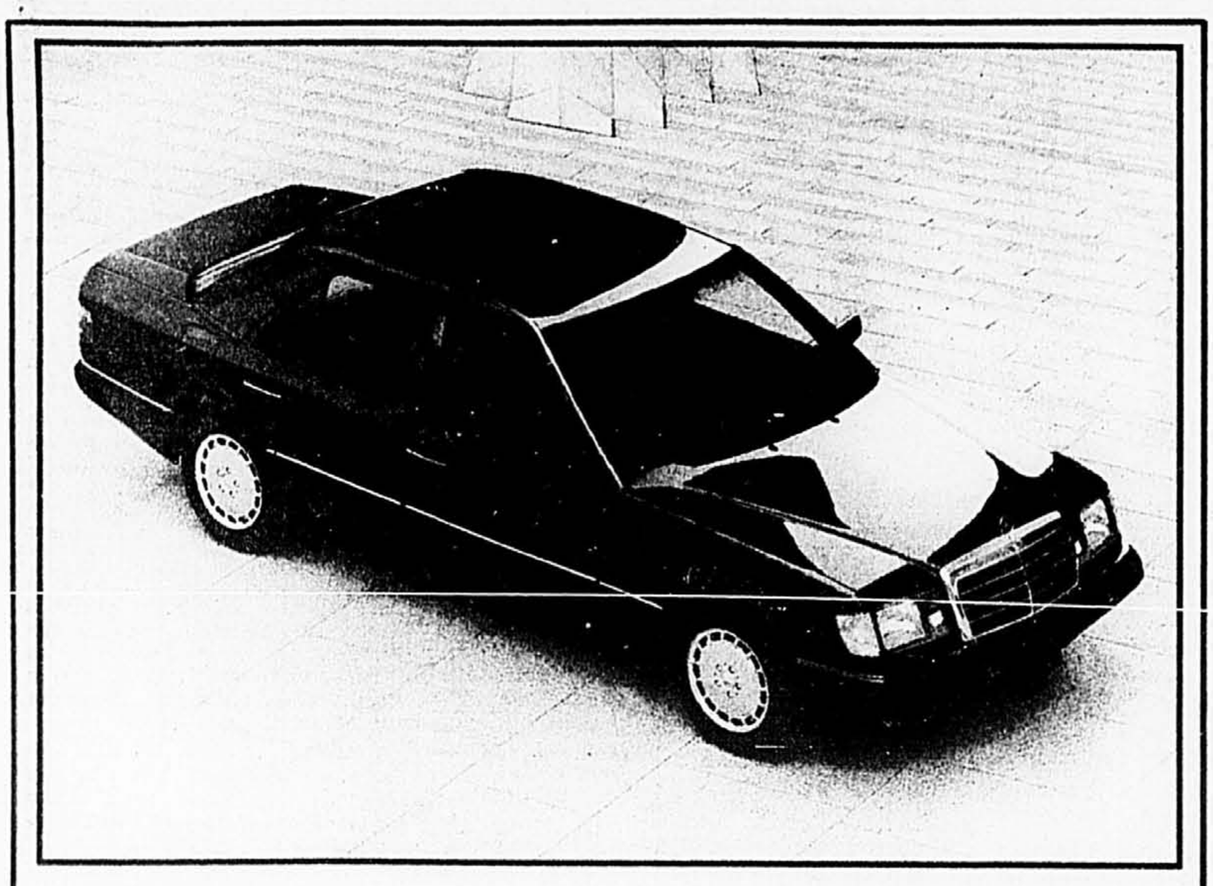
Source: Bureau de la Statistique du Québec

MONTRÉAL	TORONTO	DOW JONES	L'OR (NEW YORK)	DOLLAR CANADIEN
1802,65 (- 22,37) (- 1,22%)	490,72 (- 35,52) (- 1,00%)	2857,18 (- 44,55) (- 1,54%)	350,40 (- 0,30) (- 0,08%)	$ - 16 /100 84,85

Rappel

Nous rappelons à nos lecteurs que la revue de la semaine des bourses de Toronto et de Montréal est publiée le dimanche.

Les Autocars Orléans Express compte multiplier les forfaits-vacances par autobus au Québec



RICHARD DUPAUL

■ Les Autocars Orléans Express — l'entreprise qui a acheté l'importante liaison Montréal-Québec de Voyageur — multipliera les forfaits-vacances par autobus au Québec, un marché délaissé par Voyageur il y a quelques années mais qui connaît une forte croissance aux États-Unis, affirme M. Sylvain Langis, vice-président marketing de la compagnie.

« La tendance actuelle, aux États-Unis notamment, est à la croissance des forfaits/voyages. Nous croyons qu'il est profitable de développer ce marché au cours des prochaines années», confiait hier M. Langis, lors d'une entrevue avec *La Presse*.

Les projets ne manquent pas chez Orléans, une entreprise créée par six ex-cadres de Voyageur. On vient tout juste d'obtenir le consentement des autorités réglementaires, ce qui laisse la voie libre à l'acquisition des liaisons interurbaines Montréal-/Québec, ainsi que celles du Bas-Saint-Laurent/Gaspésie.

Nouveau logo

Orléans a choisi son nouveau logo, de même que les nouvelles couleurs du parc d'autobus qui seront dévoilées d'ici peu. «On a fait aussi quelques changements administratifs, de sorte que la fermeture de la transaction devrait être complétée, tel que prévu, le 4 juillet», dit M. Langis.

Orléans, qui a acheté 80 des 165 autocars de Voyageur, investira un million $ dès la première année dans la réfection de son matériel roulant. La deuxième année, on prévoit remplacer 10 p. cent des autobus de sorte que l'âge moyen du parc baissera de 9,5 années, actuellement, à 6,3 années.

La compagnie entrevoit aussi l'avenir avec optimisme. Le budget pour la première année d'activité laisse voir des revenus de 33 millions $ à 35 millions $, avec un achalandage de 1,3 million de passagers. Il s'agit d'une augmentation de trafic «sensible» par rapport à ce que Voyageur réalise actuellement avec les mêmes routes, précise M. Langis. La compagnie prévoit aussi être rentable dès la première année.

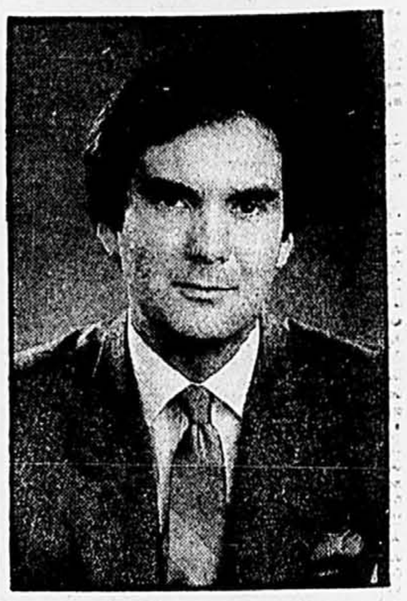
Quant aux forfaits-voyages, M. Langis explique que l'expérience américaine et les facteurs démographiques sont favorables à une telle stratégie. «Les personnes à la retraite, dont plusieurs des sommes importantes accumulées, recherchent beaucoup ce genre de produit. On croit qu'il est important de répondre à cette demande», a-t-il dit.

Il y a quelques années, Voyageur — détenu par le Groupe CSL, propriété du candidat à la direction du parti libéral, M. Paul Martin — avait déjà tenté de développer ce marché. On avait même créé même une filiale appelée Tours Voyageur, qui offrait des forfaits (avec hôtel et accompagnateur) d'une durée de plusieurs jours. Or celle-ci a été vendue à Touram (une filiale d'Air Canada) au début des années 80.

M. Langis exclut pour l'instant l'idée de créer une filiale, et envisage plutôt de travailler avec des grossistes indépendants. Actuellement, Voyageur propose des mini-forfaits, d'un jour seulement, à Québec ou à Ottawa, en plus d'offrir un service de nolisement de ses autobus.

NOMINATION

Hudon et Deaudelin ltée



Pierre Charron

Monsieur Jean-Marie Gaudreault, Vice-président exécutif, annonce la nomination de monsieur PIERRE CHARRON au poste de VICE-PRÉSIDENT, ACHATS ET MISE EN MARCHÉ.

Détenteur d'une Maîtrise en administration des affaires de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal, Pierre Charron compte douze années d'expérience dans l'alimentation de gros au Québec. Il aura la responsabilité de la gestion des achats, de même que de la planification des programmes de mise en marché et de publicité pour les bannières IGA et BONICHOIX.

Par cette nomination Hudon et Deaudelin compte assurer le dynamisme de ses programmes au détail et le maintien de relations harmonieuses avec son réseau de fournisseurs.

Hudon et Deaudelin ltée approvisionne en biens et services les épiciers IGA, Bonichoix, Boniplus et des dépanneurs Boni-Soir, Élite et Voisin.

Voici que ceux qui admiraient en vain les Mercedes de la Classe 300 peuvent enfin les conduire.

Mercedes-Benz peut désormais vous offrir des termes beaucoup plus intéressants sur la location-bail d'une Mercedes de la Classe 300, et peut même ajuster ces termes en fonction de vos préférences ou de vos besoins. Cela, grâce à une offre spéciale, d'une durée limitée, de Crédit Mercedes-Benz du Canada Inc. en collaboration avec le concessionnaire Mercedes-Benz.

Vous viendrez rejoindre les rangs, sans cesse croissants, des Canadiens qui préfèrent louer plutôt que d'acheter: pas de capital à immobiliser, et des paiements mensuels moindres, en général, que ceux du remboursement d'un prêt bancaire.

Mieux encore, vous ferez enfin partie de ceux qui conduisent une Mercedes-Benz. Vous bénéficierez des avantages associés à la conduite d'un sedan sport qui ait le pedigree d'une Mercedes. Une voiture qui offre aussi bien le plaisir de la conduite que les normes de qualité, de solidité et de sécurité qui distinguent les automobiles de la Classe 300.

Le concessionnaire Mercedes-Benz vous donnera les détails. Et il se fera un plaisir de vous montrer, chiffres à l'appui, qu'il vous est possible de prendre le volant d'une Mercedes neuve. Appelez donc vite le concessionnaire autorisé le plus proche, ou passez le voir afin que vous en discutiez ensemble.

CONSTRUITES COMME AUCUNE AUTRE VOITURE AU MONDE.

Mercedes-Benz Canada Inc.
Division Détail

MONTRÉAL
7800, boul. Décarie
Coin Ferrier
Montréal (Québec)
tél.: (514) 735-3581

GREENFIELD PARK
845, boul. Taschereau
À deux minutes du pont Champlain
Greenfield Park (Québec)
tél.: (514) 672-2720

avis public

Gouvernement du Québec

MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS

PROJET: RÉSEAU INTÉGRÉ DE COMMUNICATIONS INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (RICIB)

OBJET: SÉANCE DE CONSULTATION ET D'INFORMATION.

Le ministère des Communications invite les entreprises intéressées à une séance de consultation et d'information sur le projet RICIB. Les caractéristiques fonctionnelles et techniques de ce projet de développement d'un réseau provincial de communications informatique et bureautique pour les fins de l'administration publique québécoise seront présentées. Le Ministère tient cette rencontre dans la perspective de recevoir les commentaires des fournisseurs potentiels avant de soumettre ce projet aux autorités gouvernementales. De plus, plusieurs entreprises ont manifesté à maintes occasions leur besoin d'acquérir une meilleure connaissance de ce projet avant le lancement d'un éventuel appel d'offres.

La rencontre aura lieu le 28 juin 1990, 10 h 00, à l'amphithéâtre de l'édifice Marie-Guyart, 1060, rue Conroy, Aile Saint-Amable, rez-de-chaussée, Québec.

Vous devez réserver votre place en communiquant au (418) 643-1798 avant le 26 juin.

Québec

Faites confiance au Soleil...

12,875% CPG (RÉR) de 1 an

* Taux sujet à changement sans préavis.

Edifice Sun Life, bureau 1830,
1155, rue Metcalfe,
Montréal (Québec)
(514) 398-0468

Appelez notre Ligne Info-taux sans frais, 24 heures sur 24
1-800-387-1298

Fiducie SunLife

Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada

PROPOSITIONS D'AFFAIRES...

705 HYPOTHEQUES

A 1ERE et 2e, balance de vente, notaire Laberge 729-4334

AI PRET SUR HYP. 1ere, 2e, balance de vente. 388-9154.

ARGENT a preter, 1ere- 2e hyp., solde de prix de vente. Radino et Silicani Notaires, 381-9268.

ARGENT, 1e & 2e hyp., jusqu'a 85%. Residentiel, commercial, industriel. S.N.C.H. enr. 987-1993

HYPOTHÈQUES (1re, 2e, balance de vente). Notaire Rivet 389-8484

PLACEMENTS SEVILLE INC. (Etablie 1975). 1re, 2e hyp. residentielle, commerciale. 672-5452.

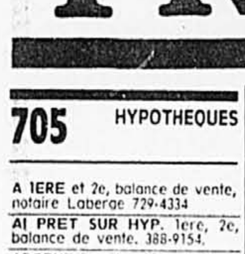
PRETS hypothecaires, 1e, 2e, 3e a 85%, refinancement: balance de vente. Rock, SFRA, 276-7232.

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

A LA recherche de futurs cadres, hommes,femmes matures et motives, postes limites. 355-7633.

ACHAT et vente. Ameublement de bureau. Equipement. Faillite. Balance de production. Fonds de commerce. Gros et detail. 849-7184

ARGENT COMPTANT PROFITS ÉLEVÉS



ARGENT COMPTANT, profits élevés. Boissons gazeuses les plus vendues (PEPSI, COKE, 7-UP, etc.) à partir de MINI-DISTRIBUTRICES MURALES REFRIGEREES les plus perfectionnées avec panneau d'art décoratifs. Milliers de possibilités! Bureaux familiaux, salles du personnel, magasins, etc. Partout où les possibilités financières vont jusqu'à 10,000$. Occupation illimitée. Concept éprouvé. Pour recevoir notre brochure de 10 pages en couleurs, appelez dès aujourd'hui. Centre de la création des petites entreprises (514) 871-8510 1424308-R 710

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

ACHETONS surplus faillite, abandon d'affaires de tout genre, etc. 699-0496 - 1-429-3333 - fax: 1-225-0085

ATTENTION plus de 100% de rendement! Investisseurs serieux seulement, 10 000 $ et plus, placement garanti sur valeur immobiliere. Antoine Latte crtr. 388-8060.

AVEC SEULEMENT 5,500$ devenez propriétaire de votre commerce. Produit exclusif, brevete Canada et USA. Profit 1,000$ et + par semaine. Entrainement, planification et soutien de la cie. Demandez Richard ou Claude, 677-2849, 524-3366.

CHARCUTERIE/BOULANGERIE CANTOR

Plusieurs emplacements de choix. Renseignements, Justin: 374-2700.

COMPAGNIE oeuvrant dans le domaine des arts recherche DISTRIBUTEURS. 1-418-682-6699

Distribution & assemblage electronique en exclusivite

Superbe occasion au Quebec. Nous vous offrons l'occasion d'assembler des produits sous licence et de les distribuer en exclusivite dans la province de Quebec. Technologie perfectionnee et eprouvee en conditionnement sur CA, frais de demarrage modiques, assemblage facile, marges de profit elevees, approbation ACNOR UL, gamme complete de produits. Frais initiaux de licence, redevances continues et investissement dans matieres premieres et installations. Ecrire a: La Presse ref. 02729, C.P. 6041 Succ. A, Montreal H3C 3E3. en anglais, en precisant experience en affaires et profil d'entreprise.

DISTRIBUTRICES à boissons gazeuses. Route etablie depuis 2 ans dans la region de Pointe-Claire - Dorval Beaconsfield. 695-2986 apres 18 h

À LOUER

ESPACES À BUREAUX
CLÉ EN MAIN

	P.C.
Centre-ville	8.00$
Bl. Metrop.	6.00$
Centre Laval	4.00$

* Si éligible

686-1736

FISCORAL

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

DROITS DE DISTRIBUTION EXCLUSIFS disponibles pour le Québec. Capital requis 150,000 $. Programme pour la lutte anti-drogues distribué avec grand succès aux États-Unis et endossé par le président Bush. Traduction en cours. Support administratif. Marché potentiel énorme. M. Parker 738-5280.

ENTREPRENEUR - clôture à mailles de chaine, depuis 23 ans désire prendre sa retraite, cherche acheteur serieux. 669-1420.

FRANCHISES disponibles, pour la distribution d'un produit exclusif. Territoire protege. Investissement de base environ 5 000 $, incluant inventaire de depart, + protection pour 1 an sur territoire choisi. Distribution Carole'O, 638-2680

GUIDES-SCIES circulaires, pour bricoleurs et menuisiers, avec moule et brevet. Valeur 40 000 $. Accepte meilleure offre. 326-6015.

HOTEL, super bar-terrasse, 10 chambres, renove. 1-819-379-6433.

INTERESSE a 20% de rendement et + sur 1er et 2e hyp.? 388-9154.

INVESTISSEMENT garanti. Experience requise; commercialisation d'un nouveau produit qui a fait ses preuves. Potentiel enorme rapidement realise. Tel. 931-6405.

INVESTISSEMENT au Costa-Rica, projet serieux, excellente rentabilite, soir 461-1845.

À SAINT-LAURENT

POUR OCCUPATION IMMÉDIATE

Coin boul. Henri-Bourassa et rue Grenet, près du boul. Laurentien, nous avons une vingtaine de condos non vendus sur un total de 222 construits en deux phases. Nous offrons ces 20 condos (4½ et 5½) à des SUPER-BAS PRIX. Profitez de cette «vente de liquidation» et ÉCONOMISEZ BEAUCOUP.

OCCASION EXTRAORDINAIRE D'INVESTISSEMENT

Demandez Tom après 14h au

333-0824

1425462-R 710

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

LOUEZ un kiosque de 10x15 au Marché aux Puces 4 Saisons. Soyez en affaire pour aussi peu que $430/mois sans bail. Inf. 625-0260.

MANUFACTURIER U.S. de filtres a eau, cherche personne qualifiée pour organiser réseau de vente directe. Excellent profit. 1-203-876-8041 - FAX 203-783-9556

MULTINATIONALE arrive au Quebec, recherche des gens ambitieux et dynamiques, temps partiel et temps plein, aucun investissement. 722-9814 ou 722-8957, 7 jours, 9h a 21h.

OCCASION EXTRAORDINAIRE

Comptable agree cherche cuisinier pour developper un concept de bar-restaurant.
(514) 253-9065

L'IMMOBILIÈRE INC.

— votre immeuble va mal
— votre société en commandite vous coûte cher
— vous n'obtenez pas un bon rendement sur votre placement
— vous avez un taux d'endettement ou de vacance trop élevé

Notre équipe de professionnels est là pour vous aider.
Communiquez avec nous:
Tel.: (514) 529-4008
Fax.: (514) 529-4020
1406263-R 710

PLACE DE LA POINTE P.A.T.

Sherbrooke est angle 36e Av.

NOUVELLE CONSTRUCTION
1425 pi car. et plus

BON POUR:
- DÉPANNEUR
- NETTOYEUR
- BOUTIQUE
- STUDIO-PHOTO

Appelez au:

844-1966

1427375-R 710

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

OPPORTUNITE

A Sosua (R.D.) dans le plus important et luxueux domaine touristique, sur plage privée. 240 unites en exploitation avec club house, piscines, tennis, équitation, boutiques; future marina et spa. Pour une extension plus rapide, cherchons associe actif ou non. Minimum investissement 100,000 $. Garantie totale, rendement superieur. 398-0512.

PATISSERIE/BOULANGERIE/CHARCUTERIE

Entièrement equipe. Four, refrigerateurs, four à bagels, machinerie. Chiffre d'affaires 600 000$ par an. Detail. Peut aussi fournir grossistes de N.D.G., Côte Saint-Luc. Renseignements, Justin: 374-2700.

POOL-ALERT

Geront(e)s de territoires pour recruter et superviser des vendeur(euse)s itineraint(e)s. Produits sans concurrence, publicises a la television. Opportunite lucrative. 279-5505

PRETS commerciaux aux PME. Pret personnel, consolidation de dettes. M. Rock, SFRA, 276-7232.

Retour sur investissement de 50% à 125%

Machine distributrice placee dans marche d'alimentation, pharmacie ou autres, dont vous êtes propriétaire. Investissement minimum de $16,000. Financement disponible. Pour inf. M. Mercier 444-4011.

RESEAU DE FAX PUBLICS

Opérés par cartes de crédit. Emplacements stratégiques. Contrats 5 ans (hôtels, aéroports, palais de justices, centres d'achats, salles d'expositions, banques). Très haut rendement sur investissement. Tél. 982-2288. Fax: (514) 398-9877

RESTAURANT FRANCHISE LES PRES

Opportunite d'affaires, clientele etablie, tres bien localise avec excellente visibilite. Construction recente. Doit vendre pour raison personnelle. Demander Lise Foley, reference 116, 382-0121

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

TELECOMMUNICATIONS. Entrepreneurs jeunes et dynamiques avec subvention du ministère de l'Industrie et du Commerce, recherchent partenaires financiers 5,000$ et plus pour lancer réseau de telecopieurs publics (depanneurs, aeroports, centres d'achats, etc.) Potentiel élevé. (514) 733-8733.

TRAITEMENT AU LASER

Vente de techniques au laser, pour cesser de fumer, soins esthétiques, investissement minime moins de 10 000 $. 514-761-4824.

TRANSFERT D'IMAGES. Equipement pour la fabrication. Peut servir pour votre imprimerie, plus inventaire au-dela de 50 000 dessins. Pret à être transfere. Inf: 1-819-583-2929

Vous éprouvez des difficultés dans la gestion de votre petite entreprise? Nous pouvons vous aider grace a une gamme de services diversifies adaptes a vos besoins specifiques. Pour un diagnostic, appelez des experts en redressements d'entreprises. Richard 661-5459.

712 ASSOCIÉS DEMANDES

BUREAU de comptables agrées bien etabli a Laval dispose de locaux libres pouvant accomoder de nouveaux associes, 664-2880.

LES PRODUITS YUNA

FABRICANT québecois de produits soins du visage et du corps (haute qualite), cherche un(e) associe(e) pour continuer expansion marche mondial. Possibilités énormes. Contactez M. Bergeron, (514)-523-5471.

PROPRIETE a revenus de 24 logements, a Terrebonne. Comptant 60 000 $. 696-6496.



À vous de jouer.

714 FRANCHISES



Les Prés RESTAURANT CAFÉ

Un concept fraîchement différent!!

LES PRÉS... une formule de restaurants qui a fait ses preuves, considérée comme la seule chaine de restaurants offrant une véritable cuisine Fraicheur. Nous vous offrons un concept d'avenir à l'abri des modes passagères. Nos franchisés sont d'abord des gens motivés et ayant un esprit d'entrepreneurship.

LES PRÉS... offre à ses franchisés une équipe dynamique offrant un support total aux opérations, à la gestion et au soutien des ventes. Les formules de franchises offertes se veulent des plus flexibles et le capital minimum varie entre 85 000$ et 225 000$ selon l'option retenue.

SITES DISPONIBLES IMMÉDIATEMENT

POUR INFORMATION: (514) 382-0121
M. Christian Lebrun
Restaurants Les Prés Canada Ltée
1585, boul. des Laurentides
Chomedey, Laval (Québec)
H7N 4Y6

1422991-R 714 Membre de l'Association des franchiseurs du Québec

AGENCE DE VOYAGES Concept rentable, clef en main, aucune administration, mise de fond initial 25 000 $, territoire exclusif. 655-6415

DUNKIN'DONUTS, en operation, 50 min. de Mtl, 442-2150.

FRANCHISES disponibles (2), reseau etabli. Situees dans centre d'achat, Rosemere et Angrignon, presentement en operation, revenus stables, ideal pour couple par franchise, comptant 45 000 $ et 25 000 $. Raison autres interets. Disponibles 1er juillet 1990. Jour: 437-9178, soir: 637-5315.

714 FRANCHISES

NETTOYEUR MICHEL FORGET



FRANCHISES DISPONIBLES
LAVAL ET VERDUN
663-6449

1400279-R 714

718 ARGENT DEMANDE

BESOIN argent 1ere 2e hyp. sur proprietes notaire 729-4334.

CHERCHE 1e hyp. de 60 000 $, 10% d'interet payable comptant. Maison 160 000 $. M. Lessard 654-9747

2eme HYP. 4 proprietes: 10,000$; 15,000$; 20,000$ et 30,000$ 384-2811

726 INFORMATIQUE, BUREAUTIQUE

MACINTOSH : COMPTABILITE avec BEDFORD. Templates et cours avec EXCEL et FILEMAKER. Jean Boisseau: 271-1651

Les gens d'affaires avisés font confiance à la rubrique des **PROPOSITIONS D'AFFAIRES** de **LA PRESSE** pour obtenir les MEILLEURS RÉSULTATS.

285-7111

INTERURBAIN SANS FRAIS
1-800-361-5013

ANNONCES ENCADRÉES
285-7000

LES GRAINS

WINNIPEG
(CONTRATS EN TONNES)

MARCHÉ À TERME

	Ouv.	Haut	Bas.	Ferm.	Hier
LIN					
Juil.	373,00	373,00	368,80	368,80	378,80
Oct.	311,00	314,20	311,00	311,50	315,00
Déc.	304,00	304,00	302,00	302,70	304,00
Mai	--	--	--	311,00	312,00
Juil.	--	--	--	320,00	320,00
VANCOUVER					
GRAINE CANOLA					
Juil.	316,60	312,90	313,20	313,00	315,90
Nov.	321,50	317,60	318,30	317,90	321,00
Jan.	327,00	327,00	325,30	325,50	328,00
Mai	--	--	--	333,00	336,00
ORGE					
Juil.	108,80	108,00	107,00	107,00	108,00
Oct.	115,50	115,60	114,50	114,50	116,00
Déc.	119,50	119,50	118,20	119,20	120,00
Mai	--	--	--	123,50	123,50
ORGE (Thunder bay)					
Juil.	112,00	112,00	111,50	111,50	112,80
Oct.	109,90	109,80	108,60	108,70	109,90
Nov.	--	--	--	110,60	111,80
Déc.	112,00	112,70	111,00	111,20	112,40
Mai	--	--	--	116,40	116,50
BLÉ FOURRAGER					
Juil.	139,50	139,50	137,60	138,00	139,50
Oct.	135,00	135,00	133,80	133,80	135,20
Nov.	--	--	--	134,00	134,80
Déc.	134,20	134,30	133,00	133,00	134,20
Mai	--	--	--	135,30	135,00
AVOINE					
Juil.	104,30	104,50	100,70	100,70	104,30
Oct.	111,00	111,00	106,70	107,50	111,50
Nov.	--	--	--	110,00	115,00
Déc.	--	--	--	113,20	118,00
Mars	--	--	--	120,00	125,00
ORGE (Alberta)					
Août	119,50	119,70	117,50	117,50	120,80
Nov.	111,50	111,50	109,40	109,60	111,60
Fév.	--	--	--	110,00	113,00

MARCHÉ AU COMPTANT:
AVOINE: 1 cw 100,90 ; 2 cw 100,50 ; 3 cw ; 99,50 grains mélangés 94,90
ORGE(Thunder Bay):1 cw 110,60 2 cw ; 109,80 ; grains mélangés 100,80
SEIGLE:1 cw 102,30 ; 2 cw 100,30 3 cw 76,30
LIN:1 cw 367,10 ; 2 cw 365,10 3 cw 332,10
GRAINE - CANOLA: Thunderbay canadienne no1 293,00 Vancouver no1 canadienne 300,80
BLE FOURRAGER: 3 rouge printemps 137,20 fourragère canadienne 132,30
Orge Alta:: Calgary -- ; Lethbridge --

CHICAGO

	Ouv.	Haut	Bas.	Ferm.	Hier
BLÉ					
Juil.	3.38	3.40	3.33	3.33	-.04
Sept.	3.41	3.41	3.36	3.36	-.04
Déc.	3.55	3.55	3.50	3.50	-.03
Mars	3.60	3.61	3.56	3.56	-.03
Mai	3.55	3.56	3.53	3.54	-.-
Juil.	--	--	--	3.48	-.-
Ventes: 11 562 Int: en cours:					
MAÏS					
Juil.	2.85	2.85	2.81	2.82	-.03
Sept.	2.82	2.83	2.78	2.80	-.02
Déc.	2.81	2.87	2.83	2.84	-.03
Mars	2.86	2.87	2.83	2.84	-.03
Mai	2.90	2.90	2.87	2.87	-.02
Juil.	2.93	2.93	2.89	2.89	-.02
Sept.	2.77	2.77	2.77	2.77	-.02
Déc.	2.71	2.71	2.65	2.65	-.04
Ventes: 41 109 Int: en cours:					
AVOINE					
Juil.	1.40	1.40	1.33	1.34	-.06
Sept.	1.48	1.48	1.42	1.42	-.06
Déc.	1.59	1.59	1.53	1.53	-.05
Mars	1.68	1.68	1.62	1.63	-.05
Mai	1.70	1.70	1.69	1.69	-.05
Ventes: 1 885 Int: en cours:					
FÈVES-SOYA					
Juil.	6.05	6.05	5.96	5.99	-.03
Août	6.13	6.13	6.02	6.05	-.04
Sept.	6.17	6.17	6.07	6.10	-.04
Nov.	6.26	6.26	6.15	6.19	-.04
Janv.	6.35	6.35	6.27	6.29	-.04
Mars	6.45	6.46	6.38	6.42	-.03
Mai	6.54	6.54	6.49	6.51	-.03
Juil.	6.61	6.61	6.55	6.56	-.07
Août	--	--	--	6.56	-.04
Nov.	6.45	6.45	6.43	6.43	-.02
Ventes: 35 292 Int: en cours:					
Huile-SOYA					
Juil.	24.20	24.22	23.58	24.00	-.16
Août	24.08	24.08	23.78	23.86	-.20
Sept.	23.95	23.95	23.71	23.76	-.17
Oct.	23.75	23.80	23.55	23.61	-.09
Déc.	23.60	23.60	23.40	23.53	-.04
Janv.	23.30	23.40	23.30	23.37	-.03
Mars	23.20	23.25	23.15	23.15	+.05
Mai	23.10	23.10	22.98	22.96	+.01
Juil.	--	--	--	22.76	+.06
Août	--	--	--	22.75	+.05
Ventes: 14 878 Int: en cours:					
TOURTEAU DE SOYA					
Juil.	175.00	175.20	172.80	173.90	-.70
Août	176.90	176.90	174.50	175.40	-1.00
Sept.	178.80	178.90	176.20	176.80	-1.20
Oct.	180.80	180.80	178.00	179.00	-1.10
Déc.	184.20	184.50	181.50	182.20	-1.40
Janv.	184.50	185.00	183.00	183.20	-1.30
Mars	186.80	187.50	185.80	186.50	-1.00
Mai	188.50	189.00	187.50	188.50	-.50
Juil.	190.00	190.00	189.50	189.70	-1.30
Ventes: 13 627 Int: en cours:					
CAFE					
Juil.	86.00	86.80	84.50	85.65	-1.00
Sept.	89.00	89.55	87.30	88.10	-1.20
Dec.	92.25	92.65	90.50	91.20	-1.55
Mars	95.00	95.50	93.35	94.30	-1.55
Mai	97.50	97.50	95.50	96.30	-1.40
Juil.	99.50	100.00	98.30	98.50	-2.00
Sept.	102.00	102.00	100.50	100.50	-2.50
Ventes: 7 573 Ventes:					
SUCRE					
Juil.	12.50	12.61	12.45	12.49	-.09
Oct.	12.43	12.50	12.25	12.34	-.11
Mars	12.04	12.08	11.95	12.00	-.05
Mai	11.99	12.05	11.93	11.97	-.04
Juil.	11.93	11.94	11.89	11.94	+.07
Oct.	11.80	11.80	11.80	11.80	-.-
Ventes 23 490 Ventes					

BÂTIMENT INDUSTRIEL À LOUER

BELOEIL — AUTOROUTE 20
625, boul. de l'Industrie

- Grand terrain 100,000 pi car.
- Batiment 21,720 pi car.
- 60' de largeur x 342' de longueur
- Hauteur clair intérieur 22'
- Structure faite pour pont roulant 10T
- Pont roulant 6T installé
- 4 portes 16' x 16'
- Electricité sous station 1,000 ampères
- Possibilité d'agrandissement
- Libre septembre 1990

Cet avis s'adresse seulement aux utilisateurs industriels pour usine ou entrepôt.

INFORMATION: 467-1004

MOUNT STEPHEN CLUB



M. Joseph Homa a été élu 58e président du Club Mount Stephen pour l'année 1990-91, à l'issue de la dernière assemblée annuelle.

Ont également été élus à la direction Mme Marielle Hébert, vice-présidente; M. Reginald Carson, secrétaire; M. David A. Tarr, trésorier. Les autres membres du conseil à être élus ont été: MM. R.J. Benoit, A.J. Birchenough, R. Boyko, B.W. Jones, L.A. Toupin, et S.J. Hooper, président sortant. L'administrateur du Club est M. R. Rinaldi.

Construit en 1883, le Club Mount Stephen a célébré dernièrement sa 60e année d'existence en tant que club privé.

DENRÉES AGRICOLES

(PC) — Cours des denrées transmis vendredi, par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat le kg: 39-92: 5,167 $; 40-93: 5,167 $; prix du gros au détaillant: 5,678 $.

Fromage cheddar au kg, première catégorie, blanc: 5,225 $; première cat., coloré: 5,232 $.

Produits concentrés (sac de 20 kg): lait écrémé en poudre, pulvérisé: 3,046 $ le kg; pour bétail: 1,373 $ le kg; poudre de babeurre, pulvérisé: 2,480 $ le kg; pour bétail: ---- le kg; poudre de lactosérum, pulvérisé: 0,649 $; pour bétail: 0,612 $ le kg.

Oeufs: prix de gros aux détaillants à Montréal, en carton de 12, A-extra-gros: 1,435 $; A-gros: 1,417 $; A-moyens: 1,307 $; A-petits: 0,917 $.

Prix payés aux producteurs d'oeufs au Québec: A-extra-gros: 1,09 $; A-gros: 1,09 $; A-moyens: 0,98 $; A-petits: 0,59 $.

Prix payés aux producteurs d'oeufs en Ontario: A-extra-gros: 1,05 $; A-gros: 1,05 $; A-moyens: 0,93 $; A-petits: 0,53 $.

Pommes de terre (prix du grossiste au détaillant, marché de Montréal): Québec, brossées: 6,00-8,25 $ le sac de 50 lb; 2,55-3,50 $ le sac de 20 lb; ---- $ le sac de 10 lb; extra-grosses: 8,75 $ le sac de 50 lb. Quebec, lavees: ---- $ le sac de 50 lb; 3,45 $ le sac de 20 lb; ---- $ le sac de 10 lb; extra-grosses: ---- $ le sac de 50 lb. Ile-du-Prince-Edouard, brossées: 7,45-8,45 $ le sac de 50 lb:

L'ARGENT

Les courtiers londoniens ont baissé hier le prix de l'argent de $0.015 cents américains par rapport à l'ouverture de la veille
Vendredi $4,822

MONTREAL — Handy & Harman évaluait le prix de l'argent canadien à $5,709 l'once troy.

NEW YORK — Handy & Harman's évaluait le prix de l'argent américain à $4,810 l'once troy.

LA BOURSE DE TOKYO

L'INDICE NIKKEI

Fermeture	Variation
31 694 57	- 392 70

DOLLAR

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a fermé vendredi en hausse de 22-100 et cotait 1,1785 $CAN comparativement à 1,1763 le jour précédent en clôture. La livre sterling a fini sur un gain de 1 91-100 à 2,0423 $CAN.

En devise US, le dollar canadien a perdu 16-100 à 84,85 cents US tandis que le sterling a gagné 1 30-100 à 1.7330 $US.

Ces cotes proviennent de la Banque de Montréal.

VALEURS DES ACTIFS

Fonds Croissance Québec	5.54	dev. can.
Fonds Européen de Placement et de Privatisation	12,45	dev. can.
CMP 1989 11 Resource Partnership & Co.	82,17	dev. can.
CMP 1990 Resource Partnership & Co.	95.06	dev. can.
NIM Resource - 1989 & Co., Ltd Partnership	105,90	dev. can.

TITRES AU COMPTOIR (DE TORONTO)

TORONTO (PC) — 22 juin les actions transigées sur titres inscrits au comptoir fournies par l'Association des courtiers en valeurs mobilières du Canada sous l'autorité de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario. Le volume comprend les transactions pour clients et les échanges entre courtiers.

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
Amertek	2000	70	70	70	
Aurlot Ex	11600	89	60	89	
Batery Tec	750	67	67	67	-3
Blk Gregor	21000	20	20	20	
Bl Heavn	500	75	75	75	
Caratel L	23600	225	175	225	+25
Cessland	10000	21	21	21	
Cochise R	7650	310	265	310	
Com Rich B	100	300	300	300	
Cntl Coper	1000	14	14	14	
Dexus I A	1000	$57/8	5 7/8	5 7/8	
Dexus I B	1000	$57/8	5 7/8	5 7/8	
Dasyn Tech	162500	108	103	105	+5
Docu Fax	106900	155	145	155	+5
Elders Ixi	17325	155	155	155	
Equus Ind	20500	1 1/2	1 1/2	1 1/2	
Euro Dsny	400	$21 3/4	21 3/4	21 3/4	-1/8
Finoore	3500	20	20	20	-5
Firesnd R	1000	35	35	35	
Geodyne T	65300	20	18	18	
Grand Emp	7000	20	20	20	
I Horizn 87	5	$4900	4900	4900	
I Horizn 88	75	$98	98	98	+3
I Horizn 90	550	$105 1/4	105	105	-3
I Eagle	4600	140	110	140	
Is Tel 7 1/4	200	$14 1/2	14 1/2	14 1/2	-1/2
Juiv Res	1000	25	25	35	
Kennecom	36000	14	14	14	
Lithium	41600	182	165	182	+17
Mar Tel 7	500	$7	7	7	
Merbank C	7000	98	98	98	

LA DIVISION INTERNATIONALE À MONTRÉAL

Valeur	Offre	Dem.	$1 dern. sem. Haut	Bas
(EN DOLLARS CANADIENS)				
Traded				
BET Ads	1400	$21 3/4	21 1/4	21 3/4 + 1/8
Untraded				
Cascd s.a.	$7 1/2	8	9 7/8	5
Elders ads	160	175	295	150
Flet.Chlp	200	300	350	291
Maxwell	350	375	450	345
(EN DOLLARS AMERICAINS)				
Autres Valeur	Offre	Dem.	$1 dern. sem. Haut	Bas
ADT Ltd.				
BET.plc.U	400	415	490	490
pLafonia	$54 1/8	55 1/8	54 1/2	54 1/2
Lyon.eaux				

L'OR

(AP) — Voici les cours de clôture de l'or sur les principales places, vendredi, en dollars US l'once Troy avec, entre parenthèses, les cours de la précédente clôture:

Londres.... 348,75 (350,25)
Paris..... 350,12 (351,58)
Francfort.. 349,76 (350.25)
Zurich..... 349,40 (350,00)
Hong Kong.. 349,45 (350,15)

(PC) — L'or cotait 411 $CAN (349 $US) à l'offre et 412$CAN (350 $US) à la demande, vendredi, en clôture chez Deak International, courtiers en métaux précieux.

LES TAUX D'INTÉRÊT

CANADA	Cette semaine	La semaine dernière
TAUX D'ESCOMPTE	13,90	13,80
TAUX PRÉFÉRENTIEL	14 3/4	14 3/4
BONS DU TRÉSOR		
Canada, 91 jours	13,65	13,55
Québec, 91 jours	13,65	13,63
CERTIFICATS DE DEPÔT		
1 an semi-annuel	12 1/2	12 1/2
5 ans semi-annuel	11 3/4	11 3/4
OBLIGATIONS		
Canada, 3 ans	11 3/4	11,57
Canada, 5 ans	11,38	11,22
Canada, 10 ans	10,88	10,70
Canada, 20 ans	10,71	10,45
Québec, 5 ans	11,97	11,80
Québec, 10 ans	11,62	11,40
Québec, 20 ans	11,54	11,28
Ont.Hydro,5 ans	11,82	11,65
Ont.Hydro,10 ans	11,42	11,23
TAUX HYPOTHÉCAIRES		
1 an	14 1/4	14 1/4
5 ans	14 1/4	14 1/4
TAUX D'ESCOMPTE U.S.	7	7
TAUX PRÉFÉRENTIEL U.S.	10	10

(Taux communiqués par Tassé & Associés)

CONTRAT À TERME SUR OBLIGATIONS DU GVT DU CANADA

$100 000; points de 100 pct

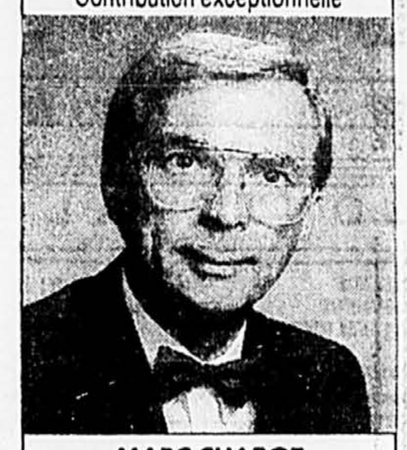
Saison Haut	Saison Bas		Haut	Bas	Regl.	Var.	Int. en cours
95.45	85.20	Sep	89.25	88.62	89.14	+ 0.04	2420
95.05	86.20	Dec	0.00	0.00	89.66	+ 0.04	411
0.00	0.00	Mar	0.00	0.00	0.00		0
0.00	0.00	Jun	0.00	0.00	0.00		0
95.70	92.60	Sep	0.00	0.00	0.00		0
0.00	0.00	Dec	0.00	0.00	0.00		0
0.00	0.00	Mar	0.00	0.00	0.00		0
0.00	0.00	Jun	0.00	0.00	0.00		0
Volume estime:							440
Volume d'hier:							1,280
Interets en cours:							2,831

CONTRATS À TERME DE TITRES FINANCIERS

Acceptations Bancaires Canadiennes
$1 million; points de 100 pct

Saison Haut	Saison Bas		Haut	Bas	Regl.	Var.	Int. en cours
89.64	86.24	Sep	86.70	86.62	86.67	- 0.04	2365
89.66	86.35	Dec	87.35	87.22	87.22	- 0.14	1127
89.59	86.60	Mar	87.50	87.72	87.72	- 0.01	940
89.40	87.00	Jun	0.00	0.00	87.67	- 0.01	18
0.00	0.00	Sep	0.00	0.00	0.00		0
89.15	89.15	Dec	0.00	0.00	87.67	- 0.01	25
0.00	0.00	Mar	0.00	0.00	0.00		0
0.00	0.00	Jun	0.00	0.00	0.00		0
Volume estime:							361
Volume d'hier:							303
Interets en cours:							4,475

Reconnaissance de Contribution exceptionnelle



MARC CHABOT

Les Ordinateurs Tandem Canada Limitée est fière de rendre hommage à Marc Chabot pour les services exceptionnels qu'il a rendus à ses clients au cours de la dernière décennie.

Marc, le meilleur vendeur chez Tandem Canada des 10 dernières années, est également le seul représentant des ventes au monde ayant été nommé 4 fois comme conseiller spécial du président de Tandem (monde).

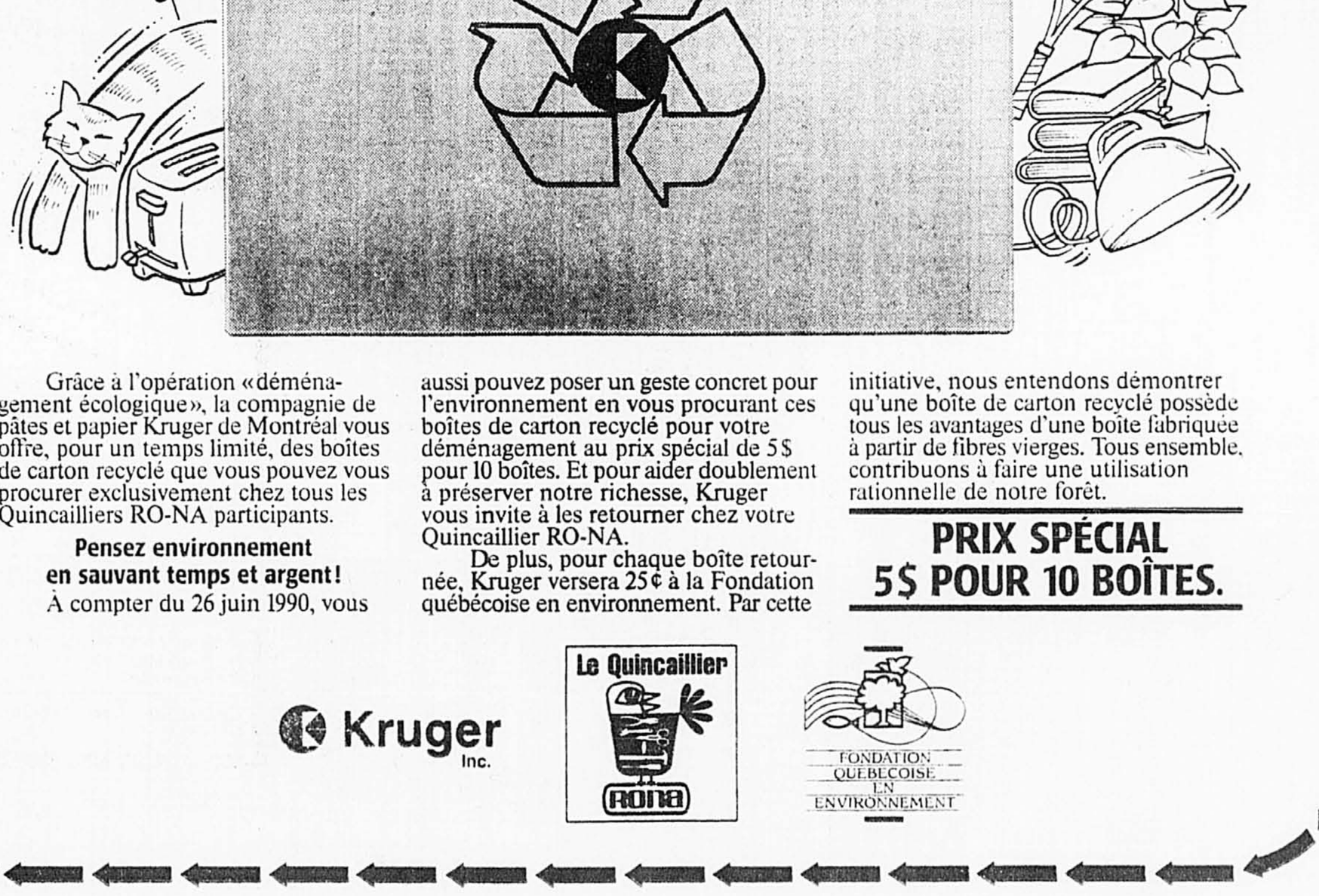
Tandem ... grâce à sa technologie informatique avant-gardiste, permet à ses clients d'effectuer leurs transactions critiques en direct à partir d'une architecture «NonStop», que ce soit à l'aide d'un seul terminal ou par un réseau intégré.

Tandem ... une firme «Fortune 500» qui regroupe plus de 10 000 employés à travers le monde, est reconnue pour la qualité de ses produits et de ses services.

2000, avenue du Collège McGill,
bureau 800
Montréal, Québec H3A 3H3
(514) 282-1488

VOUS DÉMÉNAGEZ?

Venez chez Le Quincaillier RO-NA chercher vos boîtes de carton recyclé Kruger.



Grâce à l'opération «déménagement écologique», la compagnie de pâtes et papier Kruger de Montréal vous offre, pour un temps limité, des boîtes de carton recyclé que vous pouvez vous procurer exclusivement chez tous les Quincailliers RO-NA participants.

Pensez environnement en sauvant temps et argent!

À compter du 26 juin 1990, vous aussi pouvez poser un geste concret pour l'environnement en vous procurant ces boîtes de carton recyclé pour votre déménagement au prix spécial de 5$ pour 10 boîtes. Et pour aider doublement à préserver notre richesse, Kruger vous invite à les retourner chez votre Quincaillier RO-NA.

De plus, pour chaque boîte retournée, Kruger versera 25¢ à la Fondation québécoise en environnement. Par cette initiative, nous entendons démontrer qu'une boîte de carton recyclé possède tous les avantages d'une boîte fabriquée à partir de fibres vierges. Tous ensemble, contribuons à faire une utilisation rationnelle de notre forêt.

PRIX SPÉCIAL 5$ POUR 10 BOÎTES.

Kruger Inc.

Le Quincaillier RONA

FONDATION QUÉBÉCOISE EN ENVIRONNEMENT

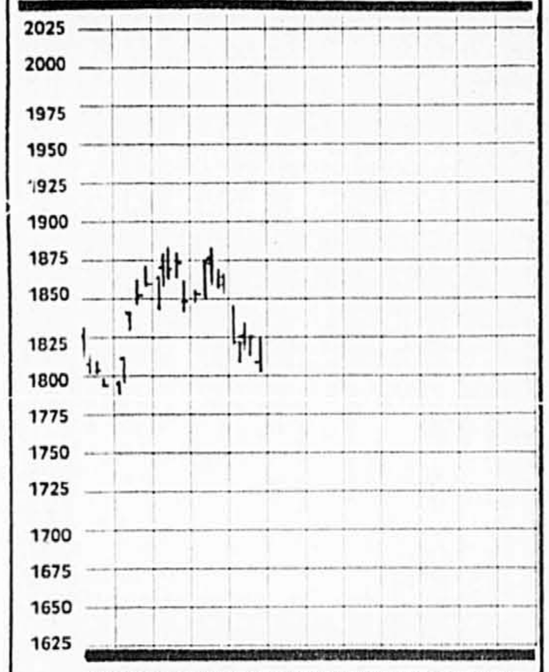
La Bourse

La Presse

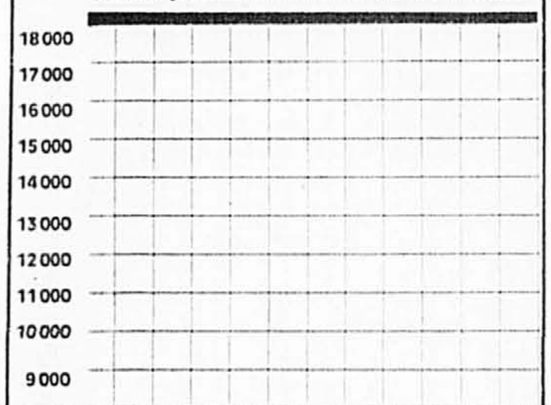
MONTRÉAL

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ
Haut: 1825,02
Fermeture: 1802,65
Bas: 1801,86

(Indice canadien 25 titres)



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 4 000 000



INDICES DE MONTRÉAL

	Ferm.	Var.
MARCHÉ CANADIEN (XXM)	1802,65	– 22,37
MARCHÉ BANCAIRE (XCB)	1669,70	– 37,67
HYDRO CARB. (XCO)	1587,91	– 0,35
MINES/METAUX (XCM)	1883,71	– 21,41
PROD.FORESTIERS. (XCF)	2640,27	– 8,94
BIENS D'ÉQUIP. (XCI)	1615,50	– 22,87
SERV. PUBLICS (XCU)	1607,46	– 8,59

COMMENT LIRE LES COTES DE LA BOURSE

Les titres sont énumérés par ordre alphabétique de noms de compagnies. Seuls apparaissent les titres transigés au cours de la période. La valeur des titres est exprimée en cents sauf si la mention «$» apparait.

Div (1) – Dividende par action sur une base annuelle.
C/B (1) – Cours de l'action divisé par le bénéfice annuel par action.
Ventes – En unités sauf si la mention «h» (centaines) apparait, pour les Bourses canadiennes. À la Bourse de New York et à l'AMEX, tous les montants sont exprimés en centaines sauf si la mention «z» (unités) apparait.
Haut – Sommet atteint par le titre au cours de la période.
Bas – Plancher touché par le titre au cours de la période.
Ferm – Cours à l'arrêt des transactions.
Ch – Variation par rapport au cours de fermeture de la séance précédente (lot régulier).
(1) Données disponibles pour les Bourses américaines seulement.

EXPLICATION DES CODES

BOURSES DE MONTRÉAL ET TORONTO
p ou o – Titre assujetti à une réglementation spéciale.
f – Action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne.
z – Lot brisé.
Wt ou w – Bon de souscription (*Warrant*).
u – Unités de capital-actions.
pr – Action privilégiée

BOURSE DE VANCOUVER
q – Action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne.
z – Lot brisé.
f – Entreprise commerciale ou industrielle.
y – Entreprise de ressources.

BOURSES DE NEW YORK ET AMEX
g – Dividende en dollars canadiens
e – Dividende extraordinaire.
t – Dividende en action.
c – Dividende spécial faisant suite à une liquidation.
a – Dividende annuel plus un dividende extraordinaire.
i – Paiement suspendu du dividende.
s – Après fractionnement d'actions.
x – Ex-dividende.
d – Nouveau bas de l'année.
u – Nouveau haut de l'année.
pf – Action privilégié
Wt – Bon de souscription.
v – Suspension des transactions.
vi – Situation de faillite.

A / B

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
ACDS	15060	22	19	19	— 1
ACSI–Bio	2500	10	10	10	+ 3
ADS	z400	50	50	50	
iAur Res	3100	430	420	430	
Abti Price	609	$15¼	15½	15¼	+ ⅛
Actidev	127800	105	100	100	+ 5
Agnico E	14390	$8⅛	8	8	
fiAgrumi	2500	22	22	22	— 3
Air Canda	27279	$10	9⅞	9⅞	
Alta.energ	17667	$16	16	16	
Alta N Gs	786	$16⅛	16½	16¼	— ¼
Alcan Alu	21726	$26⅛	26	26	— ⅜
Alex.F7.4	200	$24¼	24¼	24¼	— ⅛
Algo Sr.1	248	290	290	290	— 10
Algo.A	553	330	330	330	— 25
Alim.CT	1400	170	170	170	
Am.Barric	12900	$20¼	20½	20¾	+ ¼
Amisco	4200	105	103	105	+ 2
Armbro	200	$7½	7½	7½	
Artopex	400	370	370	370	
Asbestos	1000	$7	7	7	
fAfco I	4272	$11⅛	11	11	+ ⅛
Auberges	300	285	285	285	
Audrey	13010	265	245	255	— 5
Audrey.w	2000	54	54	54	+ 4
Autostock	3920	360	340	340	— 25
Avcorp	1000	56	56	56	+ 1
BC Tel	5000	$18⅛	18¼	18¼	— ⅛
BC GAS	1500	$14⅞	14¾	14¾	
BCED	3200	37	36	37	+ 1

C / D

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
CBIIn	60	21	1774	40	39	39⅛	+ 1¼
CBS	4.40	16	704	20¼	20	20⅛	+ ⅛
CCX		3		2½	2½	2½	
CIGNA	3.04	8	682	51⅛	50¾	50¾	— ¼
CML		29		21½	21½	21½	— ½
CNA Fn		8	517	76¼	74½	74½	— 1½
CNAI	1.16	9	71	11⅛	10⅞	11⅛	+ ⅛
CPC	2	18	5326	u81¼	78¼	78¼	— 1⅞
CPI	.48	17	76	31½	31½	31½	+ ⅛
CSX	1.40	8	1357	35	33½	33½	— 1¼
CTS	.75	10	10	21⅛	21⅛	21⅛	
Cabot	1.04	113	260	32¼	32	32¼	+ ¼
Caesar		10	366	19¼	18¾	18¾	— ¼
CalFed	1.40	6	140	19⅛	19	19	— ⅛
Calfm			199	12½	11⅞	11⅞	— ⅛
CmpR g			107		9-16	9-16	
CamdSp	1	159	4829	59¼	57¼	57¼	— 2⅛
CdnPc g	92b		9405	17⅛	d17⅛	17⅛	— ⅜
CanICa			26	1¼	1¼	1¼	
CapCits	.20	21	327	u618	596	599	+1
CapHid	1.08	8	1029	46	45	45	— ¾
Carlisle	1.20	10	34	32⅛	32	32	
CarPw	2.92	10	710	44⅞	44¼	44¼	— ⅛
CartHw			253	5½	5	5	— ½
CartWl	.82	16	216	5⅜	5⅜	5⅜	
CastICk		19	882	33⅛	32½	32⅝	— ⅛
Caterp	1.20	14	3659	64⅜	63½	63⅞	— ¾
CedrFr	1.25	6	47	12½	12⅜	12⅜	— ¼
Centel s	.85	112	582	34⅞	34½	34⅝	— ⅛
CentEn	1.60	10	949	18⅜	18½	18½	— ⅛
Centex	.60	9	398	40	37¾	37¾	— 2
Chemfor		16½		16½	16½		— ¼
Cons TVX	1000	405	395	405	— 5
Cons Gas	2083	$31⅛	31⅛	31⅛	— ⅛
fCPCI.A	3700	65	60	65	+ 10
CPCI.B	z200	60	60	60	
Corby A	3200	$31	30	30	— ¾
fCorona A	63147	$7¼	7	7⅛	— ⅛
Corona B	1646	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛
Coron.92w	5000	110	110	110	— 10
Cott	500	355	355	355	+ 5
C.life.2.28	500	$24¼	24¼	24¼	— ⅛
Crwn.Pr.1	1000	$17½	17⅜	17⅜	— ⅛
fCrownx.A	1100	$5¼	5¼	5¼	
Crwn.wt.b	4500	$15½	15⅜	15⅜	— ⅛
fDMR.prA	1904	335	330	330	— 10
fDenisn.B	3700	125	125	125	+ 2
Dofasco	510	$23¼	23¼	23¼	— ⅛
Dofasc2.60	1000	$28½	28⅛	28½	+ ⅛
Domco.Ite	200	$6⅜	6½	6⅜	
Domtex	9485	$11¼	11	11¼	+ ⅛
Domtar	26786	$13⅛	13	13⅛	+ ⅛
Donohue.b	2800	$10⅛	10⅛	10⅛	— ⅛
Dorel	300	380	380	380	

E / F

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Echo Bay	7100	$14⅛	14⅛	14⅛	+ ¼
Eldr.cdn.a	2400	$17½	15½	16¼	— 1⅛
Encor Inc	13608	250	245	245	— 5
EnerplusG	834	$5⅛	5⅛	5⅛	— ⅛
fEnDen.B	1000	130	130	130	
Espalau	1000	200	200	200	
FCA Inter	2600	$10⅛	10¼	10¼	— ⅛
FPI Ltd	2300	$5⅛	4	5	+
FI.Desi.s1	300	$19½	19½	19½	— ⅛
Finan E.C	1652	150	145	145	— 5
Finning	1589	$15⅞	15⅛	15⅞	
FCityTco	600	$6	6	6	+ ¼
Flet.Can.a	3600	$15⅞	15⅜	15⅜	— ¼
Flet.Inv2b	1000	$20¼	20¼	20¼	
Flet.Inv	2900	$23⅛	23	23⅛	
F.Europ.w	35200	13	13	13	— 1
fFdCr.Que	3370	380	370	370	— 15
iForex	5800	165	161	161	— 4
Fortis Inc	4564	$20¼	20¼	20¼	
fFourSeas	61500	$18¼	17¾	18	— 1

G / H

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
GTC.fra.B	458	340	340	340	
GW Util	500	$35⅛	35⅛	35⅛	
fGldcrp.A	100	440	440	440	+ 5
Gldcrp.Wt	5000	18	18	18	+ 2
Goodfellow	4100	200	200	200	— 10
Govette	1000	55	55	55	+ 5
Grma Lee	z300	16	16	16	
G.W.lifeco	300	$13⅜	13⅜	13⅜	
Grilli	200	$6	6	6	
Gr.L.1.875	625	$22½	22½	22½	
fGrJaur.b	3048	$7⅞	7⅜	7⅜	— ¼
G.Plas.Md	1000	25	25	25	
GuitvA	2500	$5¼	5¼	5¼	
Gulf Res	11348	$15½	15⅜	15½	+ ¼
Harric.A	1500	175	175	175	
Harlco	500	$5¾	5¾	5¾	
Hees.Int	2200	$24½	24½	24½	
Hees 91wt	10000	400	380	385	— 10
Hemlo	2700	$12½	12⅜	12⅜	— ⅛
Heroux	3000	350	325	325	— 25
Honco	2600	33	33	33	— 6
fHersham	3500	$10¼	10⅛	10¼	
Hubbard	500	175	175	175	
Hypocrat	7800	31	28	28	+ 3

I / J

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
IPL Inc	550	415	415	415	
Ideal Mtl	1550	160	160	160	— 5
Imasco.ltd	27312	$35	35¾	35¾	— ⅜
Imp Oil A	2402	$56½	56¼	56½	+ ⅜
Imp.As.7.3	250	$22	22	22	— 1
Inco Ltd	12264	$32⅛	31⅝	31⅝	— ⅛
IFX 2000	2000	175	175	175	
Intercan	4000	125	120	125	
Interhome	310	$49¼	48¾	48¾	— ¼
IBM	2654	$140½	137	137	— 1½
Int.dta.pr	600	10	10	10	
InvernB.75	500	$10¾	10¾	10¾	— ¼
Irwin Toy	z30	$6¼	6⅛	6¼	
Ivaco A	12744	$10⅛	10⅛	10⅛	
Ivaco.sr3	200	$14½	14½	14½	+ ¼
Ivaco.sr4	500	$25½	25½	25½	— ¼
Jannock	1600	$16	15⅞	16	+ ⅛
fJean.Cl.A	1700	$13½	13½	13½	
Jordan.A	29075	325	275	325	+ 30
fJrny End	3300	$8⅛	8¼	8¼	— ⅛

K / L

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Kaufel.A	9800	$10	10	10	
iKnowHse	1000	95	90	95	+ 5
fLGS Inc.	3400	180	175	175	
Labatt	3655	$21⅜	21¼	21¼	— ⅛
LacM.wt2	2500	165	160	160	— 5
Lac Min	27900	$10½	10¼	10⅜	
LacMin.wt	8000	94	90	92	+ 3
LfrgCan.p	1759	$21¾	21½	21½	
LafargeCo	z56	$20¼	20¼	20¼	
Laidlaw A	1350	$25⅛	25¼	25⅜	+ ⅜
fLaidlw B	55120	$25½	25¼	25⅜	+ ⅛
fLasond.a	2990	410	400	400	
LavalnInd	400	300	300	300	— 5
fLMGL.A	1000	$9	9	9	— ⅛
Leader M.	800	21	21	21	+ 1
LBL.inc	200	130	130	130	
Loblaw	2800	$16¼	16⅛	16¼	+ ⅛
Loewen	500	400	400	400	+ 10
Londn.Ins.	1100	$21⅜	21⅜	21⅜	
Londn.SrA	2000	$20⅞	20⅞	20⅞	+ ½
iLouvem	18900	470	445	465	+ 5
Louvm.pr	6453	395	380	395	

M / N

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
M Corp	700	$11½	11½	11½	
MaBale	500	285	285	285	
Maax	7000	65	65	65	— 5
McM Bkl	10084	$18¼	18⅛	18⅛	+ ⅛
Maclean	2300	$9½	9⅜	9⅜	— ⅛
Macyro	1366	65	65	65	
iMadeline	600	$8⅜	8⅜	8⅜	— ⅛
fMalette	1700	$11	10¾	11	+ ½
M.Cap.Sra	450	$24⅛	24⅛	24⅛	
Marit Et	3000	$14	13¾	13¾	+ ¼
fMarit Tel	13630	$16⅛	16½	16½	— ¼
Mrt Tel A	400	$7½	7½	7½	— ¼
fMarStelA	3000	285	285	285	
Matco	z200	65	65	65	
McNeil M	5900	157	157	157	
Memotec	3760	$8½	8½	8½	
fMetroR.A	6350	275	275	275	
Mdlnd.wal	z85	$5⅞	5⅞	5⅞	
Mitel.Corp	7400	255	250	250	
Mitel 2.00	700	$15	14⅞	15	— ¼
fMolson A	1698	$39	38¾	39	
iMonter.A	3600	45	45	45	
Moore	16560	$34⅛	33⅜	33¾	
Muscocho	30000	6½	6½	6½	+ ½
Mux Lab	31000	25	19	22	+ 3
fNatn.S.A	700	460	460	460	
NfldL 5.50	1500	$5⅝	5⅜	5⅜	+ ⅛
NfldL 5.25	1100	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
NfldL 7.25	1500	$7	7	7	— ⅛
NfldT 8.85	1500	$19¾	19½	19¾	— ⅛
NewTel	6570	$17	17	17	— ⅛
Nor.Forst	11775	$12	11⅞	11⅞	— ⅛
Noranda	22321	$20½	20	20	— ⅜
Noran.srB	250	$28½	28½	28½	+ 1
NorcenMv	2000	$24½	24½	24½	— ¼
fNorcenSv	1800	$23	22⅞	23	+ ¼
Nor.can.O	1050	$18½	18½	18½	— ⅜
Nor Tel	10844	$33⅛	31½	31½	— 1¾
NWest Spt	180	$17⅞	17⅞	17⅞	+ 1⅜
Nova Albt	50334	$8¼	8½	8½	— ⅛
iNovatron	3000	35	30	35	+ 13
iNoveder	z99	80	80	80	
Noverco	39470	$15⅛	15	15	— ⅛

O / P

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Oplvar	13450	86	85	85	— 3
Olco.A	2650	150	150	150	— 5
fOsha A	3000	$31½	31⅜	31⅜	— ⅛
Pancdn.Pt	1100	$28¼	28¼	28¼	+ ¼
Peerless	4600	$6	6	6	
Perkins.P	200	$7	7	7	
Pla.Dome	161600	$17⅜	17⅜	17½	— ⅛
PCS Inc.	200	$14½	14½	14½	+ ⅛
fPowr Cr	25000	$14½	14½	14½	— ¼
Pow Sr B6	400	$43¼	43	43	— ¼
Power Fin	1200	$18½	18¼	18¼	— ⅛
Premier.a	1500	130	130	130	
Provigo	5180	$8⅞	8¼	8¼	— ⅛

O / R

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Que Tel	1100	$14	13½	13¾	— ⅜
QuebecoA	1900	$12⅜	12	12	— ⅜
fQuebecoB	1075	$10⅞	10½	10⅞	
RPM Tec	7800	60	60	60	
fRadio A	3500	385	350	350	— 35
RangerOil	1500	$7	7⅛	7⅛	
fReitmn A	1200	$13	13	13	+ 1
Renaisnce	21622	$14	13¼	14	+ ⅛
fRenap	17443	$8	7⅞	8	+ ⅛
Rio Algom	55190	$19⅞	19⅞	19⅞	
Roctest	700	100	100	100	
fRogerC.B	25500	$8	8	8	— ⅛
fRolind A	1300	$9¼	9¼	9¼	— ⅛

S / T

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
fRvTrstco	275	$14⅞	14⅞	14⅞	— ⅛
SHL Syst	1000	$8½	8¼	8½	+ ⅛
iSNC	3375	$11⅛	11½	11⅜	+ ⅛
SR.telcom	3000	295	290	290	
San Fran	100	470	470	470	
SanFraSr2	7400	$5¼	5⅜	5⅜	— ⅛
SaniGest	1000	50	50	50	
Sani Mo.a	3500	245	240	240	— 10
Sani Mo.w	7000	35	28	28	— 7½
Sanivan	3500	260	258	258	+ 3
Saskpil	22904	$13½	13⅜	13⅜	— ⅛
Saskpil eu	z40	$94⅛	94⅛	94⅛	
Sceptre.wt	z14	105	105	105	
Sceptre	2859	365	365	365	— 5
Scot Paper	3000	$17⅛	17⅞	17⅞	+ ⅛
Scott Hos	325	$15	15	15	+ ⅛
Seagram	9410	$98	98	98	+ ¼
Sears Can	z50	$11½	11½	11½	
Seshura.A	z25	$10	10	10	
S.T.I.	700	25	25	25	
Shell Can	162	$38¼	38¼	38¼	+ ⅛
Shermag	3900	48	48	48	— 2
Shirmax	7000	125	125	125	
Sico	3640	$8¼	8	8⅛	— ¼
S—Beaud.	2330	290	285	285	— 5
iS.L.maire	z60	50	50	50	
fSocanavA	19560	305	295	300	— 5
fSodrcanA	1300	300	300	300	
Southam	2207	$25¾	25¼	25¾	— ⅛
fSpar Aer	8000	$8½	8½	8½	— ⅛
Sportco.A	4800	$5⅝	5¼	5⅜	+ ⅛
Stbg Pr D	400	$13	13	13	— 1
Stelco A	5533	$16½	16¼	16⅜	— ⅛
Stel 1.94	700	$18⅛	18⅛	18⅛	
TCC Bev	2000	$12½	12½	12½	
Taurus.A	z600	9	9	9	
Techmire	5000	35	35	35	+ 4
fTeck B	2700	$23	22⅞	22⅞	— ⅜
iTee.com	20200	50	46	50	+ 2
fTel Mt B	900	$13¾	13¼	13¾	
fTmedia.A	300	400	400	400	
Telmex.A	2000	$7⅜	7¼	7⅜	+ ⅛
ThomCor	7800	$15⅛	15½	15½	
TIE.teleco	z200	20	20	20	
Tolgeco	1350	105	105	105	
iTotal	2800	115	108	115	+ 5
Total Pete	8500	$32⅜	32¼	32¼	— ⅛
Totpet2.88	1000	$47	47	47	+ 1
Totec	6740	70	57	57	— 13
TrAlta	5311	$12¼	12⅛	12¼	
TrCan Pl	790	$16¼	16¼	16¼	— ⅛
TrCan4.35	z1300				
Transat	800	110	110	110	
Trilon Sr3	100	$20¼	20¼	20¼	— ¼
Trilon srA	500	$21¼	21¼	21¼	
Trimac	350	$6⅞	6⅞	6⅞	
Trit.Cda.R	500	165	165	165	
Triton	z850	10	7	10	
fTrizec A	700	$18⅞	18⅞	18⅞	— ⅛
Trizec B	z25	$20	20	20	
Trizec.sr3	50600	$9¾	9¾	9¾	— ¼
Trizec.sr4	100	$21¼	21¼	21¼	— ⅛
Trizec.sr6	600	$19⅛	19⅛	19⅛	
Trco Desj	1700	305	305	305	
Trust Gen	300	$5⅞	6⅞	6⅞	— ⅛
fTkho A	900	$5⅛	5⅛	5⅛	
Turbo Rs	1700	45	45	45	— 1

U / Z

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
fUAP.In.A	1500	$15⅜	15½	15½	— ⅛
Ulfrmar	z51	$6⅝	6⅜	6⅜	
Uni—Selct	700	$8⅞	8¾	8⅞	+ ⅜
UnicorWt	3000	2½	2½	2½	— ½
Unipes0.65	2100	$9	8¾	8¾	
fUniges B	23200	325	315	315	— 10
Union.Ent	1833	$12½	12⅜	12½	+ ⅛
Un.Domin	2482	$16½	16⅛	16⅛	
Un.Wstbrn	1500	$8¼	8⅛	8¼	
Varity Co.	6146	360	355	355	— 5
Venmar	500	57	57	57	— 3
fVideotron	17000	$13⅜	13	13⅛	— ¼
Westcoast	1653	$20½	20½	20½	+ ⅛
West8.25	100	$27¼	27¼	27¼	— ⅛
Westmin	500	$5⅝	5⅝	5⅝	
Westmn.sr1	700	$18¼	18½	18½	— ⅜
Weston	11500	$39¼	39⅛	39¼	
fWise.A	500	66	66	66	

Ventes totales: 2,836,385

Derivative Partially Paid Shares

B Corp r	3900	$10	10	10
B Corp.A	500	$29⅞	29¼	29⅞ + ⅛
Rv.Fin.Ir	3300	$20½	20	20¼ — ⅛
Rv.nt.Fin	200	$20½	20½	20½ — ½

Ventes totales: 7,900

Trust Units

Can.In.Un	10000	$9	9	9
EmpFnd.G	5225	$5½	5¼	5¼ — ¼
F.Europ.u	451	$9⅜	9½	9⅜ + ¼
Rv.t.Ell.u	800	$7¼	7¼	7⅛ — ⅛
Un Carb.u	8000	$24½	24½	24½

Ventes totales: 24,476

Special Warrants

BtNikkei.c	3800	204	195	204	+ 26
Bt.Treas.d	14100	227	223	225	+ 4

Ventes totales: 17,900

Partnership Units

PGF.VII	3574	$7⅛	7¼	7¼	— ¼

Ventes totales: 3,574

Junior

Abcourt.b	4874	13	13	13	
Abco.prA	z700	62	62	62	
Acabil	18500	30	27	30	+ 4
Achates	20000	14	14	14	+ ½
Amberast	9510	30	30	30	
Anodor	3500	19	12	19	+ 2
Armistc	25465	27	24	25	— 1
Augyva	4000	22	20	22	+ 5
Aunore	2600	8	8	8	— 3
Aurizon	18000	13	13	13	— 2
Aurochs	20932	22	20	22	
Beaufield	1000	19	19	19	
Boralx.A	11050	20	15	20	
Brex	32205	10	9	9	— 2
Chabela	5000	9	9	9	+ 3
Coleraine	31582	39	34	36	— 4
Con Abit.	5000	73	73	73	+ 2
Contin pr	z808	7½	7½	7½	
Essor	36000	6	6	6	+ 1½
Explo.Qc	6000	5	5	5	+ 1½
Fairlady	10000	10	10	10	
Forbex	1000	14	14	14	— 2
Freewest	14000	215	215	215	
Gdn Day	13247	2½	2½	2½	
Gln.Grp	2658	19	19	19	
Goldex	1100	295	295	295	
Greenstn	1500	395	390	395	— 10
Imco	z786	3	3	3	
Jilbey	7000	38	37	38	+ 2
Kimex	11000	20	12	20	
LaFoss	4000	37	35	35	— 2
La Sarre	10000	13	13	13	
Lixor	16000	35	32	35	— 2
LyonLake	3975	15	15	15	— 1
MSV cl.A	8456	35	33	35	+ 2
Maufort	13400	4½	4½	4½	— ½
Mazarin	10100	58	58	58	— 1
Mimka.M	10000	56	51	51	— 5
Mirandor	22000	9	8	8	— 2
Normetal	13750	54	46	54	+ 4
NAR.met	3571	31	27	28	— 3
Nva.Cgco	47915	44	41	44	+ 1
Oasis	50000	4	3½	4	+ 1
Orex exp	51300	71	65	65	
Orient	z284	18	18	18	
Petrostar	87500	190	180	180	
Registry	18000	212	205	212	
Robex	3000	23	22	22	
Rogi	7000	12	11	11	— 1
Rouyn.Rs	700	100	100	100	— 5
Sptrm.A	z242	13	13	13	
Sphix.M	18600	72	67	72	+ 2
Spirit Lk	16900	105	102	105	— 4
St.Genev	10033	128	120	122	— 4
Tandem	9573	31	30	31	— 1
Temisca	4000	21	18	21	+ 5
Tyler	1330	17	17	17	
VSM	11500	116	105	116	+ 10
Val D'Or	28800	15½	14½	15½	+ ½
Vior	36000	97	91	94	— 1
Virginia	10000	30	30	30	
Wstrn.Qc	1000	75	75	75	
William	z1037	18	18	18	
Wrightbr	2334	27	27	27	+ 1
Yorb.CIA	10000	36	36	36	+ 3

Ventes totales: 1,120,517
Total du marché: 4,010,752

CERTIFICAT DES MÉTAUX PRÉCIEUX

Valeur	Offre	Dem.	1989 Haut	Bas
Grdn slvr	250	4.85	4.85	4.85
Grdn gld	10	350.00	350.00	350.00

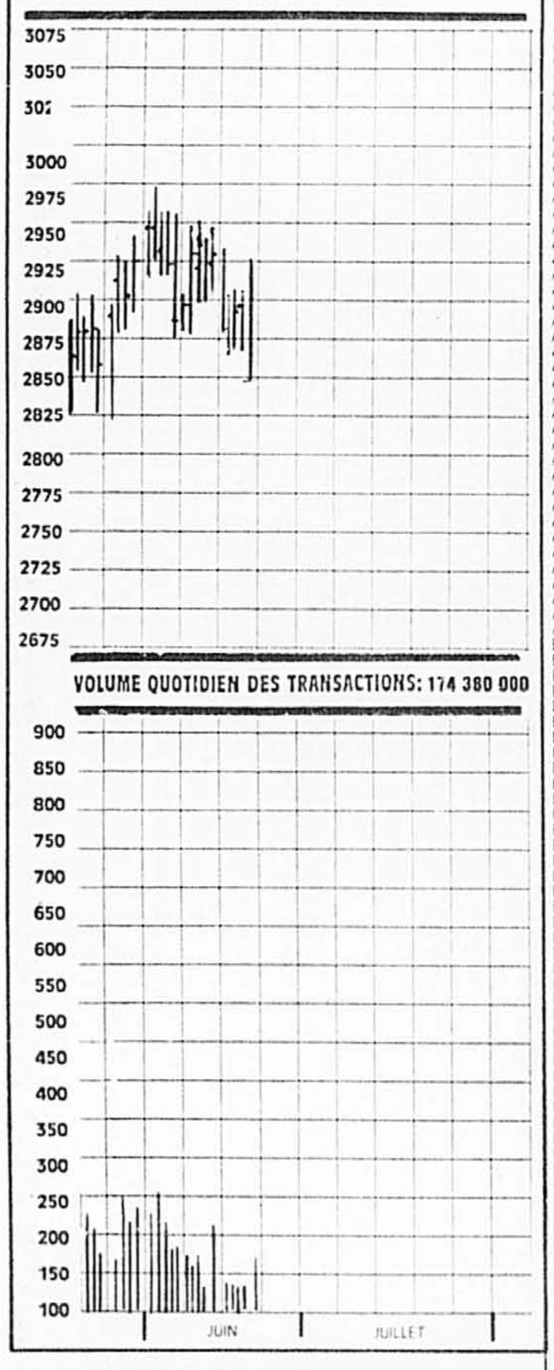
52 Weeks

Certificates	Bid	Ask	High	Low
Grdn plat	473.00	0.00	515.00	505.00

NEW YORK

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ
Haut: 2931,93
Fermeture: 2857,18
Bas: 2840,02

(Selon les 30 plus gros titres de Dow Jones)

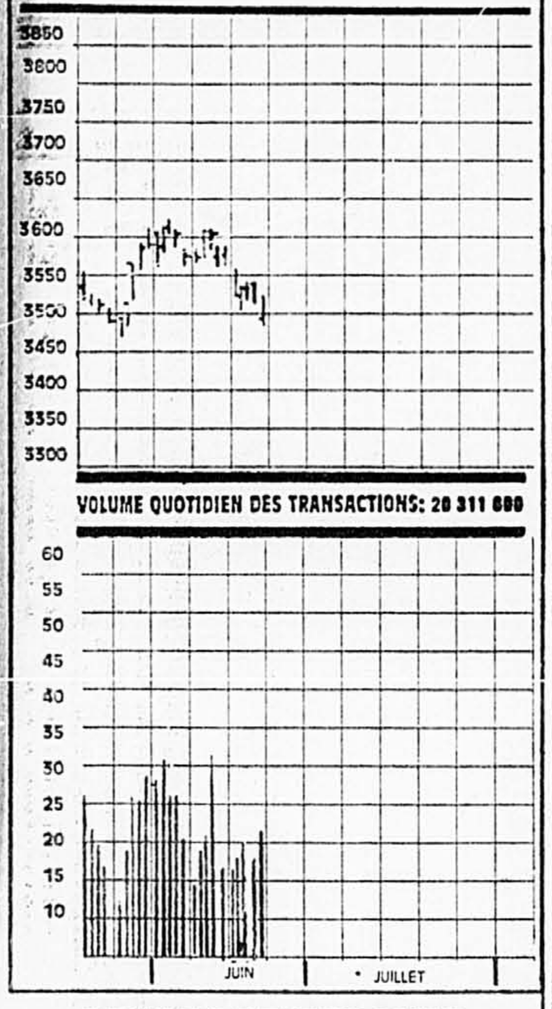

3075
3050
3025
3000
2975
2950
2925
2900
2875
2850
2

TORONTO

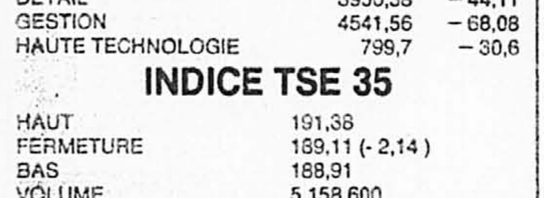
VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ

Haut: **3525,37**
Fermeture: **3490,72**
Bas: **3488,66**

(Indice composé 300 litres)



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: **20 311 800**



INDICES DE TORONTO

	Ferm.	Var.
300/COMPOSÉ	3490,72	− 35,52
SERV. FINANCIERS	2478,17	− 42,83
MINES ET MÉTAUX	3159,09	− 47,79
PÉTROLES ET GAZ	4054,14	+0,30
INDUSTRIELLES	1928,67	− 25,57

SOUS INDICES DE TORONTO

	Ferm.	Var.
AURIFÈRES	5771,45	− 85,88
PAPETIÈRES	3686,01	− 8,89
CONSOMMATION	4904,84	− 22,21
IMMOBILIER	11509,09	− 260,35
TRANSPORT	9685,89	+35,52
PIPELINES	3773,47	− 23,80
SERV. PUB.	2784,72	− 15,57
COMMUNICATIONS	6648,47	− 36,48
DÉTAIL	3956,58	− 44,11
GESTION	4541,56	− 68,08
HAUTE TECHNOLOGIE	799,7	− 30,6

INDICE TSE 35

HAUT	191,38
FERMETURE	189,11 (- 2,14)
BAS	188,91
VOLUME	5 158 600

A / B

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
AGFM B f	6289	$5	485	5	+10
ARC Int	700	180	180	180	− 5
Abbey E o	11660	4	4	4	+ 1
Abit Price	9533	$15¾	15¾	15¾	+ 1/8
Acadia M o	45376	23	21	21	− 2
Acklands	1500	$6½	6	6	− 3/8
Adv Grvs o	6000	100	100	100	+15
Agnico E	37990	$8⅛	7⅞	7⅞	
Agra Ind A	700	$8¼	8¼	8¼	
Agra B f	2100	$8½	8⅜	8½	
Air - Canada	18450	$10	9⅞	9⅞	
Alt - Energy	32206	$16⅛	16	16⅛	+ 1/8
Al Enr 775	1100	$24¼	24⅛	24⅛	— p1k
Alta Nat	1300	$16¾	16½	16¾	
Alcan	165329	$26⅞	26	26¼	− 1/2
Alcan C p	1300	$23	23	23	− 1/2
Alcan E p	4800	$21¾	21⅜	21⅜	+ 3/8
Alexis N 1	400	$24½	24½	24½	
Algo Cent	300	$14	13⅞	13⅞	− 1/8
Alpma St C	2000	$21¾	21⅞	21⅞	− 1/4
Alfed Lyns	13700	$10	10	10	
Allex	2500	390	380	380	−10
A Barick	1232228	$20¼	20⅛	20⅛	+ 1/8
Am Eagle o	2800	60	60	60	− 1
Am Leduc	500	27	27	27	
Amoco Sed	see	below			
Anderson	209	$17½	17⅛	17⅛	
Andrs WA f	214	$10	10	10	
Andres W B	214	$10½	10½	10½	
Ang CdnM o	16500	35	32	33	− 1
Ang CT 290	150	$29¾	29¾	29¾	+ 1/4
Anthes	1500	50	50	50	− 4
Apex Mng	7672	$14⅛	14⅛	14⅛	
Aquarius	1000	$5	5	5	
Arcan Res	1000	$3½	3½	3½	
Archer C o	5700	$21	20½	21	− 1/4
Argus B pr	250	$28¼	28¼	28¼	
Arimetco o	5000	150	150	150	
Arimetco u	12130	182	180	180	− 2
Atco I f	5033	$11⅛	10⅞	11⅛	+ 1/4
Atco B o	72500	10	9	10	+ 1
Audrey R	4700	265	245	250	− 5
Augrey w	500	54	54	54	+ 9
Aur Res o	55900	430	420	420	−10
Aurizon o	5000	14	14	14	− 1
BAA plc	1500	9	9	9	+ 1/8
BCE Inc	287456	$39⅝	39⅛	39¼	− 1/4
BCE I O	1000	$37⅛	37⅛	37⅛	
BCE w	11000	370	345	365	− 5
BCED	15214	59	56	59	+ 3
BCED I p	3500	230	225	225	− 5
BCE Mobl	34500	$23⅛	22¾	22⅞	+ 1/4
BCE Pf 2p	1100	$22	22	22	− 1/2
BCED C I	300	$22⅛	22⅛	22⅜	− 1/8
B C Bancor	23822	160	157	160	
BC Banc B	2900	$22⅛	22⅛	22⅛	+ 1/8
BC Gas	15101	$14⅞	14¾	14¾	
BC Rail p	630	$24¾	24¾	24¾	
BC Sugar A	2360	$15⅛	15¼	15¼	
B Corp p	2000	$29¼	29¼	29¾	− 1/8
B Corp r	see	below			
BGR A	350	$8½	9½	9½	
Bll Ent	1700	$5	5	5	
BMO nt fin	1000	$7¼	7	7	− 1/4
BMO II p	2430	$21½	21½	21½	+ 1/4
BNT Ltd	2300	$12½	12	12	− 3/4
BP Canada	13500	$18⅜	18¼	18¼	− 1/8
BtBk Nk P	see	below			
BtBk Nk II	see	below			
BtBk nk III	see	below			
BtBk nk iv	see	below			
BtBk TB w	20600	230	224	226	+ 4
BYG o	1500	20	20	20	
Baca A o	2320	155	155	155	
Bancshr p	200	$21½	21½	21½	− 1/8
Bancshr r	see	below			
Banister C	3000	$9⅞	9⅞	9⅞	+ 3/8
Bank Mtl	120096	$27½	27½	27¾	− 1/8
Bk Mtl 3p	2100	$24⅞	24⅝	24¾	+ 1/8
Bk Mtl 4p	11400	$23½	23½	23⅝	+ 1/4
Bank N S	161027	$14	13¾	13¾	− 1/2
Bk NS 1p	2200	$22½	22⅛	22½	+ 1/4
Bk NS 3p	2700	$18⅛	18	18⅛	
Bk NS 4p	16400	$23⅛	22¾	22¾	− 1/8
Benkeno o	200	410	410	410	−15
Baringtn o	100	150	150	150	
Baton	1500	$9¾	9⅝	9⅝	− 1/8
Beau CA o	15000	34	33	34	+ 1
Beaufield o	36000	19	18	18	− 2
Beaver R o	500	12	12	12	
Bell 1.94 p	100	$23	23	23	− 1/8
Bell 9 p	1490	$22¼	22¼	22¼	
Bell 10 p	600	$23¾	23¾	23¾	
Belmoral	64003	22	20½	22	+ 1½
Bema Gl o	36100	205	200	205	+ 5
Bethlem R	6000	51	50	50	
Biochem f	5150	$9	8¾	8¾	− 1/4
Biomira o	12000	280	265	270	+ 5
Blk Cliff o	25000	30	30	30	
Bl Hawk o	5000	83	83	83	+ 3
Bombdr A	1500	$18	17⅞	17⅞	− 1/8
Bombar B	116774	$18	17⅜	17⅝	− 3/8
Bovar Inc	15212	45	45	45	
Bow Valy	3665	$12⅞	12⅞	12⅞	
B V 1875	100	$27½	27½	27½	
Bow Vly 205	1100	$18½	18	18	− 1/2
Bowtex o	700	230	225	225	−10
Bracknel o	6209	165	162	162	− 3
Bralorne	10000	23	23	23	− 2
Bramalea	466250	$12¾	12	12⅛	− 7/8
Brmpin A f	700	475	475	475	− 5
Brandvr o	1500	39	35	39	+ 5
Brascad A	242	$39	39	39	
Brascan A	115090	$20⅝	20⅛	20⅛	− 1/4
Brascan F p	250	$23½	23½	23½	
Brkwater o	125700	160	150	150	−10
Brenda M	800	$13½	13¾	13½	+ 1/4
Brik Brw o	1000	110	110	110	
BrAir ads	210	$43¼	43¾	43¾	
BC Phone	29679	$18⅜	18¼	18¼	− 1/8
BCPh 4¾ p	100	$46	46	46	+ 1
BCPh 4½ p	100	$47	47	47	+ 1
BCPh 5.15	150	$52¾	52¾	52¾	−2¼
BCPh 5¾ p	100	$60	60	60	+ ½
BCPh 6.00	200	$18½	18½	18½	
Br Gas ads	2690	$45	44½	45	+ 3/4
Br Steel	500	$30	30	30	+ 1
Bruncor	10064	$16¾	16½	16½	− 1/4
Brunswk	1400	$8¾	8¾	8¾	− 1/8
Budd Can	900	$31½	31½	31½	+ 1/2
Bunker H o	2300	130	130	130	

C / D

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
CAE	100740	$8⅞	8⅝	8⅝	− 1/4
CCL B f	7762	$9⅛	9⅛	9⅛	
CFCF f	4600	$9⅝	9½	9½	− 1/4
CGC Inc	2900	$9⅞	9¾	9⅞	+ 1/4
CIL NT Equ	500	$12¾	12¾	12¾	− 1/4
CM Pref p	1000	$13¾	13¾	13¾	
CME A o	3000	16	16	16	
CS Res o	2000	$5	5	5	
CT Financl	1000	$19½	19½	19½	− 3/8
Cableshr A	16800	112	95	110	
Cabre	2375	$7⅛	7⅛	7⅛	
Calgary 1 p	850	$24¾	24½	24¾	
Camblor	34450	$11⅞	11¾	11¾	− 1/4
Camoridg	14600	$27¼	26¾	26¾	− 1/2
Cbg 8 d	see	below			
Cambr 7.5 d	see	below			
Camco Inc	2600	$8¾	8	8	+ 1/4
Camp Res	3608	68	68	68	
Camp Soup	3063	$20¼	20¼	20¼	
Campeau	280745	178	152	168	−27
Campeau B	3200	180	175	175	−35
Campeau C	1800	150	120	120	−59
Camreco o	2100	12	12	12	
C Income u	see	below			
C Nor West	46600	125	120	120	
C Packrs	1044	$12¾	12¾	12¾	− 1/8
C Tung	1100	275	275	275	
C Energy	6000	$5¼	5¼	5¼	
C Exprss f	32500	36½	35	35	
CForms A f	200	170	170	170	+ 5
CG Invest	300	$41	40¾	40¾	− 1/2
CI Bk Com	77720	$27	26½	26½	− 3/8
CIBC 4 p	600	$92½	92½	92½	
CIBC 6 p	1100	$23¼	23¼	23⅜	− 3/8
CIBC 8 p	2400	$23	23	23	− 3/8
Cdn Jorex	400	137	137	137	− 6
C Manoir	300	245	245	245	
C Marconi	5500	$9½	9½	9½	
Cdn Nat Res	12700	290	287	287	− 2
C Nth Star	1800	$6	6	6	
C Occidental	9900	$17½	17¼	17⅜	− 1/8
CP Forest	850	$31¾	29¾	30½	− 3/4
CP Ltd	558416	$23	22¾	23½	− 3/8
Cdn Roxy	3100	$6¾	6¼	6⅜	+ 3/8
C Spooner	7333	10	10	10	
Cdn Tire	700	$24½	24¼	24¼	− 3/4
CTire A f	58291	$20⅛	20½	20½	− 1/4
CUtil A f	10708	$19⅞	19	19⅛	− 1/8
C Util B	5020	$19¼	19¼	19¼	
CUtil 2nd	1000	$25¼	25¼	25¼	+ 1/8
Cdn Wn Bk	200	430	430	430	+15
Canamax	39000	121	118	118	− 4
Canarn A f	3660	400	400	400	−20
Conbra	200	$6	6	6	+ 1/2
CanCapfl	650	350	350	350	−20
Candel D o	29500	15	12	12	− 1
Canfor	7700	$28	27⅞	27⅞	+ 1/8
Canfor pr	1400	$20¼	20	20¼	
Canhorn o	2100	40	40	40	
Canstar S	2500	370	360	370	+20
Canuc o	19500	10	8	9	− 4
Canutilities p	2900	$24	24	24	
Cara	65100	$17	16¾	16¾	− 1/4
Cara A f	900	$16⅞	16½	16½	− 1/2
Carena	8400	$20¼	20	20¼	+ 1/4
Carolta C	500	75	75	75	−25
Cartier o	260	5	5	5	
Cascades	11100	395	385	385	
Casinave	9915	$30¼	30¼	30¼	
Catanes 1 p	200	$27	27	27	
Cntri Cap	8825	$9	9	9	
Cnl Cap Af	18130	$7⅞	7¾	7⅝	− 1/8
Cnl Cap Ap	5100	$22½	22¼	22⅜	+ 1/4
Cnl Crude o	4100	475	455	455	−40
CFund A f	1100	$5⅝	5½	5⅝	
Cnl GITr 1	250	$16½	16½	16½	
Cnl GITr 2	2400	$20¼	20	20¾	+ 1/4
Cnl GITr 3	3600	$23¾	23⅜	23⅜	
Cnl G Trc	500	$8¾	8¾	8¾	+ 1/4
Centurion	10000	45	45	45	+ 5
Chancllr E o	2583	41	41	41	+ 1
Chancllr Gr	3300	$6⅝	6¼	6¼	
Chanel R o	2462	51	51	51	
Charan	11000	10	10	10	
Chateau A f	100	240	240	240	−10
Cheni Gld o	8700	395	390	390	− 5
Cheni Gld w	5075	16	15	15	− 1
Chief Int I	5000	$25⅛	25½	25⅝	− 1/8
Chrysler	327	$19⅝	19⅜	19⅜	+ 3/8
CHUM B f	15610	$20½	20½	20½	+ 1/2
Cimaron o	1333	$10¾	10¾	10¾	
Cineplex	53500	$8⅛	8	8	+ 1/8
Citadel G o	12277	16	15	16	+ 1
City Res o	93700	10	10	10	− 3
Clarus f	12012	200	200	200	+10
Claude R o	1800	300	295	300	+ 5
Co Steel f	30100	$16½	16½	16½	− 1/4
Cobi Food	1000	31	31	31	+ 1
Coca o	1000	265	265	265	− 5
Cognos	51291	$10⅜	10⅛	10¼	+ 1/4
Coho Res	8400	455	450	450	−20
Colony P o	8550	60	60	60	+ 5
Cirtecn A of	1200	145	130	145	− 5
Colray R o	14500	7	2	2	
Cominco L	105973	$26¾	26⅜	26⅜	
Cominco H	p 5200	$14½	14½	14½	+ 1/8
Cominco R	11300	240	235	235	− 5
Cmrcl Fin	201142	$5⅛	5⅛	5⅛	
Compu H o	16200	210	185	200	−15
Comoutlog	300	350	350	350	
Compak S o	13600	40	35	35	+ 5
C Carma A	3110	230	230	230	
C Carma w	1015	15	15	15	
C HCI Af	384	$8⅛	8⅛	8½	− 1/2
Cons NBS	550	155	155	155	
C Nihland o	1428	26	25	26	− 1
Cons TVX	411923	410	390	390	−10
C Talcorp	3000	110	110	110	−10
C Thomsn o	500	23	23	23	
Cons Gas	700	$31	31	31	− 1/8
Con Gas A	200	$79	79	79	
Con Pkg	2700	$8¾	8¾	8¾	− 1/4
CTL Bank	1000	115	115	115	
CPharma A f	8500	65	60	65	+15
Conwest A	500	$14½	14½	14½	+ 1/8
Conwst B f	5776	$14¼	14¼	14¼	− 1/8
Corby	1150	$30	30	30	− 1/2
Corel Sys	183180	$13	13⅜	13⅜	− 1/8
Corncopa o	17900	170	165	170	
Corona A f	687393	$7¼	7	7	− 1/4
Corona B	500	$7⅜	7⅜	7⅜	
Corona A p	900	$7¾	7¾	7¾	− 1/8
Corona C p	4300	$19½	19⅜	19⅜	− 1/4
Corna 92 w	7100	110	110	110	− 5
Coronel C	1000	260	260	260	+10
Corp Food	350	$10	10	10	
Counsel	26300	$12	11⅝	11⅝	− 3/8
Crestbrk	200	$19½	19½	19½	+ 3/4
Crwn Bul o	4600	$9¾	9	9¾	− 1/8
CLite I A	1650	$24½	24¼	24¼	− 1/4
Crownx	200	$11½	11½	11½	+ 1/8
Crownx A f	3400	$5¾	5⅝	5⅝	− 1/8
Crownx 1 p	800	$17⅜	17¼	17¼	− 1/4
Crownx 2 p	2150	$17⅞	17¾	17⅞	+ 1/8
Crownx B w	7000	$15⅝	15⅜	15⅝	
Cumulus o	11090	7	5	5	−1½
Cusac Ind o	4000	70	65	65	
Czar Res	800	106	106	106	− 1
DMR A f	3009	345	340	345	+ 5
Delour o	10000	10½	10½	10½	+ 1/2
Delrina C o	8500	155	150	150	−10
Denison A p	2400	165	155	155	− 5
Denison B	195654	130	121	126	+ 5
Denison p	300	$10½	10½	10½	
Denison B p	600	$14¾	14⅝	14¾	− 1/8
Deprenyl o	31250	$20½	20⅜	20⅜	− 1/8
Derian	1000	$7½	7½	7½	
Devran P o	800	135	135	135	
Devtek f	500	490	480	490	
Dexleigh	420	201	201	201	+ 1
Dicknsn A f	3308	435	430	430	− 5
Discov W	6000	174	170	170	− 4
Discrete o	3500	7	7	7	
Dofasco	48633	$23⅜	23¼	23⅜	+ 1/8
Dofasco 4¾	200	$55	55	55	−1½
Dofasco 260	6800	$28⅛	28⅛	28½	
Doman A	13900	$10	9⅞	9⅞	− 1/8
Doman B f	50380	$9¾	9⅝	9⅝	
Doman 2 p	1100	$31	30	31	+1¾
D Expl fo	9125	7	6½	6½	− 1
D Textile	73354	$11¼	11	11¼	+ 1/4
Domtar	23800	$13⅛	13	13	
Domtar B	600	$17¾	17¾	17¾	+ 1/4
Donohue B	5200	$10¼	10⅛	10⅜	− 3/8
Dover pr	200	$7¼	7¼	7½	+ 1/2
Direco A o	2000	360	360	360	+ 5
Du Pont A	4500	$27¼	27	27¼	+ 3/4
Dvlex A f	15920	400	385	395	− 5
Dynata 10 p	500	$8⅛	8⅛	8⅛	− 1/8
Dynex A	2800	1	1	1	

E / F

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
E-L Fin	820	$59	59	59	
Eaglet o	10313	12	11	11	
Eastmag o	30630	155	155	155	−14
Echo Bay	37800	$14¾	14⅜	14⅜	
Eco Corp	7705	$5½	5½	5½	
Edper A f	100	$18¾	18¾	18¾	
Epo Res o	9900	35	35	35	− 3
Elders Ltd	3800	160	160	160	− 5
Elders A	11150	$17½	15⅝	16¼	−1½
Elcthom X	450	$9⅛	9⅛	9⅛	− 3/8
Elcthm Y f	3600	$8	7¾	7⅞	− 1/8
Elks	300	400	400	400	−25
Emco	400	$7⅞	7⅞	7⅞	− 1/8
Empire A f	18700	$12¼	12¼	12¼	
Encor Inc	80860	250	245	248	− 2
Energx o	413500	9	9	9	
Enrpls C G	675	$5⅜	5⅜	5⅜	− 1/2
Enrpls FG	usee	below			
Enfield	36850	245	240	240	− 5
Enfield I p	500	$12¼	11¾	11¾	− 1/2
Env Saf o	500	110	110	110	+10
Epic Data o	500	250	250	250	
Equinox o	1000	110	110	110	− 5
Equty Pres	1000	90	90	90	
Equty Svr	A26710	150	150	151	− 7
Euro Nev o	41100	$12⅞	12½	12⅝	− 1/2
Excel o	6000	90	90	90	− 2
Exco Tec	700	300	285	285	−15
FCA Intl	1000	$10¾	10⅜	10⅜	− 1/8
FPI Ltd	7142	$5½	490	5	+10
Fairfax f	1800	$13¼	13¼	13¼	− 1/4
Fcnbrd G	22240	240	240	240	
Falvo Corp	2200	70	70	70	−20
Far West	400	115	115	118	− 1
Farquy R	236	$5	5	5	
Fed Ind A	57400	$14	13½	13¾	− 1/8
Fed Ind C	1000	$21½	21½	21½	− 1/2
Finning L	2581	$16	15⅞	15⅞	
Firan	2100	200	200	200	−10
F Austria	15200	$16½	10¼	10⅝	
F Austri w	40000	3	3	3	
F City Fin	14000	$7½	7½	7½	+ 3/8
F Clv Tr A	200	$9¼	9¼	9¼	− 1/4
F Clv Tr B	200	$8¼	8¼	8¼	− 1/4
F Clv Trco	4000	66	6	6	+ 1/4
F Marth A f	250	$8	8	8	+ 1/8
F Mrcnll u	1800	$12½	12⅜	12½	+ 1/4
FirstPr Tr	usee	below			
Flanagan o	800	12	12	12	− 1
Fleet Aero	1145	115	110	110	−10
Fleet Aro Af	3000	75	70	70	−20
Fleet Aero 1	3300	140	110	140	+30
Flet CCan A	4163	$15⅞	15⅝	15⅝	− 1/4
Flet C Inv	41400	$23¼	23	23	− 1/4
Flet CI B	7350	$20⅜	20¼	20⅜	
Flet CFin B	600	$21	20⅞	20⅞	− 1/8
Flet CFin B	100	$22¼	22¼	22¼	− 1/8
Focus nmc	1600	$16¾	16½	16¾	+ 1/4
Ford Cnda	900	$169	169	169	+ 3/8
Forlis Inc	10174	$20¼	20¼	20¼	
FSesn HI f	436400	$19	17½	18	− 1
Franco o	9900	$18⅞	18¾	18¾	

G / H

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
GW Util	31895	$35	35	35	
Galactic	51500	355	345	345	+ 5
Gandalf	1600	430	430	430	+15
Geac Comp	15650	145	135	145	+ 5
Geddes o	3400	147	146	146	− 8
Geddes w	3000	30	30	30	− 5
Gendis A	1021	$21	20¾	20¾	− 1/4
G Lease	1250	$6½	6½	6½	− 1/2
GMC	294	$57½	57½	57½	− 1/2
Gen Trsico	2000	$7	7	7	− 1/4
G Trusico p	2500	$21	20⅜	21	+ 1/4
Germany u	see	below			
Giant Bay o	11850	43	39	39	
Gibraltar	1800	$9½	9⅛	9½	+ 3/8
Glamis	12000	245	240	245	
Glen Adn o	24970	12	12	12	
Glenayre	1200	$8	8	8	− 1/8
Global Gov	27401	$7¼	7	7⅛	+ 1/8
Goldcorp f	12801	445	435	440	+10
Goldcorp w	33448	17	17	17	+1½
Gld Knight o	14514	$14	14	14	
Gldn Ntn o	2164	95	85	85	
Gl Quien o	1000	170	170	170	− 5
Gldn Rul o	5700	105	100	100	
G Star o	9200	105	105	105	
Gldn Ter o	9000	9	9	9	
Goldex o	2600	295	295	295	− 5
Goldfarb A	3500	$5½	5½	5½	− 1/4
Goldast o	1300	47	47	47	
Goldsil o	123825	35	29	35	+ 6
Goldstak o	7500	135	130	130	
Goldteck o	17000	28	25	28	
Goodyear	590	$31½	31	31½	+ 1/2
Grafton A f	2500	380	380	380	+10
Grandma	2100	16	16	16	
Granduc	500	220	220	220	+20
Granges	20576	170	166	170	
Granite o f	4937	55	55	55	
GraphM o	12000	5	5	5	
Gl WLife	770	1000	$24¾	24¾	24¾	
Gl W Lifeco	1000	$13¾	13¾	13¾	
Gtr Lenor o	3250	45	45	45	
Grnstne o	9850	400	390	390	−10
Greytnd	2520	$31½	31	31½	+ 1/2
Growth I	900	$16¾	16⅝	16⅝	− 1/4
Growth p	600	$24¼	24¼	24¼	
Guard Cap	170	$5⅛	5⅛	5⅛	
Guard CA f	3400	425	425	425	
Gullevn A f	100	$5½	5¼	5¼	
Gulf Res	22203	$15½	15⅜	15⅜	+ 1/8
Gulf R 1p	11869	455	450	450	− 5
Gulfstrm o	2153	18	18	18	
HERO o	1500	80	79	79	− 4
Haley	4900	330	325	330	
Hmrsn C Bn	800	$24¼	24⅞	24⅞	
Hamond A f	1000	190	190	190	
Harlco	500	$5¼	5¼	5¼	− 1/4
Hawker	1650	$23⅞	23½	23¾	
Haves D	52192	$12⅛	12	12	− 1/8
HCare A of	500	100	100	100	
Heenan S o	3800	9	9	9	
Hees Intl	5360	$24½	24⅜	24½	
Hees w	4400	395	380	385	−15
Henlo Gld	23290	$12⅛	12¼	12⅜	− 1/8
Hees w	4400	395	380	385	−15
Henlo Gld	23290	$12⅛	12¼	12⅜	− 1/8
High Rivr o	5400	85	85	85	
Highrdg A o	5560	175	175	175	+10
Hillcrest o	299	150	150	150	
Hollingr I	6700	$12⅞	12¾	12¾	
Holingr w	1400	385	370	375	
Home B f	1550	200	200	200	− 5
Hope Brok	43400	65	60	60	
Hope B w	1000	37	37	37	− 8
Horizon o	11500	80	80	80	− 5
Horsham f	50300	$10½	10⅛	10¼	+ 1/8
HBay Mn s	200	$5½	5½	5½	
H Bay Co	5850	$31	31	31	
HBC A p	500	$19½	19½	19½	− 1/8
Hiv Zets	300	$5	5	5	
Hval Ph o	1200	265	265	265	−10
Hydra Ex o	120	63	63	63	

I / J

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
Ican o	23000	46	44	45	− 1
Imasco L	172512	$36	35¾	35¾	− 3/8
Imsco L Ap	100	310	310	310	− 5
Imp Metal	3000	135	135	135	− 5
Imp Oil A	59961	$56½	56	56	− 1/8
Inco	173291	$32⅛	31¾	31¾	− 1/2
Innopac	1400	56¼	6¼	6¼	
Intensity o	11

AMÉRICAINE

Valeurs	Div.	C	B	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
Ablomd			43		10½	10¼	10½	— ¼
AdmRs			8	346	1¾	1½	1¾	+ ⅛
Aircoa		2.16		33	6⅛	5⅞	6⅛	+ ⅛
Allstar			7	15-16	15-16	15-16	15-16	— 1-16
Alphaln				17	2¾	2¾	2¾	— ⅛
AmCap			1	51	⅜	⅛	⅜	+ ⅛
AExpl			84	106	3½	3⅜	3⅜	— ⅛
AmList		1.90e	14	68	20	19⅜	19⅜	— ⅜
AMBld			19	41	3-16	⅛	3-16	+ 1-16
APetf		3.20	13	20	80	79¾	79½	
ArizCm				18	⅛	⅛	⅛	
Atari			79	1075	5¼	5⅛	5⅛	
BAT In.56e								
Baristr				30	9-16 d	½	½	— 1-16
BarrLb			102	64	8¼	8⅛	8⅛	— ⅛
Bayou			8	46	3⅛	3	3	— ⅛
BeldBlk		.10e		4	2½	2½	2½	— ⅛
BergB s		.40	15	350	27⅛	26¼	27	
BicCp		1.12a	15	4	28⅛	28⅛	28⅛	
BioR A			17	160	21¾	21¼	21½	+ ⅛
Blessg		.66	11	35	22	21½	22	+ ⅛
Boddie		1.36	10	7	10½	10⅜	10⅜	— ⅛
BoltPn		.04		1329	6	5⅛	5⅛	
Bowne		.25	22	698	u14½	13⅝	13¾	— ⅜
Brscn g		1.04		213	17⅜	17⅛	17⅛	— ⅛
BrnFA		2.08	23	47	68¾	67	67	— 1¾
BrnFB		2.08	24	289	72	70½	70⅝	— ⅛
Bush			17	18	6⅜	6⅛	6⅜	— ⅛
CIM		1.08e		33	5⅛	5⅛	5⅛	— ⅛
CMI Cp				87	2½	2⅜	2½	+ ⅛
CSS			6	113	17½	17⅜	17⅜	— ⅛
CXR				53	3⅛	3	3	— ⅛
Cablvsn				451	29	28½	28½	— ⅛
Calprop		.65t	8	22	7	6½	6⅝	— ⅛
CFCda g		0.01e		211	4¼	4 11-16	4 11-16	— 1-16
CentSe		1e		62	9½	9½	9½	
Collins			9	2	3⅜	3⅜	3⅜	— ⅛
Comlac		.50e	17	375	22⅜	22⅜	22½	— ⅛
Comtrn			9	11	8	7⅞	7⅞	— ⅛
Cmplex		.20	10	10	6¼	6¼	6¼	
Constn				324	13-16	½	9-16	— 3-16
ContMtl				40	12⅜	12½	12½	+ ⅛
Coron g		.10e		344	6⅛	6	6	— ⅛
Cross		1.24	15	118	30½	30⅛	30⅛	— ⅛
CrnCP		.80e	16	33	34⅞	34⅝	34⅝	+ ⅛
CruisAm				786	7⅜	6¾	7	+ ⅛
Cubic		.48	6	49	21⅛	20⅛	20⅞	— ⅛
Custmd			8	5	⅜	⅜	⅜	
CyprMd				69	9¼	8⅛	9	+ ⅛
DWG				241	9¾	9½	9½	— ⅛
Datamt				10	⅛	⅛	⅛	
Decoral			117	5	3½	3½	3½	+ ⅛
Donely		.28	23	15	10¼	10¼	10¼	— ⅛
Ducom			38	27	5½	5⅜	5½	— ⅛
Duplex		.76	9	578	16	15⅝	16	+ ⅛
EAC				8	1⅜	1⅜	1⅜	— ⅛
viEAL		pfD2.84			10¼	10¼	10¼	— ⅛
EastnCo		.56	18	1	18	18	18	
EchoBy		.07	123	1624	12⅜	12⅛	12¼	
EcoEn		.18	17	129	18⅛	18⅛	18⅛	— ⅛
Elsinor				8773	7-16	⅜	7-16	
ENSCO				2270	4⅜	4¼	4¼	— ⅛
Excel		.40	13	15	11¼	11¼	11¼	+ ⅛
FFP		.85	13	117	4⅜	4¼	4⅜	— ⅛
FidlPn		.40	6	108	11⅞	11¾	11⅞	
Fstcrp				15	1⅜	1¼	1⅜	
FischP		.65t	22	12	11¾	11¾	11¾	
Fluke		.32	8	62	23	22⅛	23	+ ⅛
Foodrm			33	20	30⅜	30	30¼	— ⅛
ForstL			29	890	43⅜	42½	42⅝	+ ⅛
FruitL				9	6913	12	11¾	11⅞ — ⅛
GTI			13	7	2¼	2⅜	2¼	
GiantFd		.60	15	772	27⅞	26½	27	— ⅜
GnlYl g				194	6	5⅝	5⅞	— ⅛
GldFld			4	344	7-16	7-16	7-16	
Granam		.28	13	142	32⅛	31½	31½	— 1¼
Grantg g				44	1½	1 7-16	1½	+ 1-16
Greenfn			13	210	4⅛	4½	4½	
GrdnlBc			8	29	13⅞	13¾	13¾	
GCda g		.40		34	13	13	13	+ ⅛
Gundle			29	185	12⅞	12⅝	12⅞	+ ⅜
Halsey			41	304	11-16	9-16	9-16	— ⅛
Hasbro		.16	12	963	19¼	18⅞	18½	— 1-16
HIT				78	¼	¼	¼	— 1-16
HithCr		1.72	7	46	13	12⅞	12⅞	
HithCn				7	1⅜	1⅛	1⅛	
HerlEn				417	2	1⅞	1⅞	— ⅛
HerstO				56	5⅜	5⅛	5⅜	
HollyCp		.40	11	34	27¼	27	27¼	+ ⅛
HrnHar				144	4⅞	4¼	4⅞	— ⅛
HovnEn			5	156	5⅛	5¼	5⅛	— ⅛
Howtek				175	10¾	10⅜	10¾	+ ⅛
iCH				677	5	4⅞	5	+ ⅛
ImpOil		g1.80		266	47⅛	47¼	47¼	+ ⅛
InsISv			10	151	1⅛	1⅛	1⅛	— ⅛
IntBknt			6	198	2⅜	2¼	2¼	— ⅛
IGC		.80	5	294	7⅜	7	7⅛	— ⅛
Ionics			30	45	u27⅜	27⅛	27⅜	+ ⅛
Iverson			31	4	1¼	1¼	1¼	+ ⅛
Jetron				1	1⅛	1⅛	1⅛	— ⅛
JonelnI		1.40		95	12⅛	12¼	12¾	
Kappa				20	1	1		
KelvOG		1.80	36	244	21⅞	21	21½	+ ⅜
Kmark				8	6⅜	5⅞	5⅞	— ⅛
Kirby		.16e	22	1212	10⅜	10⅛	10⅜	+ ⅛
KleerV				5	7-16	7-16	7-16	
KogrEq		1.50	11	439	18⅛	17¾	18	— ⅛
LSB Ind				50	1⅛	1⅛	1⅛	
LaJolla		.10	20	66	14	13¾	13⅞	— ⅛
LeePhr				132	2⅛	2	2	— ⅛
Lionel				336	2¾	2⅝	2⅝	— ⅛
Lumex		.08	15	74	7⅛	7¼	7⅛	— ⅛
LynchC			17	7	24	24	24	
MSA		.60		27	6	6	6	— ⅛
MSR				33	2⅛	2	2	+ ⅛
Malart g		.20		59	5⅜	5⅜	5⅜	— ⅛
Matick				12	6⅛	6⅛	6⅛	+ ⅛
Maxam			3	169	42	41⅛	42	+ ⅛
Medchm			4	9	3¼	3¼	3¼	— ⅛
Media		.44	66	336	29⅛	29⅛	29⅛	— ⅛
Micron				5	1-16	1-16	1-16	
MitchE		.32	25	307	17	16½	16½	— ⅛
MoogB			13	3	12⅞	12⅛	12⅛	
MoogA			9	145	8⅜	8	8⅜	
MWed				25	6⅛	6⅛	6⅛	+ ⅛
MorgnF			34	28	14⅛	14	14⅛	— ⅛
NtPatnt				514	5	5¼	5⅛	+ ⅛
NY Tim		.52	34	1768	25⅛	24½	24⅝	— ⅛
Newcor		.67t	24	1	7	7	7	
Nichols				16	½	7-16	½	
OBrien				154	5⅞	5⅛	5¼	+ ⅛
Oneta			6	51	7⅜	7¼	7¼	— ⅛
Oppnhn				20	15-16	15-16	15-16	
OxfEgy				214	4½	4	4	— ⅛
PalCp		.56	20	607	34	33⅛	33⅞	
Paxar s			9	6	8¼	8¼	8¼	+ ⅛
Perini		.60		32	11	11	11	— ⅛
Peters			4	27	7	d 6⅞	7	
PivGem		.12	15	11	8	8	8	— ⅛
Polrin			5	8	111	33¼	33⅛	33⅛ + ⅛
PratHtl				80	13-16	11-16	13-16	+ 1-16
PrgHlm			26	2449	9¼	8⅞	9¼	+ ⅛
PrpdLg				112	11-16		⅛	11-16 + 1-16
ProMed		.42a	9	x1	4¼	4¼	4¼	
Redlw g				3	1⅜	1⅜	1⅜	
ResdMg			33	17	1⅜	1⅛	1⅛	
Riedel				28	12⅜	12⅛	12⅜	+ ⅛
Riser				200	10⅛	9⅞	9⅞	— ⅛
Rogers		.12	40	76	23⅛	23	23	
Rudick		.40a	12	92	28⅛	26⅛	28⅛	+ ⅛
SJW		1.86	15	3	24¼	24	24¼	— ⅛
Salem			6	7	8¼	8	8⅛	— ⅛
Sbarro			30	31	32⅛	31⅜	32	+ ⅛
StarrtH			8	27	6⅛	5⅞	6⅛	— ⅛
SterlEl		.04e	275	17	2¾	2¼	2¼	— ⅛
SunbNu			25	9	6⅞	6⅝	6⅞	+ ⅛
SuprSr		.72	11	55	38⅛	38	38⅛	— ⅛
SwftEng			7	203	11¼	10⅞	11	+ ⅛
Synalov		.40	7	280	9⅛	8⅛	8⅞	+ ⅛
SystIn				2	1⅜	1⅜	1⅜	— ⅛
TIE				287	11 16	½	11-16	— 1-16
Team		.18e	14	193	18¼	17⅜	18	+ ⅛
TelDta		.28	76	200	37⅛	37	37	— ⅛
Telesph			18	1343	4⅜	4¼	4⅜	— ⅛
Thermid			102	51	14¼	14¼	14¼	— ⅛
TimbCo			15	31	9½	9⅜	9½	— ⅛
TolEd		pf8.32		0	79½	79½	79	— 3½
TriCtv			13	75	7¼	7⅛	7⅛	
TrnscoA		.30	9	10	5¼	5¼	5¼	+ ⅛
TriaCp		.20		30	5	4⅞	5	+ ⅛
TubMex				723	5⅛	5	5⅛	— ⅛
UniCre s			10	5	13⅜	13½	13⅜	+ ⅜
Unimar		.77e		58	4⅜	d 4⅜	4⅜	— ⅛
UFoodA		.23e	7	125	2⅛	2¼	2⅛	
UFoodB		.20e	8	3	2⅜	3⅛	3⅛	
UnvPat				63	6¼	5⅞	6	— ⅛
UnoRst			28	50	14⅞	14⅜	14⅜	— ⅛
Verit				18	2⅜	2¼	2⅜	— ⅛
Versar				10	4½	4⅜	4½	+ ⅛
Virco		.04b	35	14	5⅞	5¼	5⅞	+ ⅛
WangB				1375	4½	4¼	4½	— ⅛
WRIT s		1.08	18	39	17¼	17½	17½	
Wmfrd				578	8¼	7⅞	8	+ ⅛
Wellco		.25	8	3	14¼	14¼	14¼	— ⅛
WeGrd				109	2⅞	2¾	2¾	+ ⅛
Wesco		.82	13	3	55⅜	55⅜	55⅜	+ ⅛
WDigitl			20	1853	13¼	13	13	— ⅛
WIRET		1.44	15	28	17⅜	17½	17½	
WichRO				115	5	4¾	5	
WinstRs				10	1⅜	1⅜	1⅜	+ ⅛
WinthTr		1.50e	10	89	12½	12¼	12½	— ⅛
WldInc		1.18e		445	6⅞	6¾	6⅞	+ ⅛
Worthn			11	53	13¼	13⅛	13¼	

VANCOUVER

suite de la page A 21

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
Wldhrse	6000	45	45	45	
Wild rose	14503	95	90	95	
Willowrs	2000	37	37	37	
Windrvr	5000	20	20	20	
Windsor	20000	45	30	35	
Winex	2000	5	5	5	
Winslw	6500	86	84	84	— 2
Wntrs gld	38500	62	60	60	— 1
Wrlwnd	5000	50	50	50	
Wise bay	13500	25	25	25	— 2
Wkay rs	69200	80	70	80	+ 6
Wrld tc	10000	33	29	33	+ 2
Worthngtn	2000	77	77	77	
Wstcmmtn	20000	8	8	8	
Xtcres	700	17	17	17	
Yellowbn	4600	40	36	36	— 3
Yellowkk	11000	29	27	29	+ 2
Young—sh	5500	90	90	90	
Yukon rev	500	4	4	4	— 2
Yukon sort	4000	23	23	23	
Yuma gld	2000	45	45	45	
Zeal cap	12000	20	20	20	
Zoom tel f	2600	365	365	365	+ 5
Zygote	54900	135	125	130	+ 10
007 prec	6500	40	40	40	— 5

VOLUME TOTAL 26,318,076

DEBT INSTRUMENTS

	Volume	High	Low	Close	Net Ch'ge
BC Gas deb	2010	$107½	107⅛	107⅛	— ⅛



FONDS MUTUELS

MEMBERS			
ABC Funds			
vnFullyMod	5.41		
vnFundValue	5.15		
Admax Inv.			
oAme Perfor	5.19		
oCaptain Equ	4.61		
oCaptain Inc	4.92		
oCdn Perform	5.07		
AGF Group			
oArmer Grth	9.61		
oCdn Bond	4.37		
oCdn Equ	8.67		
oCdn Res	8.80		
oConv Inc	8.70		
Corp Inv	11.99		
Cpb Inv Stk	5.54		
oGlobal	9.13		
oGrth Equ	9.58		
oHi Income	9.57		
oJapan	6.29		
oMMF	(12.03)	10.00	
Optn Enty	4.07		
oSpecial	6.08		
All-Canadian			
Compound	14.30		
Dividend	10.37		
Natural Res	3.61		
Revenue Gth	3.38		
Univest	4.91		
Allied Capit Mgmt			
nCanadian	4.14		
nDividend	4.42		
nIncome	5.45		
nInterntl Cdn	4.35		
nInterntl US	3.68		
nMMF	(12.72)	15.00	
Amamira			
nBalanced	10.68		
nBond	10.39		
nCapital Gwt	8.81		
nDiversifd	9.31		
nEquity	15.33		
nGro c Inc	5.71		
nIncome	6.33		
nResource	5.06		
nSpecial Gro	7.63		
Associate Inv			
nAssoc Inv	6.92		
Bolton Tremblay			
Bond Mkt	4.83		
Cda Gum	15.20		
Cdn Bal	4.86		
Discovery	4.63		
Income	9.47		
Intern'l	8.07		
vnIncome	9.07		
Burns Fry			
vnBF Bond	9.68		
vnBF Cdn	11.22		
vnBF Fund	13.59		
Canada Trust			
vnEquity	58.07		
vnIncome	9.07		
Central Guaranty			
vnFut Cd Gt	11.46		
vnFut Gov B	9.80		
vnFut Incom	10.08		
nFut	(13.25)	10.00	
vnFut Mortga	9.99		
vnFut Select	10.41		
Central Guaranty			
vBalanced	9.38		
vnInv Equity	6.56		
vnInv Income	4.36		
vnMortgage	10.11		
vProp Fund	105.61		
Century			
DJ	10.22		
uDJ-US	8.67		
CGF Group			
vFund 4000	4.97		
vInternatnl	5.29		
vVenture Fnd	3.16		
Chou Assoc Mgt			
Associates	22.10		
RRSP	10.73		
Church Street			
vnBalanced	10.76		
vnEquity	11.10		
vnIncome	9.65		
vnMM	(12.19)	10.00	
CIBC Funds			
nBalanced	10.41		
nCdn Equity	10.41		
nFix Inc	9.52		
nGlobal	10.96		
nMM	(13.47)	10.00	
nMortgage	10.59		
Confed Group			
Growth	7.21		
vMortgage	4.98		
Cooperants Group			
vuAmer Eqt	10.49		
vBalanced	9.47		
vCdn Equ	9.28		
vIncome	9.97		
vReal Estat	52.04		
Counsel Group			
vnReal Estat	21.78		
CT Inv Counsel			
nE-S	(12.92)	10.00	
Ev Bal	10.69		
Ev Bond	9.61		
Ev Gth	10.16		
vEv Int'l	16.77		
nEv Nor Am	25.56		
Ev Spec Eq	11.47		
nEv US Bon	10.10		
Cundill Group			
Security	13.96		
Value	17.66		
Dean Witter			
vnFut Opp F	1.97		
vSpec Opp F	8.19		
Montreal Trust Gr			
vnBalanced	9.97		
vnDividend	8.94		
vnEquity	23.75		
vnIncome	7.54		
vnInternatl	27.49		
vnMM	(12.42)	10.00	
vnMtge	9.77		
vnMutual	8.19		
vReal Prop	5.40		
vRetGro Pfol	5.13		
vRetPlus Pfo	5.06		
vRetirement	9.27		
vSpecial	11.29		
vSumma	4.92		
vU.S. Growt	11.83		
J. Heward Group			
oJH Amer Cd	8.43		
ouJH Amer U	7.14		
oJH Fd Ltd	7.92		
Laurentian			
gEndur Bal	5.36		
gEndur Bond	5.06		
gEndur Cdn	5.00		
gEndur Globa	5.22		
nV M	(12.08)	10.00	
Viking Cdn	11.74		
Viking Com	12.43		
Viking Div	7.62		
Viking Gth	13.95		
Viking Inc	3.90		
Viking Int'l	15.98		
Lloyds Bank Can.			
vnBalanced	9.81		
vnEqu Index	10.41		
vnMM	(11.57)	10.07	
Lotus Fund			
vnLotus Fun	10.92		
Metfin			
vpReal Estate	9.97		
Metrocapitan Gr.			
vBond	2.68		
vCdn Mutl	5.63		
vCollective	17.49		
vGrowth	6.00		
vProtection	10.32		
vSpecl	7.50		
vVenture	9.99		
MMF Funds			
vDividend	4.25		
vGrowth	12.68		
vIncome	10.89		
vMNY	(10.13)	10.00	
vResCdn	11.48		
vResource	7.46		
vWorldwide	14.50		
MOF Group			
vMult Opp F	1.97		
vSpec Opp F	8.19		
Montreal Trust Gr			
vnBalanced	9.97		
vnDividend	8.94		
vnEquity	23.75		
vnIncome	7.54		
vnInternatl	27.49		
vnMM	(12.42)	10.00	
vnMtge	9.77		
vnRsp Bal	10.01		
vnRsp Equ	22.20		
vnRsp Inc	16.95		
vnRsp Tot Re	9.45		
vnTot Return	9.39		
Mutual Group			
Amerifund	12.42		
CIF	8.88		
Diversifd 25	11.72		
Diversifd 40	12.50		
Diversifd 55	12.67		
Dividend	9.46		
Equifund	13.46		
nMMF	(12.45)	11.00	
N.H. Funds			
NN Gold	6.86		
Noram			
vCanadien	8.86		
vInternatl	10.55		
Northern Group			
vgEmrg	4.97		
vgEuro	6.49		
vgFar East	5.01		
vgVoyageur	5.01		
Ont. Teachers Gr.			
vnAggressiv	12.08		
vnBalanced	11.46		
vnDiversifd	11.11		
vnFlx	(12.05)	10.00	
vnMtge	11.52		
PHN Group			
vnBalanced	10.64		
nBond	8.06		
nCanadian	21.19		
nDiv Inc	14.41		
nMM	(13.27)	10.00	
vnPooled	37.98		
nRRSP	11.52		
nU.S. Fund	29.60		
Vintage Fd	14.89		
Prudential Group			
Diversifd	4.94		
Dividend	4.20		
Growth	7.08		
Income	4.97		
nMM	(13.22)	10.00	
Natural Res.	5.74		
Prec. Metals	5.12		
Pursuit Gr			
vuAmerican	5.85		
vCdn Equity	12.76		
vInCome	9.01		
vnMM	(12.75)	10.00	
Royal Trust Gr.			
vnAdv. Bal.	10.22		
vnAdv. Gwth	10.37		
vnAdv. Inc.	9.63		
vnAmerican	26.96		
vnBond	8.49		
vnCanadian	33.83		
vnEnergy	8.71		
vnGlobal Inv.	8.10		
vnJapanese	14.37		
vnMM	(12.37)	10.00	
vnMortgage	10.14		
vnPrec Metal	9.29		
vnPreferred	8.87		
vnReal Estat	10.00		
Roycom Group			
vgSummit R	10.96		
vgSummit T	11.24		
RoyFund Group			
nBal	5.36		
nBond Fnd	4.85		
nEquity	21.25		
nMM	(12.67)	10.00	
Saxon Group			
nBalanced	7.31		
nSmall Cap	7.90		
nStock	6.91		
nWorld Gwth	10.25		
Sceptre Funds			
vnBalanced	11.85		
vnBond	10.67		
vnEquity	12.71		
vnIntrl	14.89		
nMM	(12.70)	10.00	
Scotia Funds			
nAm Eq Gth	8.05		
nCdn Balanc	9.38		
nCdn Eq Gth	9.44		
nDIF	9.50		
nIncome	9.48		
nStock Bond	9.59		
Spectrum			
gCash	(12.31)	1.00	
gCdn Equity	9.58		
gDiversified	9.63		
gDividend	9.88		
gGovt Bond	9.81		
gInterest	9.20		
gIntl Equity	9.29		
nSavin	(12.51)	1.00	
Strata Funds			
Growth	10.41		
Income	9.75		
nMMF	(12.36)	1.00	
Strata-40	10.14		
Strata-60	10.27		
TD Green Line			
nCdn Balanc	10.26		
nCdn Bond	9.63		
nCdn Equity	10.89		
nCdn Index	5.69		
nCdn	(12.73)	10.00	
vnMortgage	10.16		
nuUS Index	6.66		
nuUS	(7.27)	10.00	
Talvest Funds			
gAmerican	6.02		
gBond	9.76		
gDiversfd	5.87		
gGlobal	6.31		
gGrowth	9.22		
gIncome	10.03		
MMF	(12.43)	10.00	
Templeton Gr			
Dev Growth	5.58		
Global Inc	9.76		
gHeritage	5.45		
gHeritage Bo	5.02		
gHeritage Ret	4.89		
nT-Bill	(12.37)	1.00	
Temp Cdn	5.58		
Temp Gr Cdn	5.28		
uTemp Gr US	4.49		
Top 50 Gr.			
vTP50 T-Bon	5.18		
vTop 50	9.61		
Tradex Gr			
vnInvestment	7.83		
vnSecurity	10.60		
Trimark Group			
Income Gth	5.42		
Inter	(12.94)	10.00	
gSelect Bal	4.91		
gSelect Can	5.41		
gSelect Grth	5.54		
Trimark	11.88		
Trimark Cd	12.22		
Trust General			
vnAction Am	18.14		
vnAction Ca	25.20		
vnCroissance	10.68		
vnEquilibre	9.46		
vnHypo	10.21		
vnInternatl	12.23		
vnMar Mon	10.07		
vrOblig	9.23		
Trust La Laur.			
vnAction	10.28		
vnEquilibre	9.34		
vnOblig	9.59		
20-20 Group Fin			
gAmerican	10.31		
gCdn Asset A	3.48		
gCdn Growth	11.84		
gDividend	9.79		
gIncome	8.45		
gMMF	(10.86)	10.00	
gRSP Growt	10.32		
vSunrise	.38		
vSunriselI	9.87		
oSunset	12.73		
oUS Growth	18.56		
oWorld	10.26		
United Group			
Accum	11.57		
Accum R.	10.71		
American	6.93		
MMF	(12.79)	10.00	
uMMF	(6.07)	5.00	
Mortgage	4.97		
gPfolio Fds	10.56		
gPfolio RSP	9.82		
Security	4.04		
Venture	7.56		
Venture Ret	10.82		
UnivAve Gr.			
vnUnivAve C	10.31		
vnUnivAve	11.58		
Waltaine Funds			
nBalanced	9.91		
nDiv. Growth	8.53		
nIncome	8.73		
nInsta	(13.01)	10.07	
NON MEMBERS			
AIC Group			
Advntge	10.27		
oValue	9.70		
Calpa			
nGyro Bond	9.53		
nGyro Equit	12.08		
C-Anaes			
vnC-Anaes	10.49		
Can Nat Res			
vCan Nat Res	4.58		
Capstone Group			
nCS M	(12.67)	10.00	
nInterntl Cs	5.36		
nInterntl US	4.54		
nInvestment	6.11		
Cdn Bar Mgmt			
vnCB Global	10.37		
Chevron			
vgEurope 92	10.86		
Co-op Trust Group			
vnGrowth	13.62		
vnIncome	9.29		
CSA Mgmt Gr.			
Goldfund	4.51		
Goldtrust	4.94		
Domequity

EN BREF

NORCEN: LA CAISSE HAUSSE SA PARTICIPATION

■ La Caisse de dépôt et placement du Québec annonce qu'elle a acquis, le 21 juin, aux Bourses de Montréal et de Toronto, 71 600 actions ordinaires de Norcen Energy Resources Ltd. Elle précise que cet achat, effectué à des fins d'investissement, porte sa participation à 10,13 p. cent dans la compagnie. La Caisse signale qu'elle détient également des débentures convertibles dans Norcen, au montant de 21,3 millions $.

ENTENTE AVEC BUDAPEST

■ La Commission de surveillance boursière des États-Unis (SEC) et la Bourse de Budapest ont signé hier un accord de coopération, rapporte l'agence MTI. Cet accord, le premier du genre, doit permettre à la nouvelle Bourse hongroise de bénéficier d'une assistance technique, notamment pour la formation de spécialistes. Le président de la SEC, M. Richard Breeden, a souligné que les États-Unis entendent contribuer au développement du marché boursier en Hongrie, selon MTI. La Bourse de Budapest, officiellement rouverte jeudi dernier après plus de 40 années d'interruption de ses activités, veut servir de modèle aux autres pays de l'Est, a-t-il ajouté.

LABATT TIENT À SA BLEUE

■ Un porte-parole de la Brasserie Labatt déclare que son concurrent Molson n'a aucun droit sur la marque de bière *bleue*, même si cette semaine, une Cour fédérale a donné à Molson le droit d'enregistrer la marque *bleue*. Selon Joe Clark, vice-président chez Labatt, il est impensable que Molson puisse empêcher Labatt de vendre de la bière sous cette marque qu'elle utilise depuis 25 ans. Molson prétend que la marque *bleue* appartient à une ale qu'elle a déjà vendue et que Labatt n'a pas enregistré sa propre marque sous ce nom. Deux jugements ont déjà donné raison à Molson. Hier, Labatt en était à réfléchir à la possibilité d'un autre appel. Si d'ici à 30 jours Labatt n'a pas porté sa cause en appel, Molson pourra enregistrer comme sienne la marque *bleue* et empêcher Labatt de l'utiliser.

LES VENTES AU DÉTAIL EN BAISSE

■ Les ventes au détail ont connu une baisse de un p. cent entre les mois de mars et d'avril, rapporte Statistique Canada. Les ventes d'avril totalisaient 16,3 milliards $, alors qu'elles étaient de près de 16,5 milliards $ le mois précédent (en chiffres dessaisonalisés). Pour l'ensemble des quatre premiers mois de l'année, la tendance est cependant légèrement à la hausse.

MICHEL GRATTON, PRÉSIDENT DE L'INSTITUT DE L'AMIANTE

■ L'ancien ministre libéral Michel Gratton accède à la présidence de l'Institut de l'amiante. Au cours de ses six premiers mois à l'Institut, à titre de directeur général, M. Gratton a établi des priorités d'action et des moyens d'intervention qui permettront de diffuser rapidement une information plus équilibrée sur les questions de santé et de sécurité reliées à l'amiante, déclare l'Institut. L'Institut a pour mission notamment d'informer sur l'amiante, une substance vivement décriée aux USA notamment.

IAF NE S'EXPLIQUE PAS L'ACTIVITÉ SUR SON TITRE

■ IAF BioChem International diffusait hier un communiqué, le titre de la compagnie ayant fait l'objet cette semaine d'un volume accru de transactions. IAF BioChem fait savoir qu'au-delà des nouvelles publiées au cours des dernières semaines, la compagnie n'est pas sur le point d'annoncer d'autres développements. La compagnie a dévoilé les résultats de son premier trimestre lundi dernier, 18 juin. La semaine dernière, elle a tenu son assemblée annuelle qui fut suivie de la publication d'une analyse financière par une firme de courtage. Le 28 mai, elle avait conclu l'acquisition de la division vaccins de l'Institut Armand-Frappier.

KAUFEL CONFIRME L'ACQUISITION DE LUMACELL

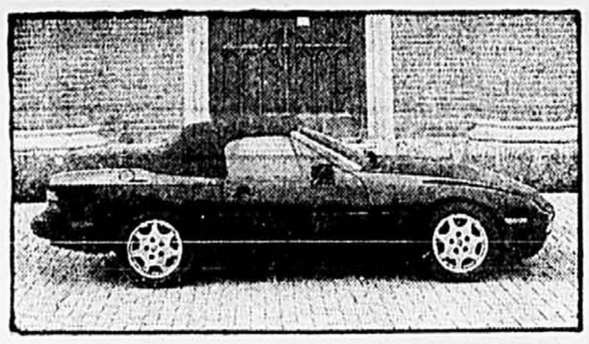
■ Groupe Kaufel vient de mener à terme l'acquisition des actions de Lumacell auprès de Square D Co., de Palatine, Illinois. Lumacell sera exploitée comme filiale à 100 p. cent de la division canadienne des opérations de Kaufel. Kaufel et ses filiales se spécialisent dans la conception, la fabrication et la distribution de produits d'éclairage de secours et de systèmes auxiliaires d'alimentation.

PATHÉ RELÈVE SON OFFRE POUR MGM-UNITED ARTISTS

■ Pathé Communications Corp. a relevé de 1,2 à 1,31 milliard $US son offre de rachat de la compagnie cinématographique américaine MGM-United Artists et obtenu un nouveau délai jusqu'au 23 octobre 1990 pour réunir les financements. Selon le nouvel accord, Pathé Communications paiera 21,50 $US par action contre 20 $US précédemment. Pathé Communications Corp. est la filiale américaine du groupe européen Pathé, présidé par le financier italien Giancarlo Perretti. Les actionnaires recevront un premier paiement de 4 $US par action le 20 juillet prochain et le solde de 17,50 $US le 23 octobre.

Automobile

Mardi, dans le cahier automobile, *La Presse* vous propose **La Porsche 944 cabriolet, un souffle d'air frais**



Un article signé **Denis Duquet** La Presse

UNIVERSITÉ Concordia

Centre de l'éducation permanente

Cours intensif d'anglais

Été 90

Dates:
5 semaines: du 23 juillet au 24 août 1990 500 $

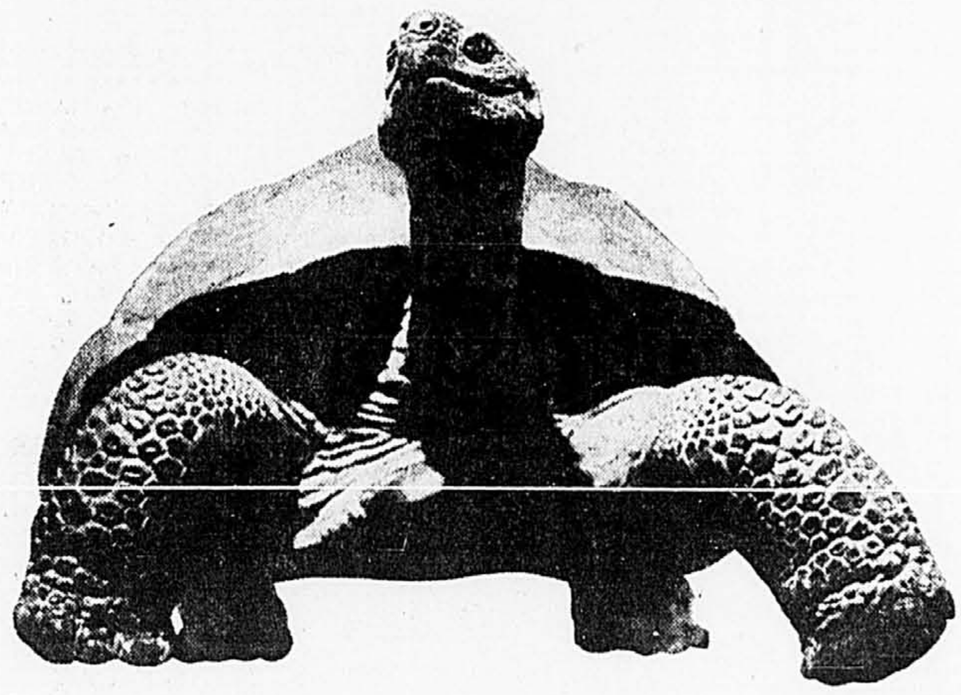
Les candidats devront subir un examen avant d'être acceptés

Téléphonez dès maintenant au:
848-3608-3609-3614

ou écrivez à l'adresse suivante:

1822, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal, (Québec) H3H 1J8

VOUS DÉMÉNAGEZ?



AVISEZ VOTRE PORTEUR OU TÉLÉPHONEZ AU

285-6911

votre abonnement à *La Presse* sera transféré automatiquement à votre nouvelle adresse

La Presse

DOSSIER ASSURANCE AUTOMOBILE

LE FICHIER CENTRAL DES SINISTRES AUTOMOBILES

est-ce que...?

Mis en place le 1er juillet 1990 et administré par le Groupement des assureurs automobiles, le fichier central des sinistres automobiles (FCSA) a pour but de faire bénéficier les assurés automobilistes d'une tarification plus équitable.

Pour ce faire, le FCSA permet aux assureurs, au moment de l'émission ou du renouvellement d'une police d'assurance, de connaître l'expérience de conduite du demandeur et des autres conducteurs désignés, à des fins de classification et de tarification.



? Est-ce que je peux espérer une réduction de ma prime d'assurance dès cette année étant donné que je n'ai pas eu d'accident depuis plusieurs années?



? Qui fournira les informations consignées au Fichier?



? Outre mon assureur et moi-même, qui pourra consulter mon dossier?

Pour recevoir le dépliant sur le fichier central des sinistres automobiles, postez ce coupon-réponse au:

Service des communications
Groupement des assureurs automobiles
425, boul. de Maisonneuve Ouest
Bureau 900, Montréal (Québec) H3A 3G5

ou composez
(514) 288-1537
1-800-361-5131
pour les régions à l'extérieur de Montréal

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

Le fichier central des sinistres automobiles

une question d'équité

Mis en place et administré pour vous par le

groupement des assureurs automobiles

La course au leadership libéral est éclipsée par Meech

MAURICE JANNARD
La Presse à CALGARY

Les derniers bouleversements entourant l'Accord du lac Meech ont éclipsé totalement le congrès à la direction du Parti libéral du Canada et les candidats ont dû, hier encore, réagir aux événements qui se déroulaient à Ottawa, à Terre-Neuve et au Manitoba.

Dans leur dernier discours qu'ils livraient, hier soir, devant près de 5000 militants libéraux, les aspirants ont tendu la main aux Québécois et ils ont demandé à ceux-ci de faire confiance à nouveau au Parti libéral du Canada.

Première à parler, Sheila Copps a soulevé les éléments jeunes et dynamiques du parti avec une allocution vibrante. Parlant en français aux Québécois, elle a déclaré: «On a reconnu que le Québec est une société distincte à l'intérieur de la famille canadienne».

Mais elle a aussi demandé aux gens du Québec de penser au pays. «Les Québécois doivent reprendre le goût du Canada», a-t-elle ajouté.

De son côté, Jean Chrétien a offert une véritable contre-performance. L'air très fatigué, nerveux, il cherchait ses mots et il a hésité à plusieurs reprises. Mais cela n'a pas empêché ses partisans de l'applaudir souvent.

Parlant de l'échec du Lac Meech, il a affirmé: «Je suis profondément attristé et déçu». Ces propos lui ont valu toutefois quelques huées. Disant qu'il comprend la frustration de ses concitoyens, il a ajouté: «Le Québec n'a pas été rejeté par le reste du pays».



Le candidat favori à la succession de John Turner, Jean Chrétien (que l'on voit ici entouré de partisans) soutient que la proposition de Mulroney de demander à la Cour suprême de prolonger le délai de ratification de l'Accord du lac Meech était inacceptable. PHOTO CP

Puis il a blâmé Brian Mulroney qui a «joué au poker» avec le pays. «Nous ne devons pas laisser l'échec d'un homme devenir l'échec d'un pays».

Le député libéral de Shefford, Jean Lapierre, a laissé entendre qu'il réfléchira à son avenir si M. Chrétien est élu. «Il faut se demander s'il représente une alternative viable au Québec», a dit M. Lapierre.

Pour sa part, Paul Martin a présenté le meilleur discours alors qu'il offrait une image d'un homme détendu et sûr de lui. Ses premiers coups ont été pour Brian Mulroney qu'il a accusé d'avoir divisé le pays.

Puis il s'en est pris à son grand rival, Jean Chrétien, en disant que le PLC doit choisir entre deux visions. «L'une est tournée vers le passé, l'autre vers l'avenir». Il a accusé son opposant d'être resté muet sur l'Accord du lac Meech depuis deux semaines.

Le fils de l'ex-ministre libéral Paul Martin a lancé un appel aux Québécois en affirmant qu'il était le mieux placé pour les aider. «Il faut regagner la confiance des Québécois, nous libéraux, nous devons absolument nous identifier aux aspirations du Québec moderne».

En matinée, Pierre Trudeau avait déclaré que les autochtones ont rendu un grand service au pays en bloquant l'Accord. «Les premiers Canadiens sont venus à la rescousse de leurs concitoyens», a dit l'ex-premier ministre, aux grands applaudissements des Indiens présents.

Enfin, il a eu ces mots à propos des discussions qui ont divisé les Canadiens depuis trois ans: «Laissons dormir les négociations constitutionnelles pour une période de dix ans».

En soirée, par contre, quand à Ottawa le sénateur Lowell Murray a prononcé la mort de l'Accord du lac Meech, Pierre Trudeau a refusé de parler de cet événement, prétextant qu'il était trop fatigué.

Les candidats passaient les dernières heures à tenter de convaincre des délégués à changer de camp. Un dernier relevé effectué par *La Presse* auprès des deux principaux aspirants accorde 55 p. cent des votes à Jean Chrétien, 35 p. cent à Paul Martin et le reste distribué entre les trois autres candidats.

Malgré la performance de Sheila Copps durant les trois derniers jours, ayant été la meilleure des cinq aspirants, celle-ci n'a pu faire basculer un nombre suffisant de militants dans son camp. Mme Copps a reçu par contre un appui de taille, hier, quand Geills Turner, l'épouse du chef, s'est rangée derrière elle.

De son côté, M. Martin a réussi à convaincre certains jeunes de quitter l'équipe Chrétien pour changer de camp. Selon Daniel Despins, le responsable des communications de M. Martin, une vingtaine de délégués dans la section jeunesse ont modifié leur intention dans la journée de jeudi seulement. Une victoire du député de LaSalle-Émard apparaissait toutefois hautement improbable, hier soir, à quelques minutes des discours que les candidats s'apprêtaient à livrer aux délégués.

On prévoit une victoire de Jean Chrétien au premier tour de scrutin. Si jamais un second tour était rendu nécessaire, les adversaires de ce dernier laissaient entendre qu'il ne manquera que quelques votes à l'ex-ministre pour devenir le prochain chef du PLC.

«Ça suffit! Faisons la souveraineté et vite!»

— *Jacques Parizeau*

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

«Le rideau est tombé», dit le chef de l'opposition péquiste, M. Jacques Parizeau. «Ça suffit! Faisons la souveraineté du Québec et vite! Plus de «taponnage», de «tataouinage», soyons nous-mêmes», a-t-il tranché, en fin d'après-midi hier, exhortant le premier ministre Robert Bourassa à songer tout de suite à la tenue des états généraux, l'automne prochain, pour définir l'avenir politique du Québec.

M. Parizeau est même allé jusqu'à admettre qu'il avait maintenant besoin de Robert Bourassa pour que le plus tôt possible, les hommes politiques, les gens d'affaires et un tas de citoyens ordinaires puissent se réunir pour préparer la suite des événements.

Des états généraux

Reprenant des propos tenus récemment par l'homme d'affaires Bernard Lemaire, M. Parizeau, a déclaré que maintenant que l'entente a échoué, il faut faire vite l'indépendance pour dissiper l'incertitude politique. «Il faut sortir de la formule Yvon Deschamps, soit un Québec indépendant dans un Canada fort. Il faut agir. Il faut maintenant ces états généraux, une constitution du Québec, un référendum et soyons ce que nous voulons être. Fin de la période de marécage».

La solution s'impose, croit le chef péquiste. «Le Québec n'a plus à se demander s'il doit être un état souverain, mais il doit se demander quand il le sera et comment il le sera». Il se dit prêt à discuter de la forme de souveraineté, précisant qu'il ne s'agit surtout pas de fermer le Québec en se disant «il fait chaud, ça pue puis on est bien», mais qu'il faut avant tout s'ouvrir à toutes les formes de négociations avec le reste du pays.

Bourassa isolé

Constatant que le premier ministre Robert Bourassa s'est isolé en «mettant tous ses oeufs dans le même panier», le chef péquiste exhorte le chef du gouvernement à réagir vivement et de clarifier sa pensée politique face à l'échec de l'entente.

«Au Canada anglais, M. Bourassa n'a, à l'heure actuelle pas la moindre crédibilité. Il ne pourrait discuter avec des Canadiens anglais de l'achat ou de la vente d'un dépanneur. Il est fini dans le Canada anglais», tranche le chef péquiste. Il lui reproche ses prises de position changeantes, exprimées au cours des derniers jours. «Après les superstructures en Allemagne, il était d'un fédéralisme orthodoxe dans la nuit du 9 au 10 juin dernier. Onze jours après, ce n'est pas évident», poursuit M. Parizeau.

Soulignant qu'il ne veut pas accabler son adversaire, M. Parizeau affirme même avoir besoin du chef libéral pour amorcer la réflexion. «S'il pouvait changer de point de vue, cesser de changer d'idée toutes les six ou 12 heures, on pourrait peut-être s'entendre. Je suis prêt à me présenter devant des états généraux et défendre l'idée de la souveraineté, devant un Robert Bourassa qui défendrait une forme de fédéralisme. Si jamais le premier ministre en vient à la conclusion qu'il faut réaliser la souveraineté, c'est fait dans mon esprit».

À plusieurs reprises, durant son exposé devant la presse parlementaire, M. Parizeau a indiqué qu'il refusait de «charger» M. Bourassa. «Ce serait facile pour moi de le faire. Il a échoué. Meech, pour M. Bourassa, c'était l'alpha et l'oméga. Et on arrive au bout du compte où une combinaison d'anglophones, d'autochtones, de circonstances, de décisions prises dans un désordre absolument incroyable fait que ce panier dans lequel le premier ministre avait mis tous ses oeufs n'était pas le bon».

Trop triomphaliste

Le chef péquiste admet que tous les membres de différents gouvernements peuvent s'enferrer, se tromper. Il croit que le premier ministre doit l'admettre maintenant. Il lui reproche principalement son attitude, à la fin du marathon des négociations constitutionnelles, lorsqu'il a déclaré, à Ottawa, que le Canada était maintenant le vrai pays de tous les Québécois. «Jamais un premier ministre n'est allé aussi loin. Pas Jean Lesage, pas Daniel Johnson, encore moins René Lévesque».

M. Parizeau croit par ailleurs que le premier ministre canadien, M. Mulroney, sera détruit par une déclaration faite récemment au *Globe and Mail* de Toronto. M. Mulroney, en admettant qu'il avait pris des risques avec le calendrier pour faire en sorte que les dés roulent le plus tard possible, est sorti de ses principes et de ses convictions fonamentales. M. Parizeau estime qu'à partir de cette déclaration, M. Mulroney tentait d'utiliser ses talents de tacticien, au détriment de ses convictions.

Du ridicule

Quant au silence et l'attitude du candidat à la direction des libéraux fédéraux, M. Jean Chrétien, le chef péquiste a été très dur. «M. Chrétien fait espérer à beaucoup de Canadiens anglais qu'il sera assez fort pour mettre le Québec à sa place. Pour nous, Québécois, ça fait un peu ridicule».

Le chef péquiste participera ce week-end à plusieurs activités dans le cadre des festivités de la Saint-Jean et en profitera pour commenter l'échec des négociations constitutionnelles.

Lapierre tient Chrétien responsable de l'échec

Presse Canadienne
CALGARY

Le député de Shefford Jean Lapierre tient Jean Chrétien «personnellement responsable» de la mort de l'Accord du lac Meech.

«J'espère qu'il y en a qui vont se sentir coupables», a affirmé hier soir M. Lapierre, alors que les candidats à la succession de John Turner s'apprêtaient à prononcer leur discours final aux 4500 délégués avant le vote d'aujourd'hui.

«Moi, je tiens Chrétien et ses acolytes personnellement responsables de ce qui s'est passé et le Québec va leur faire payer très cher.» Il espère aussi que les délégués québécois — ils sont plus de 1000 à Calgary — vont le lui faire payer en le désertant au profit du candidat Paul Martin, dont il copréside la campagne.

M. Lapierre se sent «triste, humilié et trahi» par la tournure des événements dans le dossier de l'Accord du lac Meech. «Comme Québécois, a-t-il dit, c'est pas très édifiant.»

L'échec était prévisible, admet-il, «mais pas de cette façon». Il attend l'issue du congrès au leadership, mais reconnaît déjà réfléchir à son avenir politique. Il pourrait annoncer sa décision à très brève échéance.

«Que notre avenir soit dicté par le silence de Terre-Neuve et le point de procédure des autochtones, c'est à se poser d'immenses questions sur le système et sur le pays», a-t-il affirmé.

Le CPQ extrêmement déçu

Presse Canadienne

Le Conseil du patronat considère comme «extrêmement malheureuse, décevante et lourde de conséquence» la non-ratification de l'Accord du lac Meech.

«Cet accord unanime, conclu en 1987, une première depuis le début de la Confédération et qu'il sera maintenant terriblement difficile de répéter, représentait un minimum acceptable pour ramener le Québec dans la fédération canadienne et mettre fin à d'interminables débats constitutionnels», a rappelé le président du CPQ, M. Ghislain Dufour, dans un communiqué.

«Sa non-ratification est d'autant plus malheureuse que l'Accord avait été jugé acceptable par les représentants de la quasi totalité de la population canadienne», a-t-il précisé.

M. Dufour a ajouté qu'il fallait demeurer calmes et responsables malgré cette déception et «éviter de cristalliser des positions qui auraient pour conséquences éventuelles de pénaliser les Québécois».

Les libéraux se choisissent aujourd'hui un neuvième capitaine

ROLAND-YVES CARIGNAN

Les *Flames* de Calgary n'affrontent aucune autre équipe ce soir, au Saddledome. Ils cèdent leur place aux libéraux du Canada, une formation qui possède une attaque efficace, mais qui ne se présentera pas devant le but adverse. Du moins pas aujourd'hui.

Le combat de la journée, c'est au sein même de l'équipe qu'il se déroulera. L'immense centre sportif sera rempli de partisans venus décider qui sera leur neuvième capitaine. Les ballons rouges, les pancartes, les chapeaux de cow-boy, les slogans, les cris, les joies et... les peines, feront partie de cette fête haute en couleurs.

Quatre millions $ auront été dépensés au cours de ce congrès d'investiture, la ligne d'arrivée d'une longue course entreprise en janvier. Cinq marathoniens s'affrontent. En tête, on voit Jean Chrétien, 56 ans, ex-ministre dans le cabinet Trudeau, suivi de Paul Martin, 52 ans, résolument pro-Meech et de Sheila Copps, 37 ans, la première femme à recevoir autant d'appuis au sein du parti. Loin derrière, deux députés ontariens et sympathisants pro-vie, John Nunziata et Tom Wappel.

Un peu plus de 5200 délégués — sur les quelque 5900 qui avaient reçu l'accréditation — ont la tâche de choisir lequel de ces candidats succédera à John Turner.

Les délégués sont élus par les membres en règle du parti. La moitié d'entre-*eux* sont des femmes. Les jeunes de moins de 26 ans en représentent le tiers et les Québécois, environ le quart. Chacune des 295 circonscriptions électorales est représentée par 12 délégués, en plus des ex-officio: députés libéraux, candidats défaits aux dernières élections, membres de l'exécutif national, sénateurs. À ce nombre s'ajoutent les représentants des organisations de jeunes, de femmes et d'autochtones.

Pour participer au congrès, chacun des délégués doit débourser une somme de 880$, qui ne comprend pas les frais de transport — sauf pour ceux habitant à plus de 800 kilomètres de Calgary. Dans la plupart des cas, c'est l'organisation qui s'occupe de trouver ce montant.

En plus de tout ce beau monde, 3000 représentants de médias, quelque 1000 observateurs et pas moins de 800 bénévoles se retrouvent au Saddledome. En tout, près de 15000 personnes.

À compter de 16h00 (HAE), les délégués iront se cacher dans l'isoloir pour faire un X dans le carré de leur choix. Pour gagner, un candidat doit accumuler une majorité absolue d'environ 2600 (selon le nombre de délégués qui iront voter). Si aucun n'a atteint ce nombre magique, un deuxième tour de scrutin est alors organisé.

Puisqu'un tour de scrutin dure un peu plus de trois heures, les premiers résultats devraient être connus avant 19h30. Si nécessaire, le deuxième tour serait complété à temps pour les bulletins de nouvelles de fin de soirée, mais plusieurs s'attendent à ce que ce ne soit pas nécessaire, vu le nombre de délégués déjà acquis à Jean Chrétien.

Selon des données compilées par la Presse Canadienne, le favori recevrait l'appui de 2415 délégués, contre 670 à Paul Martin et 196 à Sheila Copps.



C'est parmi ces cinq personnes que sera choisi ce soir le futur chef du PLC. Nous apercevons ici Jean Chrétien, Paul Martin, Tom Wappel, Sheila Copps et John Nunziata. PHOTO CP

Mme Copps et M. Martin affirment être en mesure d'obtenir beaucoup plus d'appuis. Selon le pointage effectué par l'organisation du député de LaSalle-Émard, environ 300 supporteurs de M. Chrétien auraient changé d'avis suite au silence récemment observé par leur candidat autour du lac Meech. «Il y a un mois, j'ai dit qu'il nous fallait 300 délégués supplémentaires afin de pouvoir nous rendre au second tour et l'emporter», confiait cette semaine Paul Martin. «Après toutes les péripéties des deux dernières semaines au sujet du lac Meech, nous avons obtenu 300 délégués. Je vais gagner au second tour.»

Les deux autres candidats, Tom Wappel, qui a centré son discours sur la question de l'avortement, et John Nunziata, qui a traité les séparatistes québécois de traîtres lors du cinquième forum, tenu à Halifax en avril, devraient se retrouver très loin derrière les autres.

Plus tôt dans la journée, entre midi et 14h00 (HAE), les délégués auront aussi eu à choisir les nouveaux dirigeants du Parti libéral. Quelques candidats se disputeront alors le poste du président sortant, Michel Robert — coprésident du congrès avec Ethel Blondin, députée des Territoires du Nord-Ouest —, du vice-président et de quelques autres postes de direction.

Ce congrès d'investiture, le premier à avoir lieu en dehors de la capitale fédérale, survient six ans presque jour pour jour après celui où John Turner avait été élu chef. En deux tours, il accédait au poste de premier ministre du Canada. Il n'y restera que quelques mois. Jean Chrétien, alors ministre de l'Énergie et aujourd'hui favori, était son plus féroce adversaire, le talonnant avec seulement 500 votes de moins. Mais déjà, après le premier tour, M. Turner était assuré de l'emporter et commençait à parler aux journalistes des élections prochaines et de la circonscription de Vancouver-Quadra où il allait se présenter.

Les délégués sont alors retournés faire des petits X, et c'est à 20h30 que le résultat officiel fut connu. Et, évidemment, célébré comme il se doit. Jean Chrétien, concédant la défaite, a demandé à tous les partisans de s'unir derrière son adversaire et de le déclarer élu à l'unanimité. Une belle initiative, mais la façade n'a malheureusement pas calmé les déchirements internes. Chrétien était l'homme le plus populaire au sein du Parti libéral, de l'aveu même de John Turner. Mais les ballons, les chansons, les confettis et toute l'atmosphère ont vite fait de rallier tout le monde à la fête. Pour un soir, au moins.

John Turner avait été le huitième chef du parti. Il succédait ainsi à Pierre Trudeau (1968-84), Lester B. Pearson (1958-68), Louis Saint-Laurent (1948-58), William Lyon Mackenzie King (1919-48), Sir Wilfrid Laurier (1887-1919), Edward Blake (1880-87) et Alexander MacKenzie (1867-80).

Une tendance observée depuis le siècle dernier veut qu'un chef anglophone succède à un francophone, et vice-versa. Selon cette tradition de l'alternance, un francophone devrait remplacer John Turner.

Contrairement aux autres, les trois premiers leaders ont été choisis par le caucus libéral. MacKenzie King a eu le dessus sur William Fielding au bout de trois tours en 1919; Louis Saint-Laurent l'a emporté après un seul tour, en 1948; Lester Pearson a fait de même dix ans plus tard; Pierre Trudeau a défait Robert Winters et John Turner au bout de quatre tours de scrutin en 1968; et finalement, John Turner, qui s'était retiré de la vie politique pendant quelques temps, a réussi à devancer Jean Chrétien et Donald Johnston en deux tours, en 1984.

CKAC 73 AU COEUR DES FESTIVITÉS DE LA SAINT-JEAN

BONNE FÊTE QUÉBÉCOIS!

Le Québec en fête... ça s'entend
à CKAC 73!
Aujourd'hui, demain et lundi
vous vivrez, avec nous,
la nuit de la Saint-Jean, les moments
magiques de la parade, des souvenirs
racontés en paroles et musique
ainsi que des entrevues mémorables.

Que la fête commence!

CKAC 73 AM
La **super** station de Montréal

Il y a 30 ans, les Québécois élisaient un nouvelle équipe dirigée par Lesage

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Il y avait 30 ans hier, les Québécois mettaient fin à un règne de 16 ans de l'Union nationale et élisaient un gouvernement libéral dirigé par Jean Lesage, qui allait mettre en marche la Révolution tranquille.

Cette date du 22 juin 1960 a été soulignée hier par le président du Conseil du trésor Daniel Johnson lors d'un court débat autour d'une motion du chef de l'Opposition Jacques Parizeau sur le départ de Jean Campeau de la présidence de la Caisse de dépôt et placement.

Cette institution financière demeure, selon plusieurs, un des plus beaux fleurons des années du gouvernement Lesage. La Caisse de dépôt gère, notamment, les fonds des retraites des citoyens et des actifs totaux d'environ 37 milliards $.

Elle est devenue au fil des années le fer de lance de l'économie québécoise.

M. Lesage a été le premier député de la circonscription de Louis-Hébert, située dans les villes de Ste-Foy et Sillery, en banlieue de Québec. Un de ses successeurs, M. Réjean Doyon, actuel député libéral, a tenu à souligner les principales réalisations de «l'équipe du tonnerre» entre 1960 et 1966.

Il a rappelé, outre la fondation de la Caisse de dépôt et placement, la formation du ministère de l'Éducation, l'établissement d'une fonction publique moderne, la nationalisation de l'électricité, la mise en place d'un système de sécurité sociale.

Le principe pollueur-payeur retardé

MICHEL VENNE
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Le projet de loi établissant le principe du pollueur-payeur, adopté hier avec des amendements, ne sera mis en vigueur que partiellement lors de sa sanction par le lieutenant-gouverneur.

La section de la loi qui prévoit que le propriétaire d'un terrain contaminé doit défrayer le coût de son nettoyage s'il désire en changer la vocation, même s'il n'est pas responsable de la contamination, ne sera mise en vigueur qu'au moment déterminé par le gouvernement.

Le ministre responsable, Pierre Paradis, s'est engagé à ne mettre en vigueur ces articles que lorsqu'il aura réussi à mettre sur pied un fonds de décontamination, financé en partie par l'industrie.

Cette décision de dernière minute répond aux demandes formulées par les municipalités.

Cette partie de la loi, qui modifie la Loi sur la qualité de l'environnement, ne s'appliquera pas par ailleurs aux terrains appartenant au ministère de l'Énergie et des Ressources.

Parmi les autres amendements adoptés hier, le montant de l'amende minimum pour une deuxième infraction passe de 500 000 $, tel que prévu dans la version originale du projet de loi, à 50 000 $. L'amende maximum demeure à 1 million $.

UNIVERSITÉ McGILL
Hôpital St. Mary

Souffrez-vous d'attaques de panique?

Le trouble de panique et de panique avec agoraphobie sont des maladies qui affligent 4 à 6% de la population. Les symptômes centraux de ces maladies sont des attaques de panique (angoisse) qui se manifestent par de l'anxiété et de l'appréhension accompagnées par des symptômes physiques. Parmi ces symptômes physiques se retrouvent une difficulté de respirer, une impression de suffocation, des palpitations, des nausées, des étourdissements, des douleurs au ventre ou à l'estomac, un sentiment d'irréalité, une peur de perdre contrôle ou de perdre la tête, un sentiment d'évanouissement. L'équipe de psychopharmacologie de l'Hôpital St. Mary poursuit des recherches sur le rôle d'une protéine naturelle du cerveau dans les troubles de panique et de panique avec agoraphobie. Si vous souffrez d'attaques de panique, êtes âgé(e)s entre 18 à 45 ans, et si vous n'êtes pas traité(e)s mais considérez suivre un traitement tout en participant à un projet de recherche, veuillez remplir le questionnaire ci-dessous et le faire parvenir à: **Kim; Clinique Externe de Psychiatrie; Hôpital St. Mary; 3830, avenue Lacombe; Montréal, Québec H3T 1M5.**

Nom:..... Prénom:.....
Âge:..... No. de téléphone: .....
Adresse: .....
.....

Voeux les plus chaleureux de l'Assemblée nationale aux Québécois

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ À quelques heures des célébrations, l'Assemblée nationale a unanimement adressé ses voeux «les plus chaleureux» aux Québécois et aux Québécoises, hier, afin de souligner la fête nationale du Québec.

La motion soumise par le leader du gouvernement Michel Pagé a reçu l'aval du leader de l'Opposition officielle Guy Chevrette et du chef du Parti égalité Robert Libman.

Dans son allocution, M. Pagé y est allé de plusieurs phrases à saveur nationaliste malgré la précarité de la situation en cette journée trouble pour l'Accord du lac Meech.

«C'est le moment de souligner et d'exprimer notre fierté pour le Québec d'aujourd'hui, une société moderne, dynamique et capable à tous les égards de faire face à des situations», a-t-il dit.



Le député Michel Pagé n'a pu s'empêcher d'exprimer ses sentiments nationalistes hier a l'Assemblée.

Le leader libéral n'a pas manqué d'effleurer la délicate question nationale. «Le Québec a confiance en ses moyens et il faut entrevoir notre avenir avec confiance, avec sérénité et avec détermination, quelles que soient les périodes délicates que collectivement on peut traverser», a-t-il ajouté.

Pour sa part, le leader péquiste a insisté sur la capacité de solidarité des Québécois.

«Le leader du gouvernement a fait allusion à certains moments difficiles mais c'est avec beaucoup de fierté que nous avons constaté jusqu'à quel point les Québécois savaient se solidariser, s'afficher bien haut, clairement, et ne pas avoir peur de dire que nous sommes fiers et capables de s'assumer», a-t-il lancé.

M. Chevrette y est ensuite allé d'un passage qui traduisait bien la philosophie de son parti.

«À travers le Québec, il souffle un vent de se prendre en main et de mener à bonnes fins notre destinée. C'est parce qu'on a acquis la conviction intime qu'on est capable d'administrer nos impôts, de faire nos législations et de négocier nos traités. Je pense qu'à ce moment-ci, le Québec n'a jamais été si près de démontrer sa volonté de s'assumer pleinement, non seulement comme province, mais comme pays», a-t-il dit.

Quant à lui, le député Libman a souligné que le Québec était devenu une société riche, prospère, diverse et fière.

Il a rappelé que c'est la Société Saint-Jean-Baptiste de la ville de Québec qui avait demandé au compositeur montréalais Calixa Lavallée de composer l'hymne du Canada en 1880 et que le «Ô Canada» avait été présenté dans la Vieille capitale le 24 juin 1880.

«Officiellement, la version française de l'hymne canadien a été la seule pendant plus de 100 ans. La Chambre des communes a reconnu la version anglaise il y a à peine dix ans», a spécifié M. Libman.

«C'est pourquoi la fête de la Saint-jean est devenue une grande occasion de commémorer la communauté dans laquelle nous vivons et de célébrer ce que nous partageons, que nous soyons autochtones, francophones, allophones ou anglophones», a-t-il mentionné.



Voyez notre annonce dans la section Vacances/Voyage en page i8

"A la St.-Jean, les feux sont grands."

Dans le ciel, ils rompent les faisceaux; sur le sol, ils flambent très haut. Pendant que se fait la rime, Pier 1 brûle ses prix: 33% à 50%. Jupes, hauts, robes, shorts, sacs, bijoux et plus encore. Des vêtements décontractés, des tissus légers et souples. Autant de raisons de fêter durant toute une octave, durant tout un été!



NE MANQUEZ PAS LA GRANDE INAUGURATION DE NOTRE TOUT NOUVEAU MAGASIN AU 6809 ST-HUBERT **PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 30 JUIN 1990**

Montreal: 1108 rue Ste. Catherine ouest 866-6166 • 6720 rue St. Hubert 270-1054 **Westmount:** 4823 rue Sherbrooke ouest 931-9128 **Brossard:** 6985 boul. Taschereau 656-9383 **Laval:** 3485 boul. Carrier © 681-4654 **Pointe-Claire:** 183 boul. Hymus 695-1942 **St. Leonard:** 6839 rue Jean Talon est 256-5293 lun.-mer. 9h30-18h00, jeu. & ven. 9h30-21h00, sam. 9h30-17h00 **Ottawa:** 1556 rue Merivale 225-4790 lun., mar. & sam. 9h30-18h00, mer. ven. 9h30-21h00 • 164 rue Rideau 237-0133 lun.-mer. & sam. 9h30-18h00, jeu. & ven. 9h30-21h00 N.B. Nos Succursales De St. Leonard Et Laval, Ont Aussi Département De Vêtements Seulement Des Plus